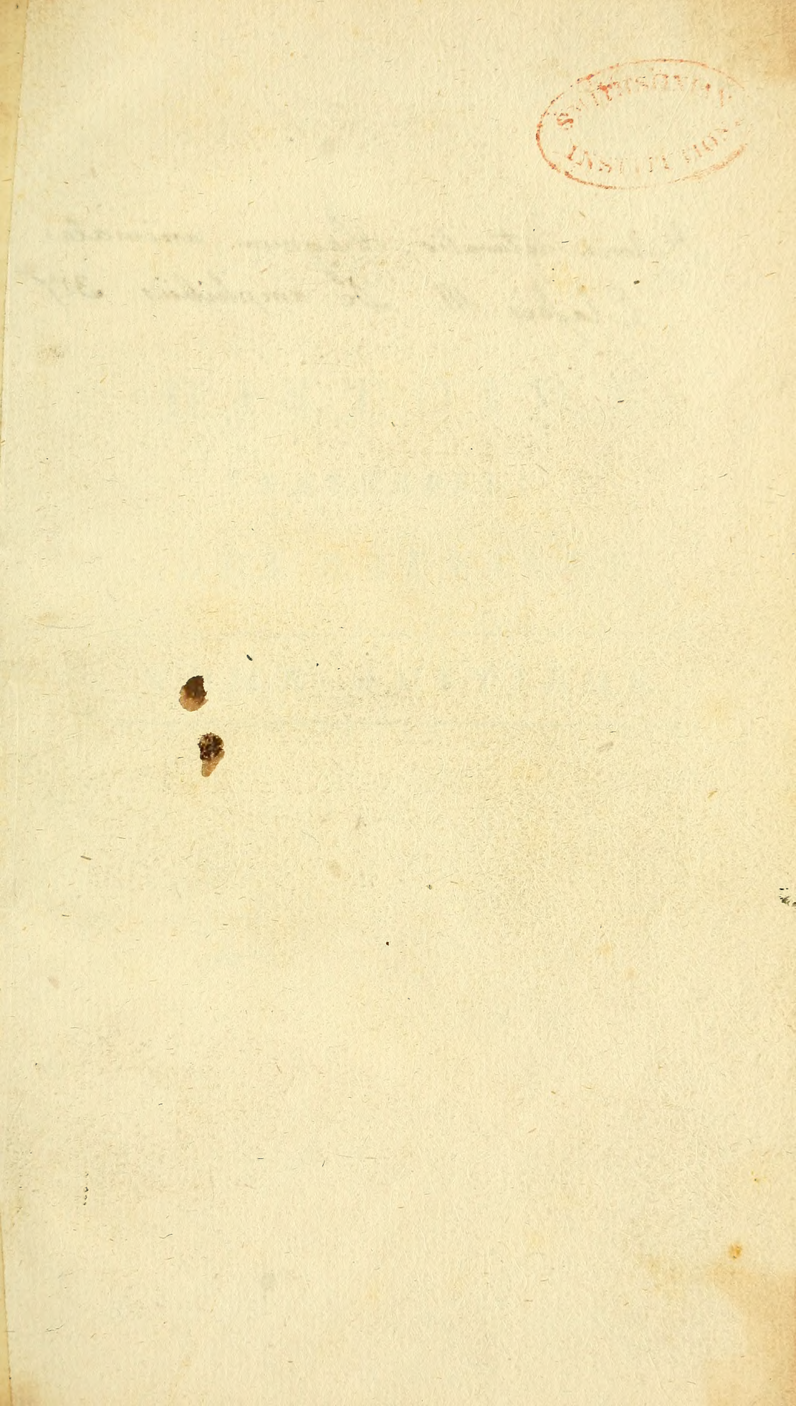

SMITHSONIAN INSTITUTION
LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.



Historia naturalis. Regnum animale
Classis III. De amphibiis 317

HISTOIRE NATURELLE DES REPTILES.

TOME HUITIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue des Noyers, N° 22 ;
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNERALE ET PARTICULIÈRE

DES REPTILES;

Ouvrage faisant suite aux Œuvres de Leclerc de Buffon, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. Sonnini, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Par F. M. DAUDIN,

MEMBRE DES SOCIÉTES D'HISTOIRE NATURELLE ET PHILOMATHIQUE DE PARIS.

TOME HUITIÈME.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XI.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

541 D27 1802 C.1 L.5 SCNHRB
9.3.15. Dec. 1419

HISTOIRE NATURELLE DES REPTILES.

ORDRE QUATRIÈME ET DERNIER.

LES BATRACIENS.

Car. dist. Corps revêtu d'une peau nue, verruqueuse ou parsemée de tubercules, sans queue ou avec une queue, et muni de quatre ou de deux pieds digités, sans ongles; des dents enchâssées à la plupart.

Les naturalistes modernes comprennent, dans ce dernier ordre des reptiles, les rainettes, les grenouilles, les crapauds, les salamandres, le proté et la sirène. Ils ont comme les reptiles des ordres précédens, savoir les chéloniens, les sauriens et les ophidiens,

1°. Une queue; excepté les rainettes, les grenouilles et les crapauds, seulement lorsqu'ils sont parvenus à l'état parfait;

2°. Un larynx et une trachée-artère

propres à produire un coassement ou une voix.

Ils ont comme les chéloniens et les sauriens :

1°. Des pattes ;

2°. Des mâchoires simples et non formées de deux branches susceptibles de s'écarter.

Ils ont comme les sauriens et les ophidiens :

Des dents enchâssées.

Ils ont comme les ophidiens :

Une seule oreillette au cœur.

Ils diffèrent ensuite de ces trois premiers ordres par un grand nombre de caractères :

1°. Leur corps est revêtu d'une peau nue, verruqueuse ou tuberculeuse, et plus ou moins humide, assez comparable à celle des cécilies qui forment le dernier genre des ophidiens.

2°. Des os peu solides ; un sternum, et pas de côtes aux rainettes, aux grenouilles et aux crapauds : des rudimens de côtes, et pas de sternum proprement dit aux salamandres : de vraies côtes arquées qui enveloppent le corps du protée et de la sirène.

3°. Quatre pattes ou deux seulement, sans ongles. Tous les batraciens nagent : ceux qui ont les deux pattes postérieures plus longues et pas de queue, sautent ; les rainettes,

DSI

ayant les doigts terminés par des pelottes lenticulaires, s'attachent sous les feuilles d'arbres : ceux à quatre pattes d'égale longueur ou à deux pattes seulement, rampent et nagent, mais ne sautent pas.

4°. Un tympan externe aux rainettes, aux grenouilles et à la plupart des crapauds : pas d'oreilles externes aux autres.

5°. Pas d'organe extérieur de génération aux mâles ni d'accouplement intérieur réel : la femelle pond ses œufs dans l'eau ou dans la terre humide, et le mâle les féconde à leur sortie; ou bien dans les espèces ovovipares, telle que la salamandre terrestre, il y a une absorption de la liqueur séminale du mâle par l'organe sexuel de la femelle.

6°. Leurs œufs sont sans coquille d'où sortent de petits têtards munis de branchies, et qui subissent plusieurs métamorphoses avant d'arriver à l'état parfait.

Reprenons maintenant les considérations générales, et présentons un tableau abrégé de tous les caractères et des facultés qui sont propres aux batraciens.

Ils ont leur tête élargie et un peu aplatie, assez grosse par rapport au volume de leur corps, avec un cou à peine distinct.

Leur corps est différent par sa forme,

selon les genres. Ainsi les rainettes, les grenouilles et les crapauds ont le corps ramassé et sans queue, tandis que les têtards l'ont arrondi et muni d'une queue comprimée. Il est alongé et muni d'une queue comprimée dans les salamandres et leurs têtards. Il est alongé, muni d'une queue, et presque anguilliforme, dans le proté anguillard et la sirène lacertine.

La peau est nue, plus ou moins verruqueuse, garnie de piquans dans quelques-uns, ou lisse et enduite par une liqueur visqueuse qui suinte au dehors par les pores. Cette peau peut absorber une certaine quantité d'eau, au moins dans les batraciens sans queue. La mue a lieu environ une fois par mois, et il paroît que l'animal avale ordinairement sa vieille peau. Comme la peau n'est pas adhérente, quelques observateurs l'ont comparée à un sac destiné à renfermer l'animal.

Les os sont presque aussi cartilagineux que ceux des poissons.

Les pieds sont nuls dans les têtards lorsqu'ils sortent de l'œuf; ensuite ils en ont seulement deux postérieurs, puis deux autres antérieurs, excepté la sirène qui n'en a que deux en devant. Les batraciens munis

de pieds postérieurs les ont plus alongés, digités, souvent palmés ou demi-palmés, et toujours propres à nager. Les rainettes et les grenouilles sautent plutôt qu'elles ne marchent; il en est de même de quelques crapauds; mais tous les autres batraciens marchent en rampant sur le ventre et ne peuvent sauter.

Les yeux sont grands, un peu saillans au dehors, munis d'une membrane clignotante: la pupille est rétractile et peut s'étrécir verticalement au gré de l'animal. Les têtards, au sortir de l'œuf, et le proté anguillard sont seuls aveugles, parce que leurs yeux sont recouverts par la peau.

La bouche est étroite et petite dans les jeunes têtards et dans la sirène lacertine; elle est au contraire très-large dans tous les autres batraciens à l'état parfait. Les mâchoires sont lisses dans quelques-uns, ou munies de petites dents aiguës dans d'autres.

Leur langue est charnue, aplatie, arrondie et non échancrée en devant, attachée en partie dans la bouche entre les deux branches de la mâchoire inférieure, avec sa partie antérieure légèrement extensible au dehors pour saisir leur nourriture qui consiste en proie vivante, tels que des insectes

et des vers, mais non pas en végétaux comme on l'a aussi prétendu. Sa surface est plus ou moins papilleuse et enduite de mucosité.

Comme les batraciens avalent leur nourriture sans la mâcher, de même que les autres reptiles, ils ont tous un œsophage assez grand. Leurs intestins sont longs et repliés.

Leur larynx, dépourvu d'épiglotte, a des bronches membraneuses qui communiquent à deux vastes poumons suspendus dans l'intérieur du corps, formés de grandes cellules que l'air gonfle et ne peut traverser.

Les rainettes, les grenouilles et les crapauds ont une voix très-sonore qu'on nomme *coassement*, et qui est beaucoup plus forte dans les espèces munies d'une vessie vocale sur les côtés de la mâchoire inférieure et du cou. La voix des salamandres ne consiste que dans un petit cri très-foible.

La respiration a lieu dans les rainettes, les grenouilles, les crapauds et les salamandres, à l'état parfait, en avalant l'air sur la terre ou à la surface de l'eau, et en le refoulant dans les poumons par des inspirations fréquentes à l'aide de divers muscles situés dans la gorge, ainsi que Robert

Townson l'a prouvé dans son ouvrage sur la Physiologie des amphibies, dont j'ai donné une traduction abrégée dans le premier volume de cet ouvrage.

La respiration a lieu dans le proté anguillard, la sirène lacertine, et aussi dans les têtards des autres batraciens pendant l'une de leurs métamorphoses, en exprimant l'air renfermé dans l'eau à l'aide des branchies frangées, externes et natatoires, qui communiquent avec les poumons. Ces branchies disparoissent au bout de peu de jours dans les têtards, et rentrent insensiblement en dedans pour se confondre avec les poumons : ensuite ils ne respirent plus que comme leurs parens parvenus à l'état parfait.

Quoique la respiration soit rapide dans les batraciens, cependant elle peut être long-tems suspendue chez eux, par diverses causes, sur-tout par le froid; et c'est à cette faculté qu'il faut principalement attribuer leur engourdissement pendant l'hyver.

Leur circulation est simple; car leur cœur n'a qu'un ventricule et une oreillette. Ils ont le sang rouge et froid. Dans la circulation simple, celle des reptiles, une grande partie du sang veineux rentre dans les artères sans

passer dans l'intérieur des poumons, parce que ces organes de la respiration ne reçoivent qu'une expansion d'une branche du tronc artériel.

L'accouplement des batraciens a lieu ainsi qu'il suit : le mâle monte sur le dos de sa femelle, s'y cramponne en lui serrant la partie antérieure du corps avec ses pieds de devant; il reste ainsi pendant peu de jours. Les mâles sont plus brillans lors de la saison de l'accouplement ; ceux des rainettes et des grenouilles enflent plus fréquemment leur vessie vocale; le pouce de ceux des grenouilles et des crapauds devient rude et gonflé; leur dos et le dessus de la queue de quelques salamandres mâles se garnit d'une crête flexible, découpée, membraneuse, qui disparoît ensuite plus ou moins.

La fécondation ne peut être intérieure, parce que le mâle n'a pas d'organe extérieur de génération. Elle n'a lieu qu'à mesure que les œufs paroissent au dehors dans les espèces simplement ovipares ; tandis que l'organe de la femelle des espèces ovovivipares, telle que les salamandres terrestres, a la faculté d'absorber la liqueur fécon-

dante du mâle, de manière que les œufs éclosent en dedans des oviductus, et que les petits paroissent tout formés au dehors.

Les œufs sont nombreux, composés d'un point noirâtre qui est entouré d'une matière visqueuse, sans enveloppe : dans la plupart des espèces, la femelle les dépose au fond de l'eau où ils enflent et se développent par la seule chaleur du soleil. Quelques crapauds, tels que le cendré, s'enfoncent assez avant dans le sable ou la terre humide, y pondent leurs œufs en grand nombre; et lorsque la chaleur devient plus forte, on voit sortir de terre une prodigieuse quantité de ces crapauds gros et petits, sur-tout lorsque le tems est orageux : c'est ce qui a fait croire au vulgaire qu'il pleut des crapauds. On a aussi remarqué quelquefois la même chose relativement aux grenouilles, dont les œufs avoient été pondus dans des marais ou des fossés desséchés ensuite à leur surface par le soleil. Cependant un savant italien, assez disposé à former des hypothèses exagérées ou impossibles, a prétendu dans un ouvrage récemment publié, que les pluies de grenouilles et de crapauds ont réellement lieu quelquefois. Le crapaud pipa femelle porte ses œufs sur son dos dans des alvéoles

cutanées semblables par leur forme aux cellules des abeilles, dont elle se débarrasse ensuite par la mue et le frottement contre des corps durs, dès que ses petits sont sortis tout formés. Le crapaud accoucheur mâle attache dessus ses jambes postérieures les œufs assez durs et réunis par un fil, que sa femelle a pondus, et il les promène au sec avec lui. Les œufs des rainettes et des grenouilles sont pondus en gros paquets; ceux des salamandres en petits paquets épars, et ceux des crapauds en longs cordons doubles et cylindriques.

Les petits des batraciens ou les *têtards*, au sortir de l'œuf, subissent plusieurs métamorphoses pendant lesquelles ils se nourrissent, nagent et se développent peu à peu avant de parvenir à l'état parfait. Ils ne sont parfaits, adultes, et capables de s'accoupler qu'à la troisième année.

Exposition des différentes métamorphoses que subissent les batraciens pour parvenir à l'état parfait.

Premier dégré de métamorphose.

Le petit est aveugle, sans pattes, muni de pores branchiaux sur les côtés du cou, avec une queue ou nageoire comprimée.

Second dégré de métamorphose.

Le petit est aveugle, sans pattes, muni de branchies frangées externes, avec une queue en nageoire comprimée latéralement.

Troisième dégré de métamorphose du proté anguillard.

Le petit est aveugle, muni de deux pattes antérieures, de deux postérieures, de branchies frangées externes, avec une queue en nageoire comprimée latéralement.

Nota. Lorsque le proté anguillard est parvenu à ce troisième dégré, on croit qu'il a acquis alors son état parfait.

Troisième dégré de métamorphose de la sirène lacertine.

Le petit est clairvoyant, muni de deux pattes antérieures, de branchies frangées

externes, avec une queue en nageoire comprimée latéralement.

Nota. Lorsque la sirène lacertine est parvenue à ce troisième dégré, on croit qu'elle a acquis alors son état parfait.

Troisième dégré de métamorphose des autres batraciens.

Le petit est clairvoyant, muni de deux pattes postérieures, de branchies frangées externes, avec une queue en nageoire comprimée latéralement.

Quatrième dégré de métamorphose.

Le petit est clairvoyant, muni de deux pattes postérieures, de deux pattes antérieures, de branchies frangées externes, avec une queue en nageoire comprimée latéralement.

Cinquième dégré de métamorphose.

Le petit est clairvoyant, muni de deux pattes postérieures, de deux pattes antérieures, avec une queue en nageoire comprimée latéralement; mais les branchies frangées externes ont entièrement disparu sous la peau sans laisser de traces au dehors.

Nota.

Nota. Lorsque les salamandres sont parvenues à ce cinquième dégré, elles ont acquis alors leur état parfait.

Sixième dégré de métamorphose.

Le petit est clairvoyant, muni de deux pattes postérieures, de deux pattes antérieures, avec une queue en nageoire comprimée latéralement, qui rentre et disparoît peu à peu sous la peau, ainsi que les branchies frangées externes.

Nota. Lorsque les rainettes, les grenouilles et les crapauds sont parvenus à ce sixième et dernier dégré de métamorphose, ils ont acquis leur état parfait.

PREMIER GENRE.

RAINETTE; *hyla*.

CORPS légèrement comprimé, alongé, sans queue. Langue courte, épaisse. Quatre pieds; savoir, deux antérieurs à quatre doigts, deux postérieurs à cinq doigts, tous sans ongles, et terminés par des pelottes lenticulaires.

Quoique les rainettes puissent être distinguées des grenouilles, et sur-tout des crapauds, par leur corps lisse, orné presque toujours en dessus de jolies couleurs, ordinairement granulé en dessous comme du chagrin, un peu resserré près des lombes, sur-tout par les pelottes lenticulaires qui sont au bout de leurs doigts, et à l'aide desquelles elles peuvent se coller sur des corps lisses; cependant elles ont été longtems confondues dans le même genre. Les rainettes grimpent, sautent et se promènent sur les feuilles des arbres, où elles se nourrissent de vers et de petits insectes. Comme les grenouilles, elles se retirent au fond des eaux pour y passer l'hyver dans l'engourdissement; elles y séjournent aussi pendant

une partie du printems pour s'accoupler et pour y pondre.

Etant obligées, durant toute la belle saison, de chercher leur nourriture sur les feuilles des arbres, elles ont plus d'agilité dans leurs mouvemens que les grenouilles: celles-ci, ne vivant qu'au sein des eaux ou sur la surface de la terre, ne savent sauter que d'une manière lourde; tandis que les rainettes ont besoin d'une grande souplesse pour marcher sur tous les corps flexibles avec adresse, et sauter avec légèreté sur les arbres dans les bois. Elles sont toujours forcées de s'avancer avec précaution, puisqu'elles doivent craindre de glisser sur les feuilles et d'être tuées ou blessées par leur chûte; mais leurs pelottes les retiennent et les fixent sur les corps de manière à ne pas tomber. Ces pelottes paroissent être nécessaires pour la sûreté de ces animaux dans leurs mouvemens progressifs. Catesby, dans son histoire naturelle de la Caroline, a peut-être un peu trop exagéré la témérité des rainettes sur les feuilles, en prétendant qu'elles peuvent rendre leurs pelottes concaves, de manière à former un petit vuide qui les attache aux différens corps qu'elles touchent : d'autres personnes croient que

ces pelottes adhèrent par le moyen d'une humeur visqueuse.

Tant que le soleil paroît sur l'horison, et qu'il darde ses rayons sur les arbres des forêts, les rainettes se tiennent à l'abri sous des branches ombragées et au milieu d'un feuillage touffu ; mais, à mesure que la lumière du jour s'affoiblit, elles se mettent en mouvement et se promènent avec plus de sécurité ; elles se cramponnent et se collent en quelque sorte, et c'est ce qui est cause que Linnæus a comparé la manière dont elles marchent au glisser des limaces (*limacis instar*) ; ce sont ses propres expressions ; mais elles ne sont pas exactes ; car le marcher des rainettes ressemble beaucoup à celui des crapauds, mais avec cette seule différence, que la partie postérieure du corps des rainettes est plus soulevée que l'antérieure, parce que leurs deux paires de pattes sont inégales en longueur. Si la Nature n'avoit eu que l'intention de donner aux rainettes la faculté de monter sur les arbres et de s'y promener, il auroit suffi que les pattes de ces reptiles fussent égales entre elles comme celles des lézards ; mais elles peuvent aussi sauter à la manière des grenouilles sur les diverses parties des arbres.

Nous avons déjà fait remarquer que les rainettes ont au bout des doigts des pelottes visqueuses, que quelques auteurs ont désignées, mais à tort, sous le nom d'ongles plats et arrondis (*unguibus lenticulatis*) ; en effet, ces pelottes sont simplement charnues et ont la forme d'une petite lentille. Examinées à la loupe, lorsque cet animal est vivant, la surface supérieure est lisse, et l'inférieure présente au contraire un grand nombre de pores d'où s'exsude très-lentement une humeur onctueuse; de plus, le dessous de ces pelottes est légèrement concave dans la plupart des rainettes, et il est muni d'un pli très-distinct dans les espèces que nous décrirons dans la suite sous le nom de rainette lactée et flanc rayé (*hyla lactea, et lateralis*). Ces pelottes n'appartiennent pas seulement aux rainettes; car nous les retrouvons aussi dans plusieurs autres reptiles dont le corps est couvert d'écailles et muni d'une queue. Sparrman et Lacépède ont décrit successivement, sous le nom spécifique de *sputateur* (*anolis sputator*), un saurien de Saint-Domingue dont les doigts sont terminés chacun par une pelotte garnie en dessous de plusieurs écailles qui lui servent à se cramponner sur les corps; et

cette propriété lui est commune avec les autres anolis et les geckos.

Le coassement des rainettes est semblable à celui des grenouilles communes ; il est seulement moins aigre, et quelquefois plus fort, sur-tout dans les mâles. Il consiste dans les syllabes *carac-carac-carac-carac*, prononcées du gosier : elles le font entendre dans les mêmes circonstances, et sur-tout pendant la pluie et au milieu des belles nuits de l'été.

La flûteuse (*hyla tibiatrix*), que je regarde comme une variété de la rainette réticulaire, diffère des autres espèces, parce qu'elle fait entendre, selon Seba, un coassement mélodieux pour annoncer le beau tems ; mais elle reste muette pendant les jours froids ou pluvieux. Dans l'histoire de la rainette commune, Lacépède prétend qu'à peine un mâle fait-il entendre son coassement, tous les autres mêlent leurs sons discordans à sa voix ; qu'alors leurs clameurs sont si bruyantes qu'on les prendroit pour une meute de chiens qui aboient, et que, dans les nuits tranquilles, leurs coassemens réunis retentissent quelquefois jusqu'à plus d'une lieue, sur-tout lorsque la pluie est prête à tomber.

LA RAINETTE VERTE OU COMMUNE (1).

CETTE espèce, la seule qui habite en Europe, est connue dans diverses parties de la France sous les noms de *grenouille*

(1) *Hyla viridis; suprà lætè virens, cum lineâ flavidâ in utroque latere à naribus exortâ et ad lumbos introrsum sinuatâ.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. 1, fig. 1, 2.

Rana arborea. Lin. Syst. nat. — Faun. Suec. p. 180. —Amæn. acad. tom. I, p. 135. —Mus. Ad. Fr. tom. I, p. 47. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1054, n° 16. — *Idem.* Roesel, Hist. ranarum nostratium, p. 37, pl. IX, X et XI. — *Idem.* Blumenbach, Naturg. p. 261, n° 8. — *Rana.* Gronovius, Mus. tom. II, p. 84, n° 63. — *Hyla viridis.* Laurenti, Synops. rept. p. 33, n° 26. — *Ranunculus viridis.* Gesner, Pisc. p. 808. — *Rana arborea sive ranunculus viridis.* Ray, Quadrup. 251. — *Calamita arborea.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 133. — *Rana arborea.* Wulff, Ichthyologia, cum amphibiis regni borussici. — *Idem.* Retzius, Faun. Suec. — *Idem.* Schrank, Faun. boica. — *Idem.* J. Sturm, Deutschlands faun. fasc. 1. — *La raine verte.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La raine*

d'arbres, de *raine verte*, de *graisset* et de *grenouille Saint-Martin.* Elle a au plus un pouce et demi de longueur totale; l'iris de ses yeux est doré. Le dessus est entièrement d'un beau verd gai, avec une ligne jaune, étroite et un peu crénelée ou festonnée, partant des yeux, se prolongeant sur les flancs, formant un angle sinueux sur les lombes, et se terminant sur les côtés des pieds postérieurs : on voit une autre ligne jaune sur la lèvre supérieure, qui se prolonge sur les côtés des pieds antérieurs. Ces lignes jaunes sont bordées en dessous d'une teinte noire qui entoure les yeux, et s'affoiblit sous les flancs en une couleur de laque pâle. Tout le dessous du corps et des cuisses est granulé, d'une teinte très-pâle tirant sur le jaune, le rougeâtre et le blanchâtre. Les doigts sont légèrement rougeâtres en dessus, fendus ou séparés aux pieds antérieurs, et demi-palmés aux pieds postérieurs.

---

verte ou commune. Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 310, pl. XIV.— *Idem.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 169, fig. 1. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 14, pl. 1, fig. 1 et 2. — *La raine, la rainette, le graisset, la grenouille d'arbres, la rainette Saint-Martin*, dans diverses parties de la France.

On la voit assez abondamment dans les contrées méridionales de l'Europe; mais elle est rare aux environs de Paris. Bosc a trouvé dans l'Amérique septentrionale, auprès de Charlestown, une rainette qu'il soupçonne être la même que celle-ci, parce qu'il n'a pu lui reconnoître aucun caractère distinctif. La rainette verte pond ses œufs dans l'eau, et on assure avoir vu aussi des jeunes rainettes dans des trous d'arbres; ce qui peut sans doute avoir lieu lorsque ces trous se remplissent d'une certaine quantité d'eau où les rainettes vont faire leur ponte. On la nourrit quelquefois en lui donnant des mouches et des vers.

Dans mon ouvrage j'ai indiqué les cinq variétés suivantes de la rainette verte, et je soupçonne que la cinquième n'est pas une variété proprement dite, mais seulement une rainette commune observée pendant l'automne, car les lignes colorées des côtés sont à peine visibles dans cette espèce.

Première variété.

Rainette commune: d'un brunâtre tirant un peu sur le violet en dessus. (*Hyla subfusca*. Roesel, Hist. ranarum.)

Seconde variété.

RAINETTE COMMUNE : d'un cendré blanchâtre. (*Hyla ex cinereo-albescens.* Roesel, Hist. ranarum.)

Troisième variété.

RAINETTE COMMUNE : d'un bleu verdâtre clair. (*Hyla ex cæruleo-viridis.* (Roesel, Hist. ranarum.)

Quatrième variété.

RAINETTE COMMUNE : verte, avec des taches noires dessus le corps. (*Hyla viridis suprà nigro maculata.*)

J'ai reçu cette variété du Languedoc; elle a été trouvée aux environs de Montpellier par Marcel Serres, que j'ai déjà cité plusieurs fois dans cet ouvrage.

Cinquième variété.

RAINETTE COMMUNE : verte en dessus, et blanchâtre en dessous. (*Hyla suprà lœtè viridis, infrà albescens.*)

Cette dernière n'existe que dans les parties froides de l'Europe, et sa description m'a été envoyée de Prusse.

Les variétés rapportées par Linnæus et Gmelin à la rainette verte sont toutes des espèces différentes, qui ne vivent pas dans le même continent.

LA RAINETTE FLANC-RAYÉE (1).

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec la précédente ; aussi lui a-t-elle été réunie comme variété par plusieurs naturalistes, à l'exemple de Linnæus ; c'est une rainette distincte qui habite seulement en Amérique, et qui est commune sur-tout dans les contrées tempérées de ce vaste

(1) *Hyla lateralis ; lætè-virens, subtùs ex viridulo albescens, cum lineâ rectâ flavidâ in lateribus labiæ superioris, corporis et artuum.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. 11, fig. 1.

Rana arborea, varietas B. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1054, n° 16. — *Hyla viridis, lineâ flavâ utrinque rectâ.* Laurenti, Synops. rept. p. 33, n° 36, var. *b.* — Catesby, Hist. nat. Carolin. tom. II, pl. 71. — *Calamita carolinensis.* Pennant, Arct. zool. — *Calamita cinerea.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 174. — *La raine flanc-rayée.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 180. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 16, n° 2, pl. 11, fig. 1. — *Hyla lateralis.* Bosc, Note manuscrite communiquée.

continent. Elle est semblable à la rainette verte par sa taille et par sa forme. Les iris sont dorés. Le corps, lisse et d'un verd gai en dessus, est d'un verd très-pâle, blanchâtre, granulé en dessous et sous les cuisses, avec une ligne étroite, non festonnée, droite, d'un jaune vif, bordant la lèvre supérieure et se prolongeant sur les flancs jusqu'à l'anus, ainsi que sur le côté extérieur des membres. Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs sont demi-palmés.

Bosc a rapporté cette espèce des Etats-Unis d'Amérique, et Marin de Baize m'en a aussi donné un jeune individu assez gros de Surinam, qui n'est qu'à son cinquième dégré de métamorphose, car sa queue est encore un peu longue. Selon Catesby, on trouve cette rainette attachée au dessous des feuilles vertes des arbres pour s'y cacher, et pour s'y mettre à l'abri des oiseaux et des serpens, qui en sont très-avides. Elle est en grand nombre dans la Virginie et la Caroline, et se retire parmi les herbes et sur les arbres les plus élevés. On la voit rarement pendant le jour; mais elle se promène et fait beaucoup de bruit pendant la nuit : elle saute de branches en branches

jusqu'au sommet des grands arbres, pour attraper les mouches luisantes et d'autres insectes. Elle coasse sans cesse *tchit-tchit-tchit-tchit.*

La *calamite cendrée*, ainsi nommée par Schneider, et qu'il a décrite d'après Pennant, est la même que la rainette flanc-rayée : on ne doit donc pas la confondre avec celle que Bloch lui a communiquée, et que je ferai connoître dans la suite sous le nom de *rainette blochienne.*

On appelle aux Etats-Unis *grillons des savannes* les jeunes rainettes, parce qu'elles crient comme des grillons, selon le témoignage de Bartram.

LA RAINETTE BI-RAYÉE (1).

Cette espèce, longue d'un pouce, a sa tête petite, peu obtuse, et les iris de ses yeux dorés. Sa couleur en dessus est d'un verd obscur, avec deux rangées longitudinales de taches brunes et deux lignes étroites parallèles, longitudinales, un peu arquées, d'un blanc luisant, partant des yeux et se prolongeant sur les côtés du dos jusques vers les cuisses. Les flancs sont d'un verd clair; le dessous de l'animal est d'un verd très-pâle, jaunâtre et entièrement granulé, ainsi que le dessous des cuisses. On voit des

(1) *Hyla bilineata; viridi-obscura, lineis duabus parallelis longitudinalibus sub-arcuatis albisque suprà dorsum.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. 11, fig. 2.

La raine bi-rayée. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 179. — *La rainette bi-rayée.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in 4°, p. 17, n° 3, pl. 11, fig. 2. — Van-Ernest, Note manuscrite communiquée.

bandes transversales d'un brun verdâtre sur un fond d'un verd clair; les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette rainette, qui me paroît avoir beaucoup de rapports avec les deux précédentes, est peu commune dans les bois de l'île de Java, et y fait entendre, après le coucher du soleil, un coassement très-sonore qui n'est pas désagréable. Wurmb et Van-Ernest prétendent l'avoir successivement observée, et c'est de ce dernier naturaliste que j'ai reçu la description et le dessin de cette rainette, que je desirerois posséder dans ma collection, car je ne l'ai pas décrite d'après nature. J'invite en conséquence les naturalistes qui la découvriront, de vouloir bien m'en adresser au moins un individu, avec les autres reptiles de l'Inde qu'ils pourront se procurer.

De même que la rainette squirelle, elle paroît avoir les jambes un peu plus longues que les cuisses; aussi doit-elle tenir, en marchant, la tête plus basse que la partie postérieure de son corps.

LA RAINETTE FÉMORALE (1).

Pl. XCIII, *fig.* 1.

La longueur de la rainette fémorale est de huit à quatorze lignes. Elle a les iris de ses yeux dorés; sa tête un peu obtuse; le dessous du corps et des membres d'un verd herbacé; les côtés de la tête blanchâtres, avec une ligne brunâtre autour des yeux; le dos verd, très-finement pointillé de brun; le dessus des pattes verd, avec les cuisses d'un verd sombre et marquées de six à sept taches jaunes, disposées d'abord trois ou quatre en triangle, ensuite trois plus grandes sur une même ligne : on voit quelquefois

(1) *Hyla femoralis; viridis, cum maculis septem aut ampliùs luteïs femoribus insuper.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. III, fig. 1.

La raine fémorale. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 181. — *La rainette fémorale.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 19, n° 5, pl. III, fig. 1. — *Hyla femoralis.* Bosc, Note manuscrite communiquée.

entre



Adel. Daudin del. J. B. Racine S.

1. RAINETTE FÉMORALE.
2. RAINETTE SQUIRELLE.

entre elles d'autres taches de la même couleur, mais elles sont peu distinctes. Le dessous du corps est d'un blanc légèrement jaunâtre, avec le ventre et le dessous des cuisses granulés. Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette espèce, très-voisine de la rainette commune d'Europe, est un peu plus petite, et paroît avoir constamment des taches jaunes dessus les cuisses. Bosc l'a trouvée communément en Caroline, et elle existe dans les grands bois de l'Amérique septentrionale.

LA RAINETTE SQUIRELLE (1).

Pl. XCIII, *fig.* 2.

Bosc a découvert dans la Caroline cette nouvelle espèce, longue au plus de quinze lignes, qui est assez commune sur les arbres, principalement sous leurs écorces, où elle se retire pour y passer l'hyver.

La tête, peu obtuse, a ses lèvres blanchâtres, et l'iris de ses yeux doré. Son corps, d'un verd obscur pointillé irrégulièrement de brun, a des taches irrégulières brunes, disposées sur quatre rangs longitudinaux, outre celles qui sont placées derrière les tympans. Les jambes sont plus longues que

(1) *Hyla squirella; viridi-obscura, cum maculis fuscis suprà dorsum, clunibusque luteis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. III, fig. 2.

La raine squirelle. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 181. — *La rainette squirelle.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 18, n° 4, pl. III, fig. 2. — *Hyla squirella.* Bosc, Note manuscrite communiquée.

les cuisses, et celles-ci ont leur partie extérieure ou les fesses de couleur jaune. Le dessous de la rainette squirelle est blanchâtre, avec l'abdomen, l'anus et le dessous des cuisses granulés. Elle a ses pieds antérieurs à quatre doigts fendus, et les postérieurs à cinq doigts demi-palmés : le dessus des quatre pieds est d'un verd obscur, marqué de bandes transversales brunes.

Les jeunes ont complettement l'apparence de la grenouille commune d'Europe, selon Bosc.

J'ai observé un individu de ce batracien, et je l'ai fait peindre d'après nature.

LA RAINETTE BIGARRÉE (1).

MADEMOISELLE Sybille Mérian a figuré la première cette espèce à la planche LVI de son ouvrage sur les papillons et les autres insectes de Surinam. J'ai reçu depuis un individu bien conservé qui m'a été donné par Marin de Baize, médecin français établi depuis plusieurs années à Surinam.

La longueur totale est d'un pouce six

(1) *Hyla variegata ; suprà fusca, maculis viridibus denticulatis, artubus viridi transversim fasciatis, digitis planiusculis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. IV, fig. 3.

Rana arborea, var. E. Gmelin, Syst. nat. p. 1054. — *Hyla viridi-fusca.* Laurenti, Synops. rept. p. 34, n° 29. — *Rana surinamensis.* S. Mérian, Surin. pl. LVI. *Raine verdâtre.* Bonaterre, Dict. erpét. Encyc. méth. planches. — *Idem.* Plaicart Ray, Dict. zool. — *La raine bigarrée.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 182. — *La rainette bigarrée.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 20, n° 6, pl. IV, fig. 3.

lignes. La tête est aplatie, et aussi large à proportion que le corps, qui est étroit postérieurement, avec la bouche très-ample, et les yeux gros, assez saillans. Dessus le corps lisse et brun on voit des taches vertes finement dentelées sur leurs bords, avec des taches transversales semblables sur les membres. Le dessous de la tête, du corps et des cuisses est entièrement granulé, et d'un blanc grisâtre. Les doigts aplatis sont séparés ou fendus aux pieds antérieurs, et demi-palmés aux pieds postérieurs.

L'individu que j'ai fait peindre dans mon ouvrage sur les batraciens, me paroît être une femelle; car mademoiselle Mérian a représenté un mâle, parce qu'on voit une vessie vocale gonflée sur chaque côté antérieur du cou jusques sous chaque coin de la bouche. La rainette bigarrée pond ses œufs en paquets, comme les grenouilles, dans les eaux douces sur les rivages des marais.

Bonaterre et Plaicart Ray l'ont nommée la *raine verdâtre*. C'est la cinquième variété de la rainette commune dans le *Systema naturæ* de Gmelin.

LA RAINETTE MÉLANGÉE (1).

Elle est longue d'un pouce six lignes. Sa tête élargie, un peu grosse, a les yeux très-saillans et le tympan très-distinct, de même que la rainette bigarrée, avec qui elle ressemble assez par la forme de son corps, dont le dessus est d'un gris légèrement bleuâtre, parsemé çà et là de taches et de points roux, même sur les membres. Le dessous du corps et des cuisses est d'un roussâtre très-pâle et granulé. Les doigts sont cylindriques, au nombre de quatre séparés, dont le latéral intérieur muni d'un

(1) *Hyla intermixta ; suprà griseo-cœrulescens, maculis punctisque rufis aspersa, subtùs pallidè rufescens.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. IV, fig. 4.

La rainette mélangée. Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 21, pl. IV, fig. 4.

petit tubercule en dessous près sa base, et d'un rudiment de pouce sur le côté, aux pieds antérieurs, au nombre de cinq à peine demi-palmés aux pieds postérieurs.

J'ignore dans quelle partie du globe habite cette rainette, dont j'ai observé deux ou trois individus dans la riche collection du museum d'histoire naturelle de Paris.

LA RAINETTE BICOLORE (1).

La rainette bicolore, décrite d'abord par Boddaert dans un Mémoire, et confondue ensuite par Lacépède comme une simple variété de la rainette commune d'Europe, est une très-belle espèce aussi grande et plus grosse que la rainette patte-d'oie : sa taille est de quatre pouces. La tête, aussi large que le corps, a un pouce neuf lignes de largeur, est triangulaire, un peu obtuse

(1) *Hyla bicolor ; suprà cyanea, subtùs flavescens, cum maculis albis violaceo circumdatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, etc. pl. V et VI.

Rana bicolor. Lin. Syst. nat. — Amænit. acad. tom. I, p. 135. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1052. — *Idem.* Boddaert, de Ranâ bicolore, 1772, fig. 1, 2, 3. — *Idem.* Boddaert, Schr. der Berl. naturf. tom. II, p. 459. — Lev. Vincent, Museum. — *Calamita bicolor.* Schneider, Hist. nat. amphib. fasc. 1, p. 156. — *La rainette bicolore.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 174, fig. 2. — *La rainette bicolore.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 22, n° 8, pl. V et VI.

en devant, plate en dessus et sur les côtés, avec les narines petites; la bouche très-ample a une vessie transparente derrière la langue en dessous, se gonflant lorsqu'on soufle de l'air par le larynx dans les poumons; l'iris est bleu, et la paupière inférieure bleue a des taches blanches. On voit un large tubercule criblé de pores, commençant derrière chaque oreille et recouvrant en entier les deux flancs. La couleur est d'un bleu de ciel en dessus, d'un violet très-pâle sous la tête, et d'un blanc jaunâtre sous le reste du corps. La belle couleur bleue du corps et des membres est séparée de l'autre, et bordée sur les côtés par une ligne droite de couleur blanche bordée d'un trait violet foncé. On voit des taches plus ou moins larges, légèrement arrondies, irrégulières, blanches, bordées d'un trait violet sur les bras, les doigts, la poitrine, le bas des flancs et la région de l'anus.

L'abdomen et le dessous des cuisses sont granulés. Les pieds ont leurs doigts fendus, terminés chacun par une large pelotte lenticulaire, et sont seulement bleus à leur base et à leur bout.

La rainette bicolore est sujette à varier par le nombre et la disposition de ses taches

blanches, et par la couleur du dessous du corps, qui est plus ou moins blanche ou légèrement ocracée. P. Boddaert, dans la description qu'il en à donnée, annonce n'avoir observé que deux individus. Schlosser possédoit le premier qu'il croyoit avoir reçu de Guinée, et l'autre avoit été trouvé dans la colonie hollandaise de Surinam, en Amérique : et comme elle ne peut exister en même tems dans ces deux pays, je suis porté à la croire plutôt de Surinam, parce qu'elle est indiquée dans la description du museum d'Houttuyn, nº 122, sous le nom de *blaawe surinamsche kikworsch.* Au reste, quelle que soit la véritable patrie de cette rainette, elle doit y être infiniment rare. Feu Bloch en avoit un petit individu, à Berlin, dans sa riche collection, qui vient d'être achetée par le roi de Prusse aux héritiers de ce célèbre naturaliste pour la somme de 4,500 écus de Prusse, et dont il a ensuite fait présent à l'académie des sciences de Berlin. La rainette que j'ai fait peindre dans mon ouvrage sur les grenouilles, est placée dans le museum d'histoire naturelle de Paris, et faisoit partie du beau museum de Hollande.

LA RAINETTE BLEUE

DE LA NOUVELLE HOLLANDE (1).

On rencontre, selon John White, dans quelques eaux douces du continent de la nouvelle Hollande, et sur leurs rivages, une espèce toute particulière de grenouille, qui est remarquable par son corps bleu en dessus, marqueté en dessous de petites teintes ou taches roussâtres sur un fond cendré, et par ses pieds munis de quatre doigts seulement, dont les postérieurs sont seuls palmés. Elle est presque aussi grosse que la grenouille rousse.

(1) *Hyla cyanea; suprà cyanea, subtùs cinerea rufescente nebulata; pedibus posticis palmatis* (*pedibus omnibus tetradactylis*)?

Rana Austrasiæ. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 150, n° 19. — *The blue frog.* John White, Journal of a voyage to new south Wales, London, 1790, in-4°, p. 248, pl. IV. — *La grenouille bleue.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 70, n° 17.

D'après la gravure publiée par J. White dans la Relation de son voyage à Botany-Bay, elle paroît appartenir au genre des rainettes, à cause que son corps est lisse en dessus, granulé comme du chagrin en dessous, parce que sa tête est un peu élargie, et tous ses membres minces, plus longs que ceux des grenouilles. Quoique je l'aie rangée provisoirement parmi les grenouilles mal connues, dans mon ouvrage sur les rainettes, etc., je la regarde maintenant comme une espèce voisine de la rainette bicolore, à laquelle le peintre a oublié d'indiquer les pelottes lenticulaires, et qui doit sans doute avoir cinq doigts palmés à chacun des pieds postérieurs, et non pas quatre seulement.

LA RAINETTE A BANDEAU (1).

Cette jolie rainette existe à Surinam; elle fait partie de la collection de reptiles que Levaillant possède, et qu'il a recueillie en Amérique. La longueur totale est d'un pouce et demi au plus. La tête petite, un

(1) *Hyla frontalis; corpore tibiisque suprà fusco-rubescentibus, cum maculis ovato-oblongis nitido-candidis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. VII.

Rana leucophylla. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1055, n° 34. — *Rana leucophyllata.* Beireis, Schr. der Berl. naturf. tom. IV, p. 178, pl. XI, fig. 4. — *Calamita leucophyllata.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1. p. 168. — *Rana variegata.* Gronovius, Zoophyl. p. 15, n° 67. — *La grenouille tachetée.* Bonaterre, Dict. erpét. Encyc. méth. pl. IV, fig. 4. — *La grenouille bigarrée.* Bonaterre, Dict. erpét. Encycl. méthod. p. 3. — *La raine à bandeau.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 177, fig. 2 — *La rainette à bandeau.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 24, n° 9, pl. VII.

peu obtuse, a ses iris dorés, le front ceint d'un large bandeau blanc, luisant et prolongé sur les côtés antérieurs du dos; une tache large, un peu ovale et blanche, est placée dessus la région dorsale inférieure ou lombaire : on voit deux taches rondes blanches dessus chaque bras, deux autres ovales de même couleur sur chaque jambe, et une petite tache blanche aux genoux. Toutes ces taches sont placées sur un fond d'un brun rougeâtre uniforme; le dessous de l'animal est lisse, blanchâtre et sans tache. Les quatre pieds ont leurs doigts demi-palmés.

La disposition régulière des taches blanches, luisantes, et comme argentées, qui ornent le dessus du corps de cette jolie rainette, peut servir à la distinguer des autres espèces déjà connues : le blanc, qui ceint son front et qui se prolonge comme un bandeau sur les côtés de son corps, m'a servi à lui assigner son nom spécifique.

La rainette leucophylle, ainsi nommée par Beireis de Helmstadt, ne diffère que par ses taches disposées sur un fond blanchâtre, et non pas brun rougeâtre; et comme cette décoloration n'est sans doute produite que par l'immersion de l'animal dans un esprit

de vin trop concentré, on doit la regarder comme synonyme de la rainette à bandeau. Quant aux grenouilles tachetée et bigarrée, décrites par Bonaterre dans l'explication des planches de l'Encyclopédie méthodique, on ne peut douter qu'elles ne s'y rapportent également.

Première variété.

Rainette a bandeau : ayant une seule tache blanche et longue dessus chaque jambe, avec l'abdomen et le dessous des cuisses granulés.

Cette variété est placée dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, et je l'ai fait connoître dans mon ouvrage sur les rainettes.

LA RAINETTE A TAPIRER (1).

La rainette à tapirer est de la longueur d'un pouce à un pouce six lignes. Sa couleur, d'un ardoisé sombre ou d'un brun rouge foncé, a deux lignes longitudinales d'un blanc jaunâtre, qui, partant du front, se prolongent sur chaque côté du dos jusqu'au près de l'anus, où elles se réunissent avec une bande transversale blanche entre elles sur le milieu du dos. Le dessous de cet animal est parsemé de petites taches

(1) *Hyla tinctoria ; corpore lævi, cum lineis duabus longitudinalibus alterâque transversali flavicantibus suprà dorsum.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. VIII.

Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, pag. 527. — *La raine à tapirer.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, pag. 170, fig. 3. — *La rainette à tapirer.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 25, n° 10, pl. VIII. — *Calamita tinctoria.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 175, n° 13.

roudes,

rondes, nombreuses, entourées d'une teinte plus pâle, avec le corps entièrement lisse dessus et dessous. Tous les doigts sont fendus ou séparés, et munis sous chaque articulation des phalanges, et à leur extrémité d'une pelotte lenticulaire un peu jaunâtre. Les yeux sont légèrement saillans.

Elle existe dans diverses parties de l'Amérique méridionale, sur-tout à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane : elle vit dans les bois sur les arbres pendant presque toute l'année, se cache sous leur écorce pendant les nuits fraiches, et ne se retire guère dans les eaux que pour s'accoupler et y pondre. Lacépède qui l'a réunie par mégarde à la rainette rouge, dans son ouvrage sur l'histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, assure d'après Buffon que cette espèce est employée par les américains à tapirer le plumage verd des amazones et des criks en rouge ou en jaune. Pour cette opération ils arrachent les plumes vertes de ces oiseaux encore jeunes, et frottent la peau écorchée avec le sang de la rainette; les plumes qui renaissent sont d'une belle couleur rouge ou jaune. Il y en a trois individus dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

Première variété.

RAINETTE A TAPIRER : ayant une troisième raie blanche ou d'un jaune clair sur la partie antérieure du dos, entre les deux latérales.

Cette variété est indiquée d'après un jeune individu placé dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

LA RAINETTE BRUNE (1).

J'ai trouvé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, dans un bocal d'esprit de vin, une rainette lisse et d'un brun sombre uniforme sans taches en dessus, d'un cendré blanchâtre en dessous, avec l'abdomen et le dessous des cuisses granulés.

Cette rainette a sans doute été décolorée, et cependant elle m'a paru différente de toutes celles que j'ai déjà figurées dans mon ouvrage sur les rainettes. Elle a beaucoup

(1) *Hyla fusca ; suprà fusca , subtùs cinereo albescens , et omninò immaculata.*

Rana arborea ; var. B. Lin. Syst. nat. — Amœnit. acad. tom. I, p. 285. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1054. — *Hyla fusca.* Laurenti, Synops. rept. p. 34, n° 27. — *Calamita fusca.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 174, n° 12. — *La raine brune.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, pag. 222. — *La rainette brune.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 40, n° 21.

de rapports avec l'espèce commune d'Europe, soit par ses dimensions, soit par la forme de son corps.

Laurenti a trouvé dans le cabinet d'Upsal une rainette dont le corps est brun avec le dessous des talons et de toutes les phalanges des doigts munis d'une petite callosité sous chaque articulation. Je la crois semblable à la mienne, quoique Laurenti n'ait pas annoncé que le ventre soit blanchâtre. Linnæus, dans ses *Aménités académiques*, dit que cette rainette a la tête petite, ainsi que les yeux, le corps un peu arrondi, lisse par-tout, et brun, avec les doigts des pieds séparés.

Il ne faut pas confondre avec cette espèce le *rana fusca* de Schneider, qui est le crapaud à taches blanches que je décrirai dans cet ouvrage, et que Latreille a cru semblable à la rainette à bandeau.

LA RAINETTE ROUGE (1).

Sa longueur est d'un pouce deux lignes. Elle a sa tête petite, un peu pointue ; les iris des yeux dorés. Sa couleur est d'un brun rouge en dessus, avec deux lignes longitudinales d'un gris pâle partant des yeux et se prolongeant sur chaque flanc jusqu'auprès de l'anus. On voit quelques petites taches rondes et blanchâtres sur les

(1) *Hyla rubra; suprà fuscescente rubra, cum lineâ duplici pallidâ in utroque latere, et maculis rotundatis femoribus insuper.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. IX, fig. 1, 2.

Hyla arborea, *var.* G. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1054, n° 16. — *Ranula americana rubra.* Seba, Thes. tom. II, pl. LXVIII, fig. 5. — *La rouge.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 327. — *La raine rouge.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 176, fig. 1. — *La rainette rouge.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 26, n° 11, pl. IX, fig. 1 et 2.

cuisses. Le dessous du corps est blanchâtre, un peu teint çà et là de rougeâtre pâle. L'abdomen est granulé ainsi que le dessous des cuisses. Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette rainette existe dans l'Amérique méridionale : elle paroît très-voisine de la rainette fémorale qui est verte en dessus, avec des taches jaunes dessous les cuisses. L'individu que j'ai figuré vu dessus et dessous, dans mon ouvrage sur les rainettes, est conservé dans le museum d'histoire naturelle de Paris, et il provient du cabinet de Seba. J'en ai reçu depuis plusieurs individus de Surinam; ils m'ont été donnés par Marin de Baize; un jeune a encore une queue assez longue, quoiqu'il soit parvenu à plus de la moitié de sa grandeur.

Schneider a décrit, sous le nom de *calamita quadrilineata* (rainette à quatre raies), une espèce qui m'a d'abord paru devoir être rapportée à la rainette rouge comme variété, et je me suis ensuite déterminé à la ranger ci-après comme une espèce distincte.

LA RAINETTE A QUATRE RAIES (1).

N'AYANT pas observé cette rainette d'après nature, je me bornerai dans cet ouvrage à rapporter ce que Schneider a publié dans son ouvrage sur les amphibies.

Schneider a vu chez Bloch de Berlin un dessin que Boddaert avoit fait d'une première variété de cette rainette ; et l'autre variété est placée dans la collection de Barby.

Première variété.

RAINETTE A QUATRE RAIES : ayant le dos bleu , avec une double ligne jaune

(1) *Hyla quadrilineata ; suprà cærulea aut flavido sulphurea, cum lineâ duplici flavâ aut albidâ in utroque latere corporis.*

Calamita quadrilineata. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 169, n° 7. — *La rainette à quatre raies.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 42, n° 23.

partant de chaque œil, et se prolongeant sur chaque flanc jusqu'à l'anus.

Seconde variété.

Rainette a quatre raies : ayant le corps presque d'égale grosseur dans toute sa longueur, d'un jaune de soufre en dessus, très-granulé, avec deux lignes blanches sur chaque flanc, prolongées au dessus et au dessous de chaque œil jusqu'au bout du nez qui est obtus.

La couleur jaune du ventre et du dessous des membres est variée de taches blanches. Les doigts des pieds antérieurs et postérieurs sont séparés.

J'ignore dans quelle contrée du globe habite cette rainette.

LA RAINETTE ORANGÉE (1).

Elle est longue d'un pouce six lignes à deux pouces. Elle a en dessus une couleur orangée, légèrement teinte de rougeâtre, avec le ventre, ainsi que les cuisses plus pâles et granulés. La tête est triangulaire, un peu obtuse. Les pieds antérieurs ont quatre doigts fendus, et les postérieurs en ont cinq demi-palmés.

Cette espèce existe au Brésil. L'individu

---

(1) *Hyla aurantiaca; luteo-aurantiaca, cum rarâ colore rubescente suprà dorsum.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. IX, fig. 3.

Rana arborea, var. H. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1054, n° 16. — *Rana brasiliensis, gracilis.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXIII, fig. 3. — *Hyla sceleton.* Laurenti, Synops. rept. p. 35, n° 33. — *La squelette.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méthod. — *L'orangée squelette.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 326. — *La rainette orangée.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 28, n° 12, pl. IX, fig. 3.

figuré par Seba, et qui est maintenant au museum de Paris, a été nommé *raine squelette* par Daubenton et Lacépède, à cause de son extrême maigreur, de sa peau ridée et de ses pieds très-menus; mais comme les rainettes, ainsi que l'a justement observé le naturaliste Lacépède, sont sujettes à varier beaucoup par l'abondance ou le défaut de graisse, même dans un très-court espace de tems, je n'ai pas cru convenable de conserver à cette espèce le nom spécifique qui lui avoit été donné avant moi d'après Seba; d'ailleurs, je conserve chez moi un individu très-gros que j'ai fait figurer dans mon ouvrage sur les rainettes, et qui m'a été donné avec plusieurs autres reptiles très-remarquables de Surinam, par Marin de Baize. La variété suivante, également épaisse, est placée dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

Première variété.

Rainette orangée : ayant les doigts de ses pieds antérieurs et postérieurs tous séparés.

Je ne connois pas exactement la couleur de cette rainette, parce que son immersion dans l'esprit de vin l'a rendue, ainsi que la

rainette squelette, d'un rougeâtre un peu plus foncé en dessus. La rainette orangée des auteurs doit être regardée comme synonyme de la flûteuse, que j'ai rangée provisoirement comme une variété décolorée de la réticulaire.

Latreille (1) a publié quelques remarques sur les figures que Seba a données des rainettes orangée, flûteuse et réticulaire, mais elles ne sont pas conformes avec les observations que j'ai faites sur les mêmes batraciens qui ont appartenu à Seba, et que j'ai comparés avec soin entre eux dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, où ils sont maintenant conservés. L'absence de la vessie vocale n'est propre qu'à distinguer la rainette réticulaire ou flûteuse femelle, du mâle qui a de plus ses doigts demi-palmés.

---

(1) Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, additions, tom. IV, p. 300.

LA RAINETTE HYPOCONDRIALE (1).

CETTE nouvelle espèce a près d'un pouce six lignes de longueur totale. Sa tête, petite et peu obtuse, a la bouche ample, le bord des lèvres blanchâtre, et les iris dorés. Le corps est un peu fluet, oblong, d'un gris bleuâtre, lisse, assez joli en dessus; blanchâtre, entièrement granulé en dessous, ainsi qu'autour de l'anus et sous les cuisses. On

(1) *Hyla hypocondrialis; suprà griseo cærulescens, hypocondriis lateribusque artuum subflavescentibus transversim fusco fasciatis; digitis fissis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. x, fig. 1.

Rana boans, *var.* A. B. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1055, n° 17. — *Hyla lactea.* Laurenti, Synops. rept. p. 34, n° 28. — *La raine hypocondriale.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 177, fig. 1. — *La rainette hypocondriale.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 29, n° 13, pl. x, fig. 1.

voit des bandes transversales brunes sur les flancs et sur les deux côtés des membres, qui sont dans ces parties d'un gris jaunâtre plus clair que les côtés. Tous les doigts des pieds sont séparés.

Cette rainette existe à Surinam; et l'individu que j'ai fait peindre m'a été communiqué par Levaillant, qui le conserve dans sa collection.

Laurenti en a observé un individu presque entièrement décoloré, dans le museum de l'académie d'Upsal, et il l'a nommé à cause de cela *hyla lactea* : il en a trouvé un autre mieux conservé, bleuâtre sur le dos, dans le museum de Pétersbourg.

Schneider a réuni cette rainette de Laurenti à son *calamita punctata* (rainette ponctuée); mais je suis convaincu que c'est une erreur, car elle n'a pas de points blancs sur la tête et le dos.

LA RAINETTE LACTÉE (1).

J'ai observé, dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, cette nouvelle espèce qui provient du cabinet du stathouder, et qui a été trouvée en Amérique. Il ne faut pas la confondre avec la rainette couleur de lait de Daubenton et de Lacépède; cette dernière est la rainette beuglante que Linnæus a décrite dans son *Systema naturæ*, et que j'ai observée non décolorée dans le museum de Paris.

La rainette lactée est longue d'un pouce quatre lignes. La tête est petite, triangulaire, non obtuse. La couleur est entièrement d'un

(1) *Hyla lactea; colore lacteo, cum lineâ fuscescente à naribus usque ad oculos ductâ, palmis semi-palmatis plantisque palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. x, fig. 2.

La raine lactée. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 178. — *La rainette lactée.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 30, n° 14, pl. x, fig. 2.

blanc de crême, lisse en dessus, granulé sous le ventre et les cuisses, avec une petite ligne d'un brunâtre clair, allant des narines sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux. Les pieds antérieurs ont quatre doigts demi-palmés, et les postérieurs en ont cinq palmés, tous terminés par des pelottes lenticulaires un peu larges. Elle a le corps très-gras.

LA RAINETTE BEUGLANTE (1).

Les naturalistes français ont décrit la plupart cette espèce sous le nom de *rainette couleur de lait*, quoique Linnæus lui ait donné celui de *rana boans*. J'en ai observé plusieurs individus dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris et dans la

(1) *Hyla boans ; cinereo-albida, cum tæniis suprà latis fusco rubellis transversalibus ; capite oreque latis, palmis fissis plantisque semipalmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. XI.

Rana boans. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. tom. I, p. 285. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 47. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1055. — *Calamita fasciata.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 172. — *Hyla lactea.* Laurenti, Synops. rept. p. 34, n° 28. *exceptâ varietate.* — *La couleur de lait.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 323. — *La raine beuglante.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 184, fig. 3. — *La rainette beuglante.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 31, n° 15, pl. XI.

collection

collection de Levaillant, et je me suis assuré qu'elle n'est pas blanche en dessus, ni variée de taches lactées, comme on l'a écrit jusqu'à ce jour d'après Linnæus. Elle a des couleurs très-altérables dans l'esprit de vin, de sorte qu'il est rare d'en trouver deux individus parfaitement semblables dans les collections : on l'y voit le plus souvent d'un blanchâtre sale, avec une teinte plus ou moins rembrunie sur le dos et les jambes.

La longueur de la rainette beuglante est de près de deux pouces. Les yeux ont leur iris doré et sont assez saillans. La tête est large, avec sa bouche très-ample ; ses lèvres et les côtés extérieurs des membres sont bordés d'une ligne blanchâtre, ainsi que le dessus de l'anus.

La couleur est d'un blanchâtre légèrement cendré, avec de larges bandes transversales, rapprochées, d'un brun rougeâtre pâle dessus le corps et les membres, et une ligne longitudinale noirâtre partant du nez, se prolongeant sur le milieu du dos jusqu'à l'anus. Le dessous est blanchâtre, granulé sous l'abdomen et les cuisses. Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, ceux des postérieurs demi-palmés, tous munis d'un petit

tubercule sous chaque articulation des phalanges, de même qu'aux grenouilles, et terminés par une pelotte lenticulaire renflée, marquée d'un sillon creux en dessous.

La rainette beuglante existe à Surinam et dans quelques autres contrées de l'Amérique méridionale.

Schneider, dans son ouvrage latin sur les amphibies, a décrit sous le nom de *calamita boans* la rainette réticulaire, et il a regardé, mais à tort, comme synonymes, 1° la figure donnée par Seba, tom. I, pl. LXXI, fig. 4, qui est la rainette marbrée ; 2° celle publiée par Catesby, tom. II, pl. LXXII, qui est la grande grenouille mugissante de la Caroline, à voix de taureau, que Clayton a décrite sous le nom anglais de *the american bull-frog*, et que Petiver a ensuite peinte dans son ouvrage, tom. I, pl. XXV, fig. 5. Schneider termine son article par une observation critique sur la rainette squamigère, décrite d'abord par Walbaum, dans un ouvrage allemand (Schrift. berl. naturf. ges. tom. V, p. 21.), et ensuite par Gmelin et Lacépède. Il assure qu'il n'a trouvé que le *rana boans* de Linnæus, en partie recouvert d'écailles de serpens et de lézards qui étoient dans

le même bocal. Schneider fait aussi remarquer, à cette occasion, que Gmelin le jeune a commis une erreur aussi forte, en figurant, dans le troisième tome de son Voyage en Sibérie, une bande d'œufs de crapauds comme étant une nouvelle espèce de tænia.

La première variété du *rana boans* de Linnæus doit être rapportée à la rainette que j'ai surnommée *hypocondriale.*

LA RAINETTE OCULAIRE (1).

Elle a six à dix lignes de longueur. Les yeux ont leur iris doré. La tête est peu obtuse, grise en dessus et brune sur les côtés. Le dessus du corps, gris argentin, est finement pointillé de brun, avec une bande brune assez large, partant des yeux et se prolongeant sur chaque flanc jusqu'aux deux tiers environ du ventre, qui est aussi d'un blanc argentin granulé; tandis que la tête et les membres sont en dessous lisses et d'une teinte un peu plus grisâtre. Les membres, en dessus d'un gris argentin comme

(1) *Hyla ocularis; griseo - argentea, vittâ laterali fuscâ ex utroque oculo ad latus protensâ, et artubus fusco transversim fasciatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. IV, fig. 2.

La raine oculaire. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 187. — *La rainette oculaire.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 32, n° 16. — *Hyla ocularis.* Bosc, Note manuscrite communiquée.

le corps, ont en outre des bandes transversales brunes un peu ternies. Les doigts des pieds antérieurs sont séparés ou fendus, et ceux des postérieurs demi-palmés.

Cette rainette existe fréquemment dans les grands bois de la Caroline, et vit sur les arbres comme les autres espèces déjà décrites. La description de cette rainette m'a été communiquée avec un individu et un dessin par Bosc, qui la regarde comme la plus petite de toutes les rainettes, car il ne lui donne que six lignes de longueur; mais j'en ai observé plusieurs individus qui avoient jusqu'à huit, neuf et même dix lignes, et l'un d'eux est conservé dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

LA RAINETTE A VERRUES (1).

C'EST dans la collection de reptiles du museum d'histoire naturelle de Paris que j'ai découvert cette nouvelle rainette, dont je ne connois pas la patrie.

Elle a un pouce six lignes de longueur totale. Sa tête obtuse a la bouche ample, les yeux saillans, le dessus du corps parsemé de verrues nombreuses, écartées, avec le ventre, l'abdomen et les cuisses granulés en dessous. Les doigts des pieds antérieurs sont fendus ou séparés, et ceux des postérieurs demi-palmés, terminés par des pelottes lenticulaires.

Elle est entièrement d'un rouge de bistre uniforme; mais cette couleur ne lui appartient peut-être pas lorsqu'elle est vivante.

(1) *Hyla verrucosa*; *colore subfusco unicolore, dorso verrucoso.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. IV, fig. 1.

La raine à verrues. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, tom. II, p. 186.— *La rainette à verrues.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, in-4°, p. 53, n° 17, pl. IV, fig. 1.



Adel. Daudin del. Avril fils S.

1. RAINETTE MARBRÉE *vue en dessus.*
2. *vue en dessous.*

LA RAINETTE MARBRÉE (1).

Pl. XCIV, *fig.* 1, 2.

Les naturalistes modernes ont rangé par erreur dans le genre des crapauds, à l'exemple de Laurenti, cette espèce remarquable de rainette, qui est représentée avec exactitude dans l'ouvrage de Seba, tom. I, planche LXXI, fig. 4 et 5, et peut-être aussi tom. II, planche LXX, fig. 4.

(1) *Hyla marmorata; cinereo-lutea, suprà rubescente marmorata, subtùs nigro punctata, digitis omnibus planis et palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. XII, fig. 1, 2.

Rana gibbosa, var. A, *marmorata*. Lin. Syst. nat.—*Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1048, n° 5.—*Bufo marmoratus*. Laurenti, Synops. rept. p. 29, n° 14.—*Rana surinamensis marmorata, et maculis aspersa*. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXI, fig. 4 et 5; tom. II, pl. LXX, fig. 4?—*Crapaud marbré.* Daubent. Dict. erpét. Enc. méth.—*Le marbré.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 375.—*La raine marbrée.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 184, fig. 2.—*La rainette marbrée.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 34, n° 18, pl. XII, fig. 1 et 2.

Elle est longue d'un pouce six lignes. Les yeux ont leur iris doré. La tête élargie a quelques petits tubercules en dessus, avec la bouche ample. Le dessus du corps est d'un cendré jaunâtre, veiné agréablement de taches alongées, sinueuses et rougeâtres, avec les flancs munis de quelques tubercules ; le dessous du corps et des cuisses est entièrement granulé, blanchâtre, marqué de points noirs ronds et gros à peu près comme des têtes d'épingles. Les pieds ont tous leurs doigts noirâtres en dessous, aplatis et palmés.

Cette jolie rainette existe dans diverses parties de l'Amérique méridionale, et principalement à Surinam. L'individu figuré par Seba est placé dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris. La rainette que cet auteur a représentée dans le tome II, à l'endroit cité ci-dessus, n'est qu'un synonyme de la rainette marbrée, parce qu'elle a le dessous du corps ponctué de noirâtre, caractère que je n'ai encore observé qu'à cette seule espèce. Laurenti, Daubenton et Lacépède ont décrit cette rainette parmi les crapauds, à cause des petits tubercules qui sont sur la tête et les flancs ; mais ses doigts sont terminés par une pelotte lenticulaire très-apparente.

Gmelin l'a regardée à tort comme une variété du crapaud bossu de Laurenti; c'est une erreur qu'il importe de rectifier. Quoique j'aie donné la description de cette rainette dans le second volume de l'Histoire naturelle des reptiles publiée par Latreille, ce naturaliste a cependant prétendu, dans les Additions placées vers la fin du quatrième volume, que la rainette figurée par Seba, Thes. tom. II, pl. LXX, fig. 4, est une espèce différente de celle que j'ai décrite, parce qu'elle est d'un cendré jaunâtre, avec des taches oblongues, rousses, en forme d'yeux; parce que son ventre est parsemé de points noirs; que ses pattes sont fasciées en dessus, et ses doigts séparés. Malgré cette observation de Latreille, la rainette de Seba me paroît être la même que la rainette marbrée. Au reste, je l'indiquerai à la fin de ce genre sous le nom de *rainette de Surinam*.

LA RAINETTE RÉTICULAIRE (1).

CETTE espèce de batracien a été peinte par Seba, tom. I, planche LXXII, fig. 4, et décrite par Linnæus sous le nom de *rana venulosa* (grenouille réticulaire), puis sous celui de *calamita boans* par Schneider.

La longueur totale est de trois pouces

(1) *Hyla venulosa; pallidè-rubescens, tæniis aut maculis irregularibus rubris fusco punctatis marmorata, palmis fissis plantisque semipalmatis.* (*Mas in utroque colli latere vesicâ longâ munitus.*)

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. XIII.

Rana venulosa. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1053, n° 32. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 31, n° 22. — *Rana virginiana altera.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXII, fig. 4. — *Calamita boans.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 164, n° 5. — *La réticulaire (grenouille).* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 296. — *La raine réticulaire.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 175. — *La rainette réticulaire.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 35, n° 19, pl. XIII.

six lignes ou quatre pouces. La tête est arrondie, obtuse, avec la bouche large et une vessie vocale membraneuse, très-saillante sur chaque côté de la mâchoire inférieure, dans les mâles. Le dessus du corps est d'un rougeâtre clair, marbré irrégulièrement de larges bandes ou taches alongées, pointillées de brun rouge; le dessous est au contraire d'un blanc jaunâtre, garni de gros grains serrés; les flancs sont munis de quelques tubercules; de plus on voit des bandes transversales d'un brun rouge dessus les membres. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs cinq demi-palmés; tous les doigts sont aplatis comme ceux de la rainette marbrée, munis d'un tubercule sous chaque articulation des phalanges, et terminés par de larges pelottes lenticulaires.

La rainette réticulaire existe dans la Virginie et dans la Caroline. Il y en a plusieurs individus dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

Quoique je soupçonne que la rainette flûteuse est seulement la réticulaire presque entièrement décolorée, je crois cependant devoir la regarder comme variété, en attendant de nouveaux éclaircissemens.

Première variété.

RAINETTE FLUTEUSE; *hyla tibiatrix* (1).

Elle est longue de deux pouces six lignes à quatre pouces. La tête est large, aplatie, avec sa bouche très-ample. Le dessus du corps est d'un blanc jaunâtre marqué de points rouges; il y a une vessie vocale de chaque côté, à la base de la mâchoire inférieure jusques vers l'épaule : le dessous de ce reptile est blanchâtre, avec l'abdomen et le dessous des cuisses granulés Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs demi-palmés.

---

(1) *Hyla tibiatrix; flavescente-alba, suprà punctis rubellis aspersa, palmis fissis, plantisque semi-palmatis.* (*Mas in utroque colli latere vesicâ munitus.*)

Rana venulosa tibiatrix, *var.* G. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1054, n° 16. — *Hyla tibiatrix.* Laurenti, Synops. rept. p. 34, n° 30. — *Rana americana vesicaria.* Seba, Thesaur. tom. I, pl. LXXI, fig. 1 et 2 *mas.* — fig. 3 *fœmina.* — *La flûteuse.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 324. — *L'orangée.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 325. — *Idem.* Bonaterre, pl. de l'Encycl. méthod.

La femelle n'a pas de vessie vocale sur les côtés du cou, mais on voit des points rouges seulement sur les flancs, avec le dos d'un jaunâtre sali, un peu lavé de brun.

Suivant Seba, cette rainette existe en Amérique. Le mâle a deux vessies vocales comme la rainette réticulaire, et quelques espèces de grenouilles; et il les gonfle d'air pour coasser mélodieusement pendant les grandes chaleurs, après le coucher du soleil; mais son coassement est quelquefois insupportable pour les habitans de l'Amérique, quoiqu'il présage ordinairement un tems serein. Cette rainette se tait et se cache au fond de l'eau pendant les tems froids et pluvieux. Elle se nourrit de jeunes rainettes de son espèce, suivant Seba, qui affirme en avoir trouvé souvent dans le corps de plusieurs.

Les deux rainettes que Seba a peintes avec des vessies, sont évidemment deux mâles, et la troisième est une femelle : c'est donc à tort que Laurenti a regardé et décrit cette dernière comme une espèce particulière, sous le nom de *hyla aurantiaca*; c'est pourquoi il est convenable de ne laisser sous le nom spécifique de *rainette orangée*, que l'*hyla sceleton* du même auteur.

C'est par mégarde qu'on a indiqué un ongle court et pointu au pouce de chaque main des rainettes flûteuse et orangée, figurées dans l'Encyclopédie méthodique; car tous leurs doigts sont terminés par des pelottes lenticulaires dépourvues d'ongles.

Schneider a confondu par erreur la rainette flûteuse de Seba avec la rainette ponctuée, qu'il a observée dans la collection de Linck, et que je ferai bientôt connoître d'après cet auteur.

LA RAINETTE PATTE-D'OIE (1).

DAUBENTON et Lacépède ont placé, à l'exemple de Linnæus, parmi les grenouilles proprement dites, la rainette précédente et celle-ci, quoiqu'elles aient l'une et l'autre des pelottes lenticulaires assez larges au bout des doigts.

La rainette patte-d'oie est ainsi nommée, parce que ses pieds antérieurs et postérieurs

(1) *Hyla palmata; pallidè rubescens, fusco-rubescente marmorata, cum tæniis geminatis artubus insuper, palmis plantisque palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, pl. XIV.

Rana maxima. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1053, n° 30. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 32, n° 24. — *Rana virginiana, exquisitissima.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXII, fig. 3. — *Calamita maxima.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 163, n° 4. — *La patte-d'oie (grenouille).* Daubent. Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quad. ovip. in-12, tom. II, p. 297. — *La raine patte-d'oie.* Daudin, Hist. des rept. par Latreille, in-18, tom. II, p. 173, pl. — *La rainette patte-d'oie.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc, in-4°, p. 38, n° 20, pl. XIV.

assez grands ont tous leurs doigts entièrement palmés, ce qui lui donne quelque rapport avec la rainette marbrée, précédemment décrite. Sa longueur totale est de quatre à cinq pouces. La tête est arrondie, aplatie, et plus large que le corps, qui est étroit postérieurement, avec la bouche très-ample, et les yeux saillans assez gros. Elle a le dessus du corps d'un rougeâtre clair, marbré irrégulièrement de larges taches transversales, rougeâtres, parsemé d'une multitude de petits grains pulvérulens à peine distincts; une tache blanchâtre assez grande est placée aux coudes, aux genoux et aux talons; il y a plusieurs bandes transversales doubles ou rapprochées deux à deux dessus les membres. On voit des bandes brunâtres et disposées en travers sur les flancs qui sont un peu granulés. Le dessous de ce batracien remarquable est blanchâtre, granulé par des grains gros, et presque carrés sous le ventre et les cuisses.

On rencontre la rainette patte-d'oie dans la Virginie et la Caroline, ainsi que la rainette réticulaire : c'est une des plus grandes espèces de son genre. Il y en a plusieurs individus dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

LA RAINETTE PONCTUÉE (1).

Schneider a confondu ici, sous la même dénomination, 1° la rainette lactée de Laurenti, qui est ma rainette hypocondriale; 2° la rainette décrite par Linnæus dans ses *Amœnitates academicœ*, tom. I, pag. 285, n° 8, qui paroît se rapporter à la rainette beuglante; 3° le *rana surinamensis* représenté par Seba, tom. I, pl. LXXI, fig. 4 et 5, qui est le synonyme de ma rainette marbrée; 4° le *rana americana* de Seba, tom. I, planche LXXI, fig. 1 et 2, qu'on doit regarder comme la rainette flûteuse mâle; 5° et la rainette n° 67 de Gronovius, qui est la rainette à bandeau.

Je ne conserve donc le nom de rainette ponctuée qu'à celle dont Schneider a observé

(1) *Hyla punctata; colore suprà griseo albescente aut subfusco, cum punctis niveis sparsis, lineâque albâ in utroque latere; abdomine albido.*

Calamita punctata. Schneider, Hist. amph. in-8°, fasc. 1, p. 170. — *La rainette ponctuée.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 41, n° 22.

deux individus dans le museum de Linck. Il y a des points d'un blanc de neige répandus çà et là entre les yeux et dessus tout le dos. On voit de plus sur chaque côté du dos, au dessus des flancs, une ligne blanche qui part des yeux, passe au dessus du tympan, et se prolonge jusqu'aux cuisses. La bouche est très-fendue; l'abdomen et le dessous des cuisses sont très-granulés; le corps est très-étroit vers la région lombaire.

Le dos est d'un gris blanchâtre dans l'un, ou brunâtre dans l'autre, avec le ventre blanchâtre. Comme ils étoient conservés dans l'esprit de vin, il est à croire que leurs couleurs avoient été plus ou moins altérées par la liqueur.

LA RAINETTE BLOCHIENNE (1).

SCHNEIDER a vu dans la collection de feu Bloch, qui a été donnée depuis peu en présent par le roi de Prusse à l'académie de Berlin, une rainette trouvée dans les Indes orientales, et dont voici la description.

Elle est un peu plus grande que la rainette commune d'Europe; mais elle a d'ailleurs une forme assez semblable. Sa couleur est cendrée en dessus, blanchâtre en dessous. Depuis les narines jusqu'au dessus et au delà de chaque tympan, on voit une ligne

(1) *Hyla Blochiana; suprà cinerea, subtùs albida, cum lineâ obscurâ à naribus usque ultrà tympanum ductâ, fasciisque obscuris transversis in femoribus.*

Calamita cinerea, Indica. Schneider, Hist. amph. in-8°, fasc. 1, p. 174. — *La rainette blochienne* (*hyla Blochii*). Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 43, n° 24.

obscure. Le bord postérieur des cuisses a des taches transversales obscures. La partie postérieure de la langue est libre, divisée, et il n'y a aucune apparence de vessie vocale.

Cette espèce est peut-être voisine de la rainette bigarrée, sur-tout si la couleur cendrée du dos a été verte avant l'immersion de l'animal dans l'esprit de vin.

LA RAINETTE A TACHES NOIRES.

Schneider a trouvé cette espèce parmi les animaux peints au Brésil par l'ordre du prince Maurice Nassau, et qui sont dans la bibliothèque royale de Berlin.

La tête et le dos sont verds, avec des taches noires transversales.

Le même auteur hésite à regarder comme espèce distincte, celle que Marcgrave a décrite, ainsi qu'il suit, dans son Histoire naturelle du Brésil, pag. 241.

La rainette d'arbres du Brésil est de moyenne grandeur, entièrement d'un blanc jaunâtre en dessus, jaune en dessous, avec la moitié inférieure et postérieure des jambes, ainsi que les côtés du ventre jaunes, marqués de lignes transversales noires.

(1) *Hyla melanorabdota; suprà viridis cum maculis transversis nigris.*

Calamita melanorabdota. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 173. — *La rainette à taches noires.* Daudin, Hist. des rainettes, etc. in-4°, p. 43, n° 25. *An rana arborea brasiliensis*? Marcgrave, Hist. Brasil. p. 241.

LA RAINETTE DE SURINAM (1).

La longueur totale de cette espèce est de deux pouces six lignes. Elle a son corps assez svelte; sa peau d'un cendré jaunâtre, marbrée de taches ovales rousses, et comme ocellées; le ventre parsemé de points noirâtres; des bandes transversales étroites et roussâtres sur les membres; les yeux assez distincts ainsi que le tympan, et tous les doigts des pieds fendus ou séparés.

Cette rainette habite à Surinam, selon Seba. Elle me paroît voisine de la rainette réticulaire par la forme de son corps, et sur-tout de la rainette marbrée par ses couleurs, et par la disposition de ses taches, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer à la fin de la description de cette dernière rainette.

---

(1) *Hyla surinamensis; cinerea, suprà maculis ovatis rufis, subtùs nigro punctata, digitis omnibus fissis.*

Ranula surinamensis. Seba, Mus. tom. II, pl. LXX, fig. 4. — *La rainette de Surinam.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 44, n° 26.

SECOND GENRE.

Grenouille; *rana.*

Le corps épais, un peu comprimé, alongé, humide, sans queue. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à quatre doigts, et les postérieurs à cinq doigts, tous sans ongles, sans pelotte lenticulaire, et pointue.

Les grenouilles ont toutes la tête triangulaire, le corps humide, alongé, couvert de quelques petits tubercules, ordinairement granulé en dessous, excepté sous la poitrine qui est lisse; et il n'est pas terminé par une queue lorsqu'elles sont parvenues à leur état parfait. Sur chaque côté du dos au dessus de chaque flanc, on voit un pli saillant et longitudinal dans quelques espèces. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, avec le pouce plus gros aux mâles: les pieds postérieurs sont presque toujours palmés; de plus, ils sont longs et propres à sauter; mais les doigts sont seulement pointus,

sans pelotte lenticulaire à leur bout, et munis ordinairement d'un petit tubercule sous chaque articulation des phalanges. Elles ne peuvent pas grimper comme les rainettes, ni marcher comme les crapauds; il n'y a que la grenouille ponctuée qui sache un peu grimper.

Les grenouilles ont d'ailleurs les mêmes habitudes que les rainettes, quoiqu'elles ne puissent vivre sur les arbres. On les voit sur la terre dans les lieux humides, parmi l'herbe des prés, sur le bord des fontaines dans lesquelles elles s'élancent et plongent en lâchant par l'anus un peu d'eau; elles pondent toutes et s'accouplent dans l'eau, se nourrissent d'insectes, de moucherons, de vers, et du frai des poissons d'eau douce, lorsqu'il vient nager trop près d'elles.

Le coassement des grenouilles est plus sonore et moins aigre que celui des rainettes. On peut les apprivoiser de même, et les habituer à manger dans la main, car elles sont susceptibles d'un léger attachement pour leur maître, ainsi que l'a remarqué Defrance, observateur également estimable et zélé, qui a recueilli une collection assez considérable de coquilles fossiles des environs de Paris.

On peut voir des détails plus étendus et très-variés sur l'organisation, les fonctions et les habitudes de ces animaux, dans le premier volume de cette histoire naturelle des reptiles, ainsi qu'au commencement de celui-ci à l'article où je traite des batraciens en général.

LA GRENOUILLE VERTE OU COMMUNE (1).

CETTE espèce, longue de deux à trois pouces, a la tête triangulaire, avec le nez

(1) *Rana esculenta; viridis, maculis nigris lineisque tribus longitudinalibus flavidis suprà dorsum; abdomine albido.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XV, fig. 1.

Rana esculenta. Lin. Syst. nat. — Faun. Suec. 279. *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1053, n° 15. — *Idem.* Roesel, Hist. ranar. nostratium, p. 51, pl. XIII, XIV, XV et XVI. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. in-8°, fasc. 1, p. 115. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 31, n° 19. — *Idem.* Retzius, Faun. Suec. — *Idem.* Schrank, Faun. boïca. — *Rana gibbosa.* Gesner, Pisc. 809. — *Rana aquatica.* Gesner, de Quadrup. ovip. 41. — *Rana esculenta.* Wulff, Ichthyol. cum amphib. regni borussici — *Idem.* British zoology, tom. III, Londres, 1776. — *Grenouille mangeable.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La grenouille commune.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 252. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. II, p. 148. — *La grenouille verte.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, grenouilles, etc. in-4°, p. 46, n° 1, pl. XV, fig. 1.

un peu pointu, la bouche très-fendue, et les yeux saillans, ayant leur iris d'un beau jaune doré. Le corps est alongé, marqué d'un pli saillant longitudinal, comme cuivré, sur les côtés du dos; les flancs sont comprimés; la peau est parsemée de petits tubercules principalement sur le dos et les flancs, ou seulement granulée sous l'abdomen et les cuisses.

La couleur est d'un beau verd d'herbe en dessus, marqué d'une raie longitudinale plus pâle sur le milieu du dos qui est parsemé de quelques taches noires : on voit trois bandes noires en travers des bras, des cuisses, des jambes et des tarses; le dessous du corps est blanc, plus ou moins pointillé çà et là de roussâtre clair. Il y a quatre doigts séparés aux pieds antérieurs, et cinq demi-palmés aux postérieurs.

Le mâle a dans la saison de l'accouplement le pouce des pieds antérieurs gonflé, presque entièrement couvert de papilles noires et rudes; il enfle alors sa vessie vocale pour coasser.

On trouve assez abondamment cette grenouille dans les eaux stagnantes de l'Europe, même de l'Asie. Elle va rarement à terre, et ne s'écarte jamais des rivages. Souvent

on la voit immobile à fleur d'eau, ou posée au dehors sur quelque plante aquatique : elle fait alors entendre un coassement très-sonore, et très-ennuyeux lorsqu'il est long-tems répété, *coak-coak-coak-corak-corak-corak*. Comme la plupart des batraciens, elle passe l'hyver dans la vase.

Ses cuisses sont très-recherchées en Europe, parce qu'elles sont excellentes en fricassée de poulets ou frites : on en fait une consommation considérable à Vienne, où des hommes élèvent et engraissent les grenouilles dans des *grenouillères* ou piscines construites exprès. Les bouillons de grenouilles sont recommandés aux convalescens et aux personnes qui ont l'estomac foible.

Première variété.

PETITE GRENOUILLE VERTE : Spallanzani, dans ses expériences sur la génération, parle d'une grenouille verte différente de celle que nous venons de décrire, parce qu'elle est en dessus d'un verd uniforme, c'est-à-dire, qu'elle n'a aucune ligne longitudinale sur le dos. Elle ressemble d'ailleurs à la grenouille verte commune, parce que le mâle enfle aussi deux vessies vocales

et membraneuses quand il veut coasser, et qu'il a une callosité au pouce des pieds antérieurs. La femelle a le dos et les flancs marqués de taches noires beaucoup plus apparentes que dans le mâle.

Cette variété habite en Lombardie dans les eaux douces, sur-tout dans celles des marais de riz et dans les fossés. L'accouplement a ordinairement lieu vers le milieu du printems.

Seconde variété.

Grenouille verte : ayant le bord des lèvres noir, des taches arrondies noires sur les flancs, pas de taches sur le dos, et le ventre entièrement blanc. Van-Ernest a trouvé cette variété en Hollande.

Troisième variété.

Grenouille d'un verd sombre : sans taches en dessus, blanchâtre en dessous, avec des bandes transversales brunâtres sur les membres. Je l'ai trouvée une seule fois aux environs de Beauvais.

Quatrième variété.

Grenouille verte : ayant le ventre roussâtre. On la voit quelquefois en Provence.

LA GRENOUILLE ROUSSE A TEMPES NOIRES (1).

Cette seconde espèce a deux pouces environ de longueur totale. Sa tête trian-

(1) *Rana temporaria ; suprà rufa, aut fusca, aut viridescens, cum maculâ nigricante ab oculo per tympanum ductâ.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. xv, fig. 2.

Rana temporaria. Lin. Syst. nat.—Faun. Suec. 278. — Iter Œland. 154. — Faun. Suec. 1, n° 250. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1053, n° 14. — *Idem.* Roesel, Hist. ran. nostratium, p. 1-35, pl. 1-VIII. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 113. — *Idem.* Retzius, Faun. Suec. — *Idem.* Schrank, Faun. boïca. — *Idem.* Wulff, Ichthyol. cum amph. regni borussici. — *Rana muta.* Laurenti, Synops. rept. p. 30, n° 17. — *Frog common.* British zoology, tom. III; London, 1776. — *Batracos*, des grecs. — *Idem.* Aristote, Hist. anim. lib. 4, cap. 9. — *La muette.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *La rousse.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 285. — *La grenouille rousse.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. II, p. 150, fig. 1. *sat mala.* — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 48, n° 2, pl. xv, fig. 2.

gulaire, a le nez un peu obtus, et les yeux saillans, avec leur iris d'un jaune doré. Le corps est alongé, marqué d'un pli longitudinal sur les côtés du dos, avec les flancs comprimés, et le milieu du dos saillant, légèrement bossu. La peau, presque lisse, a quelques petits tubercules sur le dos, et elle est granulée sous l'abdomen et les cuisses. La couleur de cette grenouille est rousse, ou brunâtre, ou quelquefois d'un verdâtre sale en dessus, avec une tache noirâtre assez large sur chaque tympan derrière l'œil et au dessus de la base de la mâchoire supérieure. Il y a trois bandes transversales foncées sur les bras, les cuisses, les jambes et les tarses. Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs palmés.

Cette espèce ne peut pas être confondue avec la précédente, parce qu'elle en diffère essentiellement par ses couleurs et par ses habitudes. On la trouve assez communément en Europe, dans les prés et les jardins pendant la belle saison; elle paroît alors préférer la terre, tandis que la grenouille verte passe presque toute l'année dans les eaux stagnantes. La grenouille rousse aime également les eaux courantes

et les marais ; elle s'y accouple et y pond dès les premiers jours du printems. Le mâle de la grenouille rousse diffère de la femelle, parce que le pouce des pieds de devant est augmenté, pendant l'accouplement, par une callosité charnue, noire et parsemée de petites aspérités ; ses bras sont robustes : de plus, selon Roesel, les taches de son ventre sont d'un cendré blanchâtre, tandis qu'elles sont d'un roux jaunâtre dans la femelle. Il faut trois mois environ pour que les têtards subissent toutes leurs métamorphoses : lorsqu'ils sont parvenus à l'état parfait, ils se dispersent, ainsi que leurs parens, çà et là dans les campagnes, et ils ne rentrent dans les eaux que vers la fin de l'automne, pour y passer tout l'hyver engourdis dans la bourbe.

Quelques auteurs l'ont nommée *muette*, parce qu'elle n'a qu'un foible grognement lorsqu'elle est accouplée ou dès qu'on la tourmente, et parce qu'elle ne coasse pas. J'ai cependant observé plusieurs fois qu'elle coasse au fond des eaux seulement, tandis que la verte ne peut coasser qu'au dehors.

Les cuisses de cette espèce sont aussi bonnes à manger en fricassée, que celles de la grenouille verte; mais l'on préfère les grenouilles

grenouilles qu'on trouve dans les champs, en coupant les blés, ou en fauchant les avoines.

Les variétés suivantes ont toutes une tache noirâtre sur le tympan.

Première variété.

Grenouille rousse : sans taches en dessus, jaunâtre, parsemée de petites taches roussâtres en dessous. (Roesel, Hist. ran. pl. III, fig. 40.)

Seconde variété.

Grenouille rousse en dessus : ayant des taches d'un verd foncé sur le dos, et des bandes transversales aussi d'un verd foncé sur les membres, avec le dessous du corps d'un blanc jaunâtre pointillé de brunâtre.

Troisième variété.

Grenouille d'un roussatre clair : ayant de gros points noirs dessus le corps, et des bandes transversales noirâtres sur les membres. Le ventre est blanchâtre, pointillé de brunâtre. Elle est dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris.

Quatrième variété.

Grenouille d'un roussatre clair et presque rose : sans taches en dessus, blanchâtre en dessous. On l'a trouvée à Montmorency, près Paris, dans un pré.

Cinquième variété.

Grenouille d'un brunatre de suie : sans taches en dessus, et blanchâtre en dessous. Je l'ai trouvée dans un jardin, près Beauvais.

Sixième variété.

Grenouille grisatre : tachetée de brunâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre pointillé de brunâtre et de rouge sanguin en dessous. Je l'ai trouvée plusieurs fois, près Paris, dans les prés.

Septième variété.

Grenouille d'un jaune verdatre : un peu salie de taches et de bandes grisâtres, à peine distinctes en dessus, d'un blanc jaunâtre pointillé de grisâtre en dessous. On la trouve quelquefois dans les marais et les champs.

Huitième variété.

Grenouille d'un verdatre clair : ayant, comme les précédentes, un pli plus clair sur chaque côté du dos, et de petites taches noires arrondies en dessus, avec le dessous du corps blanchâtre. Sa taille est toujours petite, et n'excède jamais un pouce deux lignes. De même que la rainette commune, on la nomme *graisset* dans diverses parties de la France. Je l'ai trouvée près Paris.

LA GRENOUILLE PONCTUÉE (1).

La longueur de cette espèce est d'un pouce environ. Le corps svelte est couvert de très-petites verrues nombreuses, d'une couleur verte, plus foncée dans leur centre; elles sont entourées par la couleur cendrée pâle du dos; il y a trois bandes transversales verdâtres sur les bras, les ouisses et les jambes; et ces bandes sont plus nombreuses, alternativement vertes et cendrées dessus les tarses et les doigts, qui sont minces, longs, sur-tout ceux des pieds postérieurs; on voit quatre doigts séparés aux pieds antérieurs, et cinq longs, minces, à peine demi-palmés à leur base, et comme entièrement séparés aux postérieurs.

---

(1) *Rana punctata; cinerea, suprà viridi punctata, cum pedibus transversim fasciatis, digitisque fissis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes et les grenouilles, pl. XVI, fig. 1, 1.

La grenouille ponctuée. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 51, n° 3, pl. XVI, fig. 1, 1.

Cette nouvelle espèce de grenouille habite en France, où elle est très-rare. Je l'ai trouvée une seule fois dans un jardin, aux environs de Beauvais. Je l'ai gardée vivante pendant quelques jours dans un bocal de verre, et elle montoit avec facilité après les parois, presque comme une rainette, quoique ses doigts soient simplement pointus à leur extrémité, comme ceux des autres grenouilles. Elle diffère de la grenouille rousse, parce qu'elle n'a pas une tache noire derrière les yeux; et de la grenouille verte, parce qu'elle n'a pas les pieds palmés, ni un pli sur les flancs. J'ai observé que la grenouille ponctuée peut changer de couleur, de même que plusieurs autres reptiles, lorsqu'on l'effraie. Je crois qu'elle peut aussi jeter des coassemens, lorsqu'elle est au fond des eaux, ainsi que la grenouille rousse.

Un observateur, M. Defrance, qui s'est amusé à élever des grenouilles vivantes, m'a donné trois individus de cette même espèce, qu'il a trouvés plusieurs fois aux environs de Paris. J'ai aussi reçu cette grenouille de Montpellier.

LA GRENOUILLE PLISSÉE (1).

Cette nouvelle grenouille habite dans les parties les plus méridionales de la France, et j'en possède trois individus qui m'ont été envoyés de Montpellier par Marcel Serres, naturaliste très-zélé.

Sa longueur est d'un pouce environ, de même que la précédente; elle lui ressemble par sa forme presque aussi élancée, par ses jambes postérieures alongées, ainsi que par sa tête triangulaire, obtuse, un peu aplatie : on ne doit donc pas la ranger parmi les crapauds, comme Draparnaud de Montpellier paroît cependant le croire. La couleur de cette grenouille est entièrement d'un brun sombre en dessus, d'un gris pâle et légèrement roussâtre en dessous et sur les flancs; on voit un point arrondi,

(1) *Rana plicata ; fusca, lateribus biplicatis, pectore brachiisque fusco quadrimaculatis, digitis fissis.*

La grenouille plissée. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 55, n° 4.

brunâtre sur chaque côté de la poitrine, puis un autre sous chaque bras; le dos, les flancs et la partie postérieure du ventre sont granulés, ou même tuberculés, principalement sur les côtés du dos; un pli peu apparent, grisâtre, formé de tubercules oblongs, part de chaque œil, se prolonge en droite ligne au dessus des flancs, jusqu'à la base des cuisses, et un autre pli longitudinal, assez distinct, est placé au dessous de chaque flanc sur les côtés du ventre. Les quatre doigts des pieds de devant sont courts, séparés, un peu calleux en dessous; et les cinq des pieds de derrière sont alongés, presque entièrement séparés.

LA GRENOUILLE CRIARDE (1).

Cette grenouille, qui est longue de deux pouces, a l'iris de ses yeux doré; la tête peu obtuse; la lèvre supérieure d'un verd obscur; le dessus du corps légèrement tuberculeux, d'un cendré obscur, parsemé de points noirs, inégaux et irrégulièrement placés. Les membres sont de même couleur en dessus, avec quelques bandes transversales brunes, à peine distinctes. Le dessous du corps et des membres est d'un blanc argenté, tacheté de brun principalement sur les côtés. Les pieds antérieurs

(1) *Rana clamata; obscurè cinerea, punctis nigris aspersa, labio superiore viridi, palmis fissis plantisque palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XVI, fig. 2.

La grenouille criarde. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 54, n° 5, pl. XVI, fig. 2. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 157. — *Rana clamata.* Bosc, Note manuscrite communiquée.



Adel. Daudin del. J.B. Racine S.

1. GRENOUILLE GALONNÉE MÂLE.

2. SA FEMELLE.

ont quatre doigts fendus, et les postérieurs cinq doigts palmés.

Bosc a trouvé dans les eaux douces de la Caroline, aux environs de Charlestown, cette grenouille, qui paroît avoir été confondue par les auteurs avec la grenouille mugissante, parce qu'elle a la même forme et qu'elle habite dans les mêmes lieux; mais elle en diffère beaucoup par les couleurs, et elle est aussi moins grosse. Sa nuance obscure la fait ressembler à un crapaud; mais on l'en distingue bientôt à la vivacité de ses mouvemens. Selon l'auteur recommandable que je viens de citer, c'est la plus vive des grenouilles connues; il est très-difficile de la reprendre dès qu'elle est parvenue à s'échapper. Lorsqu'on la surprend sur le bord des eaux, elle s'élance et s'y précipite, en jetant un cri, et cette singulière habitude paroît n'appartenir qu'à son espèce.

LA GRENOUILLE GALONNÉE (1).

Elle a deux pouces de longueur, et ressemble, par sa forme, à la grenouille verte. Sa tête est triangulaire, un peu comprimée sur les côtés, avec la mâchoire supérieure plus longue, les yeux saillans,

(1) *Rana typhonia; cinerea aut rubescens, parvis maculis fuscis, et 5 aut 3 lineis longitudinalibus flavidis suprà dorsum; abdomine albido.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XVII, fig. 3, 4.

Rana marginata. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. p. 47. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1053, nº 12. — *Rana virginiana, lineis et maculis notata.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXV, fig. 4. — *Rana virginia.* Laurenti, Synops. rept. p. 31, nº 20. — *Rana fusca.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 230. — *Galonnée (grenouille).* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. —*Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 308. — *La grenouille galonnée.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 159, fig. 2, 3. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4º, p. 55, nº 6, pl. XVII, fig. 3, 4.

une vessie vocale grisâtre, extensible sous chaque côté de la mâchoire inférieure, prolongée jusqu'au dessus des bras, dans le mâle. La couleur est d'un gris plus ou moins rougeâtre, tacheté de brun noirâtre en dessus, d'un jaunâtre pâle en dessous et lisse, excepté sous les cuisses et l'anus qui sont granulés. On voit cinq lignes saillantes, jaunâtres et longitudinales dessus le corps; les flancs sont munis de quelques verrues. Tous les doigts sont minces, séparés, et munis d'un petit tubercule sous chaque articulation des phalanges.

La femelle est sans vessie vocale; elle a deux lignes longitudinales, jaunâtres et saillantes sur chaque côté du corps en dessus, et une autre bande aussi jaunâtre, prolongée sur tout le milieu du dos, jusqu'à l'anus.

La grenouille galonnée habite dans les eaux douces et les prés de Surinam: les serpens la recherchent pour s'en nourrir. Levaillant en possède un individu, et il y en a deux dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris. Schneider l'a nommée *rana fusca;* puis il appelle le crapaud perlé, *bufo typhonius*. Schneider et d'autres auteurs ont regardé la grenouille

bordée de Linnæus comme une espèce de crapaud ; mais je crois qu'elle est plutôt un synonyme de la grenouille galonnée. La grenouille brune de Schneider est évidemment la même que la galonnée, et ne paroît en différer que par des petites papilles très-nombreuses, dont le dessus de son corps est couvert.

LA GRENOUILLE ROUGETTE (1).

CETTE grenouille, placée dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, et dont on ignore la patrie, est longue de quinze lignes; sa couleur est d'un rouge ferrugineux en dessus, avec un trait longitudinal foncé sur le dos et deux sur les flancs : elle a des bandes transversales dessus les membres, une tache d'un rouge plus foncé sur le tympan, une autre triangulaire blanchâtre sur le front entre le nez et les

(1) *Rana rubella; suprà rubiginosa, lineis tribus atris longitudinalibus et dorsalibus, maculâque triquetrâ albidâ frontali.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XVII, fig. 1.

La grenouille rougette. Daudin, Hist. nat. des rept. par Latreille, in-18, tom II, p. 160. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, in-4°, p. 56, n° 7, pl. XVII, fig. 1.

yeux, une ligne blanche sous le tympan. Tout le dessus du corps est blanchâtre, finement pointillé de roussâtre sous la tête, et marqué de petites taches écartées, roussâtres sous le ventre et les cuisses. Les doigts des pieds antérieurs sont fendus, et ceux des postérieurs légèrement palmés.

LA GRENOUILLE TACHETÉE (1).

C'est à Maugé, voyageur très-zélé pour les progrès de l'histoire naturelle, que je dois la découverte de cette jolie espèce, qu'il a trouvée sous des feuilles humides dans les montagnes de l'île de Porto-Rico, l'une des Antilles, où il a recueilli une collection considérable d'oiseaux, d'insectes et de coquilles terrestres. Cet homme vraiment intrépide est mort récemment dans un nouveau voyage qu'il avoit entrepris sous les ordres du capitaine Baudin, pour faire des découvertes et des collections en histoire

(1) *Rana maculata ; grisea , maculâ quadratâ viridi in capite , alterâque rotundâ viridi in utroque humero , subtùs albida et lineis nigricantibus marmorata.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes , les grenouilles , pl. XVII , fig. 2.

Grenouille tachetée. Daudin , Hist. nat. des reptiles par Latreille , in-18 , tom. II , p. 161 , fig. 2. — *Idem.* Daudin , Hist. nat. des rainettes , des grenouilles , etc. in-4°, p. 57, n° 8 , pl. XVII , fig. 2.

naturelle sur les côtes de la nouvelle Hollande et dans les îles de la mer du Sud.

La grenouille tachetée, longue d'un pouce, a la tête assez grosse; le nez pointu; les yeux saillans; la forme de la grenouille ponctuée; le dessus du corps d'un brun rougeâtre, avec des taches d'un verd clair dessus la tête, savoir : une grande presque carrée entre les yeux, une autre plus petite arrondie près de chaque tympan, puis une autre ronde sur chaque épaule. On voit en outre des taches d'un gris pâle dessous les yeux, et une ligne jaunâtre, très-étroite, prolongée des yeux sur les côtés du corps. Le dessous du corps et des cuisses est d'un gris blanchâtre, comme marbré de points et de traits noirâtres, et granulé. Les pieds et les doigts ressemblent par leur forme à ceux de la grenouille ponctuée.

LA GRENOUILLE MUGISSANTE (1).

Cette grosse grenouille est longue de six à huit pouces, non compris les pattes; et elle est large de trois pouces six lignes. Ses yeux

(1) *Rana pipiens; maxima, supernè atro-viridis, subtùs griseo albescens omninò maculis nigricantibus aspersa.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XVIII.

Rana pipiens. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1052, n° 28. — *La grenouille mugissante.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 153, fig. 1. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des gren. etc. in-4°, p. 58, n° 9, pl. XVIII. — *La mugissante.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 300. — *La grenouille alose.* W. Bartram, Voyages en Carol. et en Flor. tom. II, p. 22. — *The bull-frog.* Catesby, Carol. tom. II, pl. LXXII. — *Idem.* Browne, Jamaïc. p. 466, pl. IV, fig. 4. — *La grenouille taureau, la grenouille à voix de taureau*, des français établis dans l'Amérique septentrionale.

sont un peu saillans; son tympan est large, d'une couleur brunâtre, entourée d'un cercle jaunâtre un peu cuivreux. Elle a sa mâchoire supérieure munie à son bord interne de petites dents nombreuses qui ont entre elles un sillon transversal : le palais a aussi quatre saillies disposées sur une ligne transversale; et les deux saillies du milieu, plus élevées, ont une rangée de dents : la mâchoire inférieure est édentée. La couleur est d'un verd d'olive foncé en dessus, d'un blanc grisâtre en dessous, et marquée par tout le corps de taches irrégulières noirâtres. Il y a une bande jaunâtre et longitudinale, étroite, prolongée de la tête à l'anus. Les pieds antérieurs sont munis de quatre doigts courts et fendus; les postérieurs ont cinq doigts palmés, le second extérieur très-long.

Cette espèce de grenouille, qui a jusqu'à dix-huit pouces de longueur totale, en y comprenant les quatre pattes étendues, existe dans l'Amérique septentrionale, et sur-tout dans la Caroline : elle est un peu plus rare dans la Virginie, et habite dans quelques fontaines. On n'en trouve ordinairement qu'un couple dans chacune. Elle se tient souvent à l'entrée de son trou qui est placé près de l'eau, et d'où elle se précipite dans

la fontaine dès qu'elle entend quelqu'un s'approcher.

Les habitans de la Virginie n'osent pas tuer ces grenouilles, parce qu'ils prétendent qu'elles servent à purifier l'eau où elles vivent. Catesby affirme qu'elles imitent très-bien le mugissement d'un taureau, et avec plus de force lorsqu'elles sont au fond de l'eau. Elles sont très-friandes des jeunes canards et des oisons, qu'elles avalent en entier.

La grenouille *alose* ou *shad-frog*, ainsi nommée en Pensilvanie, parce qu'elle paroît en même tems que les aloses dans le printems, appartient évidemment à cette espèce. Selon le voyageur Bartram, c'est une grande sauteuse, et elle va chasser loin de sa retraite : elle abonde dans les rivières, les marais et les lacs des régions méridionales. Pendant les soirées d'été et les tems secs elle fait beaucoup de bruit; et, lorsqu'il y en a plusieurs dans le même lieu, on croiroit entendre disputer plusieurs hommes: elle a aussi un clappement assez fort.

Browne a trouvé dans les diverses parties de la Jamaïque une très-grosse grenouille qui a le tympan large et bordé, le corps

d'une couleur pâle, pointillé de noir. Elle se rapporte peut-être à la mugissante.

Les naturalistes ont confondu par erreur avec elle les grenouilles ocellée, grognante et criarde; sans doute parce qu'elles sont toutes connues dans l'Amérique septentrionale sous le nom de *bull-frog*, ce qui signifie *grenouille à voix de taureau.*

La grenouille qui est figurée dans l'ouvrage du professeur Lacèpède sous le nom de *mugissante*, est la grenouille ocellée. J'ai observé cinq individus de la grenouille mugissante dans les collections d'histoire naturelle qui sont à Paris.

Le rana pipiens de Schneider et le *rana halecina* de Kalm se rapportent à la grenouille figurée par Catesby, planche LXX. Elle me paroît différer de la grenouille ocellée; c'est pourquoi je l'ai décrite sous le nom de *grenouille halécine.*

Je rapporte ici provisoirement la *grenouille cloche* des Etats-Unis d'Amérique, dont le voyageur Bartram a fait mention. Elle est ainsi nommée parce qu'on croit que sa voix ressemble exactement au son d'une de ces clochettes qu'on met au cou des vaches. Cette espèce est très-nombreuse; elle coasse

ordinairement par bandes, dont l'une commence et l'autre répond. Le son se répète ainsi de troupe en troupe, jusqu'à une grande distance, pendant quelques minutes; il s'élève et diminue suivant l'intensité du vent qui l'apporte; il cesse ensuite presque tout à fait, ou se prolonge dans le lointain par d'autres troupes qui répondent aux premières ; il se renouvelle de moment en moment, et lorsqu'on y est accoutumé, on ne le trouve pas sans quelque harmonie, quoique d'abord il paroisse importun et désagréable aux étrangers. (Bartram, Voyage en Floride, etc. tom. II, chap. 10.)

LA GRENOUILLE OCELLÉE (1).

JE donne ce nom, d'après Linnæus, à une grenouille représentée par Seba (Thes. t. I, planche LXXV, fig. 1.), et qui ressemble beaucoup à la grenouille mugissante par sa forme ainsi que par sa grosseur. Elle a six à huit pouces de longueur, sans y com-

(1) *Rana ocellata ; maxima, supernè fusco-rubescens, maculis rotundis fuscis flavido ocellatis in lateribus et clunibus.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XIX.

Rana ocellata. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. II, p. 39. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1052, n° 10. — *Idem.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 116. — *Rana maxima virginiana, eximia, fœmina.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXV, fig. 1. — *Rana pentadactyla.* Gmelin, Syst. nat. p. 1052, n° 27. — *Idem.* Laurenti, Synops. reptil. p. 32, n° 23. — *La grenouille ocellée.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 156. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 61, n° 10, pl. XIX.

prendre les pattes. Ses yeux, son tympan et ses mâchoires sont comme à la mugissante. Le dessus du corps est roussâtre, brunâtre ou verdâtre, avec des taches plus foncées et irrégulières, ou même transversales, selon Seba et Schneider. Un petit pli saillant part de l'œil, et se prolonge au dessus de chaque flanc. Le dessous du corps est blanchâtre, granulé sous le ventre et les cuisses. Cette grenouille se distingue des autres parce qu'elle a des taches rondes, brunâtres, entourées d'une teinte claire qui les fait paroître comme ocellées sur les flancs, les fesses et les cuisses. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et un callus près du petit doigt; les postérieurs ont cinq longs doigts demi-palmés : tous les doigts des pieds sont munis en outre en dessous d'une petite callosité sous chaque articulation des phalanges.

C'est dans diverses contrées de la Floride et de l'Amérique méridionale qu'on trouve cette grosse grenouille, qui a été confondue par mégarde, par quelques naturalistes, avec la mugissante que j'ai regardée comme semblable à la grenouille halécine dans la description que Latreille a insérée dans son Histoire des reptiles, quoique cette dernière

soit plus petite, et qu'elle ait plusieurs caractères différens.

Seba croit avoir reçu de Pensilvanie l'individu qu'il a figuré dans son recueil: chacun des pieds est représenté avec quatre doigts sans y comprendre le callus. Schneider assigne pour caractère, d'après Laurenti, à la grenouille ocellée des tubercules épineux au thorax; mais je n'ai rien remarqué de semblable dans les six individus qui sont dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris. Il a trouvé dans la collection de Lampi une grenouille ocellée qui ressemble assez à celle de Seba. Sa couleur est d'un brun pâle en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous; de la fente triangulaire de la narine il part une ligne obscure jusqu'à l'œil; de l'œil se prolonge un pli élevé qui va au delà du milieu du dos; le dos est orné de taches transversales; de l'œil à l'épaule il y a une ligne oblique d'un brun foncé, qui va sur le milieu du tympan; la paupière inférieure est membraneuse et blanche, avec son bord brun; un peu au dessous du commencement de l'épaule il y a deux tubercules épineux, dont un plus petit. Un autre individu, placé dans le museum du duc de Brunswick, diffère du

précédent, 1° par ses callus noirs; 2° par son thorax, sa gorge et le dessous de sa mâchoire inférieure couverts de petites pointes très-rapprochées et posées sur des tubercules. La figure placée dans l'ouvrage de Lacépède, sous le nom de *grenouille mugissante*, est celle de la grenouille ocellée.

Première variété.

GRENOUILLE OCELLÉE : ayant quatre doigts seulement et un callus à chaque pieds.

Seconde variété.

GRENOUILLE OCELLÉE : ayant ses pieds postérieurs à peine demi-palmés.

LA GRENOUILLE HALÉCINE (1).

Cette espèce, nommée *grenouille pitpit* par quelques auteurs, ne doit pas être confondue avec les précédentes. Sa taille est presque égale à celle de la grenouille verte, et elle lui ressemble par sa forme; les yeux saillans ont leur iris d'un jaune doré : le

(1) *Rana halecina; corpore suprà viridi maculis fuscis flavo ocellatis, dorsoque tribus lineis longitudinalibus flavis ornato, subtùs albo.*

Rana halecina. Kalm, Iter Amer. 3, p. 46. — *Rana virescens.* Kalm, Iter Amer. 3, p. 45. — *Rana pipiens.* Gmelin, Syst. nat. p. 1052, n° 28. — *Idem.* Schreiber, Naturf. tom. XVIII, p. 182, pl. IV. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 135. — Catesby, Carolin. p. 70, pl. LXX. — *Rana aquatica.* Klein, Quad. p. 119. — *An rana maculata, africana?* Seba, Thes. tom. II, pl. XXXVII, fig. 4. — *Grenouille pitpit.* Bonaterre, Dict. erpét. pl. de l'Encycl. méth. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, addit. in-18, tom. IV, p. 298. — *Grenouille halécine.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 63, n° 11.

tympan est doré éclatant, selon Schreiber. Tout le dessus du corps, de la tête et des membres est verd marqué de taches arrondies, entourées d'un cercle pâle; on voit de plus une ligne blanche entre chaque œil et le nez, et une ligne longitudinale jaune au dessus de chaque flanc, allant depuis les yeux jusqu'au croupion; le dessous du corps est blanc. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs très-longs en ont cinq palmés.

La grenouille halécine habite dans quelques marais de l'Amérique septentrionale, et préfère cependant les eaux courantes. On prétend qu'elle annonce les pluies, lorsqu'elle fait entendre pendant les nuits du printems ses cris, qui imitent des pipemens. Elle va rarement sur terre, et elle y peut faire des sauts de quinze à dix-huit pieds d'étendue. Cette grenouille ne doit pas être confondue avec la grenouille ocellée, qui est plus grosse et qui diffère par ses caractères spécifiques, ainsi qu'on peut s'en assurer en comparant ces deux espèces entre elles. J'ai dans ma collection une grenouille halécine; mais elle est trop décolorée pour qu'on puisse la peindre.

Il faut peut-être regarder comme variété

de cette grenouille d'Amérique, celle que Seba a figurée dans son ouvrage, tom. II, planche XXXVII, fig. 4, sous le nom de *grenouille tachetée d'Afrique*. La peau de cette grenouille est d'un verd sombre, barrée sur la longueur du dos d'une raie en partie blanche, et en partie jaune pâle. Le dessus de son corps, ses cuisses et ses pieds sont marqués de taches d'un brun rouge. Son ventre est d'un blanc sale marqué de points noirs. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs en ont cinq palmés. La figure indique à tort des ongles aux doigts des pieds postérieurs.

LA GRENOUILLE TIGRÉE (1).

Le naturaliste Macé a envoyé du Bengale au museum d'histoire naturelle de Paris, cette belle espèce de grenouille longue de cinq pouces, non compris les pattes. Sa tête aplatie, alongée, a son museau pointu; ses mâchoires garnies de petites dentelures; le tympan très-distinct; les yeux peu saillans. Le corps est lisse, d'un brun noirâtre, tigré de taches noirâtres en dessus; ces taches tigrées sont entourées d'une teinte jaunâtre dessus les membres et les flancs, ou même jaune dessus les fesses. Le dessous des fesses et des pieds postérieurs est de couleur jaune;

(1) *Rana tigerina ; magna , fusco-grisea lineâ flavâ longitudinali à naso ad anum protensâ , maculis atro-fuscis tigerinis artubus insuper , flavido marginatis ; clunibusque luteis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes , les grenouilles, pl. xx.

La grenouille tigrée. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles , etc. in-4°, p. 64, n° 12, pl. xx.

mais le reste du dessous du corps est blanchâtre et lisse, avec la peau ridée sous les cuisses. Les pieds antérieurs ont quatre doigts courts et séparés; les postérieurs épais, alongés, ont leurs cinq doigts alongés et palmés.

L'individu que j'ai observé a une vessie vocale dessous la base de la mâchoire inférieure près de chaque bras, avec le pouce des pieds antérieurs enflé à sa base, et un callus à côté du pouce des pieds postérieurs; ce qui prouve évidemment que c'est un mâle.

LA GRENOUILLE GROGNANTE (1).

J'AI remarqué, dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, deux grenouilles longues au plus de quatre pouces et demi, sans y comprendre les pattes. L'une est entièrement d'un bleu brunâtre un peu ardoisé en dessus, et blanche sans taches en dessous, avec un trait jaunâtre derrière chaque œil. L'autre est d'un marron rougeâtre en dessus, blanchâtre nuancé de châtain en dessous, avec plusieurs petits

(1) *Rana grunniens; fusca aut subrubra, cum maculis aut punctis oblongis et luteis post oculos.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XXI.

La grenouille grognante. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 155. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 65, n° 13, pl. XXI. — Bartram, Voyage en Caroline et en Floride, in-8°, tom. II, chap. 10. — *Crapaud des Antilles*? Leromain, Dict. Encycl. de Diderot, au mot *crapaud.*

traits jaunâtres, courts et alongés derrière chaque œil. Les doigts de leurs pieds antérieurs sont au nombre de quatre, tous séparés; et ceux des postérieurs sont largement palmés, au nombre de cinq. Leurs couleurs paroissent avoir été altérées par l'esprit de vin. La forme de leur tête est assez semblable à celle de la grenouille verte d'Europe, c'est-à-dire, qu'elle est triangulaire, un peu prolongée en avant, et aplatie sur les côtés de la bouche. Toute la peau est lisse, principalement en dessous.

Bartram fait mention, dans son Voyage en Caroline et en Floride, chap. 10, d'une grenouille longue de huit à neuf pouces environ, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité des pieds postérieurs. Elle est sans doute la même que la grognante. C'est, selon Bartram, la plus grande grenouille que l'on ait vue dans la Floride, et sur les côtes maritimes de la Caroline. Les environs de la bouche et des lèvres sont jaunes; le dessus du corps est d'une couleur brune ou noire; le dessous est blanc, avec des nuances et des mouchetures plus ou moins brunes, et variées dans leur forme; de plus, elle a les jambes et les cuisses marquées

en

en travers de bandes noires ou d'un brun foncé.

Cette grenouille vit dans les marais humides, sur les bords des lacs et des grandes rivières de l'Amérique septentrionale. Elle a une voix forte et déplaisante, assez semblable au grognement d'un porc; mais elle n'est pas aussi bruyante que la grenouille mugissante, ou à voix de taureau.

Il me paroît qu'on peut rapporter aussi à la grenouille grognante, le crapaud des Antilles dont Le Romain a parlé dans l'Encyclopédie de Diderot, qui n'est, à proprement parler, qu'une très-grosse grenouille grise mouchetée, à peau fine; elle se tient sur les côteaux des montagnes et au bord des ruisseaux. Sa chair est blanche et délicate; on la prépare en fricassée de poulet, et deux grenouilles suffisent pour former un bon plat.

LA GRENOUILLE JACKIE (1).

Cette grenouille très-remarquable a deux pouces six lignes environ de longueur : elle ressemble beaucoup par sa forme à la

(1) *Rana paradoxa ; suprà cinereo virescens aut rubescens, fusco-rubescente marmorata ; lineis obliquis subrufis subtùs femoribus.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles, pl. XXII, XXIII.

Rana paradoxa. Lin. Syst. nat. — Mus. Ad. Frid. tom. II, p. 40. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1055, n° 13. — *Idem.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 134. — *Rana piscis.* Lin. Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 49. — *Lacerta paradoxa.* Lin. Syst. nat. edit. sexta. — *Proteus raninus.* Laurenti, Synops. rept. p. 36, n° 34. — Seba, Thes. tom. I, pl. LXXVIII. — Mérian, Surin. p. 71, pl. LXXI. — *La jackie, la grenouille-poisson,* des habitans de la Guiane. — *La jackie.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 506. — *La grenouille jackie.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 162, fig. 1, 2. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 67, n° 14, pl. XXII, fig. 1, 2 ; pl. XXIII, fig. 1, 2.

grenouille rousse à tempes noires, mais elle est plus lisse et sans plis. Sa couleur est d'un cendré légèrement verdâtre ou rougeâtre, marbré de brun rougeâtre en dessus; d'un blanc un peu jaunâtre, avec quelques petits points brunâtres en dessous, et des lignes roussâtres obliques sous les cuisses. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs cinq palmés.

La jackie, que l'on trouve fréquemment à Surinam et dans diverses autres parties de l'Amérique méridionale, présente un fait très-singulier par rapport à ses métamorphoses, lequel a induit en erreur mademoiselle Mérian et Seba. Ces deux auteurs ont prétendu affirmativement que la jackie passe de l'état de grenouille à celui de têtard, et qu'elle se transforme ensuite en poisson. Cette opinion erronée est seulement fondée sur ce qu'on trouve, 1° des têtards de jackie un peu plus gros que l'animal parfait, et munis seulement de deux pattes postérieures; 2° d'autres têtards un peu moins gros, et munis de leurs quatre pattes; 3° et que ces têtards ont quelque ressemblance avec une espèce de poisson d'Amérique, par la forme de leur queue. D'après mes propres recherches, la jackie,

ainsi que les autres grenouilles, sort de l'œuf sous la forme d'un tétard; ce tétard grossit beaucoup; sa queue s'alonge, s'aplatit et devient verticale, de manière à imiter en quelque sorte la partie postérieure d'un poisson, mais elle en diffère essentiellement, parce que ses rides transversales sont formées par des muscles obliques attachés à ses vertèbres, et non par des côtes comme aux poissons; et parce qu'elle a toujours sur ses deux tranchans une large membrane, et non une nageoire composée de rayons comme aux poissons. L'examen des tétards de la jackie pourroit suffire pour convaincre les naturalistes de la vérité de cette assertion. D'ailleurs, il est facile de concevoir que le tétard, qui n'a que deux pattes postérieures hors du corps, et les deux antérieures cachées sous la peau, doit avoir le corps plus gros à proportion, que lorsque toutes ses pattes sont sorties. J'ajouterai, pour dernières preuves, qu'on trouve dans les eaux douces de Surinam des petits tétards de la grenouille dont je donne ici l'histoire; et que les tétards du crapaud brun d'Europe présentent, selon Roesel, la même singularité, c'est-à-dire, qu'ils deviennent aussi gros que l'animal parfait, et que leur longue

queue membraneuse a quelque ressemblance avec celle d'un poisson. Il résulte de ces observations que, parmi les batraciens, les uns subissent toutes leurs métamorphoses et parviennent à l'état parfait avant d'avoir acquis leur accroissement; tels sont la grenouille rousse et la verte, la rainette commune, le crapaud cendré, celui de Roesel, le pipa, etc.; tandis que les autres acquièrent tout leur accroissement lorsqu'ils sont à l'état de tétard; tels sont la grenouille jackie, la rainette flanc-rayée et le crapaud brun.

LA GRENOUILLE ARUNCO (1).

J'ai rangé dans mon ouvrage sur les rainettes et les grenouilles, à la fin de ce dernier genre, parmi les espèces qui ne sont pas bien connues, cette grenouille et la suivante, qui ont été trouvées par Molina au Chili, et de plus une grenouille bleue de la nouvelle Hollande, que j'ai reportée, dans cet ouvrage nouveau sur les reptiles, parmi les rainettes, après la bicolore, en attendant qu'elle soit mieux décrite et mieux figurée que l'a fait White dans la Relation de son voyage à la nouvelle Galles méridionale.

La grenouille arunco est plus grande que

(1) *Rana arunco ; corpore verrucoso, palmis plantisque palmatis.*

Rana arunco. Gmelin, Syst. nat. p. 1049, n° 20. — *Idem.* Molina, Hist. nat. du Chili, Appendix. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 226. — *La grenouille arunco.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 69, n° 15.

la grenouille rousse, d'une couleur presque semblable ; couverte de verrues sur le corps, avec tous ses pieds palmés, ce qui lui donne quelque ressemblance avec les rainettes marbrée et patte-d'oie ; peut-être même est-elle une variété de cette dernière.

Elle vit dans les eaux du Chili. Les habitans d'Arunco la nomment *genco*, selon Molina.

LA GRENOUILLE THAUL (1).

Celle-ci est beaucoup plus petite que la grenouille verte ; elle a une forme presque semblable. Sa peau jaune est couverte de verrues, et elle a ses pieds demi-palmés.

Cette espèce est nommée *thaul* par les habitans d'Arunco, selon Molina, qui l'a trouvée dans les eaux du Chili.

Schneider soupçonne qu'elle est indiquée dans la collection d'Houttuyn, n° 120, sous le nom de *grenouille papilleuse*. Elle est entièrement jaunâtre, tachetée de noir, et couverte de papilles ou de verrues dessus tout le dos.

(1) *Rana thaul ; flava, verrucosa, palmis plantisque semipalmatis.*

Rana lutea. Gmelin, Syst. nat. p. 1050, n° 21. — *Rana thaul.* Molina, Hist. nat. du Chili, Appendix. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, pag. 227. — *La grenouille thaul.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 69, n° 16.

TROISIÈME GENRE.

CRAPAUD; *bufo.*

Corps épais, un peu élargi, trapu, plus ou moins garni de verrues en dessus, sans queue. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à quatre doigts, tous sans ongles, et obtus sans pelottes lenticulaires.

Les crapauds ont tous la tête grosse et ramassée; leurs yeux sont gros et saillans, avec leur pupille rétractile en sens vertical; ceux du pipa sont très-petits, à peine distincts. Leur corps est trapu, susceptible de se gonfler, sur-tout dans le crapaud ventru, presque toujours parsemé en dessus de verrues simples ou épineuses, sans pli longitudinal au dessus des flancs, souvent granulé en dessous : presque tous ont une glande parotide, réniforme et poreuse, derrière chaque œil, au dessus du tympan; le crapaud lisse et le pipa en sont dépourvus.

Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, avec le pouce plus gros aux mâles; les pieds postérieurs sont moins longs et

plus trapus que ceux des rainettes et des grenouilles, et palmés à la plupart; en sorte que les crapauds marchent et nagent plus facilement qu'ils ne sautent. L'extrémité de leurs doigts n'est ni pointue, ni munie d'une pelotte lenticulaire, mais elle est obtuse.

On a souvent prétendu et souvent répété que les crapauds ont leurs pustules remplies d'un venin dangereux et mortel: ce venin n'est autre chose qu'un pus âcre qui est seulement mal-propre, et qui peut, au plus, occasionner des rougeurs ou des boutons sur la peau. Leur urine est de l'eau pure, et leur chair est presque aussi bonne à manger que celle des grenouilles.

LE CRAPAUD CENDRÉ A PUSTULES ROUSSES (1).

Il a deux pouces à quatre pouces six lignes de longueur, et son poids varie de trois à neuf onces. La tête est courte, presque arrondie, et petite en comparaison du corps que l'animal peut gonfler considérablement, sur-tout lorsqu'on le tourmente. Les yeux sont petits et peu saillans, avec leur iris grisâtre. La bouche est un peu plus ample. On voit une parotide réniforme au dessus de chaque épaule, derrière la tête. Le corps est en dessus cendré roussâtre, pâle, avec des pustules rousses, salies, éparses en dessus : il est en dessous d'un blanc légèrement roussâtre, pâle et granulé çà et là. Les pieds, courts et trapus, ont leurs doigts brunâtres à l'extrémité,

(1) *Bufo vulgaris ; suprà cinereus pallidè rufescens, pustulis rufis, subtùs rufescente albidus.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXIV.

Le crapaud à pustules rousses. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 72, n° 1, pl. XXIV.

les antérieurs à quatre doigts presque égaux et séparés, les postérieurs à cinq demi-palmés, avec un rudiment de pouce.

On trouve très-souvent en Europe, et sur-tout en France près Paris, dans les lieux bas et humides, principalement dans les jardins, ce crapaud très-hideux. Tous les naturalistes qui se sont déjà occupés de l'histoire naturelle des crapauds, ont prétendu que ces animaux pondent tous leurs œufs au fond des eaux, ou au moins que leurs têtards vont y subir toutes leurs métamorphoses. J'ai cependant remarqué que le crapaud à pustules rousses et le crapaud cendré fuient les eaux en tout tems; qu'ils vivent toute l'année dans des trous très-profonds creusés par eux dans la terre, et qu'ils y pondent leurs œufs, lorsqu'ils ont rencontré le voisinage de quelque source souterraine. Les crapauds marchent assez lentement, et sautent un peu, sur-tout lorsqu'ils ont quelque léger obstacle à franchir. Le crapaud à pustules rousses se cache pendant le jour dans des trous sous des pierres, ou même dans des fentes d'arbres, et il fait entendre un coassement sonore pendant les belles soirées de l'été.

LE CRAPAUD CENDRÉ (1).

Le crapaud cendré a deux pouces au plus de longueur. Sa tête un peu arrondie, moins large que le corps, a des yeux petits, peu saillans, leur iris d'un jaune doré, la bouche assez ample, et des parotides réniformes.

Il a une couleur cendrée uniforme, avec de petites verrues nombreuses en dessus, et la peau légèrement granulée çà et là en dessous. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, presque égaux ; et les postérieurs en ont cinq demi-palmés, alongés, sur-tout le second doigt extérieur.

Ce crapaud a été confondu à tort par les naturalistes avec le précédent, dont

(1) *Bufo cinereus ; cinereus, pustulosus, unicolor.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXV, fig. 1.

Le crapaud cendré. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 73, n° 2, pl. XXV, fig. 1.

cependant il diffère et par la forme et par les habitudes. Celui à pustules rousses n'est abondant dans aucun pays, tandis que le cendré habite, pour ainsi dire, par troupes nombreuses, sur des montagnes arides et sablonneuses en Europe. Je l'ai trouvé très-souvent dans les jardins sablonneux et les rues de Coucy-le-Château près Soissons, pendant les jours chauds de l'été, après le coucher du soleil; et il passe tout le jour et l'hyver au fond de ses trous très-profonds qu'il s'est creusés dans le sable. Lorsqu'on le frappe avec une baguette, il reploie la tête et les pattes postérieures sur le dos à peu près comme le crapaud pluvial.

Première variété.

Crapaud cendré : ayant le bord des lèvres et le bout des doigts un peu brunâtres. Il vit dans les montagnes du Jura.

Seconde variété.

Crapaud cendré : ayant ses verrues dorsales et ses parotides d'une teinte un peu cuivreuse. Je l'ai trouvé près de Beauvais sur une montagne.

LE CRAPAUD A VENTRE JAUNE (1).

CETTE espèce a un pouce six lignes de longueur. Sa tête est légèrement arrondie, un peu moins large que le corps, avec les yeux saillans, l'iris d'un jaune doré, la bouche un peu ample, et des parotides réniformes.

Sa couleur est d'un cendré uniforme; avec des petites verrues nombreuses en dessus, d'un jaune de soufre légèrement orangé, et granulé çà et là en dessous. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, presque égaux, et les postérieurs

(1) *Bufo flaviventris; suprà cinereus, pustulosus, subtùs sulphuraceus.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXV, fig. 2.

Le crapaud à ventre jaune (*bufo chlorogaster*). Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 74, n° 3, pl. XXV, fig. 2.

en ont cinq demi-palmés, avec le second doigt extérieur plus long.

Je dois la connoissance de ce nouveau crapaud au naturaliste Van-Ernest, qui l'a trouvé sur une montagne de l'île Java. Son coassement est foible, et imite un peu le cri d'une petite cigale. Il se retire dans des trous de terre et sous des pierres. Il est voisin du crapaud cendré.

peu fendue ; les yeux petits et non saillans, avec une tache d'un brun roussâtre au dessous. Le corps est court, très-gros, parsemé de verrues à peine distinctes, ou même il est presque lisse.

La couleur est d'un blanc jaunâtre, avec le dos d'un brunâtre pâle marqué de points plus foncés, et d'une large bande longitudinale allant de la tête à l'anus, d'un blanc jaunâtre parsemé de points roussâtres et dentée en scie sur ses bords qui sont blancs. Il y a des petites taches d'un brun roussâtre sous la tête et sur les flancs.

Les pieds sont très-courts; les antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs jusqu'à six séparés, très-courts, excepté le second extérieur, qui est long.

La femelle a une bande dorsale bordée de dentelures en scie, moins aiguës que dans le mâle.

Ce crapaud, qui est conservé dans la galerie du museum de Paris, habite aux Indes orientales, selon quelques naturalistes. Paul Isert, dans son Voyage en Guinée, lettre 2, dit qu'auprès d'Adda plusieurs crapauds bossus (*rana gibbosa*, Lin.), venant des marais voisins, le régaloient de leurs voix mélodieuses et sautilloient autour de

lui. Seba dit que ce sont des graissets, ou grenouilles de buissons, venimeuses, d'Afrique.

Lacépède annonce aussi dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares, que le crapaud existe au Sénégal, d'où l'on en a envoyé un individu au museum d'histoire naturelle de Paris.

Je ne crois pas qu'on doive rapporter ici ce que Bosc a écrit dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville, à la suite du crapaud bossu. Il a trouvé en Caroline, sous les écorces d'arbres, dans les lieux humides, un crapaud ou une grenouille qui ressembloit beaucoup au crapaud bossu, mais dont la peau étoit si fine et si susceptible de s'altérer à l'air, qu'il n'a pu l'apporter en vie, non ridé, jusques chez lui, et par conséquent le décrire.

LE CRAPAUD BRUN (1).

Il a deux pouces environ de longueur; par sa forme il ressemble assez au crapaud de Roesel, mais ses flancs sont un peu plus

(1) *Bufo fuscus; suprà fusco latè maculatus, lineis cinereo-lividis intrà maculas, cum aliâ lineâ longitudinali pallidâ; palmis fissis plantisque palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXIX, fig. 1.

Rana bombina, var. C. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1048, n° 6. — *Bufo fuscus.* Roesel, Hist. ranar. nostratium, pl. XVII, XVIII. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 28, n° 10. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 196, n° 4. — *Le brun.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 357. — *Le crapaud brun.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 109. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 81, n° 10, pl. XXIX, fig. 1. — *Rana ridibunda.* Pallas, Voyages en Russie, in-8°, tom. VIII, Append. p. 87, n° 88. — *An rana vespertina?* Pallas, Voyages en Russie, in-8°, tom. VIII, Append. p. 89, n° 89.

enflés. La tête, assez grosse, a l'iris des yeux d'un rouge doré; la bouche très-fendue; le bord des lèvres noir; la peau parsemée de pustules peu distinctes. Le dessus est blanchâtre sali, marqué de grandes taches brunes découpées, et plus foncées sur leurs bords; le dessous est grisâtre pâle, un peu granulé, avec des points brunâtres. Les pieds sont trapus; il y a quatre doigts séparés aux antérieurs, et cinq entièrement palmés aux postérieurs.

Le crapaud brun habite dans les eaux douces et stagnantes du midi de l'Europe, et nage en tenant le plus souvent sa tête élevée au dehors; rarement il va sur la terre, où cependant il saute assez bien. Le mâle coasse à peu près comme la grenouille verte, et la femelle a un petit grognement. Lorsqu'on tourmente ce crapaud, il rend par ses pores une liqueur blanchâtre qui a l'odeur de l'ail. Les œufs sont attachés en cordons aux roseaux, comme ceux du crapaud de Roesel; mais ces cordons sont plus gros, et les œufs y sont plus nombreux et plus rapprochés.

Je regarde, avec Lacépède, le crapaud rieur (*bufo ridibundus*) décrit par Pallas dans son Voyage en Russie, comme le même

LE CRAPAUD DE PANAMA (1).

Il ressemble par sa taille et par sa forme au crapaud cendré. Sa couleur est d'un cendré jaunâtre, parsemée de pustules rembrunies, et un peu violettes seulement à leur sommet; le ventre est d'un blanc jaunâtre, un peu granulé près de l'anus. Les pieds sont courts, avec leurs doigts demi-palmés.

Ce crapaud a été trouvé dans quelques marais de l'isthme de Panama, par Ruis de Xelva, naturaliste espagnol, très-zélé, qui m'a communiqué quelques notes sur l'Histoire naturelle du Mexique.

(1) *Bufo panamensis; cinereus, pustulis apice subviolaceis, subtùs flavescens, palmis plantisque semipalmatis.*

Le crapaud de Panama. Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 128. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 75, n° 4.

LE CRAPAUD SONNANT OU PLUVIAL (1).

CELUI-CI a un pouce environ de longueur. Le corps est oblong, un peu trapu, et assez semblable par sa forme à celui

(1) *Bufo bombinus ; suprà fusco-olivaceus, verrucosus ; subtùs luteo aurantius, maculis cœrulescentibus, plicâque gulari.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXVI, fig. 1, 2, 3.

Rana bombina. Lin. Syst. nat. — Faun. suec. p. 277. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1048, n° 6. — *Idem.* Blumenbach, Naturg. p. 260, n° 5. — *Rana variegata.* Lin. Syst. nat. edit. 10. — *Idem.* Wulff, Ichthyologia cum amphib. regni borussici. — *Rana campanisona.* Laurenti, Synops. rept. p. 30, n° 18. — Gesner, Pisc. p. 809, 952. — *La sonnante.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 293, pl. XIII, fig. 1. — *Le couleur de feu.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 362. — *Bufo igneus.* Laurenti, Synops. rept. p. 29, n° 13. — *Idem.* Roesel, Hist. ran. nostr. pl. XXII et XXIII. — *Feuer-krote*, des

du crapaud accoucheur. Les yeux sont un peu saillans : il y a des petites parotides au dessus des épaules derrière la tête, un pli transversal sous la gorge, des verrues sur un fond olivâtre sombre en dessus : le dessous du corps est presque lisse et d'un jaune orangé, avec des taches bleuâtres : on voit un pli longitudinal au dessus de chaque flanc ; à quelques-uns les pieds sont amincis ; les doigts sont courts, au nombre de quatre séparés aux pieds antérieurs, et de cinq presque entièrement palmés aux postérieurs.

Les jeunes sont d'une couleur olivâtre

---

allemands. — *Rana rubeta.* Lin. Syst. nat. — Fauna suecic. p. 276. — Iter Westrogoth. p. 261. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1047, n° 4. — *Idem.* Wulff, Ichthyologia, cum amphib. regni borussici. — *Water jack.* British zoology, tom. III ; London, 1776. — *La pluviale.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 292. — *Rana salsa.* Gmelin, Syst. nat. p. 1049, n° 18. — *Bufo salsus.* Schrank, naturf. br. über Œstreich, etc. tom. I, p. 308. — *Le crapaud sonnant.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 110. — *Le crapaud sonnant*, ou *pluvial.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 75, n° 5, pl. XXVI, fig. 1, 2, 3.

claire, avec des taches noires en dessus; bleuâtres avec des petits points en dessous. C'est à ces jeunes qu'il faut rapporter le crapaud couleur de feu (*bufo igneus*) des auteurs, et figuré par Russel, dans son ouvrage, aux planches XXII et XXIII.

Première variété.

Jeunes, d'un olivâtre terreux en dessus, blanchâtres, à taches noires en dessous; ayant leurs pieds marqués de bandes brunes en dessus, jaunes en dessous, avec leurs doigts séparés. C'est le crapaud des salines (*bufo salsus*) découvert par Schrank dans les eaux stagnantes et salées de Berchtesgaden, en Autriche.

Ce petit crapaud, décrit deux fois parmi les grenouilles et une fois parmi les crapauds, par Lacépède, d'après Linnæus, Gmelin et Daubenton, est assez fréquent dans les eaux stagnantes et croupies des contrées méridionales de l'Europe; il peut même vivre dans des marais salins, selon Schrank, et dans des vases pleins d'eau salée presque jusqu'à saturation, ainsi que je l'ai observé moi-même. Lorsque l'accouplement a lieu, il jette un gémissement lugubre; et pendant le reste de la belle

saison son coassement imite le son d'une cloche, lorsqu'elle est agitée dans l'éloignement, selon Linnæus. Il sort quelquefois de l'eau, sur-tout pendant les soirées brûlantes de la canicule, et paroît alors en grand nombre; de sorte que des paysans trop crédules prétendent alors qu'il pleut des crapauds. Il renverse sa tête et sa partie postérieure sur le dos, lorsqu'on le tourmente, et il est alors replié sur lui-même. La femelle pond ses œufs en plusieurs paquets au fond de l'eau sur la vase. Le *rana campanisona* de Gesner est sans contredit le même animal que le crapaud sonnant.

Bosc a remarqué que pendant l'hyver le crapaud pluvial s'enfonce dans la vase à une telle profondeur, qu'une marre qui en contenoit des milliers ne put lui en fournir aucun, quoiqu'on la fouillât avec une bêche de huit pouces de fer; et ce fait est d'autant moins étonnant que ce crapaud creuse des trous profonds de plus de huit à dix pieds dans les marais dont l'eau gèle entièrement pendant l'hyver.

LE CRAPAUD DE ROESEL (1).

Pl. XCVI.

JE désigne, sous ce nom, un crapaud long de deux pouces six lignes, assez voisin, par sa forme, du crapaud calamite, dont la tête un peu arrondie a des yeux saillans; son corps aplati, légèrement élargi,

(1) *Bufo Roeselii; suprà virescens maculis elevatis atro-fuscis, subtùs cinereo virescens, palmis semi-palmatis plantisque palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXVII.

Rana bufo. Lin. Syst. nat. — Faun. suec. p. 275, tom. I, n° 253. — Iter Œland. p. 142. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1047, n° 3. — *Idem.* Wulff, Ichthyologia, cum amph. regni borussici. — *Bufo vulgaris.* Roesel, Hist. ran. nostr. pl. XX. — *Bufo.* Scotia illustrata; Edimburgi, 1684. — *Bufo, seu rubeta.* Ray, Quadrup. p. 252. — *Rubeta, seu phrynum.* Gesner, Pisc. 807. — Bradeley, Nat. pl. XXI, fig. 2. — *Phrynos.* Aristote, Hist. anim. lib. 9, cap. 1, 40. — *Toad.* British zoology, tom. III; London, 1776. — *Bufo curiosus.* Paulini, Norib. 1686. — *Le crapaud commun.* Daubenton,



Adel. Daudin del. Ve Tardieu S.

CRAPAUD DE ROESEL.

est de couleur verdâtre, parsemé çà et là de taches noirâtres, un peu élevées en dessus ; mais le dessous est cendré pâle, légèrement verdâtre. Les quatre doigts antérieurs sont demi-palmés, et les cinq postérieurs sont entièrement palmés.

On trouve assez communément ce crapaud dans les marres et les bois, en Europe : il est très-abondant dans la marre d'Auteuil près Paris, pendant le printems, où il s'y accouple ; et c'est alors que des hommes vont le pêcher pendant la nuit avec des troubles à longs manches, pour en prendre les cuisses, qu'ils vendent ensuite à Paris pour des cuisses de grenouilles. Depuis que j'ai publié cette observation, dont j'ai été le témoin, Bosc a rapporté, dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville, en avoir vu pêcher des milliers aux environs de Paris pour être vendus : il ajoute que le préjugé

Dict. erpét. Encyc. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 329. — *Le crapaud de Roesel.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 108, fig. 2. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 77, n° 6, pl. XXVII.

seul empêche d'en faire usage ; car ces cuisses sont aussi saines et aussi bonnes que celles des grenouilles, et les nègres, en Afrique comme en Amérique, les mangent avec connoissance de cause et sans aucun inconvénient. Il diffère assez du crapaud cendré à pustules rousses, pour devoir faire une espèce particulière.

LE CRAPAUD CALAMITE (1).

Il est long de deux pouces six lignes à trois pouces ; sa tête triangulaire, épaisse, un peu obtuse, a ses yeux saillans, avec leur iris d'un beau verd clair mélangé de

(1) *Bufo calamita ; suprà olivaceus, maculis saturatis, pustulis subrufis, et lineâ dorsali luteâ longitudinali in medio dorsi.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXVIII, fig. 1.

Rana bufo, calamita. Lin. Syst. nat. var. B. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1047, n° 3. — *Bufo calamita.* Laurenti, Synops. rept. p. 27, n° 9. — *Bufo cruciatus.* Roesel, Hist. ran. nostr. pl. XXIV. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 193, n° 3. — *Roehrling, kreuzkroete*, des allemands. — *Le calamite.* Daubent. Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. tom. II, in-12, p. 259. — *Le crapaud calamite.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 114. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, p. 77, n° 7, pl. XXVIII, fig. 1. — *Rana portentosa.* Blumenbach, Opera. — *Idem.* Sturm, Deutschlands fauna, fasc. 1, fig.

filets noirs. Le dessus du corps est d'un gris légèrement verdâtre, avec des taches olivâtres, rembrunies sur leurs bords. Il a des parotides rougeâtres au dessus des épaules, derrière la tête; une ligne jaune, étroite, se prolonge depuis le bout du nez sur le milieu du dos jusqu'à l'anus; et l'on voit une rangée longitudinale de verrues rougeâtres au dessus de chaque flanc; le dessous du corps est entièrement granulé, blanchâtre, avec quelques petites taches noirâtres. Les pieds, courts et trapus, ont quatre doigts courts et séparés à la paire antérieure, et cinq doigts moins racourcis, à peine demi-palmés à la paire postérieure.

Ce crapaud habite dans toutes les parties tempérées de l'Europe; il n'est pas rare aux environs de Paris. Il subit toutes ses métamorphoses dans l'eau, et cherche ensuite les endroits secs, les fentes de murs, les trous de rochers, et y passe l'hyver dans l'engourdissement, réuni quelquefois en petites sociétés. On en a trouvé aussi dans des trous de vieux arbres. L'accouplement a lieu vers le printems, dans des eaux stagnantes. Le cri du mâle ressemble en quelque sorte à celui de la rainette verte, et

est produit à l'aide d'une vessie placée à l'entrée du gosier. Les paysans saxons le nomment *hausunke*, c'est-à-dire, crapaud domestique, parce qu'il est commun dans leurs maisons. Goetze a prétendu que le crapaud dont il s'agit mange les parties nitreuses attachées contre les murs des caves. J'en ai eu plusieurs vivans, et j'ai remarqué qu'ils courent avec une certaine agilité; mais qu'ils ne peuvent jamais sauter. Lorsqu'on les touche, ils font quelquefois sortir de toutes leurs verrues une liqueur blanchâtre qui n'occasionne aucun dommage à la peau. Schneider a rapporté avec raison le *rana portentosa* décrit par Blumenbach, au crapaud dont Spallanzani a parlé dans son livre sur la génération. Ce crapaud n'a pas de lignes jaunes sur le dos, et saute comme une grenouille; ce qui le fait plutôt ressembler à l'espèce que j'ai nommée *crapaud de Roesel.*

Bosc l'a trouvé fréquemment aux forges du Mont-Cénis; il coasse à peu près comme les rainettes.

LE CRAPAUD VERD (1).

CETTE espèce, décrite sous deux noms différens par Lacépède, a trois pouces au

(1) *Bufo viridis; suprà maculis viridibus contiguis, cum lineis irregularibus albido lividis rubro pustulatis, palmis fissis plantisque semi-palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXVIII, fig. 2.

Bufo schreberianus. Laurenti, Synops. rept. p. 27, n° 7. — *Bufo viridis.* Laurenti, Synops. rept. p. 27, n° 8, pl. 1, fig. 1. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 200. — *Rana bufo viridis*, var. C. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1047, n° 3. — *Bufo variabilis.* Pallas, Spic. zool. n° 8, pl. VI, fig. 1, 2. — *Idem.* Sturm, Deutschlands fauna, fasc. 2, fig. — *An bufo sitibundus?* Pallas, Voyage en Russie, in-8°, tom. VIII, App. — *Le verd.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 353. — *Le rayon verd.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 355. — *Le crapaud verd.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 114. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 79, n° 8, pl. XXVIII, fig. 2.

plus de longueur, et ne paroît guère s'écarter du crapaud calamite, que parce qu'il n'a pas de ligne droite et jaunâtre sur le dos. Ses yeux ont leur iris doré. On voit de grandes taches vertes très-rapprochées dessus le corps, et qui laissent entre elles des lignes blanchâtres irrégulièrement croisées, parsemées de quelques pustules un peu rougeâtres ; il y a d'autres pustules vertes sur les taches. Les doigts des pieds antérieurs sont séparés, et ceux des postérieurs à peine demi-palmés.

On trouve quelquefois ce crapaud dans le midi de l'Europe, sur-tout en Italie et en Allemagne. Il se cache pendant l'hyver dans les fentes des rochers, et il passe les autres saisons dans les eaux stagnantes. Lorsqu'on le frappe, on prétend qu'il répand une odeur d'abord ambrée, qui ressemble ensuite à la fétidité de la morelle noire ou *solanum nigrum*.

Bosc l'a rencontré aux environs de Langres, sur la terre et dans les eaux.

LE CRAPAUD BOSSU (1).

Ce crapaud, long de deux pouces et large d'un pouce six lignes, a la tête petite, courte, arrondie, très-obtuse; la bouche

(1) *Bufo gibbosus; corpore ovato, lævi, convexo; suprà fuscescente, cum vittâ longitudinali luteâ dentatâ in medio dorsi; palmis plantisque fissis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXIX, fig. 2; pl. XXXV, fig. 2.

Rana gibbosa. Lin. Syst. nat. — Amænit. acad. tom. I, p. 286. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 48. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1047, n° 5. — *Bufo gibbosus.* Laurenti, Synops. rept. p. 27, n° 6. — *Bufo breviceps.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 150. — *Rana rubeta, africana.* Seba, Thes. tom. II, pl. XXXVII, fig. 3, 3, 3. — *Le bossu.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 366, pl. XV, fig. 1. — *Le crapaud bossu.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 119, fig. 3. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 80, n° 9, pl XXIX, fig. 2; pl. XXXV, fig. 2.

que celui-ci. Il reste toujours dans les eaux des fleuves Volga et Oural près de la mer Caspienne : son poids est quelquefois d'une demi-livre; son cri imite un peu le rire. Il a une callosité près de chaque pouce, de même que le crapaud brun.

Le crapaud veilleur (*bufo vespertinus*), décrit par Pallas dans le même ouvrage que le précédent, ne paroît en différer que par ses taches dorsales qui sont longitudinales et brunes, un peu variées de verdâtre.

LE CRAPAUD COUREUR (1).

Ivan Lepéchin, dans la Relation de son intéressant voyage en Russie, a figuré un crapaud très-voisin du précédent par sa forme et par la disposition de ses couleurs; mais qui en diffère principalement, parce que ses pieds postérieurs ne sont pas palmés. Ce crapaud habite dans les steppes du Pérémiot près de l'Iaïk : il a tous ses doigts obtus, séparés, au nombre de quatre aux pieds antérieurs, et de cinq aux postérieurs. Le dos est assez lisse; mais les côtés sont couverts d'une grande quantité de verrues. Il est tacheté en dessus de rouge brun ou de roussâtre, et de noir; le dessous est jaune, avec trois taches noires entre les pieds de

(1) *Bufo cursor; suprà sublævis rufescente nigroque maculatus, lateribus verrucosis, subtùsque flavidus cum maculis tribus nigris in pectore; palmis plantisque fissis.*

Ivan Lepéchin, Tagebuch der reize russich. in-4°, Altenbourg, tom. I, p. 318, pl. XXII, fig. 6.

devant, et de petits tubercules ou des bosses près les pieds de derrière.

Il a deux pouces deux lignes de longueur, et deux pouces quatre lignes de circonférence. Ses membres postérieurs étant à peine plus longs que les antérieurs, et n'étant pas revêtus d'une membrane entre les doigts, ce crapaud paroît conformé de manière à pouvoir marcher sur le sol avec une certaine agilité; mais il doit également vivre dans l'eau et y nager.

LE CRAPAUD GOITREUX (1).

Ce crapaud, qu'il ne faut pas confondre avec le suivant, est une espèce nouvelle longue de deux pouces six lignes. Sa tête triangulaire a les narines saillantes, ainsi que les yeux, et la gorge est enflée par un goître très-apparent. La couleur est d'un gris brunâtre pâle, marquée en dessus de plusieurs petites taches noires. Le dessus du corps et des membres est parsemé de petits tubercules nombreux et roussâtres à leur pointe; le dessous est entièrement granulé,

(1) *Bufo gutturosus; griseus fusco maculatus, verrucis apice subrufo et acuto, et gutture bronchocellato.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. xxxiv, fig. 2.

Le crapaud goîtreux. Daudin, Hist. nat. des rept. par Latreille, in-18, tom. II, p. 135. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 82, n° 11, pl. xxxiv, fig. 2.

chaque grain ayant un peu l'apparence d'un petit tubercule. Les pieds antérieurs trapus ont quatre doigts, et les postérieurs alongés en ont cinq : tous les doigts sont un peu séparés, sans membranes et courts, excepté le second extérieur, qui est légèrement alongé.

Je ne sais pas sur quelle partie du globe habite ce crapaud, qui est placé dans ma collection d'histoire naturelle.

LE CRAPAUD VENTRU (1).

CETTE espèce hideuse, assez semblable au crapaud cendré à pustules rousses, a deux pouces six lignes environ de longueur, avec les yeux assez petits et non saillans; la tête petite, la bouche étroite.

(1) *Bufo ventricosus; ore angusto, brachiis femoribusque cute corporis laxâ et ventricosâ inclusis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. xxx, fig. 2.

Rana ventricosa. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 48. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1049, n° 7. — *Bufo ventricosus.* Laurenti, Synops. rept. p. 26, n° 5. — *Rana acephala.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 147. — *An rana systoma?* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 144. — *Le goîtreux.* Daubent. Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 365. — *Le crapaud ventru.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 124. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 83, n° 12, pl. xxx, fig. 2.

Le corps est trapu, couvert d'une peau très-lâche qui peut s'enfler comme une vessie. La couleur est brunâtre-sombre et salie en dessus, blanchâtre, légèrement tachetée de noirâtre pâle en dessous; on voit quelques verrues simples et peu nombreuses sur le dos. Les pieds sont courts, avec les bras et les cuisses cachés sous la peau; il y a quatre doigts séparés et une callosité sous la base du pouce aux pieds antérieurs, et cinq doigts à peine demi-palmés aux postérieurs.

J'ai trouvé ce crapaud dans la collection du museum de Paris : on ne connoît pas quelle est sa patrie.

Je soupçonne que le *crapaud acéphale* de Schneider est le même animal que le crapaud ventru, ainsi qu'il l'a déjà cru; c'est dans le cabinet de Meyer à Stettin qu'il l'a observé. La tête est très-petite, presque confondue avec le corps; la couleur du corps est brune, variée de blanc; la partie antérieure de la bouche est blanche, avec une strie transversale passant sur les yeux. Je dois observer que l'animal qui a servi à ma description ne diffère de l'acéphale que parce qu'il a été un peu décoloré dans l'esprit de vin.

Je doute qu'on puisse rapporter au ventru le *crapaud systome* de Schneider, quoiqu'il ait également la peau très-enflée. Cet auteur lui donne pour caractères distinctifs les suivans : Le corps est ovale, blanchâtre, tacheté ou marbré de brun en dessus : une bande courbée blanche, placée sur la paupière supérieure, se prolonge en devant, et une strie blanche est placée entre les narines et la lèvre supérieure. Le crapaud systome a été envoyé des Indes orientales à Bloch, de Berlin.

LE CRAPAUD LISSE (1).

Il est long de trois pouces environ. Ses yeux sont placés presque en dessus de la tête, et peu saillans. Sa tête est élargie, légèrement aplatie, lisse et d'un blanc jaunâtre ainsi que le corps; on voit seulement une rangée longitudinale de petits piquans au dessus de chaque flanc. Il n'y a pas de tympan distinct en dehors, de même qu'au crapaud pipa. Les pieds, alongés, cylindriques, ont leurs doigts longs, minces, cylindriques et entièrement séparés.

Ce crapaud singulier est placé dans la galerie du museum de Paris : je ne sais pas dans quels lieux il habite. Par sa forme il a quelques rapports avec le pipa.

(1) *Bufo lævis ; ex flavo - albescens , corpore subcomplanato lævi , cum serie longitudinali subaculeatâ suprà utrumque latus.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXX, fig. 1.

Le crapaud lisse. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles, etc. in-4°, p. 85, n° 13, pl. XXX, fig. 1.

LE CRAPAUD PIPA (1).

Ce crapaud, le plus hideux de tous les reptiles, a six ou huit pouces au plus de longueur, et quatre pouces six lignes de largeur. Sa tête plate, triangulaire, a des yeux

(1) *Bufo dorsiger ; atro-fuscus, capite plano triangulari, oculis minutis supernis, digitis palmarum fissis et apice tri aut quadri-furcatis, plantisque palmatis (dorso fœminæ alveolari).*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXI, *femelle*; pl. XXXII, fig. 2, *mâle.*

Rana pipa. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 49. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1046, n° 1. — Gronovius, Mus. tom. II, p. 84, n° 64. — *Bufo, seu pipa americana.* Seba, Thesaur. tom. I, pl. LXXVII. — *Pipa americana.* Syb. Mérian, Surin. pl. LIX. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 24. — *Bufo major surinamensis.* Wagner, Mus. p. 15, pl. VII. — *Bufo aquaticus surinamensis.* Vincent, Pip. hist. 1726, pl. LXII. — *Rana surinamensis.* Bradley, Nat. pl. XXII, fig. 1. — Valisnieri, Nat. tom. I, pl. XLI, fig. 6. — Camper, Schrift. der Berl. naturf. ges. tom. VII, p. 200. — Fermin, Développ. du myst. de

très-petits, écartés, situés en dessus, et munis à leur bord supérieur d'une petite pointe. Le museau est tronqué, muni d'une pointe au coin de chaque narine ; il a sa bouche très-fendue, avec la lèvre inférieure plus courte. Le corps est alongé, un peu aplati, déprimé en dessus, à peine comprimé sur les côtés.

La couleur de ce batracien est sombre, olivâtre, rembrunie, parsemée de très-petits points roussâtres etsaillans. On aperçoit distinctement des petites verrues sur les côtés du corps et sur les cuisses, et la peau est ridée.

Les pieds antérieurs ont quatre doigts alongés, minces, cylindriques, terminés par trois ou quatre petites pointes ; les posté-

---

la générat. du pipa, 1765, pl. — Bonnet, Journ. de phys. 1779. — Spallanzani, Exp. sur la générat. in-8°, 1786, p. 295 et 252. — *Rana dorsigera.* Schneider, Hist. amphib. fasc. I, p. 121, n° 4, pl. I et II. — *Le pipa.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 367. — *Le crapaud pipa.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 120, fig. 2. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 85, n° 14, pl. XXXI, *femelle* ; pl. XXXII, fig. 2, *mâle.*

rieurs ont cinq longs doigts entièrement palmés.

La femelle est plus grosse que le mâle, et couverte sur le dos de cellules dans lesquelles se métamorphosent ses petits.

On trouve, dans les eaux douces de l'Amérique méridionale, ce crapaud hideux, qui est nommé *pipa* par les habitans de Surinam, ou *tedo* par ceux de la Guiane, et *curucu* dans la nouvelle Espagne.

La manière qu'il emploie pour préserver et faire croître ses petits l'a rendu très-intéressant à connoître. Mademoiselle Mérian l'a décrit, en 1719, dans son Histoire des insectes de Surinam; Fermin a publié, en 1765, un petit livre intitulé : Développement du mystère de la génération du fameux crapaud pipa; Bonnet a fait imprimer un Mémoire sur le même sujet dans le Journal de physique de 1779 ; Camper et Spallanzani ont ensuite observé et décrit les organes sexuels de ce crapaud.

D'abord on avoit soupçonné que les œufs se formoient sur le dos de la femelle, et que le mâle venoit les y féconder ; mais des observations faites sur l'animal vivant, et son inspection anatomique ont fait reconnoître la fausseté de cette opinion, et main-

tenant il est prouvé que la femelle pond ses œufs comme les autres crapauds, et que le mâle, cramponné sur elle, la recouvre de ses œufs après qu'ils sont fécondés. Les œufs sont alors enveloppés d'une liqueur qui fait enfler autour de chacun d'eux la peau du dos de la femelle : ils sont, par ce moyen, logés dans des alvéoles arrondies; les têtards y naissent munis d'une queue membraneuse, s'y développent, et ne s'en vont au dehors que lorsqu'ils ont acquis leur état parfait. La femelle détache ensuite toutes les alvéoles en se frottant le dos contre des corps durs.

Mademoiselle Mérian et Seba ont prétendu que la chair de ce crapaud sert quelquefois de nourriture aux nègres.

Schneider a figuré le squelette de ce reptile à la fin du premier fascicule de son ouvrage sur les amphibies, et il y a joint quelques notes anatomiques.

LE CRAPAUD ACCOUCHEUR (1).

On connoît sous ce nom, d'après Demours, un petit crapaud long d'un pouce quatre lignes au plus, et qui offre les caractères suivans. Sa tête obtuse a des yeux saillans, à iris dorés; les tympans externes sont très-apparens, sans protubérance réniforme en dessus; la partie supérieure du corps et des membres est d'un cendré verdâtre sale, parsemé

(1) *Bufo obstetricans ; sordidè viridis, cum maculis parvis et irregularibus fuscis, subtùs albidus.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXII, fig. 1.

Rana bufo, var. D. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1047, n° 3. — *Bufo obstetricans.* Laurenti, Synop. rept. p. 28 et 128, n° 12. — *Le crapaud accoucheur.* Alex. Brongniart, Bulletin de la soc. philomat. n° 36, fig. 4. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 112, fig. 1. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 87, n° 15, pl. XXXII, fig. 1. — *Le petit crapaud terrestre.* Demours, Mémoires de l'acad. des sciences; Paris, 1741.

parsemée de petites taches d'un brun noirâtre; le dessous est d'un blanc sale; on voit des tubercules très-petits, écartés, sur la peau. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs en ont cinq à peine demi-palmés.

Ce crapaud, dont je dois la connoissance à Alexandre Brongniart, naturaliste instruit et très-laborieux, existe dans toute la France, et aux environs de Paris dans plusieurs jardins publics de cette ville. On ne le voit jamais dans l'eau, pas même dans le moment de l'accouplement. Les œufs gros, relativement à la taille de l'animal, sont réunis par des filamens grêles et forts. Le mâle aide la femelle à s'en débarrasser avec ses pattes; il se les attache au bas des deux jambes, et les porte ensuite sur la partie postérieure de son corps. Selon l'expression du naturaliste que je viens de citer, ce petit crapaud nous offre alors l'exemple d'un père qui ne croit pas avoir totalement rempli ses devoirs en donnant la vie à de nouveaux êtres, s'il ne prend tous les soins nécessaires pour la leur conserver, exemple rare dans les animaux et sur-tout dans ceux de cette classe où l'on ne trouve à la place de l'ardeur des passions qu'une patience

opiniâtre, et une sorte d'insensibilité qui paroît être une suite de la lenteur de leur circulation et de la température de leur sang. Il porte par-tout ses œufs, et cherche à gagner l'eau pour y déposer les tétards qui doivent en sortir. Les œufs sont au nombre de soixante ou environ, et ressemblent parfaitement à des grains de chenevis : la matière albumineuse qui enveloppe les embryons est plus mince et plus solide que dans les autres espèces. Lorsque les tétards ont acquis leurs pieds, ils vont vivre à terre.

Ce crapaud a été cité par Laurenti, et ensuite par Gmelin, comme une variété du crapaud vulgaire : c'est cependant une espèce aussi distincte par ses formes, que par ses habitudes. Demours n'a donné aucune figure ni aucune descriptiou de ce crapaud, dont il a fait connoître l'histoire dans les Mémoires de l'académie des sciences.

LE CRAPAUD PERLÉ (1).

Ce singulier crapaud existe au Brésil où il est nommé *aquaqua*, et dans d'autres parties de l'Amérique méridionale. Son cri consiste dans un quadruple coassement, qu'il fait entendre pendant les nuits calmes. Il a trois pouces environ de longueur. La tête est large, triangulaire, et son museau est pointu; la bouche ample, un peu saillante aux coins de son ouverture; les yeux proéminens, avec l'iris rouge, munis chacun postérieurement au dessus du tympan d'un

(1) *Bufo margaritifer; in lateribus capitis lobis auricularibus coriaceis munitus, corpore veluti margaritis asperso, palmis fissis plantisque semipalmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les reptiles, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXIII, fig. 1.

Rana margaritifera. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1050, n° 22. — *Idem.* Laurenti, Synops. rept. p. 30, n° 15. — *Rana typhonia.* Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmel. Syst. nat. p. 1052, n° 9. — *Bufo brasiliensis*, *aquaqua* dictus. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXI, fig. 6, 7, 8; *an* fig. 9? — *Bufo nasutus.* Schneider,

lobe auriculaire dur, coriace, mince, prolongé jusques sur les parotides poreuses. Le dessus du corps est d'un brun rouge, parsemé de tubercules rougeâtres et arrondis comme des perles; une bande dorsale d'un gris rougeâtre clair, large de deux lignes au plus, s'étend depuis le nez jusqu'à l'anus; les côtés du dos sont marbrés de brun, et l'on voit sur le milieu de sa partie antérieure une rangée longitudinale de quelques tubercules épineux bifides, laquelle se divise en deux branches prolongées sur chaque paupière supérieure; une ligne épineuse, placée derrière chaque lobe auriculaire, s'étend au dessus des flancs; le dessous du corps est parsemé de perles nombreuses comme le dos, avec de petites marbrures grises et brunes. Les pieds sont un peu minces, oblongs; il y a quatre doigts séparés aux

---

Hist. amphib. fasc. 1, p. 217, n° 11. — *Rana mitrata.* Houttuyn, Mus. p. 1, n° 118. — *La grenouille perlée.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 305. — *Le crapaud perlé.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, tom. II, p. 118, fig. 2. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 89, n° 16, pl. XXXIII, fig. 1.

pieds antérieurs, et cinq demi-palmés aux postérieurs.

La femelle est plus grosse : les adultes et les vieux ont des tubercules poreux plus nombreux et plus saillans.

Comme la couleur de ce crapaud s'altère dans les liqueurs spiritueuses, selon qu'elles sont plus ou moins concentrées, il n'est pas surprenant que les naturalistes, qui en ont parlé jusqu'à ce jour, n'aient pas été d'accord entre eux sur les couleurs qui sont naturelles à l'animal. J'en possède un individu assez bien conservé, qui m'a été donné par mon ami Dufrêne; mais, quoique ses taches soient distinctes, il est cependant trop rembruni. Il y en a dans la galerie du museum un autre entièrement blanc et décoloré.

Seba fait mention d'un individu qui lui fut envoyé du Portugal; mais sans doute il avoit été trouvé au Brésil. Enfin le crapaud nos 14 et 15 du museum de Levin Vincent est peut-être une espèce différente du perlé, s'il est vrai qu'il habite au cap de Bonne-Espérance, ainsi que l'indique la note où il est désigné sous le nom de *bragoen-pad.* Ce crapaud est cendré, avec une ligne dorsale blanchâtre, allant du nez

jusqu'à l'anus ; ses yeux sont grands ; il a sur les sourcils deux taches très-noires, prolongées jusqu'à la ligne blanche, et deux autres sur le croupion ; ses sourcils sont bruns ainsi que les membranes dites *bragoenen* qui les surmontent, et le cou ; le dos est aplati, recouvert de tubercules saillans ; le ventre est blanchâtre et rude.

Variété première.

Crapaud perlé : à cinq doigts aux pieds antérieurs. (Seba, Thes. tom. I, tab. 71, fig. 8.)

Seba a figuré, dans le tome premier (pl. LXXI, fig. 9.) de son grand ouvrage sur l'histoire naturelle, un crapaud du Brésil, long de deux pouces, qui pourroit n'être qu'un jeune individu de cette espèce, si l'on examine au moins la forme du corps, de la tête et du nez qui est petit et en quelque sorte aplati comme celui des petits chiens épagneuls, suivant l'expression de Seba. La couleur est presque entièrement blanchâtre avec des taches longitudinales brunes et noirâtres, principalement sur le dos ; les yeux sont saillans, voisins du nez, mais ils ne sont pas surmontés d'une crête

osseuse, parce qu'elle ne paroît sans doute qu'aux adultes et aux vieux.

Le crapaud nasique (*bufo nasutus*), décrit par Schneider dans son ouvrage latin sur les amphibies, est certainement le synonyme du crapaud perlé, car il a vu un pli élevé sur chaque œil, et prolongé jusqu'aux parotides. Cet auteur prétend qu'il y en a deux individus dans le museum de Link, sous les n°s 297 et 320 : le premier a été rapporté à la grenouille bordée ; et le second, apporté de Surinam, a été regardé, mais à tort, comme synonyme du crapaud commun. Schneider a observé sur les pattes antérieures et postérieures de ces crapauds des bandes transversales ; mais je n'ai pu en découvrir la moindre trace sur l'individu que je possède, sans doute parce que l'esprit de vin les avoit entièrement effacées.

LE CRAPAUD DE SURINAM (1).

Ce petit reptile paroît très-voisin du crapaud ovale; il m'a été donné par Marin de Baize, qui l'a trouvé à Surinam.

Il est long d'un pouce. Sa tête est petite, triangulaire, confondue avec le corps, avec des yeux très-petits et non saillans; le nez avancé, mince à son bout, et la bouche peu fendue. Le corps légèrement ovale, très-lisse, est brun, avec quelques petits points gris en dessus, plus roussâtre et pointillé de gris en dessous : on voit une ligne d'un blanc jaunâtre derrière chaque cuisse, et deux petites taches de même couleur aux jarrets. Les pieds antérieurs, courts, ont quatre doigts séparés; et les postérieurs, alongés, en ont cinq séparés, munis d'une petite callosité sous les articulations des phalanges.

(1) *Bufo surinamensis; corpore fusco lævi, subtùs griseo punctato, cum lineâ albâ in clunibus, palmis plantisque fissis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage des rainettes, etc. pl. XXXIII, fig. 2.

Le crapaud de Surinam. Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 91, n° 17, pl. XXXIII, fig. 2.

LE CRAPAUD A TACHES BLANCHES (1).

Cette espèce, très-voisine du crapaud de Surinam qui est dans ma collection, n'est pas un synonyme de la rainette à bandeau, comme Latreille l'a cependant cru. Elle existe dans la collection de Lampi ; et Schneider en a donné la description comme il suit :

Le corps, d'un brun roux et parsemé de petits tubercules en dessus de même que les pieds, est marqué d'une bande blanche, étroite, partant des narines sur les paupières et les flancs jusqu'aux cuisses. La couleur en dessous est blanchâtre, avec des gouttelettes plus luisantes. On voit une tache alon-

(1) *Bufo albonotatus ; corpore fusco, subpapilloso, cum lineâ albâ à naribus ad femora protensâ, et artubus albo suprà maculatis.*

Rana fusca. Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 130, n° 7. — *Addition à la raine à bandeau.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 302.

gée sur chaque épaule, et des taches blanches sur le coude en travers des doigts, sur les cuisses, les jambes et les pieds postérieurs. Tous les doigts sont séparés, obtus et arrondis à leur extrémité, munis d'une petite callosité sous les articulations des phalanges.

Le même auteur croit devoir rapporter à cette espèce la grenouille femelle, de Surinam, placée dans la collection de Levin Vincent, nº 9; elle est en dessus d'un brun foncé, avec une ligne longitudinale sur chaque côté de la tête et du corps, et des marbrures blanches dessus les pieds.

LE CRAPAUD OVALE (1).

SCHNEIDER a trouvé, dans la collection du duc de Brunswick, un petit crapaud dont la tête et le corps sont réunis en ovale, et qui n'a aucune apparence de cou ni de tympan. Il a les yeux petits; le nez prolongé en forme de bec au delà de la mâchoire inférieure; le corps brunâtre en dessus, jaunâtre pâle en dessous; les pieds courts, avec leurs doigts séparés, et une petite callosité à la base du pouce.

Le même naturaliste en a vu deux autres individus un peu tachetés dans la collection de Barby : l'un d'eux étoit plutôt bleuâtre que brun.

Il rapporte à cette espèce le petit crapaud décrit par Linnæus dans ses *Amœnitates academicœ*, tom. I, pag. 285 (pag. 566, édit. de Lyon).

(1) *Bufo ovalis; capite brevi rostrato, corpore ovato subgloboso suprà fuscescente aut cœrulescente, subtùs flavescente, oculis parvis, palmis plantisque palmatis.*

Rana ovalis. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 131, nº 8. — *Le crapaud ovale.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4º, p. 92, nº 18.

LE CRAPAUD RAYÉ (1).

SCHNEIDER a observé dans la collection de Lampi cette nouvelle espèce de crapaud, qui me paroît très-voisine des deux précédentes, si elle n'est même pas semblable au crapaud à taches blanches. Il l'a décrite ainsi qu'il suit :

Le corps est couvert en dessus de petites verrues ou papilles très-nombreuses : sa couleur est d'un brun roux en dessus, avec une ligne blanche prolongée des narines sur les yeux et les flancs jusqu'aux pieds postérieurs; le dessous est blanchâtre avec de

(1) *Bufo lineatus ; verrucosus, ex rufo-fuscus, lineâ albâ à naribus per palpebras et pedes posteriores ductâ, aliâ in brachiis, artubus albo fasciatis, palmis plantisque fissis.*

Rana lineata. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 138. — *Le crapaud rayé.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 105, n° 28.

petites taches peu marquées. Dessus chaque bras il y a une longue tache blanche : tout le reste des membres et des doigts a des bandes transversales blanches. Les pieds ont leurs doigts séparés, sans membranes, arrondis à leur bout, avec une callosité sous chaque jointure de leurs phalanges.

LE CRAPAUD CRIARD (1).

La longueur du crapaud criard est de trois pouces, et sa largeur de deux pouces six lignes environ. Sa tête obtuse, presque lisse,

(1) *Bufo musicus; suprà fuscus nigricante maculatus, capite suprà canaliculato, artubusque nigricante fasciatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXIII, fig. 3.

Rana musica. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1046, n° 2. — *Bufo clamosus.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 214, n° 8. — *Le criard.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 376. — *Le crapaud criard.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 127. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 92, n° 19, pl. XXXIII, fig. 3. — *Idem.* Bosc, Dict. d'hist. nat. publié par Déterville, tom. IV, p. 490, pl. XXXV, fig. 8-*bona.* — *Crapaud terrestre.* Catesby, Carol. pl. — *Grenouille de terre.* Bartram, Voyage en Carol. et en Floride.

canaliculée entre les yeux à cause des sourcils relevés, a ses yeux très-saillans, bruns, verruqueux, avec une bande plus foncée en dessus, plus pâles, avec une autre bande oblique, foncée, verruqueuse en dessous, et leurs iris dorés : ses narines sont très-petites, presque rondes; la lèvre supérieure est légèrement échancrée. Le dessus du cou est brun, avec des tubercules obtus, et ses côtés sont blanchâtres, avec des tubercules pointus. Les deux côtés de son cou vers les épaules ont chacun une large protubérance ou parotide réniforme, creusée de pores, et marquée d'une tache brune foncée en dessous.

Le corps et le ventre sont très-renflés; le dos est par-tout couvert de tubercules inégaux, dont les plus gros sont en dessus près du cou; le dessous du corps et des membres est d'un blanchâtre sale, granulé, mais la couleur est en dessus d'un brun plus foncé sur le dos, plus pâle sur les côtés, avec de larges taches d'un brun noirâtre.

Les membres, de diverses teintes brunes, sont marqués de bandes transversales plus foncées, très-rapprochées, et ils ont des tubercules aussi pointus que ceux du cou,

avec les pieds antérieurs à quatre doigts fendus, et les postérieurs à cinq demi-palmés.

Le naturaliste Bosc a trouvé très-souvent cette espèce dans l'Amérique septentrionale, en Caroline : elle habite dans des trous de terre, et n'en sort que vers le soir ou après la pluie. On a prétendu à tort qu'elle a un coassement musical; son cri est foible et désagréable comme celui des autres crapauds. On trouve, selon Bartram, deux espèces de grenouilles de terre ou crapauds dans la Floride et la Caroline. La première espèce n'est pas suffisamment connue : je l'indiquerai sous le nom de *crapaud rougeâtre;* l'autre, qui est le crapaud criard, est noire ou d'un brun foncé, et plus nombreuse. Ces deux crapauds, dès le commencement du printems, s'assemblent dans les étangs et les canaux, et font entendre un bruit fort, qui n'est pas sans harmonie. Ces crapauds sortent de l'eau après la ponte, et se répandent sur les terrains élevés : leurs petits, lorsqu'ils ont subi toutes leurs métamorphoses, sont à peine plus gros qu'un grillon, et vont sautiller et marcher sur la terre sèche.

Il faut sans doute rapporter au criard le crapaud figuré par Catesby, dans son Histoire

toire naturelle de la Caroline, sous le nom de *crapaud terrestre :* selon cet auteur, le dos est glauque, plus ou moins cendré ou brunâtre, à taches brunes; et le ventre est d'un blanc sale, un peu tacheté. Il saute, au lieu de ramper contre terre, et se nourrit de divers insectes, ainsi que de vers luisans. Il est commun en Virginie et en Caroline.

LE CRAPAUD RUDE (1).

Ce crapaud, nommé le *pustuleux* par Daubenton et Lacépède, d'après Laurenti, n'est pas une variété du crapaud ventru, comme Linnæus et Gmelin l'ont cependant écrit. Il est long de quatre pouces, et ressemble beaucoup au crapaud criard de l'Amérique

(1) *Bufo scaber; flavescens labiis nigris, subspinosus præsertim in tibiis, capite suprà canaliculato, palmis fissis plantisque sub-semipalmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXIV, fig. 1.

Rana ventricosa, var. B. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1049, n° 7. — *Bufo pustulosus.* Laurenti, Synops. rept. p. 26, n° 4. — *Bufo melanostictus.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 216, n° 10. — *Le pustuleux.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 364. — *Le crapaud rude.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 134, fig. 2. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 94, n° 20, pl. XXXIV, fig. 1.

septentrionale par sa tête triangulaire, aplatie sur les côtés, lisse et canaliculée entre les yeux, qui sont saillans. Il y a de larges parotides saillantes, parsemées de grands pores et de points noirs. Les lèvres et la paupière supérieure sont bordées de noir ; le nez est pointu. Tout le corps est d'un blanc jaunâtre garni de tubercules saillans, nombreux, surmontés chacun de plusieurs aspérités ou petites pointes noirâtres, principalement sur les flancs et les jambes; les tubercules du ventre sont plus petits et serrés. Les doigts sont un peu courts, noirâtres à leur bout, au nombre de quatre séparés aux pieds antérieurs, et de cinq à peine demi-palmés aux postérieurs.

La femelle, plus grosse que le mâle, et longue de cinq pouces, a des tubercules moins nombreux et moins rapprochés.

J'ai observé qu'en enlevant l'épiderme, toutes les aspérités disparoissent, et que le corps est entièrement blanchâtre, parsemé de quelques verrues lisses, arrondies.

Le crapaud du Brésil, de Seba (tom. I, pl. LXXIV, fig. 1), a été regardé, mais à tort, comme un synonyme du pustuleux par Laurenti.

Il paroît que Schneider et d'autres auteurs ont confondu, dans leurs descriptions, notre crapaud rude avec l'agua. Le premier est parsemé de tubercules très-nombreux, blanchâtres et surmontés de petites pointes brunes, principalement sur les pieds; l'autre au contraire a de grosses verrues lisses, et pèse au delà d'une livre et demie, lorsqu'il a atteint toute sa grosseur. Schneider, en parlant de son crapaud rude (*bufo scaber*), fait mention d'un individu qui est placé à Berlin dans la collection de Bloch, et qui a été apporté des Indes orientales. Peut-être est-ce une espèce différente de celle-ci, ainsi que le *rana spinipes* que Shaw a décrit et très-mal figuré dans l'ouvrage intitulé : *The Natur. Miscell.* n° 200. (Voyez le crapaud *spinipède*, à la page 203.)

Le crapaud rude (*bufo scaber*), indiqué par Schneider, est synonyme du crapaud agua, et non pas de celui que je viens de faire connoître, ou plutôt je soupçonne que cet auteur a réuni sous ce nom plusieurs espèces distinctes, et très-incomplettement décrites, qui vivent soit en Amérique, soit dans les Indes orientales.

LE CRAPAUD DU BENGALE (1).

CETTE nouvelle espèce, longue de trois pouces six lignes, a sa tête large, un peu aplatie et triangulaire, avec les yeux saillans, la paupière supérieure couverte de petites verrues, des glandes parotides poreuses, très-distinctes, et une petite saillie lisse partant des narines, et prolongée derrière l'œil jusqu'au dessus du tympan; tout le corps est large, trapu et parsemé de verrues très-rapprochées, dont quelques-unes

(1) *Bufo bengalensis ; densè verrucosus, griseo-flavidus, capite suprà subcanaliculato, pedibus subtùs verrucis nigris sub-acutis, palmis fissis plantisque semi-palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXV, fig. 1.

Le crapaud du Bengale. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 96, n° 21, pl. XXXV, fig. 1.

plus grosses sur le milieu du dos. La couleur de l'animal est d'un gris jaunâtre uniforme. J'ai observé quatre ou cinq verrues blanchâtres, et pointues sur chaque côté du cou au dessous du tympan. Les verrues de tous les membres sont pointues; celles situées sous la plante des pieds sont en outre d'un noir de poix. Tout le dessous du corps est couvert de petites verrues très-serrées.

Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs cinq à peine demi-palmés, avec une petite callosité à la base du pouce.

Ce crapaud est très-voisin, par sa forme, du crapaud calamite. Il a été envoyé du Bengale au museum de Paris par Macé, médecin, connu des naturalistes par les riches collections qu'il a faites daus l'Inde.

LE CRAPAUD ÉPINEUX (1).

Bosc vient de publier la description de cette espèce remarquable dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville : elle habite en France dans les pays montagneux, où il l'a observée plusieurs fois, et Latreille l'a aussi découverte aux environs de Brives et de Bordeaux. Il est vraisemblable que c'est à elle qu'il faut rapporter toutes les observations sur les crapauds monstrueux d'Europe, car elle a ordinairement quatre à cinq pouces de longueur, sur trois à quatre pouces de largeur. On ne la trouve jamais sur la terre, et les villageois croient qu'elle n'en sort jamais volontairement, et qu'on ne peut la découvrir qu'en labourant la terre avec la bêche ou la charrue; c'est pourquoi

(1) *Bufo spinosus; suprà atro-fuscus, latis maculis pallidioribus, subtùs griseo-albescens, tuberculis in apice spinâ nigrâ munitus.*

Crapaud épineux. Bosc, Dict. d'hist. nat. édition de Déterville, tom. VI, p. 488.

je soupçonne qu'elle doit pondre ses œufs en terre dans des lieux humides auprès des sources souterraines. Ce crapaud est plus large et moins gros que le crapaud commun à pustules rousses, a le nez plus obtus, les pattes plus longues. Sa tête obtuse, aplatie, tuberculeuse et brune, a ses côtés plus pâles; le corps est brun en dessus, avec de grandes taches irrégulières plus pâles; le dessous est d'un gris blanc uniforme; il a ses pattes brunes en dessous, avec des taches plus pâles; les tubercules des côtés et du dessous antérieurs du corps, du dessus et du dessous des pattes, sont surmontés d'une épine obtuse, dure, de nature cornée, de couleur presque noire, et quelquefois divisée en deux ou en trois sur les côtés du cou.

LE CRAPAUD HÉRISSÉ (1).

Il est long de quatre à cinq pouces. Sa tête grosse a ses yeux saillans, bordés de brunâtre en dessus, ainsi que les lèvres. Le corps est très-gros, d'un verdâtre sombre, couvert de verrues nombreuses, munies chacune de quatre ou six pointes noirâtres en dessus; le dessous est gonflé, presque lisse, varié de verdâtre et de blanchâtre pâle, et la gorge est granulée. Tous les membres, alongés, amincis, sont parsemés de verrues épineuses en dessus; il y a quatre doigts

(1) *Bufo horridus; suprà atro virescens, verrucosus, aculeis pluribus parvis et atris in utrâque verrucâ, subtùs virescente pallidoque marmoratus; palmis plantisque fissis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXVI.

Le crapaud hérissé. Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 87, n° 22, pl. XXXVI.

séparés aux pieds antérieurs, et cinq également séparés, avec un tubercule en forme de pouce aux pieds postérieurs.

J'ignore dans quelle région du globe habite cette hideuse et nouvelle espèce, qui est placée dans le galerie du museum d'histoire naturelle de Paris. Elle a quelque ressemblance par sa forme avec le crapaud rude.

LE CRAPAUD SPINIPÈDE (1).

On trouve dans l'ouvrage de Shaw une très-mauvaise figure de ce crapaud, qui habite dans les îles autour de la nouvelle Hollande, et qui est conservé dans le muséum de Londres. Le corps est brun en dessus, bleuâtre en dessous, avec les flancs variés d'une teinte ocracée; les doigts des pieds antérieurs sont épineux en dessus; dans la figure, la tête est peu distincte du corps; on ne distingue ni narines, ni tympan; les yeux sont petits, et paroissent cachés dans une sorte de fente. Le peintre n'a

(1) *Bufo spinipes; suprà fuscus, subtùs cærulescens, lateribus subochraceis, cum palmis fissis suprà aculeatis.*

Bufo spinipes. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 129 et 139. — *Rana australensis.* Shaw, The natur. miscel. pl. cc. — *Le crapaud spinipède.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 104, n° 27.

représenté que trois doigts séparés, longs et minces, couverts de piquans en dessus aux pieds antérieurs; tandis que les postérieurs sont assez courts et munis de cinq doigts longs, minces et lisses. Il a mis des taches ocracées rondes sur les flancs, derrière la mâchoire supérieure, dessus le cou et les cuisses.

LE CRAPAUD ÉPAULE-ARMÉE (1).

JE n'avois encore observé ce crapaud énorme et très-hideux dans aucune collection lorsque je publiai mon ouvrage sur l'ordre des reptiles dont il fait partie, et c'est ce qui fut cause que je l'ai réuni alors provisoirement avec le crapaud agua, auquel il ressemble en effet par sa grosseur et par l'épaisseur de ses deux parotides réniformes

(1) *Bufo humeralis; maximus, griseo-cinereus fuscescente irregulariter maculatus, parotidibus magnis et gibbosis, palmis fissis plantisque semi-palmatis.*

Rana marina. Lin. Syst. nat. — *Idem*. Gmelin, Syst. nat. p. 1049, n° 8. — *Idem*. Seba, Thes. tom. I, pl. LXXVI, fig. 1. — *Idem*. Laurenti, Synops. rept. p. 31, n° 21. — *Bufo marinus*. Schneider, Hist. amphib. fasc. 1. — *Meerfrosch*. Walbaum, Naturf. Berl. ges. tom. V, p. 230. — *Rana ochroleuca*. Walb. Naturf. Berl. ges. tom. V, p. 241. — *La grenouille épaule-armée*. Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem*. Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. II, p. 298.

et poreuses, qui lui ont fait donner le nom impropre d'*épaule-armée* par plusieurs naturaliste français, et que je suis forcé de lui conserver afin d'éviter toute confusion.

Le crapaud épaule-armée existe dans diverses contrées méridionales du nouveau continent : madame Bonaparte en possède deux dans sa collection, et le museum d'histoire naturelle un autre, qui ont été récemment envoyés de Cayenne par J. Martin (1), directeur des pépinières coloniales établies par le gouvernement français dans la Guiane.

Il a jusqu'à huit ou neuf pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'anus. Sa couleur est d'un cendré gris irrégulièrement tacheté de brunâtre, parsemé de grosses verrues très-nombreuses, et muni dessus chaque épaule d'une très-grosse parotide à pores noirs, et non pas d'un bouclier charnu pointillé de noir comme l'ont cependant écrit tous les naturalistes

---

(1) C'est afin de reconnoître les nombreux et importans services rendus par cet agriculteur à l'histoire naturelle et aux colonies, que j'ai décrit, tom. IV, pag. 577 de cet ouvrage, une nouvelle espèce de chélonien sous le nom de *tortue martinelle*.

d'après Seba. Les yeux sont grands, avec leur iris d'un jaune brillant. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, très-obtus, sans ongles, et les postérieurs en ont cinq semblables et demi-palmés.

L'individu figuré par Seba est représenté avec quatre excroissances charnues, qui sont peut-être des ricins ou plutôt des ixodes; car j'ai observé plusieurs de ces insectes après le corps de grosses grenouilles d'Amérique et d'une espèce de serpent, que j'ai appelé le *boa porte-anneaux* : d'ailleurs les trois individus qui sont à Paris n'ont pas d'excroissances près l'anus. Tous les naturalistes ont annoncé, d'après Seba, que ce crapaud monstrueux a des ongles aux doigts des pieds antérieurs, mais c'est une erreur; je présume cependant que cet auteur a pu lui donner avec raison l'épithète de *marin*, car nous avons déjà vu que le crapaud pluvial habite dans les marais salins de Berchstesgaden en Autriche : il est également possible que le crapaud épaule-armée se retire quelquefois dans les marais d'eau salée, que la mer a formés par des inondations auprès des rivages.

LE CRAPAUD DEMI-LUNÉ (1).

Je donne ce nom d'après Schneider à un crapaud long de trois pouces environ, voisin du criard, et envoyé de Surinam à Bloch. Sa tête est lisse, déprimée ou même canaliculée dans son milieu entre ses yeux saillans. Il a le reste du corps et les membres couverts de verrues d'égale volume. La couleur est noirâtre, avec une tache blanchâtre, longue, étroite vers le milieu du dos, de chaque côté; une autre tache en forme de croissant, voisine de chaque tympan, a sa convexité tournée en devant. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, avec le pouce épais et le second doigt extérieur très-long : les postérieurs en ont cinq demi-palmés, dont le premier très-long : on voit une petite callosité en forme de doigt court près du pouce de chaque pied.

(1) *Bufo semi-lunatus; nigricans, maculâ albâ post tympanum, capite suprà subcanaliculato, palmis fissis plantisque semi-palmatis.*

Bufo semi-lunatus. Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 215, n° 9. — *Le crapaud demi-luné.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, etc. in-4°, p. 98, n° 23.

LE CRAPAUD AGUA (1).

Ce gros crapaud long quelquefois de dix à douze pouces, est nommé *aguaquaquan* par les habitans du Brésil, selon Seba. Sa

(1) *Bufo agua ; maximus, pulchrè luteo, fusco et griseo marmoratus, et pustulato-rugosus, parotidibus magnis, palmis fissis plantisque vix semi-palmatis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXVII.

Rana brasiliensis. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1049, n° 19. — *Bufo brasiliensis.* Laurenti, Synops. rept. p. 26, n° 3. — *Bufo brasiliensis, aguaquaquan.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXIII, fig. 1, 2. — *Bufo scaber.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 222, n° 14. — *Bufo guttatus.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 218, n° 12. — *L'agua.* Daubent. Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 374. — *Le crapaud agua.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 130, fig. 1. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 99, n° 24, pl. XXXVII. — *Le crapaud à taches jaunes.* Daudin, Hist. nat. des rept. par Latreille, in-18, tom. II, p. 131.

tête, très-large, lisse en dessus, a des yeux saillans, dont la paupière supérieure est garnie de verrues et prolongée en avant sur les côtés, ce qui donne à ce batracien un aspect hideux et farouche. Le dessus du corps est très-agréablement marbré de gris, de jaune et de brun, et garni de larges tubercules écartés, tachetés de brun foncé dans leur milieu; le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre finement ridé en divers sens, parsemé de points bruns écartés.

Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs cinq demi-palmés à leur base, dont un très-long : tous les doigts sont bruns à leur bout.

Ce crapaud, très-remarquable par la manière élégante dont il est bigarré, et surtout par sa taille qui surpasse de près du double celle des autres crapauds, m'avoit d'abord paru synonyme de l'épaule-armée qui est décrit précédemment. On croit qu'il habite dans l'Amérique méridionale, principalement au Brésil, mais je pense qu'il ne vit pas dans l'île de Cuba, comme Seba l'a cependant prétendu.

Je soupçonne que le crapaud agua dont je donne ici la description, et dont la figure est placée dans mon ouvrage sur les rainettes,

est le même que le crapaud à taches jaunes (*bufo guttatus*), envoyé des Indes orientales à Bloch, et décrit par Schneider; je dois ajouter que le voyageur Levaillant m'a certifié avoir trouvé dans la Cafrerie un gros crapaud d'un beau jaune de soufre, qui peut être aussi de la même espèce. Dans ce cas, il faudra regarder le crapaud agua comme un reptile de l'ancien continent, et non de l'Amérique méridionale.

L'individu que j'ai observé est conservé dans la collection des reptiles du museum national d'histoire naturelle.

LE CRAPAUD A PUSTULES BLEUES (1).

SCHNEIDER a trouvé deux individus de cette espèce dans la collection de Bloch, qui les avoit reçus des Indes orientales. La mâchoire supérieure est munie de dents coniques, assez longues et serrées ; le bout de la langue est libre et bifide ; de plus, les trous des narines sont petits et surmontés d'un petit lobe cutané. Le dessus du corps est d'un bleu brun, avec une rangée de pustules, qui s'étend depuis les yeux sur

(1) *Bufo cyanophlyetis ; suprà fusco - cœruleus, pustulis cœruleis utrinque ab oculis infrà ad pectus per latera et deinde versùs anum ductis.*

Rana cyanophlyetis. Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 137, n° 11. — *Le crapaud à pustules bleues.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 103, n° 26.

Nota. Il ne faut pas s'étonner que Schneider ait placé ce crapaud parmi les grenouilles, car cet auteur y a mis aussi les crapauds pipa, cornu, ovale, spinipède, etc.

chaque flanc jusqu'à l'anus; en outre on voit une rangée de pustules placée sur chaque côté du ventre, qui est blanchâtre et parsemé de taches brunes très-rapprochées. Le dessus des membres est noir, avec des bandes bleues. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés; les postérieurs en ont cinq palmés, avec un tubercule près du pouce.

Cette description, donnée par Schneider, est insuffisante.

LE CRAPAUD CORNU (1).

Ce crapaud, long de quatre pouces environ, a la tête très-grosse, large, avec ses yeux de moyenne grandeur, recouverts en

(1) *Bufo cornutus ; capite ingente , palpebrisque superioribus proeminentiâ longâ conicâ sive cornu munitis.*

Voyez les planches enluminées de mon ouvrage sur les rainettes, les grenouilles et les crapauds, pl. XXXVIII.

Rana cornuta. Lin. Syst. nat. — Mus. Adolp. Frid. tom. I, p. 48. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1050, n° 11. — *Idem.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 125, n° 5. — *Bufo cornutus.* Laurenti, Synops. rept. p. 25, n° 2. — *Bufo cornutus, seu spinosus virginianus.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXII, fig. 1, 2. — *The horned frog.* G. Shaw, Naturalis't miscell. in-8°, n° 25, pl. LXXVI. — *Le cornu.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. tom. II, p. 372. — *Le crapaud cornu.* Daudin, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 117, fig. 1. — *Idem.* Daudin, Hist. nat. des rainettes, des grenouilles et des crapauds, in-4°, p. 102, n° 25, pl. XXXVIII.

dessus par une paupière saillante, relevée en une pointe conique ou corne haute de deux à trois lignes. La langue est garnie en dessus de papilles alongées, et le bord de la mâchoire supérieure est muni de petites dents pointues qui sont plus distinctes au devant de la tête; les narines sont petites. Le milieu du dos et le dessus des membres sont lisses, et d'un brun verdâtre sali. Les côtés du dos verruqueux et verdâtres sont tachetés de brun jusques sur les flancs, qui ont une couleur plus claire et de gros grains rapprochés; mais le dessous du corps et des membres est d'un jaunâtre sali uniforme, avec quelques très-petits grains écartés. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, et les postérieurs cinq demi-palmés.

Les jeunes n'ont pas le corps épineux; les adultes, au contraire, ont le dos, l'anus et les cuisses hérissés d'épines, selon Laurenti.

On trouve ce crapaud dans la Virginie et à Surinam; c'est dans cette dernière contrée de l'Amérique que Levaillant a trouvé l'individu figuré ici, et qui est au museum d'histoire naturelle de Paris.

Selon Cuvier, le caractère d'avoir la langue en forme de houpe à cause de la

longueur des papilles, appartient à plusieurs espèces de crapauds. Cette espèce fut d'abord décrite, en 1726, dans le Catalogue du cabinet de Levin Vincent : Linnæus l'a ensuite indiquée dans la description du museum du prince Adolphe Frédéric; mais cet auteur lui a trouvé, entre autre caractères, une corne trifide sur chaque œil, deux plis sur le dos, et un sur chaque flanc, ainsi que des tubercules aigus près l'anus. Tous les naturalistes, qui depuis ont vu ce crapaud, ne lui ont trouvé rien de tout cela, puisque leurs descriptions s'accordent parfaitement avec la mienne.

QUATRIÈME GENRE.

SALAMANDRE; *salamandra.*

CORPS alongé, cylindrique, nu, verruqueux, terminé par une queue cylindrique ou comprimée en nageoire et persistante; pas d'oreilles externes. Langue courte, épaisse, entièrement adhérente. Pieds antérieurs à quatre ou trois doigts; les postérieurs à cinq doigts, tous sans ongles et obtus.

Les salamandres, regardées par les anciens comme des êtres que le feu ne pouvoit consumer et placées par les poëtes parmi les emblêmes de l'amour, sont, de même que tous les autres animaux, des êtres que le tems dissout et que le feu peut détruire. Rejetées hors du domaine de la fable, elles sont rentrées maintenant dans celui de la Nature, et elles ont déjà offert aux observateurs des merveilles moins brillantes, mais plus instructives.

L'histoire des salamandres fut ébauchée par Dufay, Duverney, Maupertuis; d'autres observateurs firent de nouvelles découvertes,

ajoutèrent de nouveaux faits; Demours et Spallanzani jettèrent un grand jour sur le mode de génération de ces animaux; et le dernier sur-tout publia de nombreuses recherches sur le développement de leurs œufs, sur les diverses métamorphoses qu'ils subissent avant de parvenir à l'état parfait, leur découvrit l'étonnante faculté que leurs membres ont de se reproduire de même que ceux des écrevisses, des crabes, etc. et que la queue des sauriens.

Tous ces détails furent ensuite présentés dans un tableau intéressant et varié, embelli par les charmes du style, dans l'ouvrage de Lacépède sur les quadrupèdes ovipares. Les observations se multiplièrent alors, et le nombre des espèces découvertes s'accrut, de manière qu'un nouvel ouvrage sur l'histoire des salamandres parut nécessaire; aussi fût-il exécuté avec beaucoup de soin et d'intérêt par Latreille (1), et Schneider s'occupa de ce travail à peu près dans le même tems.

---

(1) Histoire naturelle des salamandres de France, précédée d'un tableau méthodique des autres reptiles indigènes, in-8°; Paris, 1800, avec six planches enluminées représentant sept espèces, et le squelette de la salamandre terrestre.

Les salamandres, confondues par Linnæus et Gmelin dans le même genre que les lézards, n'offrent dans leurs habitudes et leur organisation rien qui doive cependant les rapprocher des sauriens, si ce n'est la longue queue dont elles sont pourvues dans tous les âges de la vie; elles sont d'ailleurs tellement semblables aux grenouilles et aux deux genres voisins qu'on ne peut les en séparer sans rompre l'ordre naturel. Elles naissent par des œufs, soit dans les oviductus avant la ponte, soit au dehors et dans l'eau après la ponte. Dans le premier cas, la femelle est ovovivipare, et la fécondation doit être intérieure par une absorption de la liqueur spermatique; et dans l'autre cas, elle a lieu de la même façon que dans les grenouilles. Leur squelette est dépourvu de côtes proprement dites : leur respiration a lieu de la même manière que dans les grenouilles, en avalant l'air et en le refoulant ensuite dans de vastes poumons, ainsi que l'a prouvé Robert Townson dans ses recherches physiologiques sur les amphibies, dont j'ai publié un extrait vers le commencement de cet ouvrage. Toutes ces considérations, et plusieurs autres que j'ai déjà fait connoître, ont déterminé Alex. Brongniart à former

un ordre particulier des salamandres, des grenouilles, et de tous les autres reptiles qui subissent plusieurs métamorphoses avant d'acquérir l'état parfait.

Nous avons vu que les animaux des trois genres précédens, lorsqu'ils sont adultes, ont le corps trapu et muni de quatre pattes propres à nager, avec les postérieures souvent plus longues, de telle manière qu'elles peuvent leur servir à sauter : dans les salamandres, au contraire, le corps est long, avec les deux paires de pattes écartées, presque d'égale longueur ; aussi les salamandres sont-elles intermédiaires entre les grenouilles, le protée et la sirène : on pourroit même dire qu'elles sont, par rapport à ces deux derniers genres, ce que sont les scinques aux seps et aux chalcides.



De Sevè del. P. Voysard S.

1. SALAMANDRE TERRESTRE.

2. SALAMANDRE ROUGE.

LA SALAMANDRE TERRESTRE (1).

Voyez la planche XCVII, *fig.* 1.

C'EST en France, en Allemagne et dans les contrées méridionales de l'Europe, sur la terre humide, dans les lieux ombragés,

(1) *Salamandra terrestris ; atra maculis irregularibus flavis omninò variegata, cum caudâ cylindricâ et subobtusâ.*

Lacerta salamandra. Lin. Syst. nat. — Amæn. acad. tom. I, p. 131. — Mus. Adolph. Frid. tom. I, p. 45. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1066, n° 47. — *Idem.* Sturm, Deutschlands faun. pl. 1, II. — *Salamandra maculosa.* Laurenti, Synops. rept. p. 33, n° 51. — *Salamandra.* Matthiole, Dioscorid. p. 274, fig. 274. — Gesner, Quadrup. p. 80. — Jonston, Quadrup. pl. LXXVII, fig. 10. — Imperati, Nat. 910. — Olearius, Mus. pl. VIII, fig. 4. — Seba, Thes. tom. II, pl. XII, fig. 5. — Wurfbain, Salamandrologia, Nurimb. 1683, p. 65, pl. II, fig. 2. — *Salamandra terrestris.* Aldrov. Quadrup. 641. — *Idem.* Ray, Synops. quadrup. 273. — *Idem.* Houttuyn, Act. Ulissing. tom. IX, p. 327, n° 1. — *Idem.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 54, n° 1. — Roesel, Hist. ranar. nostr. frontispice. — *Le*

sous les pierres et les racines d'arbres qu'on trouve cette salamandre, qui diffère de presque toutes les autres espèces, parce qu'elle ne paroît pas vivre dans l'eau, ainsi que son nom l'indique. Sa longueur est de six à huit pouces au plus; et sa queue, presque cylindrique, terminée en pointe obtuse, occupe à peu près la moitié de cette dimension. La peau est parsemée de verrues

---

sourd. Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *La salamandre terrestre.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 190, pl. XI, fig. 1. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des salamandres de France, in-8°, p. 32, pl. I, squelette, pl. II. — *Idem.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 194, fig. 1. — *Salamandre*, des grecs et des latins. — *Salamanguesa* et *salamantegua*, en Espagne. — *Samabras* ou *saambras*, par les arabes. — *Le sourd*, dans le Maine, en Bretagne et dans d'autres parties de la France. — *Blande*, dans le Languedoc et la Provence. — *Pluvine*, dans le Dauphiné et en Savoie. — *Laverne*, dans le lyonnais. — *Suisse*, en Bourgogne. — *Mirtil*, dans le Poitou et en Gascogne. — *Alebrenne* ou *arassade*, dans d'autres parties de la France. — *Mouron*, en Normandie. — *Salemander*, en Flandres. — *Punter-maal*, en quelques endroits d'Allemagne. — Razoumowsky, Hist. nat. du Jorat, in-8°, tom. I, p. 384. — *The salamander.* G. Shaw, Naturalist's miscellany, in-8°, 1790, pl. XLV, fig. coloriée.

nombreuses d'où suinte et jaillit une liqueur blanche, lorsque l'animal est souffrant ou lorsqu'on le presse : mais cette liqueur, âcre et venimeuse pour les petits animaux tels que des lézards gris, n'est cependant pas un venin dangereux comme les villageois paroissent le croire. La couleur de la salamandre terrestre est d'un noir sombre, plus livide en dessous, et parsemée irrégulièrement dans toutes ses parties de quelques taches jaunes, irrégulières, arrondies, et d'une autre alongée au dessus de chaque bras et prolongée sur les côtés du dos : cette dernière tache est garnie de pores, ce qui lui donne beaucoup d'analogie avec les parotides des crapauds et de la rainette bicolore. Tous les pieds, un peu courts et tachetés de jaune, ont des doigts aplatis, courts, séparés et sans ongles; il y a quatre doigts aux pieds antérieurs et cinq aux postérieurs.

La tête est élargie, légèrement déprimée, obtuse, arrondie en dessus, avec la bouche très-ample.

J'en possède un bel individu dans ma collection.

On a long-tems ignoré la manière dont les salamandres terrestres produisent leurs petits; mais elle est absolument la même que

pour les vipères : les unes et les autres sont ovovivipares, car leurs œufs éclosent dans les oviductus et les petits viennent au dehors tout formés; les petites salamandres sont repliées en deux au nombre de huit à vingt dans chaque oviductus, et elles y subissent leurs cinq dégrés de métamorphose dans un liquide particulier dont elles se nourrissent, et dont elles doivent retirer de l'air, par le moyen de leurs branchies, pour la respiration. Ces branchies, droites et non arquées, disparoissent assez promptement.

LA SALAMANDRE NOIRE (1).

LAURENTI a décrit et figuré, dans son ouvrage sur les reptiles, cette salamandre, qui ne paroît différer de la précédente que par sa couleur qui est entièrement noire sombre sans aucune tache jaune, et parce qu'elle est à peu près une fois plus petite.

Cet auteur nous apprend que les Autrichiens la nomment *lattermandl*, et qu'on la trouve dans les cavernes ou les fentes des montagnes d'Etscher, où l'on n'a jamais observé la salamandre terrestre à taches jaunes. On doit donc, d'après Laurenti et Sonnini, regarder cette salamandre comme une espèce particulière, et non pas comme

---

(1) *Salamandra atra ; atra, unicolor, immaculata, caudâ cylindricâ et subobtusâ.*

Lacerta salamandra, var. B. Gmelin, Syst. nat. — *Salamandra atra.* Laurenti, Synops. rept. p. 33, nº 50, pl. 1, fig. 2. — *La salamandre noire.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, pag. 218.

une simple variété, ainsi que l'ont cependant cru Gmelin, Lacépède, Latreille, Schneider et d'autres naturalistes très-savans.

Peut-être faut-il rapporter ici, 1° la salamandre d'un brun livide sans aucune tache, que Gesner rencontra dans les Alpes, et qui se couvre d'une liqueur laiteuse dès qu'on la frappe ; 2° la salamandre entièrement blanche, et dont la queue est à peu près cylindrique : on l'a trouvée dans le Padouan, selon Laurenti ; 3° la petite salamandre brune dont la queue est un peu aplatie sur les côtés, et qui habite aux environs de Vienne, parmi les broussailles des vallons humides, près des trous qu'elle se creuse dans la vase, afin de s'y cacher dès qu'elle entend quelque bruit. Je soupçonne que la salamandre blanche citée ci-dessus est un individu dont l'humeur laiteuse se sera coagulée à la surface de toute la peau, en la plongeant dans de l'esprit de vin, et que Laurenti aura été induit en erreur par cet accident.

LA SALAMANDRE ROUGE (1).

Pl. XCVII, *fig.* 2.

PALISOT-BEAUVOIS a découvert dans les Etats-Unis, sous des écorces d'arbres, dans des lieux ombragés, cette salamandre très-jolie, qui me paroît devoir vivre également dans les eaux, à cause de sa queue comprimée en nageoire sur ses côtés, et terminée en pointe. J'en conserve un individu dans ma collection.

La couleur est d'un rouge de sang, assez luisant sur le dos, plus clair et légèrement orangé sur les côtés, avec le dessous du corps marqué d'une bande longitudinale assez large, noirâtre et comme brûlée; toute la peau est parsemée d'un grand nombre de points noirs, gros comme des têtes d'épingles

(1) *Salamandra rubra; colore rubro, punctis nigris numerosissimis asperso, cum tæniâ nigricante in abdomine, palmis fissis plantisque semi-palmatis.*

La salamandre rouge. P. Beauvois. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, additions, tom. IV, p. 305.

sur le corps, plus petits sur les flancs et les côtés du ventre et de la queue : celle-ci occupe les deux cinquièmes ou environ de la longueur totale qui est de cinq à six pouces. J'ai observé de très-petites dents aiguës sur la partie antérieure des deux mâchoires. Le dos n'est pas crêté ; le dessus de la queue est simplement tranchant. Il y a quatre doigts séparés aux pieds antérieurs, et cinq demi-palmés aux pieds postérieurs.

LA SALAMANDRE VENIMEUSE (1).

Le docteur Barton, professeur de matière médicale et de botanique à l'université de Philadelphie, a découvert, à peu de distance de cette ville, pendant le printems de cette année, une nouvelle espèce de lézard aquatique ou de salamandre, longue de six à sept pouces environ, et entièrement noire, avec deux rangs longitudinaux de jolies taches jaunes et rondes sur le dos. Ses pieds antérieurs ont quatre doigts, et les postérieurs

(1) *Salamandra venenosa; omninò nigra, cum maculis flavis et rotundis in duplici serie longitudinali suprà dorsum dispositis.*

Lacerta venenosa. Barton. — *Lézard aquatique.* C. S. Rafinesque, Lettre adressée de Philadelphie le 2 avril 1803. — *Lacerta punctata.* Gmelin, Syst. nat. p. 1076, n° 45. — *Stelio.* Catesby, Carol. pl. x, fig. 10. — *Le ponctué.* Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méthod. — *La ponctuée.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 237. — *La salamandre à points blancs.* Sonnini, Hist. nat. des rept. par Latreille, in-18, tom. II, p. 252.

cinq. Ce savant naturaliste anglo-américain se propose d'en publier une description plus détaillée, avec une figure, dans le sixième volume des Actes de la société philosophique de Philadelphie; et c'est d'après lui que je l'ai nommée *salamandre venimeuse*, à cause d'une liqueur qu'il croit venimeuse, et qui suinte de toutes les verrues répandues sur son dos.

Ces détails sont extraits d'une lettre qui m'a été adressée de Philadelphie, par C. S. Rafinesque, l'un de mes correspondans les plus zélés.

La salamandre venimeuse est sans doute très-voisine de la précédente.

C'est ici qu'il faut réunir la salamandre ponctuée décrite par Gmelin, Daubenton et Lacépède, d'après une figure publiée par Catesby, dans son ouvrage sur l'histoire naturelle de la Caroline. Ce reptile est brun, avec deux rangées longitudinales de points blancs sur le dos, et une seule rangée dessus la queue.

LA SALAMANDRE

DES MONTS ALLÉGANIS (1).

Le savant et intrépide voyageur André Michaux, auteur d'un ouvrage sur les chênes, et d'une Flore de l'Amérique septentrionale récemment publiée par son fils, a découvert dans les monts Alléganis, en Virginie, cette grosse salamandre, dont il a donné un individu bien conservé, et long de treize pouces, au museum d'histoire naturelle de Paris.

La tête est large, déprimée sur-tout en devant, arrondie, obtuse, avec les yeux assez petits non proéminens, et des petites dents aiguës aux mâchoires. La queue

(1) *Salamandra alleganiensis; magna, fusca, subtùs pallidior, caudâ breviore compressâ subcristatâ.*

La salamandre des monts Alléganis. Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 253, fig. 1.

occupe le tiers environ de la longueur totale; elle est comprimée, un peu obtuse, et surmontée par une petite crête membraneuse, simplement tranchante, qui se prolonge sur la partie postérieure du dos où elle s'efface insensiblement. La couleur de ce reptile est brune, plus foncée en dessus, plus claire et tirant sur le cendré en dessous, variée de teintes légèrement jaunâtres pâles. Les doigts sont courts, obtus, séparés au nombre de quatre aux pieds antérieurs, et de cinq aux postérieurs.

Je crois que le têtard de cette salamandre a été découvert dans le lac Champlain; j'en donnerai bientôt la description à la fin de l'article sur le genre sirène. Ce têtard aura sans doute eu un doigt mutilé aux pieds postérieurs, car il n'en a que quatre à tous les pieds.

LA SALAMANDRE CRÊTÉE (1).

CETTE salamandre est l'une des plus jolies espèces de ce genre; on la trouve dans plusieurs parties de l'Europe, et elle est très-commune en France, sur-tout aux environs

(1) *Salamandra cristata; suprà nigricans, subtùs aurantiaca punctis magnis et rotundis aspersâ, lateribus albido granulatis et nigro punctatis; caudâ compressâ (cristâ dorsali fimbriatâ, mari).*

Lacerta, salamandra americana. Gmelin, Syst. nat. p. 1065, n° 56. — *Idem.* Houttuyn, Act. Ulissing. tom. IX, p. 330. — *Triton americanus.* Laurenti, Synops. rept. p. 40, n° 46. — *Salamandra americana.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXXIX, fig. 4, 5. — *Lacerta lacustris*, var. D. Gmelin, Synops. rept. p. 1065, n° 48. — *Triton carnifex.* Laurenti, Synops. rept. p. 38, n° 41, pl. II, fig. 3. — *Salamandra carnifex.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 71, n° 7. — *Salamandra pruinata.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 69, n° 5. — *Salamandra cristata.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 57, n° 2. — *Le lézard du cap de*

de Paris dans les marais, les fontaines et les eaux stagnantes. Sa longueur totale est de sept à huit pouces, et la plus grande épaisseur de son corps de neuf lignes; la queue très-comprimée, aiguë, et surmontée d'une crête simplement tranchante, occupe presque la moitié de cette dimension.

La couleur est d'un brun noirâtre sombre en dessus, d'un beau rouge orangé uniforme, tacheté de gros points d'un beau noir très-foncé arrondis en dessous, variée de quelques gros points noirs sur les côtés du corps et de la queue, avec les bords inférieur et et supérieur de celle-ci orangés; sur les côtés du cou et les flancs on voit un très-grand nombre de petits grains saillans, poreux et blancs entre les points noirs. Les yeux peu

---

Bonne-Espérance. Seba, Thes. tom. I, pl. XIV, fig. 2 et 3. — *La grosse salamandre noire.* Dufay, Mémoires de l'académie des sciences de Paris, 1729, pl. XV, fig. 1. — *Salamandre aquatique.* Razoumowski, Hist. nat. du Jorat et de ses environs, in-8°, tom. I, p. 109 et 111. — *La salamandre crêtée.* Latreille, Hist. nat. des salam. p. 43, n° 3, pl. III, fig. 3, A, le mâle; pl. IV, fig. 3, B, la femelle ouverte. — *La salamandre à crête.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. II, p. 239.

saillans ont leur iris doré rougeâtre. La gorge est noire, avec beaucoup de grains blancs.

La femelle a le dos simple et sans crête; le mâle au contraire a une belle crête dorsale, membraneuse, irrégulièrement découpée, ou frangée, et une bande étroite, longitudinale, blanchâtre, sur-tout pendant le printems qui est la saison de l'accouplement pour ces animaux. Ils vivent alors dans les eaux; mais quelquefois pendant l'été et l'automne on les rencontre dans les chemins à l'humidité, sous des pierres et sous des tas de bois. Les paysans n'osent pas les prendre à la main à cause de la liqueur blanche dont ils se couvrent ordinairement lorsqu'on les touche: quelques-uns même les croient venimeux; mais c'est une opinion mal fondée, car ces animaux ne sont ni venimeux, ni méchans.

Je ne crois pas que la salamandre crêtée vive ailleurs qu'en Europe, et qu'elle se trouve en Afrique, au cap de Bonne-Espérance comme Seba l'a cependant écrit, ni en Amérique comme l'a soupçonné Latreille.

J'en ai quatre individus dans ma collection: l'un d'eux fut pris dans le grand bassin des Tuileries; j'en ai pris un dans une serre

chaude en avril, près de Beauvais; et les deux autres viennent de Fontainebleau.

Il faut réunir à cette espèce, 1° *la salamandre d'Amérique*, décrite par Linnæus, Houttuyn et Gmelin, sous ce nom, d'après les figures 4 et 5 de la planche LXXXIX du tome premier de l'ouvrage de Seba; 2° le *triton d'Amérique*, indiqué par Laurenti d'après les mêmes figures; 3° le *lézard du cap de Bonne-Espérance*, figuré par Seba, Thes. tom. I, pl. XIV, fig. 2 et 3; 4° la *grosse salamandre noire*, que Dufay a représentée dans les Mémoires de l'académie des sciences de Paris, en 1729, planche XV, fig. 1; 5° la *salamandre aquatique*, et ses variétés, dont Razoumouski a fait mention dans son Histoire naturelle du Jorat; 6° le *triton bourreau* (*trit. carnifex*), décrit par Laurenti; 7° les *salamandres bourreau*, *à grains blancs*, *et crêtées* (*sal. carnifex*, *pruinata et cristata*), indiquées par Schneider dans son ouvrage sur les amphibies.

Sous le nom de *salamandre à queue plate*, le professeur Lacépède a réuni toutes les espèces de salamandres qui ont la queue comprimée, munie dessus et dessous d'une membrane verticale. A la fin de cet article

sur ces reptiles, il cite un passage extrait de l'Histoire générale des Voyages (1), sur un lézard qu'il compare à sa salamandre à queue plate, et qui me paroît être une salamandre différente, et mal connue. On le connoît, dit-il, dans la nouvelle Espagne, sous le nom mexicain d'*axolotl*, sous le nom espagnol d'*inguete de agua*; il a été pris pour un poisson, quoiqu'il ait quatre pattes...., parce qu'il habite les eaux. L'axolotl a, dit-on, la peau fort unie, parsemée sous le ventre de petites taches dont la grandeur diminue depuis le milieu du corps jusqu'à la queue. Sa longueur et sa largeur sont à peu près celles de la salamandre à queue plate; ses pieds sont divisés en quatre doigts comme dans les grenouilles, ce qui peut faire présumer que le cinquième doigt ne manque qu'aux pieds de devant, ainsi que dans ces mêmes grenouilles et dans les salamandres. Il a sa tête grosse en proportion du corps; la gueule noire est presque toujours ouverte. On a débité un conte ridicule au sujet de cet amphibie. On a prétendu que la femelle

(1) Description de la nouvelle Espagne, Histoire générale des voyages, troisième partie, liv. 5.

étoit sujette comme les femmes, à un écoulement périodique. Cette erreur pourroit venir de ce qu'on l'a confondue avec les salamandres terrestres, qui mettent bas leurs petits tout formés; et peut-être même appartient-elle aux salamandres terrestres plutôt qu'aux aquatiques : au reste, on dit que sa chair est bonne à manger, et d'un goût qui approche de celui de l'anguille.



1. SALAMANDRE *à ventre Orange*.

2. SALAMANDRE *palmipède*.

LA SALAMANDRE A VENTRE ORANGÉ (1).

Pl. XCVIII, *fig.* 1.

J'AI observé plusieurs fois aux environs de Beauvais, dans des eaux stagnantes, cette jolie salamandre qui est voisine de la précédente, quoiqu'elle soit un peu plus petite, n'ayant que cinq pouces environ de longueur totale. Elle ressemble beaucoup, par sa forme, à la salamandre femelle crêtée; car je ne lui ai jamais observé de crête dorsale. Sa couleur est d'un brun verdâtre obscur, avec des taches brunâtres plus foncées, principalement sur les côtés du corps. La gorge, le dessous du corps et de la queue sont d'une

(1) *Salamandra rubriventris ; colore suprà atro maculis fuscescentibus, subtùs aurantiaco immaculato, cum punctis nigris sub collo.*

Lacerta, salamandra lacustris, var. E. Gmelin, Syst. nat. p. 1065, n° 48. — *Triton alpestris.* Laurenti, Synops. rept. p. 38, n° 40; p. 142, pl. 11, fig 4. — *Salamandra alpestris.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 71, n° 6.

couleur orangée, très-belle et uniforme, avec quelques points noirs sous le cou, et des taches noires sous la queue, dont la longueur égale à peu près les deux cinquièmes de la longueur totale.

Les pieds de devant ont quatre doigts, et les postérieurs cinq doigts, tous courts, séparés et légèrement obtus. Les iris des yeux sont rouges et dorés.

Laurenti l'a trouvée sur le mont Etscher, principalement dans les tems pluvieux. Lorsqu'on lui presse le corps, elle se couvre de liqueur blanche qui sort des petits tubercules poreux de sa peau. J'ai cinq individus de la salamandre à ventre orangé dans ma collection, et je les ai gardés vivans pendant plus d'un an dans un bocal d'eau, en ne leur donnant que rarement à manger des mouches vivantes, des vers de terre, ou des morceaux de viande cuite que je faisois remuer à la surface de l'eau. Outre un coassement très-foible, elles faisoient aussi entendre, lorsqu'on les prenoit dans les doigts, un petit cri assez semblable à un grincement de dents.

aquatiques, mais elle en sort aussi quelquefois vers le soir lorsque le tems est chaud et orageux; elle se traîne alors avec peine sur la terre, et se rend dans des lieux ombragés plus ou moins éloignés de l'eau. Son accouplement a lieu de la même manière que dans les autres salamandres aquatiques (1), et l'on a cru remarquer qu'il dure pendant un certain nombre de jours.

---

(1) Voici l'extrait que Latreille a publié des observations de Dufay, de Demours et de Spallanzani, dans son ouvrage sur les salamandres, relativement à l'accouplement de ces animaux.

« Les salamandres aquatiques, dit-il, commencent à se montrer un mois environ avant l'équinoxe du printems; mais elles ne se livrent entièrement aux plaisirs de l'amour qu'après cette époque, lorsque la chaleur de l'atmosphère est assez forte, soit pour écarter un froid qui seroit nuisible à leur postérité, soit pour en développer les germes par sa douce influence. Ce n'est donc que vers cette époque, ou même un peu plus tard, que les deux sexes se réunissent; et quel singulier phénomène, quel écart de la voie ordinaire nous présente cette union! Des agaceries, des feintes réciproques ont préludé au terme des dernières jouissances. Le mâle redresse, agite sa crête, un des apanages distinctifs de son sexe; il place sa tête au dessus de celle de sa compagne, ou il rapproche son museau du sien, s'amarrant même, s'il

Latreille soupçonne que les jeunes sala-
mandres marbrées diffèrent des adultes par

---

est nécessaire, aux herbes du rivage, qui favorisent leurs amours; sa queue, dans une agitation continuelle, se plie tortueusement, et bat avec la douceur de la volupté les flancs de sa femelle; les deux corps, réunis antérieurement, s'écartent vers le bas, et forment ainsi un angle plus ou moins aigu. Un jet abondant d'une liqueur blanche et épaisse s'élance des organes de génération du mâle, et atteint ceux de la femelle; ils sont très-gonflés dans l'un et dans l'autre. Telle est l'espèce de frai, le seul mode d'accouplement observé entre ces animaux. Il tient le milieu entre celui des reptiles ou amphibies qui précèdent, et celui des poissons. Il ne reste plus aucun doute sur un fait aussi extraordinaire, depuis que Demours d'un côté, le célèbre Spallanzani de l'autre, en ont été les témoins. De semblables autorités doivent suffire, et il est inutile d'avancer que le même fait s'est renouvelé sous mes yeux, à l'occasion de la salamandre marbrée.

» D'un regard plus perçant que le naturaliste français, Spallanzani a porté sa vue bien au delà; il a prouvé par des expériences nombreuses, et que la critique la plus sévère ne sauroit affoiblir, que la liqueur séminale vivifie simplement les œufs situés près de l'ouverture extérieure du canal d'où ils doivent s'échapper. Ces œufs ou ces germes, qui adhèrent aux parois internes de ce canal, sont très-petits, et d'un blanc jaunâtre. Rassemblés dans les

la disposition de leurs couleurs : il a trouvé dans des lieux frais, à l'ombre sous des

---

ovaires, qui forment de chaque côté, dans l'intérieur du corps de la femelle, un paquet volumineux, ils remontent dans les trompes, et coulent ensuite vers l'anus à mesure qu'ils mûrissent. Ces trompes consistent en deux tuyaux blancs, fort longs et très-plissés, qui prennent leur origine vers la région du foie, et qui aboutissent à l'ouverture de l'anus. Spallanzani a fécondé avec la liqueur séminale, soit celle qu'il avoit extraite des premiers réservoirs, soit celle qu'il avoit fait sortir par les voies ordinaires, les deux tiers des œufs soumis à cette opération, et qui n'avoient pas encore été vivifiés par l'approche du mâle. Ces tentatives n'ont eu aucun effet toutes les fois que la semence n'a pas été mêlée avec un peu d'eau. Différens essais tendant à féconder des embryons d'animaux d'un autre genre, quoique voisin, avec la même matière, et réciproquement, n'ont pas été heureux.

» La totalité des œufs des salamandres ne pouvant être vivifiée par un seul acte, l'union des deux sexes persévère long-tems, vingt à trente jours. Spallanzani a vu leur espèce d'accouplement se réitérer plusieurs fois dans une heure.

» La ponte se fait de deux manières : les œufs sortent ou nus et plus ou moins détachés, ou liés les uns aux autres par une matière glutineuse, ou une sorte de frai, et disposés sur deux lignes, formant chacune un cordon long de six à sept centimètres

pierres, près d'un fossé rempli d'eau où il n'y avoit que des salamandres marbrées, de

---

(près de deux pouces et demi), renfermant dix embryons.

» A ce frai sont adhérentes des petites bulles d'air, qui se dilatent peu à peu, en augmentant le volume, et l'entraînent sur la surface des eaux. Les bulles crèvent, et les œufs gagnent le fond du fluide sur lequel ils surnageoient en masse. Observons actuellement leurs métamorphoses ou leurs changemens de formes.

» Vous les verrez, dans l'espace de sept jours, sous les figures d'un sphéroïde alongé, d'un sphéroïde échancré d'un côté ou ressemblant à un rein, d'un têtard renflé et arrondi à un bout, aminci et terminé en queue à l'autre, devenir enfin une petite salamandre, à laquelle on distingue des vertèbres, de petites nageoires, deux petits boutons, rudimens des bras, une tête, deux yeux. Vous les verrez dans toutes ces métamorphoses se mouvoir avec une vivacité extrême, comme impatientes de jouir d'une vie plus libre. L'espèce de glu qui environnoit l'embryon a disparu; on n'aperçoit autour de lui qu'un petit cercle, le limbe de l'amnios où repose la jeune salamandre. Plus longue que le diamètre de ce cercle, elle s'y tient dans une situation arquée. Quatre jours s'écoulent, et la voilà parfaitement dégagée de toute entrave, et mordillant les plantes qui sont à sa portée. Les bras sont pointus et repliés vers le derrière du corps; ses nageoires sont très-sensibles. Nous sommes

jeunes salamandres longues de onze lignes, d'un gris fauve en dessus, d'un rouge de brique en dessous, avec la gorge blanche; leurs yeux noirs avoient l'iris doré, marqué d'un trait noirâtre à chacune de ses extrémités; deux lignes noirâtres, ondées, naissoient près des yeux, se prolongeoient sur chaque côté du corps, et traçoient la bor-

---

au quinzième ou au seizième jour, à dater de la ponte, et les doigts des mains de nos jeunes salamandres commencent à pointer. Ceux des pieds ne paroissent pas encore; mais six à huit jours suffiront pour leur entier développement.

» Il est un fait sur lequel je ne me suis pas étendu, et qui mérite cependant une attention particulière : je veux parler des ouïes ou branchies que les salamandres aquatiques ont dans leur première jeunesse. Elles forment de chaque côté du cou une houppe frangée, une espèce de panache composé de trois à quatre tiges inégales, garnies, à ce qu'il m'a paru, sur deux rangs, d'appendices membraneuses et laciniées. Ces ouïes, suivant Dufay, sont recouvertes et garanties par un opercule. Arrive une époque à laquelle ces organes, devenus inutiles par le développement et l'accroissement des sacs pulmonaires, ne reçoivent plus de nourriture, disparoissent avec la mue ou s'oblitèrent. Nous devons au naturaliste que je viens de citer la découverte de ces branchies ». (Latreille, Hist. nat. des salamandres, in-8°, pag. 14 et suiv.)

dure d'une espèce de bande dorsale; leur queue étoit arrondie, sans tranches membraneuses verticales; ils n'avoient pas de branchies, et ne paroissoient pas se plaire lorsqu'on les plongeoit dans l'eau. Les habitans de la campagne croient que leurs bestiaux meurent presque subitement, dès qu'ils avalent un de ces animaux. A mesure qu'ils croissoient, leurs couleurs se rembrunissoient. Bientôt Latreille observa que le nombre de ces salamandres fauves ou d'un fauve rembruni diminuoit, et qu'il y avoit parmi elles d'autres salamandres d'un verd tendre, tacheté et marbré de noir; la forme de la queue étoit toujours la même; mais sa tranche inférieure ainsi que l'arête du dos avoient une couleur orangée.

Les organes sexuels du mâle consistent, selon Latreille, en deux pièces creusées en cuilleron, contiguës à l'un des bouts, et s'écartant ensuite, renfermant une pièce charnue, plate, presque triangulaire, percée à son extrémité. Une fente longitudinale, dont les deux lèvres renflées ont plusieurs rangs de tubercules, forme le sexe de la femelle.

La salamandre marbrée a une odeur assez

fétide; elle se retire quelquefois en petit nombre dans des trous d'arbres pourris, peut-être afin d'y passer l'hyver.

On réunit comme synonyme de cette espèce le triton de Gesner. Peut-être faut-il regarder aussi comme une variété à queue courte et à crête dorsale découpée irrégulièrement, la salamandre crêtée décrite par Gmelin d'après Houttuyn?

LA SALAMANDRE ABDOMINALE (1).

CETTE salamandre aquatique est l'une des plus communes de nos contrées ; on la rencontre en France dans toutes les parties tempérées. Elle ressemble beaucoup aux trois suivantes par sa taille et par quelques caractères principaux ; mais elle n'a pas ses pieds postérieurs palmés comme la palmipède, ni

(1) *Salamandra abdominalis ; suprà viridi olivacea, subtùs flavida punctata cum lineâ longitudinali fuscescente in utroque latere dorsi, palmis plantisque fissis.*

La salamandre abdominale. Latreille, Hist. nat. des salamandres, in-8°, p. 50, n° 4, pl. v, fig. 4 — *Salamandra japonica.* Houttuyn, Act. Ulissing, in-8°, tom. IX, p. 329, fig. 3. — *Lacerta japonica.* Gmelin, Syst. nat. p. 1076, n° 70. — *Salamandra japonica.* Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 73, n° 9. — *Lacerta vulgaris.* Lin. Syst. nat. — Faun. suec. 283, tom. I, n° 254. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. p. 1076, n° 42. — *Salamandra exigua.* Laurenti, Synops. rept. p. 41, n° 48 ; p. 148, pl. III, fig. 4. — *Lacerta salamandra,* var. E. Gmelin, Syst. nat. p. 1067, n° 47.

de crête sur le dos comme les deux suivantes. Sa longueur totale est de trois pouces environ ; et sa queue comprimée, tranchante, verticale, pointue à son extrémité, occupe la moitié de cette dimension.

La tête déprimée, obtuse et arrondie en devant, a ses yeux légèrement saillans, l'iris doré. La couleur est d'un verd d'olive assez clair sur le dos, bordé sur chaque côté du dos par un petit trait longitudinal brun ou roussâtre, légèrement festonné çà et là ; les flancs sont un peu plus foncés que le dos, pointillés de noirâtre, bordés inférieurement par une petite bande jaunâtre, et séparée du ventre par une rangée longitudinale de petits points noirâtres effacés. Le ventre est d'un jaune clair, légèrement orangé dans son milieu ; et le tranchant inférieur de la queue est d'une couleur orangée presque vermillon, sur-tout pendant la saison de l'accouplement. Il y a un trait noirâtre qui passe sur chaque œil, et un autre qui borde la mâchoire supérieure.

Houttuyn a décrit et figuré, sous le nom de *salamandre du Japon*, un grand individu décoloré de cette espèce, long de cinq pouces environ. Le corps livide en dessus, jaune en dessous, a une large bande dorsale jaune et

longitudinale dentée sur ses bords; la queue est un peu comprimée à son extrémité. Cet auteur a commis une faute, en disant que les pieds ont des ongles noirs à leurs doigts, qui sont au nombre de quatre aux pieds antérieurs, et de cinq à ceux de derrière: c'est ce qui a induit Gmelin en erreur, car il a placé cette salamandre dans la section des lézards proprement dits.

Il faut aussi rapporter à la salamandre abdominale le *lacerta vulgaris* de Linnæus et de Ray, dont le dos a deux lignes longitudinales brunes, et dont les têtards vivent au fond des eaux douces. Gmelin l'a mis dans la même section que celle du Japon.

Je conserve huit individus de cette espèce, et trois jeunes, avec leurs branchies externes et frangées, dans ma collection. Les mâles n'ont pas de crête élevée sur le dos, mais seulement une petite strie foiblement élevée, brunâtre.

LA SALAMANDRE PALMIPÈDE (1).

Voyez la planche XCVIII, *fig.* 2.

J'AI trouvé plusieurs fois dans des eaux stagnantes, soit aux environs de Beauvais, soit à Meudon près Paris, cette espèce très-jolie de batracien, nommée *salamandre suisse*, par Razoumowski, qui l'a observée fréquemment vers le milieu de mars, dans la fontaine de Vernens au pays de Vaud. Latreille prétend qu'elle habite dans les contrées méridionales de la France.

La salamandre palmipède a quatre pouces de longueur totale, et sa queue occupe la moitié de cette dimension, en y comprenant

(1) *Salamandra palmipes; capite et brachiis flavidis nigro tenuiter punctatis, suprà fusco-olivacea, subtùs flavescens, palmis fissis plantisque palmatis.*

La salamandre palmipède. Latreille, Hist. nat. des salamandres, p. 55, pl. VI, fig. 7. — *Idem.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 248, fig. 4. — *La salamandre suisse.* Razoumowski, Hist. nat. du Jorat et de ses environs, in-8°, tom. I, pag. 111, pl. II, fig. 5. — *Salamandra palmata.* Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 72, n° 8.

le filet long de six lignes qui la termine. Les yeux sont légèrement saillans, avec leur iris d'un rouge doré. La couleur des membres antérieurs et du dessus de la tête est d'un jaunâtre pointillé de noirâtre ; on voit un trait noir derrière chaque œil. Le dessus du corps est d'un brun olivâtre, avec une très-petite crête simple, noire et verticale sur le dos ; le ventre est jaunâtre clair, un peu teint d'orangé sur le milieu, avec quelques points noirs sur les flancs. La queue comprimée, obtuse, terminée par une soie ou par un filet, a sa partie supérieure noirâtre, séparée de l'inférieure qui est jaune, par un trait longitudinal orangé, et par une bande longitudinale formée de petites taches noires. Les pieds antérieurs ont quatre doigts séparés, à peine obtus, et les postérieurs en ont cinq entièrement palmés, noirâtres.

Latreille n'a sans doute décrit qu'une jeune salamandre palmipède, prise en automne, car il ne lui donne que deux pouces et demi de longueur, et ne représente ses pieds postérieurs que légèrement palmés. Il a vu plusieurs fois de petits buccins et des lymnées d'eau douce dans l'estomac de ces reptiles, dont je possède quatre individus dans ma collection d'histoire naturelle.

LA SALAMANDRE MARBRÉE (1).

On trouve assez communément, dans les contrées méridionales de la France, cette salamandre aquatique longue de huit à neuf pouces, et un peu plus ventrue que la salamandre crêtée; j'en ai reçu trois individus dont une femelle, qui m'ont été envoyés de Montpellier par Marcel Serres : on croit qu'elle habite également aux environs de Fontainebleau.

Sa couleur est en dessus d'un verd olivâtre un peu clair, parsemé de grandes taches

(1) *Salamandra marmorata; suprà viridi olivacea fusco marmorata, subtùs fuscescens granulis albis punctata, caudâ compressâ.*

Lacerta salamandra lacustris, var. H. Gmelin, Syst. nat. p. 1065, n° 48. — *Triton Gesneri.* Laurenti, Synops. rept. p. 38, n° 37. — Schneider, Hist. amph. fasc. 1, p. 19. — *La salamandre marbrée.* Latreille, Hist. nat. des salamandres, in-8°, p 33, n° 2, pl. III, fig. 2, *le mâle.* — *Idem.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 221, fig. 2.

ou marbrures irrégulières brunâtres, ainsi que la queue, et la crête dorsale membraneuse non frangée du mâle. Tout le dessous est noirâtre ou rembruni, et parsemé d'un grand nombre de grains poreux blancs jusques sur les flancs, sous la gorge et le cou. La queue, haute et très-comprimée, égale à peu près la moitié de la longueur totale : sa moitié supérieure est olivâtre, tachetée ou marbrée de brun foncé; la moitié inférieure est brunâtre uniforme, et elles sont séparées l'une de l'autre par une bande longitudinale un peu étroite, blanche, ou quelquefois un peu rouge. Tous les doigts séparés, légèrement obtus, sont au nombre de quatre aux pieds de devant, et de cinq aux pieds de derrière. Une femelle que je possède a quatre doigts bien formés aux antérieurs, et l'on voit entre les deux doigts intermédiaires du pied gauche un cinquième doigt mince et court. Il est facile de reconnoître la femelle à une strie saillante, blanchâtre ou légèrement orangée, qui s'étend sur tout le milieu du dos jusqu'à la nuque, et qui remplace la crête membraneuse du mâle.

La salamandre marbrée vit ordinairement dans l'eau, de même que toutes les espèces

LA SALAMANDRE ÉLÉGANTE (1).

C'est aux environs de Beauvais, dans un étang rempli de conferves et couvert de lentilles d'eau, que j'ai découvert cette jolie salamandre au mois d'avril 1801 ; elle y habitoit avec un grand nombre d'individus des salamandres abdominale, ponctuée, à ventre orangé et palmipède : elle a beaucoup de ressemblance avec cette dernière par la teinte et la disposition de ses couleurs, et elle ne m'a paru en différer principalement que parce qu'elle a cinq pouces environ de longueur totale, pas de filet au bout de sa queue qui est pointue, très-comprimée, surmontée, ainsi que le dos, d'une haute membrane verticale, festonnée régulièrement.

Cette salamandre nage avec grace et agilité au milieu des eaux, en agitant élégamment

(1) *Salamandra elegans ; capite et pedibus flavidis nigro tenuiter punctatis, suprà olivacea, subtùs flavescens ; digitis omnibus fissis plantisque lobatis.*

au dessus d'elle cette belle crête qui n'est sans doute propre qu'aux mâles. Les pieds antérieurs ont quatre doigts et les postérieurs cinq, tous séparés, à peine obtus, et bordés d'un seul côté par une petite membrane flexible; aussi peut-on dire, en quelque sorte, et par comparaison, que la salamandre palmipède a les pieds postérieurs des canards, et que l'élégante a les siens comme ceux des grèbes.

Je possède trois individus de la salamandre élégante dans ma collection d'histoire naturelle : je les ai conservés vivans, dans un bocal rempli d'eau, pendant plusieurs mois.

LA

LA SALAMANDRE PONCTUÉE (1).

La salamandre ponctuée est aussi commune aux environs de Paris et dans diverses autres contrées de l'Europe, que les salamandres abdominale et crêtée. Elle est d'un gris légèrement olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, marquée d'une bande longitudinale légèrement orangée sous le milieu du ventre, avec la queue très-comprimée, verticale, pointue ; la peau est tachetée par-tout d'une grande quantité de gros points noirs jusques sur les membres et

(1) *Salamandra punctata ; suprà cinereo-olivacea, subtùs flavida et omninò nigris punctis aspersa ; caudâ compressissimâ, palmis plantisque fissis.*

Lacerta salamandra aquatica, var. B. Gmelin, Syst. nat. p. 1066, n° 43. — *La salamandre ponctuée.* Latreille, Hist. nat. des salamandres, in-18, p. 53, pl. VI, fig. 6. — *La salamandre pointillée.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 247, fig. 3. — *Triton parisinus.* Laurenti, Synops. rept. p. 40, n° 45.

la crête dorsale et caudale du mâle, laquelle est haute de trois lignes et découpée sur son bord en petits festons arrondis ; les points sont ordinairement plus nombreux sous la gorge ; on voit un trait noirâtre derrière chaque œil, qui prend naissance à la narine.

Elle a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq aux pieds de derrière ; tous ces doigts sont séparés, obtus : les pieds postérieurs n'ont pas leurs doigts palmés comme à la palmipède, ni bordés d'une petite membrane comme à l'élégante ; mais ces doigts sont seulement un peu déprimés.

La longueur totale de la salamandre ponctuée est de trois pouces six lignes, et la queue fait elle seule la moitié de cette dimension.

J'en ai plusieurs individus dans ma collection, entre autres deux jeunes munis de branchies frangées, et longs de deux pouces.

LA SALAMANDRE CEINTURÉE (1).

On trouve en Europe, dans les eaux douces et stagnantes de nos climats tempérés, cette espèce de batracien qui ne diffère que foiblement de la salamandre abdominale; car elle a sa taille, ses dimensions, la même disposition dans ses couleurs, tous ses doigts séparés, pas de crête bien marquée sur le dos : sa couleur en dessus est olivâtre, rembrunie, presque noirâtre, avec un trait blanc élargi et bordé d'une rangée de petites taches noires sur chaque flanc. La queue

(1) *Salamandra cincta; suprà olivaceo-fuscescens, subtùs flavida punctulata, cum tœniâ albâ punctis nigris infrà marginatâ, palmis plantisque fissis.*

Lacerta lacustris, var. G. Gmelin, Syst. nat. p. 1066, n° 48. — Wurfbain, Salamandrologia, Nuremberg, 1683, 4, p. 54. — *Triton Wurfbainii, niger fasciis albicantibus.* Laurenti, Synops. rept. p. 38, n° 38. — *La salamandre ceinturée.* Latreille, Hist. nat. des salamandres, in-8°, p. 52, n° 5, pl. v, fig. 5. — *Idem.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 245, fig. 2.

très-comprimée, pointue, égale les deux cinquièmes de la longueur totale, qui est de trois pouces six lignes au plus. Le ventre est d'un blanc jaunâtre parsemé de quelques points noirâtres, et il est teint sur son milieu pendant tout le printems par une bande longitudinale orangée, qui se prolonge sous la tranche inférieure de la queue.

Ce petit batracien est très-vif; sa petite crête peu distincte est jaunâtre tachetée, plus claire que le dos; les lèvres sont aussi jaunâtres, ainsi que les doigts des pieds : sur les côtés de la queue on voit une bande longitudinale blanchâtre presque effacée.

J'en possède quelques individus dans ma collection d'histoire naturelle, et cette description a été faite sur plusieurs de ces petits animaux vivans.

LA SALAMANDRE TRIDACTYLE (1).

CETTE salamandre singulière n'a que trois doigts séparés aux pieds antérieurs, et cinq aussi séparés aux postérieurs. Sa queue déliée est plus longue que la tête et le corps. Elle fut trouvée sur le Vésuve par De Nesle; et cet amateur distingué de l'histoire naturelle l'envoya au professeur Lacépède, qui l'a décrite et figurée le premier dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares. L'individu desséché étoit d'un brun foncé, mêlé de roux sur la tête, les pieds, la queue et le ventre.

(1) *Salamandra tridactyla ; palmis tridactylis plantisque tetradactylis.*

La salamandre tridactyle. Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. II, p. 242, pl. XI, fig. 2, 2. — *Idem.* Sonnini, Hist. nat. des reptiles par Latreille, in-18, tom. II, p. 258, fig. 2.

Dimensions de la salamandre tridactyle.

	pouc.	lign.
Longueur totale	2	4 ½
Longueur de la tête.	»	3
Longueur du corps	»	9
Longueur de la queue	1	4 ½

Il seroit possible que cette petite salamandre eût le même nombre de doigts que toutes les espèces précédentes, et qu'un doigt ait été mutilé à chaque pied par quelque accident.

CINQUIÈME GENRE.

PROTÉ; *proteus.*

Corps alongé, cylindrique, terminé par une queue comprimée en nageoire. Langue courte, épaisse, adhérente. Pieds antérieurs à trois doigts et les postérieurs à deux doigts sans ongles. Des branchies persistantes.

L'animal qui constitue ce genre habite au fond des lacs en Carniole. Laurenti a donné le premier, en 1768, une description des parties extérieures, et une figure dans son ouvrage latin sur les reptiles; il en a fait un genre particulier, et lui a assigné le nom que je lui conserve.

Scopoli a décrit plus au long ce même animal, en 1772, dans ses Annales d'histoire naturelle composées en latin.

Linnæus a réuni bientôt après, dans son *Systema naturæ*, tous les renseignemens publiés par ces deux auteurs sur le proté, qu'il supposoit être le têtard de quelque salamandre. Gmelin en fit ensuite une légère mention dans une note placée au bas de la

page 1056 de la dernière édition du *Systema naturæ*.

Enfin J. Hermann, dans son livre intitulé : *Tabulæ affinitatum animalium*, et Schneider, dans le premier fascicule de son *Historia amphibiorum*, ont prétendu prouver que le proté anguillard de Laurenti est seulement un têtard, et ils ont blâmé Laurenti, Scopoli et Linnæus, d'avoir douté de ce fait.

Schreiber, naturaliste allemand, recommandable par ses travaux et par plusieurs observations d'histoire naturelle, publia enfin en 1801, dans les Transactions philosophiques, un Mémoire très-détaillé sur cet animal extraordinaire, et prétendit prouver par des observations anatomiques que le proté n'est pas un têtard, mais un reptile parfait, muni de deux yeux très-petits et noirs, qu'on peut apercevoir en tendant avec précaution la peau de la région où ils sont situés.

L'opinion de ce dernier auteur est maintenant la seule admise, ou du moins celle qui paroît la plus admissible, puisque tous les individus observés jusqu'à présent ont les mêmes caractères, et que d'ailleurs on n'a jamais trouvé de salamandre en Europe qui ait autant de longueur.

Laurenti a placé dans le même genre une seconde espèce sous le nom de *proteus tritonius* (1), et l'a figurée dans son ouvrage, pl. II, fig. 2. Latreille a proposé ensuite d'en former un genre nouveau, appelé *ichthyosaure*, parce qu'il ne croyoit pas qu'un têtard de batracien pût avoir une membrane dorsale; mais Laurenti ayant ajouté en note que ce petit proté, trouvé dans le lac du mont Etscher, pourroit bien être un têtard de salamandre (du *triton alpestris*), je crois qu'il est convenable d'attendre de nouveaux éclaircissemens.

---

(1) Laurenti, Synops. rept. p. 37, n° 35.

NOTA. Le proté marche peu, nage très-bien, et il a un petit cri semblable au bruit que fait le piston d'une seringue. Il n'a pas de narines ni d'oreilles apparentes; à la base de la langue il y a une petite glotte; entre les branchies sont des trous qui donnent dans l'arrière-bouche. Le foie va du thorax au bassin; il est gris tacheté de noir, et divisé en cinq lobes. On voit une grande vésicule du fiel. Le cœur est situé entre les pieds de devant; il n'a qu'un ventricule, une oreillette. Deux poumons, semblables à ceux des salamandres, c'est-à-dire, en forme de longs tubes minces et simples, se terminent chacun par une dilatation vésiculaire. L'estomac est bien distinct, fort épais, coriace. L'intestin grèle fait trois plis avant de se terminer au rectum. La rate et le pancréas sont longs, étroits : les reins sont très-longs, très-étroits en avant, et s'élargissent vers l'anus où ils débouchent. Il n'y a ni côtes ni sternum. Schreiber croit avoir vu des traces d'ovaires.

LE PROTÉ ANGUILLARD (1).

Pl. XCIX, *fig.* 1.

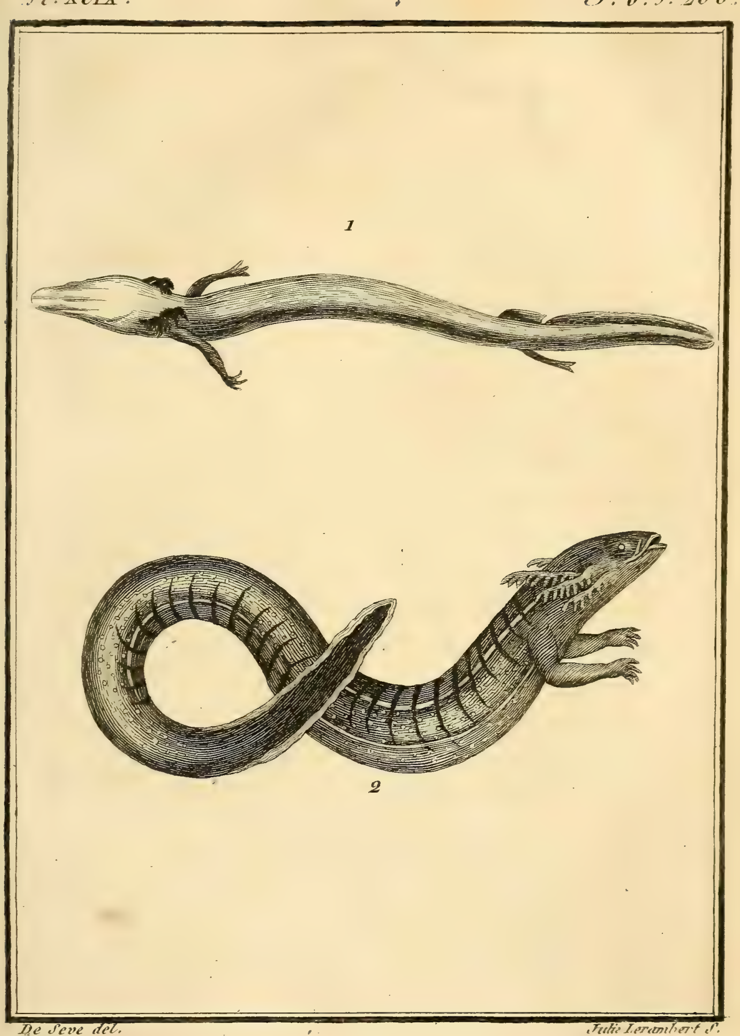
L'INDIVIDU que Laurenti a figuré et très-incomplettement décrit dans son ouvrage latin sur les reptiles, fut trouvé au printems dans le lac de Czirknitz en Carniole; cet auteur assura, mais à tort, que le proté anguillard étoit privé d'yeux.

Celui observé par Schreiber fut trouvé dans le petit lac de la Carniole, appelé *Sitticher-see*, qui paroît communiquer par des conduits souterrains, ainsi que les autres lacs de la même contrée, avec celui de Czirknitz.

Il est très-difficile à pêcher dans ces lacs,

(1) *Proteus anguinus; palmis tridactylis, plantisque didactylis.*

Proteus anguinus. Laurenti, Synops. rept. in-8°, p. 37, n° 56, pl. IV, fig. 3. — *Idem.* Scopoli, Ann. hist. nat. 1772, V, p. 70. — Gmel. Syst. nat. p. 1056, *nota.* — Hermann, Tabulæ affinitatum animal. — *Idem.* Schneider, Hist. amph. in-8°, fasc. 1, p. 45. — *Idem.* Ch. Schreiber, Hist. et anat. descript. of proteus anguinus, phylosoph. Transact. 1801, cum figuris. — *Le proté serpentin.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. IV, p. 306, 310.



De Seve del. Julie Lerambert S.

1. PROTÉ ANGUILLARD.
2. SIRÈNE LACERTINE.

et ce n'est guère qu'après des inondations qu'on peut le rencontrer.

Schreiber donne une description anatomique du proté anguillard, et la fait précéder par des notes qui lui furent envoyées par le baron Zois, dans les années 1795, 1799 et 1800, sur les habitudes de cet animal qu'il n'a pu conserver vivant plus de dix jours, au bout desquels il mourut, après avoir rendu par tous les pores de sa peau une humeur gluante semblable à celle des salamandres. Il ne vouloit prendre aucune nourriture, paroissoit presque engourdi, se remuoit rarement, nageoit quelquefois en divers sens à l'aide de sa large queue comprimée verticalement (1).

Il est couleur de chair lorsqu'il est en vie, avec ses branchies d'un rouge de sang; mais dans l'esprit de vin il devient blanc.

Sa longueur totale est de treize pouces, et le diamètre est d'un pouce dans les plus grands individus. La tête a un pouce neuf lignes de long; son museau est étroit, aminci; le crâne et la région des yeux sont plus épais. Il n'a pas de narines extérieures;

---

(1) Voyez les détails anatomiques, pag. 265, et tom. I, pag. 376, pl. xv.

les yeux noirs, très-petits, sont tellement difficiles à reconnoître qu'on a cru jusqu'à présent que l'animal en étoit privé : pour les distinguer, il faut tendre la peau du front, et on les aperçoit vers la base du museau. La mâchoire supérieure est plus large que l'inferieure, avec la bouche très-fendue.

Les branchies sont semblables à celles des tétards des autres batraciens. Le corps a une forme cylindrique, d'égale grosseur, long de six pouces six lignes des pieds de devant à ceux de derrière. Les pieds de devant, longs d'un pouce, sont minces, formés d'une cuisse, d'une jambe et de trois petits doigts : leur position est derrière les branchies et un peu au dessous ; les pieds postérieurs, assez semblables aux précédens, ont dix lignes de longueur, et n'ont que deux doigts courts. La queue, longue de trois pouces six lignes, est comprimée en nageoire verticale, surmontée jusqu'à son extrémité par une crête simple, droite et membraneuse. L'anus, placé derrière les pieds postérieurs sous la base de la queue, a son ouverture oblongue et ridée.

SIXIÈME GENRE.

SIRÈNE; *siren.*

Corps alongé, cylindrique, terminé par une queue comprimée en nageoire. Langue courte, épaisse, adhérente. Pieds antérieurs digités; pas de pieds postérieurs. Des branchies persistantes.

Le reptile, qui sert à former ce dernier genre des batraciens, fut découvert en 1765 par Alex. Garden, dans l'eau douce, près de Charles-Town en Caroline; et Linnæus l'ayant reçu, en fit ainsi mention dans une lettre datée d'Upsal le 25 décembre 1765, et qui fut imprimée l'année suivante avec une gravure, dans les Mémoires de l'académie de cette ville. «J'ai reçu, dit-il, le rare bipède, muni d'ouïes et de poumons, du docteur Garden. L'animal est probablement le tétard de quelque espèce de lézard (salamandre), et je desire fort que le docteur en fasse la recherche. Si cet animal n'éprouve aucune métamorphose, il appartient à l'ordre des *nantes* qui ont des poumons et des ouïes; et si cela est, il doit faire un genre nouveau,

bien distinct, qui seroit très-convenablement nommé *sirène*. Je ne puis exprimer combien ce bipède m'a occupé. Si c'est une larve, le docteur en trouvera sans doute quelques-unes avec quatre pieds.

» Il n'est pas aisé de concilier cet animal avec une larve de la famille des lézards, ses doigts étant garnis de *griffes*... Après tout, je n'ai jamais vu de créature dont j'aye plus desiré de connoître la véritable nature. »

Bientôt après, Linnæus plaça la sirène dans un ordre particulier, sous le nom d'*amphibia meantes*; mais Gmelin, entraîné sans doute par l'opinion de Camper, rangea la sirène dans la classe des poissons à la fin du genre des murènes. Maintenant il paroît à peu près prouvé que la sirène a toujours des branchies persistantes et frangées, en trois ou quatre rameaux sur chaque côté du cou, et seulement deux pattes en devant du corps; car tous les individus, observés jusqu'à ce jour, offrent les mêmes caractères et surpassent même quelquefois en longueur les plus grandes salamandres, entre autres, celle des monts Alléganis, récemment découverte en Virginie par Michaux : cette salamandre n'ayant que treize pouces, tandis que la sirène en a jusqu'à trente ou quarante.

Je soupçonne qu'il faut regarder au contraire comme le vrai têtard de cette salamandre, celui qui est placé dans la collection du professeur Hellwig à Brunswich, et qui fut pêché dans le lac Champlain vers le nord de l'Amérique, où il est regardé comme venimeux par les pêcheurs. Sa description a été publiée ainsi qu'il suit par Schneider, dans son ouvrage sur les amphibies (fasc. 1, pag. 50).

Le corps, long de plus de huit pouces et gros de près d'un pouce, est mou, spongieux, très-poreux, varié de trois rangées de taches noires, arrondies sur chaque flanc : la queue étroite, comprimée et tachetée, amincie à son extrémité, a sa tranche inférieure droite, et la supérieure légèrement courbée. La tête, large et plate, a ses yeux petits, ses narines placées en devant sur le bord de la lèvre supérieure, avec une double rangée de dents coniques, obtuses, assez longues à chaque mâchoire. La langue large, non échancrée, est libre à sa partie antérieure : il y a quatre pieds, tous à quatre doigts et sans ongles : l'anus a son ouverture longitudinale. On voit trois branchies externes sur chaque côté du cou.

LA SIRÈNE LACERTINE (1).

Pl. XCIX, *fig.* 2.

Ce singulier animal, qui parvient jusqu'à plus de trois pieds de longueur totale, habite dans les lieux marécageux, au fond des eaux stagnantes de l'Amérique septentrionale, principalement dans la Caroline où il est connu des habitans sous le nom de *mud iguana*. Sa forme, assez semblable à celle de l'anguille, et sa peau visqueuse, dépourvue d'écailles, lui donnent quelques rapports avec les murènes et les anguilles; la

(1) *Siren lacertina; palmis tetradactylis.*

Siren lacertina. Lin. Syst. nat. addit. — *Idem.* Amænit. acad. tom. VII, p. 311. — *Murœna siren.* Gmelin, Syst. nat. p. 1136, nº 8. — *Idem.* Camper, Schrift. der Berl. naturf. tom. VII, p. 480. — Ellis, Philosoph. transact. tom. LVI, p. 189, fig. p. 307. — *Siren lacertina.* G. Shaw, Naturalist's miscell. nº 20, pl. LXI. — Schneider, Hist. amphib. fasc. 1, p. 48. — Beckmann, Promt. Hanovr. 1769, p. 538. — Pallas, nov. Comm. Petrop. tom. XIX, p. 438. — Herman, Tabula affinit. anim. — *La sirène lacertine.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. II, fig. 3. — *An warappa*, des colons de Surinam ?

sirène

sirène a aussi sa queue comprimée, obtuse, munie d'une petite membrane adipeuse sans rayons, et placée verticalement. Sa bouche est petite, peu fendue, garnie de plusieurs rangs de petites dents aiguës sur le palais et à la mâchoire inférieure, qui est plus courte que la supérieure. Les yeux sont très-petits, ronds, latéraux, non saillans, plus apparens cependant que ceux du proté anguillard. La peau noirâtre est légèrement grenue et poreuse, avec une ligne formée de petits traits blanchâtres, prolongée depuis les pieds jusqu'à la queue. Les pieds, situés derrière les branchies, sont amincis, longs d'un pouce environ, formés du bras, de l'avant-bras et de quatre doigts armés d'ongles pointus. On voit des plis transversaux sur tout le dos de ce reptile.

Palisot Beauvois a rapporté de la Caroline une sirène qu'il a prêtée à Cuvier pour la disséquer; et cet anatomiste a remarqué les détails suivans sur quelques points de son organisation intérieure.

1°. La langue osseuse porte de chaque côté, comme celle des poissons, quatre osselets demi-circulaires pour soutenir les branchies ou les ouïes, qui sont très-apparentes au dehors, et longues de six à huit lignes.

2°. On voit au milieu de cette langue de poisson un vrai larynx de reptile qui descend dans des poumons très-longs, semblables à ceux des salamandres.

3°. Le reste des intestins ressemble aussi beaucoup à ceux des reptiles.

4°. Enfin ce reptile est, de même que les têtards des autres batraciens et le proté anguillard, un animal réellement amphibie, puisqu'il a en même tems des branchies propres à respirer dans l'eau et des poumons propres à respirer l'air.

Nous n'avons pu découvrir aucune apparence d'os du bassin, ni de pieds postérieurs à cet animal.

Linnæus a prétendu que la sirène peut sortir de l'eau et marcher sur la terre dans les tems secs : il lui indique quatre branchies externes, tandis que les individus observés jusqu'à présent en avoient seulement trois de chaque côté.

Je soupçonne qu'on rencontre aussi la sirène lacertine dans les marais de Surinam, et que ce singulier reptile y est nommé *warappa* par les habitans. Voici même ce que le capitaine Stedman rapporte au sujet de cet animal qu'il regarde à tort comme

un poisson (1). « Comme nous manquions presque entièrement de munitions de bouche, nous y suppléâmes heureusement par une grande quantité de poissons, parmi lesquels étoit la *jackie* qui se change en grenouille. Il y avoit aussi du *warappa*, qui est de la même forme et aussi bon; tous les deux ont beaucoup de chair et sont très-gras. Ces poissons se trouvoient si abondamment dans les marécages où les laissoit la retraite des eaux, que les nègres les prenoient à la main, mais plus généralement en frappant dans la boue, au hasard, avec leurs serpes ou leurs sabres; ils ramassoient ensuite les tronçons et nous les apportoient ».

(1) Voyage de Stedman à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, in-8°, tom. I, pag. 327 et suiv.

MÉMOIRE

Sur les REPTILES *qui ont été trouvés fossiles dans l'intérieur de la terre.*

Les espèces d'animaux qu'on rencontre maintenant fossiles dans l'intérieur de la terre, sont-elles toutes entièrement détruites; ou bien quelques-unes ont-elles leurs analogues encore vivans? C'est la question que tous les naturalistes se font depuis quelque tems, et à laquelle plusieurs d'entre eux se croient en état de répondre. Les uns veulent prouver que toutes les espèces fossiles n'existent plus; d'autres prétendent qu'elles doivent encore exister et qu'il ne s'agit plus que de les découvrir.

Sans chercher à répondre d'une manière directe à cette question si importante pour la géologie et pour l'histoire naturelle, je me bornerai à faire remarquer ici qu'on n'a réellement découvert, parmi les grands animaux vivans, aucune espèce dont on ait rencontré les ossemens fossiles parfaitement analogues : mais il ne paroît pas

que cette loi puisse également se rapporter aux petits animaux et aux végétaux; car on est assez fondé à croire maintenant, d'après de fortes inductions, que plusieurs coquilles et polypiers fossiles ont leurs analogues vivans dans le sein des mers; et que les feuilles de plusieurs végétaux, actuellement existans, sont aussi enfoncées ou empreintes dans des carrières souterraines.

Ce premier principe une fois admis, savoir, que les grands animaux fossiles ne sont pas semblables à ceux existans, il me semble qu'on a ensuite eu recours à des suppositions plus ou moins invraisemblables pour prouver comment toutes ces espèces ont disparu. On a supposé progressivement que les êtres se dénaturent insensiblement; que les espèces changent et s'altèrent par dégré; que les animaux n'étoient pas anciennement ce qu'ils sont à présent; qu'il se forme sans cesse des espèces nouvelles; que par conséquent tous les grands animaux, vivans et relégués dans les régions les plus chaudes du globe, peuvent tirer leur origine de ceux maintenant fossiles qu'une grande catastrophe a détruits, et dont les ossemens sont répandus jusques vers la mer Glaciale. Enfin lorsqu'on objecte que les grandes

espèces détruites ont dû nécessairement habiter dans nos contrées, et que celles qu'on prétend les avoir remplacées n'existent plus que dans des lieux éloignés, beaucoup plus chauds; on répond alors à cette objection que le globe terrestre se refroidit insensiblement, et que ces animaux, ayant besoin d'un grand dégré de chaleur, ont été contraints de se concentrer davantage vers les contrées équatoriales, à mesure que nos climats sont devenus plus froids.

C'est ainsi que les suppositions ont égaré quelques hommes, dans ces derniers tems, et que l'esprit de systême a quelquefois prévalu aux faits. Les faits sont cependant plus essentiels pour les naturalistes que les systêmes; ceux-ci sont des entraves que l'on met aux progrès de la science; les faits au contraire sont seuls capables d'accélérer sa marche : c'est donc à ces derniers que j'aurai recours dans ce Mémoire, dont le but unique est d'offrir dans un court espace tout ce qui a été observé jusqu'à présent sur les reptiles fossiles.

SECTION PREMIÈRE.

Des tortues fossiles.

Faujas Saint-Fond, dans son intéressant ouvrage sur l'Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre près Maëstricht, a publié diverses observations très-curieuses sur les ossemens fossiles des tortues et des crocodiles qui s'y trouvent enfouis dans les carrières. Il présente dans un chapitre particulier sur les tortues fossiles (pag. 81), une notice relative aux observations qui furent faites avant lui sur les restes de ces reptiles.

Paul Boccone rapporte qu'on trouva une écaille de tortue pétrifiée à Malte (1).

Gesner fait mention d'une carapace de tortue aquatique découverte dans une carrière de grès des environs de Berlin (2); et d'une autre tortue trouvée dans une ardoise de Glaris (3), dont Knorr a ensuite publié la figure (4).

---

(1) P. Boccone, Mus. di fisica et d'experienza, pag. 181.

(2) Gesner, de Petrificatis, in-8°, pag. 66.

(3) *Idem*, p. 84.

(4) Knorr, Recueil des monumens et des catastrophes du globe, tom. I, pl. XXXIV.

Un fragment de carapace long de dix-sept pouces, et large de cinq pouces au plus vers le haut, fut trouvé en 1734 dans les fossés de Leipsic, près la porte de Halle; il est indiqué parmi les pétrifications de la galerie de Dresde (1).

Paul de Lamanon a publié dans le Journal de physique, un Mémoire sur des ossemens de tortues trouvés à Aix dans l'intérieur d'un rocher. Il résulte de la description et d'une figure qu'il en a données, que ces ossemens appartiennent à une tortue très-convexe, puisqu'elle a presque sept pouces de convexité sur six pouces de largeur; ce caractère singulier semble indiquer que cette boîte osseuse provient d'une tortue terrestre, car les tortues d'eau douce et de mer sont toutes plus larges que bombées (2).

Burtin fit imprimer en 1784 à Bruxelles, un ouvrage sur les fossiles de cette ville et de ses environs; il y inséra une gravure en couleur représentant la carapace des tortues fossiles de Melsbroeck, dont on con-

---

(1) Tom. I, pag. 294, des gemeinnützige Abhandlungen, de Jean Titius.

(2) Paul de Lamanon, Journal de Physique, tom. XVI, pag. 468, avec figure.

serve trois individus au museum d'histoire naturelle de Paris. Faujas et Lacépède les regardent comme de très-jeunes individus de la tortue franche (*testudo mydas*); mais il seroit possible que leur opinion, qui n'est fondée que sur quelques caractères d'analogie, leur fût contestée dans la suite (1). Trois autres tortues furent aussi trouvées dans les carrières de Melsbroeck; et ce qu'il y a de particulier, relativement à la position de ces fossiles, c'est qu'ils sont tous adhérens à la pierre par leur convexité, de telle sorte que leur intérieur seul est à découvert.

Enfin Camper a fait mention des tortues fossiles de Maëstricht, dans un Mémoire sur les pétrifications de cette montagne, lequel est inséré dans les Transactions philosophiques de 1786 (2). Camper fut aussi le premier qui reconnut les vertèbres et les omoplates d'une grande espèce de tortue parmi les fossiles de Maëstricht.

Il résulte de ces premiers renseignemens qu'on avoit déjà constaté l'existence de deux

---

(1) François-Xavier Burtin, Oryctographie de Bruxelles, in-fol. fig. Bruxelles, 1784.

(2) Camper, Phylosophical transact. 1786.

espèces de tortues fossiles bien distinctes : 1° celle très-bombée, dont parle Lamanon, et qui paroît avoir appartenu à une terrestre ; 2° celle de Burtin, qui a beaucoup d'analogie avec la tortue franche de l'océan Equatorial.

Nous allons présenter maintenant un extrait des recherches qui furent faites depuis peu d'années par Faujas Saint-Fond sur les tortues fossiles de Maëstricht ; et nous reconnoîtrons avec lui trois autres espèces qui ne paroissent appartenir à aucune des tortues marines déjà connues. Mais avant de faire connoître ces tortues, je dois observer ici que je conserve dans ma collection une pièce osseuse trouvée parmi les coquilles fossiles de Courtagnon, près Rheims, et qui a dû appartenir aussi à une autre tortue inconnue. Je crois que cette pièce osseuse étoit une pièce marginale d'une tortue de terre ou d'eau douce ; elle est partagée en deux par un petit sillon creux, et elle a sur l'une de ses faces une échancrure arrondie, un peu amincie, bordée d'un autre sillon sur le milieu de son épaisseur : sa couleur est rousse et luisante en dessus ; elle n'est pas pétrifiée. La tortue devoit avoir un pied et demi au plus de longueur.

Le morceau de carapace de la tortue fossile, figuré par Faujas, pl. XII (1), est une portion antérieure composée d'une grande pièce collaire très-échancrée, formée de deux parties transversales, étroites, irrégulièrement hexagones, dont la postérieure est plus longue. Derrière le milieu de cette pièce il y a deux pièces osseuses vertébrales, d'égale grandeur l'une et l'autre; et sur chaque face latérale antérieure on voit une autre pièce carrée un peu irrégulière, qui réunit ensemble les deux parties de la grande pièce collaire : cette pièce latérale, en forme d'aile, est elle-même soutenue par une petite pièce oblongue, jointe par une suture sur la face latérale postérieure de la pièce collaire, et appuyée en arrière auprès de l'angle antérieur d'une autre pièce osseuse rhomboïdale, irrégulière, qui est située dans l'angle entre l'extrémité de la face postérieure de la pièce collaire et le côté des deux pièces vertébrales. La grande pièce collaire est au moins trois fois plus large que haute. La carapace, mesurée vers le haut, a un pied neuf pouces

(1) Faujas Saint-Fond, Hist. nat. de la montagne de Saint-Pierre de Maëstricht, pag. 97, pl. XII.

de largeur, et vers le milieu elle a déjà trois pouces de moins. La longueur totale de cette portion du devant de la carapace est d'un pied deux pouces. Selon la remarque très-vraisemblable de Faujas Saint-Fond, cette tortue marine fossile, conservée dans le museum d'histoire naturelle de Paris, doit avoir eu plus de quatre pieds de longueur.

La planche XIII représente la portion antérieure d'une autre tortue marine fossile; elle a une seule pièce collaire dont l'échancrure est plus arrondie que dans la précédente : on voit trois pièces vertébrales antérieures, dont la première est aussi large, et de moitié plus courte que les autres.

La largeur du milieu de cette portion est d'un pied sept pouces, et la longueur jusques derrière la troisième pièce vertébrale est d'un pied neuf pouces, d'où Faujas conclut que la tortue avoit moins de quatre pieds. Sous une pièce osseuse, placée à l'extrémité droite de la grande pièce collaire, on voit une belemnite longue de deux pouces deux lignes.

La troisième tortue marine fossile de Maëstricht, représentée par Faujas, pl. XIV, a une grande pièce collaire formée de deux

parties transversales très-étroites, arquées, non hexagones, dont la postérieure est plus courte et marquée d'une échancrure à chaque extrémité. On voit les cinq premières pièces vertébrales. Cette tortue diffère essentiellement des deux précédentes par la forme de la pièce collaire, et sur-tout parce que les pièces latérales, qui doivent recouvrir les côtes, sont plus larges que longues.

Cette tortue a dû avoir au moins quatre pieds de longueur.

Voici donc six espèces de tortues fossiles dont l'existence est bien constatée; il faut y joindre encore la suivante.

Le même auteur a figuré dans le second volume des Annales du museum d'histoire naturelle, planche XXXIX, fig. 3, une autre carapace de tortue trouvée dans un bloc de pierre à plâtre du Grand-Charonne près de Paris. Cette carapace est composée de quatre pièces; savoir, une grande hexagone, étroite et transversale; puis une autre pièce moyenne et rhomboïdale située sur chaque face latérale postérieure, et une autre carrée oblongue, plus petite, entre celles-ci.

Elle est large de deux pouces neuf lignes, haute à peu près de deux pouces, d'une couleur fauve, et n'est pas pétrifiée. On

voit sur un de ses côtés, contre une pièce rhomboïdale, une cinquième pièce latérale assez grande, carrée irrégulière, et voisine de la partie supérieure la plus rapprochée du cou.

Cette partie de la carapace, épaisse de trois lignes, paroît avoir appartenu à une tortue marine.

SECTION SECONDE.

Des sauriens fossiles.

Les sauriens, dont les ossemens ont été trouvés jusqu'à présent dans l'intérieur de la terre, présentent peu d'espèces; mais ils sont presque tous remarquables par leur taille considérable, et par la conformation singulière de leur charpente osseuse. On ne connoît encore que les sauriens fossiles suivans :

1°. L'ANIMAL FOSSILE, connu vulgairement sous le nom de *crocodile de Maëstricht.*

La découverte de l'animal fossile de Maëstricht ne date que de 1766 : ce fut pendant cette année qu'on trouva dans la montagne de Saint-Pierre, à cent quatre-vingts pieds de profondeur, des mâchoires

longues de trois pieds six pouces neuf lignes, et qui sont conservées dans le museum de Harlem (1).

Quatorze ans après, en 1780, le docteur Hoffman découvrit le premier, à l'aide des ouvriers occupés dans les vastes carrières de cette montagne, à plus de quatre-vingt-dix pieds de profondeur, une mâchoire fossile du même animal longue de quatre pieds, et déposée dans le museum d'histoire naturelle de Paris (2).

Pierre Camper inséra en 1790, dans les Transactions philosophiques, une Dissertation par laquelle il prétendit prouver que l'animal fossile de Maëstricht est une espèce inconnue de cachalot (*physeter*) plutôt qu'un crocodile. Il joignit à son Mémoire

(1) Van-Marum a décrit et figuré ces mâchoires dans les Mémoires de la société teylérienne de Harlem, 1790. — Voyez Faujas Saint-Fond, Hist. nat. de la montagne de Saint-Pierre, près Maëstricht, p. 68, pl. v, p. 243.

(2) Faujas Saint-Fond, *loco citato*, p. 59, pl. IV, pl. LI.

Si cet animal est réellement un crocodile, il a dû avoir plus de vingt-quatre pieds de longueur, la tête des crocodiles étant à leur dimension totale comme 2 est à 13.

une gravure représentant une portion de la mâchoire supérieure qui est placée dans son cabinet.

Faujas Saint-Fond publia enfin, en 1799, sur les fossiles de Maëstricht, un ouvrage rempli de recherches savantes, orné d'un grand nombre de planches exécutées avec beaucoup d'exactitude. On y voit les ossemens suivans de l'animal de Maëstricht, lesquels sont conservés presque tous dans le museum d'histoire naturelle de Paris.

1°. La tête de cet animal, pl. IV et LI; 2° les mâchoires, placées dans le museum de Teyler à Harlem, pl. V; 3° la mâchoire inférieure, pl. L, fig. 3; 4° dents de grandeur naturelle, pl. XVIII, fig. 6, 7; 5° dents du même, pl. XLIX, fig. C, D; 6° des vertèbres, pl. VII, VIII, IX; 7° un fémur, pl. X; 8° une omoplate de crocodile, ou peut-être un os du bassin d'une grande tortue, pl. XI.

Tous les crocodiles vivans n'ont pas leurs dents d'égale grandeur; on voit de grosses et de petites dents peu ou point crochues aux crocodiles proprement dits et aux caïmans; celles des gavials ou crocodiles de l'Inde sont toutes crochues, aiguës, d'égale grandeur, excepté les deux antérieures qui sont un peu plus longues. La mâchoire inférieure des crocodiles proprement

ment dits et celle des caïmans ont des sinus plus ou moins profonds pour recevoir la pointe des grosses dents; celle des gavials et de l'animal de Maëstricht n'a aucun sinus : mais les dents de ce dernier sont d'égale grandeur, ou même un peu plus courtes en devant; leur forme est conique, presque droite; elles sont moins grosses et moins longues que leur racine : on voit contre la base de celle-ci une dent secondaire, adhérente, qui perce sur le côté. Ce caractère est commun aux autres crocodiles, selon Faujas Saint-Fond; mais il appartient également aux brochets : chez ces poissons les nouvelles dents percent aussi à côté des grosses; je crois que ce caractère convient encore à d'autres poissons. Si l'on compare ensuite la mâchoire inférieure dans l'endroit où elle s'articule avec la supérieure, on reconnoîtra qu'elle n'a pas les mêmes caractères que celle des crocodiles actuellement existans, qu'elle est moins longue que la mâchoire supérieure réunie au crâne; enfin la forme des vertèbres peut également convenir à un poisson; d'ailleurs les oursins què la pierre renferme entre les os maxillaires, semblent prouver que ces ossemens ont appartenu à un animal

marin plutôt qu'à des crocodiles, puisque ceux-ci ne paroissent vivre que dans les eaux douces, et non pas dans la pleine mer.

Au reste, je ne présente ici cette opinion qu'avec une sorte de circonspection, et afin d'indiquer aux zootomistes un moyen d'éclaircir un problème que Faujas Saint-Fond peut avoir déjà résolu, en regardant l'animal de Maëstricht comme un crocodile.

2°. Le gavial fossile, d'Altdorff en Franconie.

L'ouvrage de Faujas Saint-Fond, dans lequel j'ai puisé une grande partie de ces renseignemens, contient des gravures très-soignées des mâchoires du saurien fossile dont on a découvert les ossemens dans les carrières d'Altdorff, et que Colini a regardé comme un animal inconnu dans les Mémoires de la société de Manheim, tom. V, planche III. Merck, dans ses lettres imprimées à Darmstadt en 1786, a prétendu au contraire que ces os devoient avoir appartenu à un crocodile, et cette opinion, appuyée par Faujas Saint-Fond, a maintenant prévalu (1).

(1) Faujas Saint-Fond, *loco citato*, p. 250, pl. LIII.

La tête du gavial fossile, placée dans le cabinet de Manheim, a deux pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à la base des os maxillaires; elle est placée dans un marbre ou pierre calcaire grise qui contient aussi des ammonites et une coquille bivalve assez semblable aux donaces par sa forme. Le museau, long et mince, paroît plus étroit à son bout; il a d'un côté, vers son extrémité, les restes de onze dents rompues, écartées, et de l'autre côté cinq autres dents; on peut facilement reconnoître dans leurs alvéoles les traces des dents secondaires qui sont propres aux crocodiles.

L'autre tête de gavial fossile, observée par Faujas dans le cabinet du landgrave de Hesse-Darmstadt, provient aussi des carrières d'Altdorff: elle est enchâssée dans un marbre gris rempli d'ammonites et d'autres coquilles: sa longueur est d'un pied neuf pouces, et sa largeur vers le milieu du museau, de deux pouces six lignes. Le museau paroît un peu plus large que le précédent, obtus et légèrement renflé à son extrémité; on voit sur l'un des côtés dix dents coniques, pointues, foiblement courbées à chaque mâchoire, engrenées entre elles, et toutes séparées les unes des autres.

Toutes les dents sont d'égale longueur et insérées sur un os maxillaire très-droit, un peu étranglé latéralement vers son extrémité. Outre ces vingt dents, il y en a d'autres brisées, qui ont dans leurs alvéoles les restes d'une dent secondaire (1).

3°. Le gavial fossile, des vaches noires près de Honfleur et du Havre, etc. etc.

Ce saurien silicifié, qui paroît analogue au gavial d'Altdorff, a les dents moins égales que le gavial de l'Inde, et les sutures des os autrement figurées : la différence principale est dans les vertèbres du cou ; la face antérieure du corps de ces vertèbres est convexe, et la postérieure concave, tandis que c'est le contraire dans les crocodiles connus ; les apophyses des vertèbres sont aussi plus compliquées. Ce crocodile doit avoir eu dix-huit pieds de longueur. On en a recueilli récemment des ossemens mêlés avec des débris de grandes tortues, près de Provins, et deux vertèbres cervicales à Maupertuis, près d'Alençon (2).

(1) Faujas Saint-Fond, *loco citato*, p. 252, pl. LIV.

(2) Cuvier, Magasin encycl. ann. VI, n° 15, p. 409 ; n° 19, p. 383. — *Idem.* Bulletin de la société philom. n° 51, p. 17. — Schneider, Hist. amph. fasc. 2, p. 372.

C'est sans doute ici qu'il faut placer le crocodile à museau alongé, dont la taille est de dix pieds au moins, et qui a été trouvé en 1758, par Guillaume Chapman, dans une ardoise noire près de Whitby, en Yorkshire, au bord de la mer, à trente pieds environ de la dune, haute de cent quatre-vingts pieds, et taillée à pic (1).

Il paroît qu'on trouve aussi dans l'Amérique méridionale des crocodiles fossiles; mais je ne sais à quelle espèce ils doivent appartenir. Voici ce que Humboldt a observé sur cet objet dans une lettre écrite de l'Amérique méridionale, et insérée dans le tome II des Annales du museum d'histoire naturelle de Paris. « On a découvert, il y a environ quinze ans, dans la vallée de la Magdelaine, un squelette entier de crocodile pétrifié, dans une roche calcaire; l'ignorance l'a fait briser, et il m'a été impossible de m'en procurer la tête, qui existoit encore il y a peu de tems ».

On doit sans doute rapporter aussi au

(1) Mémoire sur des os fossiles, par G. Chapman, Transact. philos. tom. L, part. 2, pl.— *Idem.* Abrégé des Transact. philos. hist. nat. in-8°, tom. II, p. 23, pl. 1, fig. 3. — *Idem*, par Wooller, Transact. philos. tom. L, part. 2.

gavial fossile, à l'exemple de Faujas Saint-Fond, la tête de crocodile pétrifiée, trouvée du tems d'Arduini dans les montagnes de Rozzo aux Sept-Communes, vers les limites du Tirol, dans une roche marneuse qui contient des empreintes de feuilles. Fortis a procuré, au savant estimable que je viens de citer, un bon dessin de cette tête conservée dans la collection de Berretoni, à Scio, ville du Vicentini; et il est à regretter qu'il ne l'ait pas fait graver dans son ouvrage très-instructif sur les fossiles de la montagne de Maëstricht (1).

4°. Le saurien ailé, à longue tête.

Cet animal, qui fait partie du cabinet de Manheim, et dont Colini a donné la description dans les Mémoires de l'académie de cette ville, a été trouvé presque entier dans une pierre marneuse feuilletée d'Aichstædt, remplie de dendrites et de pétrifications animales. Il a dix pouces quatre lignes de longueur totale; sa tête, longue de quatre pouces, très-étroite, a un museau long de trois pouces trois lignes; des dents aiguës, courbées, au nombre de onze sur

---

(1) Faujas Saint-Fond, *loco citato*, p. 225.

le tiers antérieur de la mâchoire d'en haut, et de dix-neuf sur la moitié antérieure de l'autre mâchoire; les fosses nasales et orbitaires très-grandes. Le cou, long de trois pouces, est courbé et formé de six vertèbres. Le corps a seulement deux pouces cinq lignes de longueur; il est composé de dix-neuf à vingt vertèbres, munies sur leurs côtés d'arêtes ou de côtes très-minces, assez droites, qu'on pourroit comparer aux rayons des membranes des dragons; il y a plus de huit arêtes sur chaque côté. La queue pointue n'a que dix lignes de longueur, et paroît formée de treize vertèbres environ. On reconnoît un os sacrum et un coccyx. Les pieds postérieurs, très-minces, ont un fémur long d'un pouce trois lignes, un tibia long de dix pouces trois lignes, un tarse long de neuf lignes, et un pied long de six lignes formé de quatre doigts munis d'ongles courts, pointus, peu courbés. Les membres antérieurs ressemblent beaucoup aux os des ailes des oiseaux, ou plutôt aux bras plians des chauve-souris, car on aperçoit trois doigts onguiculés à l'articulation du troisième os avec le quatrième; ces bras plians ont sept os minces et qui se suivent; le premier os, qui tient à une clavicule, est

un humérus, long d'un pouce une ligne; le second, le cubitus, est long d'un pouce neuf lignes; le troisième est un carpe, long d'un pouce trois lignes; le quatrième est un métacarpe, long d'un pouce six lignes; le cinquième, plus mince, a la même lougueur que le précédent; le sixième est un peu plus mince et plus court de trois lignes; enfin le dernier très-mince et pointu, est aussi long que l'humérus. L'aile ou le bras étendu a donc neuf pouces environ de longueur totale.

D'après cet exposé, je regarde cet animal fossile comme un saurien voisin des dragons; car ce n'est pas un mammifère de l'ordre des galéopithèques, d'autant plus que Colini annonce que le squelette ressemble plutôt par sa nature à des arêtes de poissons qu'à des os durs et compactes (1).

---

(1) Historia et comment. acad. elect. palat. in-4°, tom. V. Pars phys. p. 58, pl. 1.

Nota. Colini regarde, dans l'ouvrage cité, ce squelette comme ayant appartenu à un animal inconnu, qu'il n'a pu déterminer : Faujas Saint-Fond en possède un dessin parfaitement exécuté d'après nature.

Section troisième.

Des ophidiens fossiles.

On n'a publié jusqu'à présent aucun renseignement sur des serpens fossiles; mais il est possible qu'on en découvre dans la suite. Marcel Serres, de Montpellier, m'a mandé, par une lettre du 18 frimaire an VIII, que d'Hautteville possède, dans sa collection à Montpellier, un serpent entier incrusté dans un schiste noir; je n'ai pas encore pu me procurer un dessin de ce serpent, ni l'indication du lieu où il a été découvert; mais Faujas Saint-Fond, ami d'Hautteville, et qui a vu ce prétendu serpent, m'a certifié que c'est une corne d'ammon dont les spires sont en partie déroulées. On donne dans divers pays le nom de *langues de serpens pétrifiées* aux dents fossiles des requins et de quelques autres poissons.

ADDITIONS

A l'histoire naturelle des Crocodiles. Tome II.

J'ai annoncé, dans mon travail sur les crocodiles (tom. II, pag. 332, ligne 13), que la mâchoire inférieure de ces animaux est la seule mobile ; cette opinion émise d'après Perrault , Duverney et d'autres anatomistes plus modernes, a été récemment combattue par Geoffroy, professeur de zoologie au museum d'histoire naturelle de Paris , dans un Mémoire rempli de recherches très-savantes sur l'organisation intérieure du crocodile du Nil , qu'il a disséqué pendant son séjour en Egypte (1). Il a prouvé qu'Hérodote, Aristote, Pline, et plusieurs modernes ont eu toute raison de prétendre que la mâchoire supérieure est au contraire mobile sur l'inférieure. Il a remarqué, 1° que la mâchoire inférieure

(1) Annales du museum d'histoire naturelle de Paris, tom. II, p. 37, pl. XXXVII, fig. 2.

est d'un sixième plus longue que la supérieure et le crâne ; 2° que cette même mâchoire inférieure présente une cavité à double facette, où s'articulent par ginglyme les cornes de l'os temporal ; 3° que le condyle occipital est sur la même ligne que les quatre condyles des os temporaux, en sorte que la tête est réellement retenue vers ses points d'articulation, comme le couvercle d'une boîte l'est par une charnière ; 4° que les mâchoires, n'ayant qu'un mouvement de bas en haut, peuvent mâcher et non triturer les alimens ; 5° enfin, que les crocodiles sont les seuls animaux connus, dont la mâchoire supérieure (entre les branches de laquelle le crâne se trouve compris) est mobile sur la mâchoire inférieure, qui n'a qu'un mouvement presque insensible. Le reste du Mémoire renferme des détails anatomiques très-curieux sur les principaux viscères du crocodile du Nil, et il y a joint une gravure. Plusieurs de ces détails sont aussi consignés dans le second fascicule de l'ouvrage de Schneider, sur les amphibies : on y trouve la description anatomique d'un caïman, extraite des manuscrits de Plumier, avec deux planches représentant le crâne et

les mâchoires d'un crocodile (1). Faujas Saint-Fond a fait graver un squelette entier du crocodile du Nil, les os de la tête, le fémur, l'omoplate et l'os du bassin, dans son ouvrage sur les fossiles des carrières de Maëstricht (2). La description que j'ai donnée du crocodile du Nil, a été faite d'après un individu placé dans ma collection.

Je dois avertir ici qu'il s'est glissé une erreur dans ma description du crocodile du Nil. J'ai annoncé, d'après un renseignement inexact, que Geoffroy avoit tâché d'apprivoiser des crocodiles pendant son séjour au Caire : la vérité est que les Anglais, jaloux de l'expédition des Français en Egypte, se sont permis de faire des caricatures pour tourner en ridicule plusieurs personnes de

---

(1) Schneider, Hist. amphib. fasc. 2, p. 3 et suiv. pl. I et II.

(2) Faujas Saint-Fond, Hist. nat. de la montagne de Saint-Pierre près de Maëstricht, p. 232, pl. XLIV, p. 234, pl. XLV; p. 241, pl. L, fig. 1. On trouve dans le même ouvrage une bonne gravure, 1° du crocodile du Nil, pl. XLIII; 2° du crocodile à bec étroit ou grand gavial, pl. XLVI; 3° des mâchoires et du crâne de ce même gavial, pl. XLVII; 4° du crocodile à long bec ou petit gavial, pl. XLVIII.

l'institut du Caire ; mais les critiques tombent d'elles-mêmes lorsqu'elles sont dirigées contre des savans recommandables par leurs travaux et par leurs qualités personnelles.

Humboldt, qui voyage dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, donne les détails suivans sur les crocodiles qu'il a observés dans les vastes contrées qu'il a parcourues, dans une lettre insérée vers le milieu du tome II des Annales du museum d'histoire naturelle de Paris. « Nous avons eu plus de 40 à 50 jeunes crocodiles sur la respiration desquels j'ai fait des expériences très-curieuses. Le crocodile augmente le volume de l'air dans lequel il respire, au lieu de le diminuer. Un crocodile mis dans 1000 parties d'air atmosphérique qui en contiennent 274 de gaz oxigène, 15 d'acide carbonique et 711 d'azote, augmente en une heure 43 minutes cette masse de 124 parties, et ces 1124 parties contiennent alors, comme je l'ai vu par une analyse exacte, 106,8 d'oxigène, 79 d'acide carbonique, et 938,2 de gaz azote mêlé d'autres gaz inconnus. Le crocodile produit donc en une heure trois-quarts 64 parties d'acide carbonique ; il absorbe 167,2 d'oxigène ; mais comme 46 parties se retrouvent dans 64 parties d'acide

carbonique, il ne s'approprie que 121 d'oxigène ; ce qui est très-peu, vu la couleur de son sang : il produit 227 parties d'azote ou autres substances gazeuses sur lesquelles les bases acidifiables n'exercent aucune action. J'ai fait ces expériences dans la ville de Mempox avec de l'eau de chaux et du gaz nitreux très-soigneusement préparé. Le crocodile est si sensible au gaz carbonique et à ses propres exhalaisons, qu'il meurt quand on le met dans de l'air corrompu par un de ses camarades; cependant il peut vivre deux ou trois heures sans respirer du tout. J'ai fait ces expériences avec des crocodiles longs de sept à huit pouces. Malgré cette petitesse, ils sont capables de couper le doigt avec leurs dents; et ils ont le courage d'attaquer un chien : aussi doit-on faire ces expériences avec précaution. Il est certain qu'il y a trois différentes espèces de crocodiles sous les tropiques du nouveau continent, et que le peuple les y distingue sous les noms de *bava*, *caïman* et *crocodile*. Aucun naturaliste n'a encore distingué suffisamment ces espèces, et cependant ces monstres sont les vrais poissons de ces climats : tantôt (comme à la nouvelle Barcelonne) ils sont d'un si bon naturel qu'on se baigne à leur

vue; tantôt (comme à la nouvelle Guiane) si méchans et si cruels, que dans le tems que nous y fûmes, ils dévorèrent un indien au milieu de la rue au Quai. A Orotuen, nous avons vu une jeune fille indienne de dix-huit ans qu'un crocodile tenoit par le bras; elle eut le courage de chercher de l'autre main son couteau dans sa poche, et d'en donner tant de coups dans les yeux du monstre qu'il la lâcha, en lui coupant le bras près de l'épaule. La présence d'esprit de cette fille fut aussi étonnante que l'adresse des indiens pour guérir heureusement une plaie si dangereuse; on eût dit que le bras eût été amputé et traité à Paris.

ADDITION

A l'article du Crocodile yacaré. Tome II, page 407.

Geoffroy a publié récemment, dans les Annales du museum d'histoire naturelle, la description et une figure très-exacte d'un crocodile de Saint-Domingue, qui appartient à la section des caïmans, parce que toutes ses dents sont engrenées entre elles, même la quatrième de la mâchoire inférieure qui ne se dirige pas au dehors contre le bord de l'autre mâchoire, et qu'il a ses pieds postérieurs demi-palmés (1). Ses mâchoires sont cependant plus étroites que celles des autres caïmans et du crocodile d'Egypte; car leur largeur est par rapport à leur longueur dans la proportion de trois à six, et dans celui du Nil elle est de quatre à six. Ce dernier

(1) *Crocodile de Saint-Domingue.* Geoffroy, Annales du museum d'hist. nat. de Paris, tom. II, p. 53, pl. XXXVII, fig. 1. — *Crocodile du Nil?* Faujas Saint-Fond, Hist. nat. de la montagne de Maëstricht, pl. XLIII.

n'a

n'a que dix-sept à dix-huit rangées transversales de plaques sur le dos; celui de Saint-Domingue en a jusqu'à vingt. Ce dernier a les deux dents du devant de sa mâchoire inférieure tellement longues et aiguës, qu'elles percent de part en part l'autre mâchoire; aussi voit-on deux petits trous particuliers entre les narines et l'extrémité du museau; dans le crocodile du Nil, au contraire, ces dents ne traversent pas la mâchoire supérieure; c'est ce qui me fait croire que le crocodile figuré par Faujas Saint-Fond ne vient pas réellement du Nil, mais de l'Amérique méridionale, car on voit sur son museau deux petits trous en avant des narines.

Le crocodile de Saint-Domingue a d'ailleurs sur le cou quatre grandes plaques rapprochées, carénées, disposées en carré, et une autre semblable de chaque côté, comme au crocodile du Nil. Entre ces six plaques rapprochées et l'occiput, on remarque encore quatre autres principales plaques semblables, écartées, placées sur une seule rangée transversale; tandis que, dans le crocodile du Nil, toutes ces plaques antérieures du cou sont carénées, très-petites et nombreuses.

Je regarde provisoirement le crocodile de Saint-Domingue comme synonyme de l'yacaré du Paraguay, qui a été décrit assez incomplettement par Félix d'Azara; ils ont l'un et l'autre dessus l'extrémité du museau deux petits trous formés par les deux dents plus longues du bout de la mâchoire inférieure.

LE TUPINAMBIS ORNÉ (1).

Nota. Ce tupinambis doit être reporté à la suite du *tupinambis à gorge blanche*, tom. III, pag. 75.

Les recherches que j'ai faites jusqu'à présent dans les collections d'histoire naturelle et dans les ouvrages publiés depuis plusieurs années sur les reptiles, m'ont procuré la connoissance de cent cinquante-cinq espèces de lézards ou de sauriens, que j'ai rangés dans seize genres différens. Le troisième genre, celui du tupinambis, renferme tous les lézards qui ont de petites plaques nombreuses sur la tête; la langue fourchue, extensible; cinq doigts séparés et munis d'ongles crochus à chaque pied; des anneaux écailleux, très-nombreux et étroits, autour

(1) *Tupinambis ornatus; suprà niger, subtùs albidus, gulâ fasciis novem nigris transversis ornatâ, maculis rotundis in septem seriebus transversis suprà dorsum annulisque* 12 *aut* 18 *albidis in caudâ bicarinatâ.*

Tupinambis orné. Daudin, Annales du museum d'hist. nat. de Paris, in-4°, tom. II, p. 240, pl. XLVIII.

du corps et de la queue. La première section comprend les tupinambis dont la queue est longue, cylindrique ou comprimée, et la seconde renferme ceux qui ont la queue surmontée d'une petite carène double, écailleuse et dentelée.

Ce genre remarquable est déjà composé de douze espèces, qui sont décrites dans mon ouvrage sur les reptiles, et je viens d'en recevoir récemment une treizième, qui doit être déposée dans la galerie du museum d'histoire naturelle de Paris, et qui lui est cédée par Rodrigues, de Bordeaux.

Le tupinambis orné est un grand lézard qui a beaucoup d'analogie, par sa forme et par la disposition de ses écailles, avec les tupinambis étoilé, piqueté du Bengale, et à gorge blanche; mais c'est principalement avec ce dernier qu'il a de grands rapports, quoiqu'il soit coloré avec plus de symétrie et d'élégance.

Sa tête, plus petite que le corps, comprimée sur les côtés, a le museau obtus, aminci, avec les deux mâchoires armées de grosses dents molaires à sommet arrondi, et de petites dents pointues disposées en devant.

On voit sous le corps environ soixante-

treize rangées transversales d'écailles nombreuses, oblongues et lisses, et autour de la queue plus de deux cent quarante anneaux.

Ce reptile mérite le nom que je lui ai donné, par la manière agréable dont il est peint. Ses couleurs, d'un noir sombre en dessus, et d'un blanchâtre tirant sur le verd en dessous, se mêlent régulièrement ensemble. Le noir est parsemé çà et là de petits points blanchâtres et nombreux, comme au tupinambis du Bengale ; une bande blanche part de chaque œil, et se prolonge en un demi-cercle transversal de taches arrondies dessus le cou ; une seconde bande, formée de cinq taches rondes disposées en demi-cercle, vient ensuite ; une troisième bande semblable paroît sur le dos, entre les bras ; et sur le corps on voit quatre autres bandes transversales, formées chacune de sept à neuf taches rondes. La queue, surmontée d'une petite carène longitudinale et dentelée, est entourée de douze larges cercles ou anneaux de la même couleur que le ventre, et celui-ci est remarquable par les bandes noires qui descendent des flancs et qui se partagent toutes en deux. Il y a sur chacun des quatre

pieds six à huit rangées de petites taches arrondies, semblables aux précédentes. La gorge est blanchâtre, marquée de neuf bandes transversales noirâtres.

Le tupinambis orné a été trouvé par Perrein, de Bordeaux, naturaliste très-zélé, à Malimbe, sur la côte d'Afrique. Il est commun dans tout le pays de Congo et de Mayombe, et fréquente les lieux habités par les nègres, parce qu'il y trouve une nourriture abondante. L'individu placé dans le museum d'histoire naturelle fut tué par Perrein, auprès du comptoir de traite. Son estomac renfermoit un caméléon en partie digéré, plusieurs insectes ailés et beaucoup de blattes. Ces derniers insectes, infiniment nombreux à Malimbe, tourmentent beaucoup les habitans pendant la nuit; et c'est alors que le tupinambis orné s'occupe à les poursuivre avec agilité jusques sur les toits des cases, qui sont couvertes de feuilles sèches de palmier; et malgré le bruit incommode qu'il y fait, les nègres le souffrent patiemment, le protègent même, à cause du service important qu'il leur rend en détruisant ces animaux nuisibles.

Les nègres redoutent extrêmement la morsure de ce saurien, dont les mâchoires

sont tellement fortes, qu'il mord rarement sans emporter la pièce. Quoiqu'il soit dépourvu de venin, les plaies qu'il fait sont souvent incurables et dégénèrent en ulcères gangreneux, soit à cause de l'excessive chaleur du climat, soit par la négligence des nègres, qui se contentent de couvrir ces plaies avec des lambeaux de leurs pagnes ou manteaux, et qui augmentent le mal par leur mal-propreté, ainsi que Perrein l'a observé deux fois pendant un séjour de vingt-sept mois qu'il fit à Malimbe, dans le cours de trois voyages.

Je possède le dessin d'un gros tupinambis orné, que Levaillant a vu communément sur les bords de la rivière d'Orange, dans l'intérieur de l'Afrique, vers le cap de Bonne-Espérance. Cet animal amphibie doit être le même que le *lacerta capensis* trouvé par Sparrman en Afrique, et qu'il a décrit dans la Relation de son voyage. Ce dernier reptile ne me paroît différer du tupinambis orné de Malimbe, que parce qu'il a seize à dix-huit anneaux blancs autour de la queue. Sparrman le prit avec ses deux petits; il le croit assez semblable au lézard de Ceilan représenté par Seba (tom. I, pl. XCIV, fig. 1).

Dimensions du tupinambis orné.

	pieds.	pouc.	lign.
Longueur totale	4	10	9
Longueur du museau jusqu'au coin de la bouche	»	3	»
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au coin de la bouche	»	2	6
Longueur du museau jusqu'à l'œil.	»	1	9
Longueur de l'œil jusqu'à l'oreille .	»	2	»
Longueur de l'oreille jusqu'à l'épaule	»	5	»
Distance d'un œil à l'autre. . . .	»	1	6
Circonférence de la tête aux yeux.	»	5	»
Circonférence de la tête aux oreilles	»	9	»
Circonférence du cou	»	8	»
Longueur du corps	1	2	»
Grande circonférence du corps . .	1	3	»
Longueur de la queue	3	»	»
Sa circonférence à sa base	»	7	»
Elevation de la carène caudale . .	»	»	5
Longueur des pieds de devant . .	»	6	»
Longueur des pieds de derrière . .	»	8	»
Longueur des ongles.	»	»	8

ADDITION

A l'article du Lézard véloce.

Tome III, page 202.

Marcel Serres a reconnu, comme je l'avois pensé, à l'exemple de Pallas, que le lézard veloce n'est pas le même que le lézard gris des murailles; car indépendamment de ses couleurs, qui sont plus vives, et de ses taches plus marquées, il a aussi des habitudes différentes. Il vit sur les plages maritimes du Languedoc; se creuse des trous dans le sable comme le lézard arénicole; fuit avec la vîtesse du trait à l'approche de l'homme, et sa célérité empêche souvent de le saisir, quoiqu'on le voie très-communément pendant la grande chaleur du jour.

Belleval l'aîné, de Montpellier, a aussi vu en abondance le lézard véloce sur les rivages de la mer en Catalogne; il s'y cache sous des pierres, et non dans des trous, soit pour se mettre à l'abri du danger, soit pour s'y engourdir pendant l'hyver.

ADDITION

A l'article du Lézard gentil.

Tome III, page 204.

J'AI reçu il y a quelques mois des renseignemens sur les habitudes qui sont propres au lézard gentil; ils m'ont été adressés par Belleval l'aîné et Marcel Serres, de Montpellier, avec lesquels j'ai établi une correspondance avantageuse sur diverses branches de la zoologie. Le premier possède une collection d'oiseaux du midi de l'Europe, et j'ai reçu de lui plusieurs espèces très-remarquables, qui m'ont procuré des observations intéressantes : ainsi, par exemple, je me suis assuré que le bruant fou et l'ortolan de Lorraine sont le même oiseau décrit deux fois par Buffon : le rallo-marouette, tué par Picot la Peyrouse, paroît quelquefois en Languedoc; c'est le premier oiseau que Levaillant ait tué en Afrique à son arrivée au cap de Bonne-Espérance; on doit certainement le séparer de la marouette comme espèce distincte. Dans une lettre

du 22 ventose an XI, il m'écrit : « J'ai vu avec plaisir, dans votre ouvrage sur les reptiles, que vous avez fait une espèce nouvelle du lézard gentil que les naturalistes de notre pays avoient rapporté jusqu'à présent au lézard à museau pointu (*lacerta arguta*) de Pallas, et qui en diffère non seulement par les couleurs, mais aussi par ses habitudes. Il se trouve dans les endroits sablonneux au bord de nos chemins, s'y creuse des trous obliques peu profonds, et n'en sort que pour chercher sa nourriture aux environs. Ce lézard n'est pas assez connu pour que le peuple puisse lui avoir donné le nom de *petit langrola*, qui ne peut convenir qu'aux jeunes lézards gris ». Marcel Serres ajoute dans une lettre du 20 brumaire an XI : « Le lézard gentil est assez rare ; il aime les lieux frais et humides ; il fuit même la clarté du jour, et se cache sous les haies et les pierres ; quoiqu'il ne puisse courir vîte, il est moins poltron que les autres lézards. Je n'ai pas encore pu reconnoître si le mâle et la femelle présentent quelque différence extérieure qui puisse les faire reconnoître. J'en ai conservé un individu vivant pendant quelque tems parmi de l'herbe fraîche, et je lui donnois

à manger des mouches, des fourmis et d'autres insectes ». Ce dernier naturaliste a eu la complaisance de m'envoyer plusieurs boîtes d'insectes assez intéressans du Languedoc, quelques coquilles terrestres, et de la Méditerranée, entre autres une janthine essentiellement différente de celle qui vit au milieu du grand Océan entre l'Afrique et l'Amérique : il m'a aussi promis une collection complette des coquilles fossiles des environs de Montpellier, parce que je desire me procurer ces coquilles des diverses parties de la France, afin de publier ensuite un ouvrage complet sur cette branche importante, et cependant peu connue de l'histoire naturelle.

ADDITION

A l'article de l'Agame hérissé, de la nouvelle Hollande.

Tome III, page 391.

Il y a dans le museum de Paris un agame long de plus de deux pieds, qui vient de la nouvelle Hollande, et qui est peut-être une variété ou plutôt une espèce voisine de l'agame hérissé. Il est cendré bleuâtre en dessus, grisâtre avec de grandes gouttes brunes en dessous. Toutes ses écailles sont pointues, réticulées entre elles, excepté sur le milieu du dos, où elles forment de larges bandes transversales à peu près comme au stellion proprement dit (*stellio vulgaris*); les écailles des flancs sont très-aiguës, ainsi que quelques-unes de celles situées sur la nuque. La gorge se gonfle en un gros goître bleuâtre, dans lequel la tête peut se retirer au gré de l'animal. La queue cylindrique, assez mince et pointue, est formée de grands

anneaux revêtus de petites écailles carénées; elle occupe à peu près les trois cinquièmes de la longueur totale.

Cet agame a le corps élargi, déprimé, comme celui des agames tapayes; aussi doit-il être placé dans la même section.

ADDITION

A l'article du Boa réticulé.

Tome V, page 118.

Schneider a décrit sous le nom de *boa à rhombes* (*boa rhombeata*) un serpent placé dans la collection de Gœttingue, et figuré dans l'ouvrage de Seba, tom. II, pl. LXXX, fig. 1. Il ne diffère du boa réticulé que parce qu'il a sur le dos trois rangées de taches plombées, rhomboïdales, entremêlées de lignes et de réseaux noirâtres; il n'a pas aussi le même nombre de plaques. C'est une variété du boa réticulé.

(1) *Boa rhombeata; dorsi serie trigeminâ rhomborum plumbeorum, lineis albis sectorum et reticulo albo septorum; caudâ....*

Scutis abdom. 218. — *Scutellis abdom.* 6. — *Scutis abdom.* 100. — *Scutellis subcaud.* 37. — *Scutis subcaud.* 2. — *Scutellis subcaud.* 14. — *Scutis subcaud.* 1. — *Scutellis subcaud.* 11. — *Scutis subcaud.* 2. — *Scutellis subcaud.* 21 - 412.

Boa rhombeata. Schneider, Amphib. hist. fasc. 2, p. 266. — Seba, Thes. tom. II, pl. LXXX, fig. 1.

LA VIPÈRE PSYCHÉ (1).

Pl. C, *fig.* 1.

Nota. Elle doit être reportée après la *vipère de Weigel*, tom. VI, pag. 61.

CETTE nouvelle espèce, l'une des plus jolies que je connoisse, a été trouvée dans l'intérieur de la colonie de Surinam, et elle fait partie de la collection de Levaillant. Elle est très-petite, et ressemble beaucoup par sa forme à un orvet ou à une clothonie, et par conséquent à la vipère galonnée. Sa longueur totale est de neuf pouces, et sa queue pointue en fait la neuvième partie. La tête, petite, un peu déprimée, revêtue en dessus de neuf plaques au plus, a sa bouche peu fendue et des yeux très-petits. Les écailles sont rhomboïdales, très-petites, presque arrondies et lisses. J'ai compté cent quatre-vingt-huit grandes plaques abdomi-

(1) *Vipera psyches; annulis alternatim fuscis et atris circà 56 circulo albo separatis; caudâ acutâ* $\frac{1}{9}$. *Scutis abdom.* 188. — *Scutellis subcaud.* 45 - 233.

nales,



Adel. Daudin del. Ve Tardieu S.

1. VIPÈRE PSYCHÉ.

2. COULEUVRE MASQUÉE.

nales, et quarante-cinq doubles sous-caudales très-petites.

La tête et le devant du cou sont noirs, avec une tache triangulaire blanche sur les côtés de l'occiput derrière les yeux. Tout le reste de l'animal est très-agréablement orné de cinquante-six anneaux ou environ, larges de deux lignes à peu près, alternativement noirs et bruns autour du corps, ou seulement noirs autour de la queue, et tous séparés par une rangée circulaire très-étroite d'écailles blanches.

LA VIPÈRE NASICORNE (1).

Nota. Cette espèce doit être placée après la *vipère cornue*, tom. VI, pag. 190.

Le céraste d'Egypte a des bandes transversales obscures sur un fond gris jaunâtre; la vipère cornue a deux cornes formées de plusieurs écailles au dessus des yeux, et quatre rangées de taches noires sur le dos. Je crois qu'il faut regarder comme une troisième espèce la vipère nasicorne figurée par Shaw dans ses Mélanges d'histoire naturelle, planche XCIV : elle a deux cornes pointues, un peu courbées, longues de quatre lignes, soutenues par une écaille à leur base, et situées en avant des narines; leur forme

(1) *Vipera nasicornis; cornu triquetro in utroque latere nasi, colore suprà olivaceo-ferrugineus; maculis et punctis atris ornato, subtùs pallidiore et punctis asperso; caudâ brevi.....*

Scutis abdom. 127. — *Scutellis subcaud.* 32 - 159.

Coluber nasicornis. G. Shaw, Naturalist's miscell. in-8°, n° 31, pl. XCIV.

est triangulaire, et elles sont légèrement flexibles. Elle a deux longs crochets venimeux sur chaque côté de la mâchoire supérieure. La couleur de cette vipère est d'un brun jaunâtre, parsemé d'un très-grand nombre de points noirâtres. Sur toute la longueur du dos on voit une rangée de longues taches étroites demi-circulaires, écartées, noirâtres; et sur les flancs il y a de grandes taches brunes, irrégulièrement triangulaires, sur un seul rang contre les plaques. Le ventre est d'une couleur d'ocre obscur, ou d'un cendré jaune varié de petites taches d'un noirâtre effacé. La queue est petite, courte et pointue, garnie en dessous de trente-deux doubles plaques environ, et sous le corps il y en a cent vingt-sept entières. Les écailles sont rudes et carénées. La tête, entièrement revêtue de petites écailles, est marquée en dessus d'une grande tache brune prolongée en pointe sur les côtés; et les joues sont variées de brun et de jaunâtre.

Cette vipère, longue de près de trois pieds, a été envoyée de Guinée à Edw. Jenkins, de Charlestown, qui en a fait présent au museum britannique.

LA COULEUVRE MASQUÉE (1).

Pl. C, *fig.* 2.

Nota. Cette espèce doit être reportée après la *couleuvre bleue à deux raies*, tom. VI, pag. 354.

RODRIGUES, directeur et fondateur du museum d'instruction publique de Bordeaux, m'a envoyé cette jolie couleuvre, qu'il a trouvée aux environs de cette ville. Elle a un pied deux pouces six lignes de longueur totale, et sa queue très-pointue fait les deux septièmes de cette longueur. Il y a deux cent une grandes plaques abdominales, et cent treize doubles sous-caudales. Toutes les écailles sont rhomboïdales, petites, lisses, réticulées, d'un gris bleuâtre ou cendré, avec leur milieu un peu plus clair, et tout

(1) *Coluber personatus; cinereo sub-cœrulescens immaculatus, labiis albis, capite suprà fuscescente, cum lineâ transversâ et serie duplici punctorum alborum in vertice, maculâque fuscâ albo marginatâ in utroque latere occipitis; caudâ acutâ* $\frac{2}{7}$.

Scutis abdom. 201. — *Scutellis subcaud.* 113-314.

le dessous blanchâtre; mais ce qui distingue assez cette espèce de celles déjà connues, c'est que sa tête, un peu plus large que le cou, déprimée, peu obtuse, est en dessus d'un brun noir très-régulièrement varié de traits blancs; les bords des lèvres et les coins de la bouche sont blancs; un trait blanc traverse la tête derrière chaque œil; deux rangées transversales de points blancs sont placées sur le sommet de la tête; et sur chaque côté de l'occiput on voit une grosse tache brunâtre oblique, presque carrée, bordée d'une rangée d'écailles blanches. La langue est brune et très-fourchue : dessus la tête il y a neuf grandes plaques.

LA COULEUVRE CASPIENNE (1).

Nota. Cette espèce doit être placée après la *couleuvre grison*, tom. VI, pag. 362.

IVAN LÉPÉCHIN a figuré à la pl. XXI du premier volume de son voyage dans la Russie, une espèce de couleuvre qu'il a trouvée sur les bords de la mer Caspienne. « Une redoutable espèce de couleuvre nous forçoit, dit-il, de nous tenir la nuit sur nos gardes; elle est nommée *sheltopuszik* à Krasnoi-Jar. Elle fuit, il est vrai, à l'aspect de l'homme; mais si on marche par mégarde dessus, elle s'élance avec une horrible rage. En rampant, elle tient constamment sa tête plus élevée que la partie postérieure; et par ses sifflemens perçans, elle

(1) *Coluber caspius; squamis in medio flavis et margine nigris fasciis alternatim flavis et fuscis, subtùs albido flavus; caudâ.....*

Scutis abdom. 198. — *Scutis subcaud.* 100 - 298.

Coluber caspius. Gmelin, Syst. nat. p. 1012. — *Sheltopuszik.* Ivan Lepéchin, Tagebuch der reise prov. Russ. in-4°, tom. I, p. 317, pl. XXI.

indique les buissons et les prairies où elle se trouve. Nous en tuâmes un petit individu qui avoit cependant cinq pieds de longueur. Ses mâchoires sont armées de deux rangs de petites dents pointues. Le dessous est entièrement d'un jaune clair ; le dos et les côtés sont couverts de dix-huit rangées d'écailles jaunes dans leur milieu et noires sur leurs bords, ce qui forme en quelque sorte des bandes alternativement jaunes et brunes. Les yeux sont un peu saillans, d'un brun clair. Il y a cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques sous le ventre, et cent doubles plaques sous la queue. »

Cette couleuvre me paroît avoir quelque analogie avec la verte et jaune de nos contrées méridionales.

LA COULEUVRE DE SCOPOLI (1).

Nota. Cette couleuvre doit être placée après la *couleuvre à tête de vipère*, tom. VII, pag. 73.

SCOPOLI a décrit, dans ses Annales d'histoire naturelle, une couleuvre qui habite dans les eaux du Tirol, où elle se nourrit de grenouilles et de poissons. Elle a ses yeux fauves; la mâchoire inférieure blanchâtre; les écailles dorsales elliptiques et bordées; les flancs tachetés de blanc; cent soixante-six grandes plaques blanchâtres marquées d'une tache brune sur leur milieu sous le ventre, et cinquante-huit doubles plaques sous la queue. Scopoli a employé le mot latin *bipes* dans sa description, et Gmelin

(1) *Coluber scopolianus; lateribus albo maculatis, scutis in abdomine albidis maculâ fuscâ in medio notatis, et mandibulâ inferiore albidâ; caudâ....*

Scutis abdom. 166. — *Scutellis subcaud.* 58 - 224.

Coluber bipes. Gmelin, Syst. nat. p. 1099. — Scopoli, Ann. hist. nat. 2, p. 39.

l'a conservé pour désigner l'espèce : je crois qu'il y a eu erreur, les couleuvres n'ont pas de pieds de même que les autres ophidiens ; il est donc possible que Scopoli ait pris les organes sexuels pour des pieds, ou qu'il ait voulu mettre le mot latin *bipedalis*, ce qui signifieroit alors que cette couleuvre a deux pieds de longueur.

Fin du huitième et dernier Volume des Reptiles.

TABLE

Des matières contenues dans ce huitième Volume.

Fin de la Table.

TABLEAU

TABLEAU
MÉTHODIQUE
DES REPTILES.

PREMIER ORDRE.

LES REPTILES CHÉLONIENS.

(*Tortues* des auteurs.)

Caractères propres aux Chéloniens.

Le corps large, ovale et convexe, enveloppé dans une boîte osseuse qui est recouverte de plaques polygones ou d'un cuir ; une queue.

Nota. Le dessus de cette boîte est nommé *carapace*, et le dessous est le plastron.

La tête munie de mâchoires cornées, tranchantes, sans dents ni gencives : le cou plus ou moins rétractile : la langue charnue, épaisse et courte.

Les pieds au nombre de quatre, munis chacun de cinq doigts, tous ou presque tous onguiculés.

GENRE PREMIER.

TORTUE; *testudo.*

Caractères génériques. Corps renfermé dans une boîte osseuse, recouverte d'un cuir ou de plaques écailleuses : quatre pieds pourvus de doigts, tous ou presque tous onguiculés.

SECTION PREMIÈRE.

Chélones ou *tortues marines.*

Pieds aplatis en nageoires écailleuses : doigts inégaux, alongés, élargis, réunis entre eux, ayant de vrais ongles sur leur bord extérieur, et terminés par des lames écailleuses, larges et aplaties.

Vivent dans la mer et marchent sur la terre.

1re. *Espèce.* Tortue franche *ou* mydas ; *testudo mydas.*

Des plaques non carénées, ni imbriquées ; treize plaques dorsales ; les nageoires antérieures munies chacune de deux ongles,

VARIÉTÉS. A. Tortue franche bâtarde.
B. Tortue franche à bec d'oie.
C. Tortue franche à bec de poule.

2. Tortue ridée ; *testudo rugosa.*

Plaques marquées chacune en travers de trois rides noirâtres ; carapace d'une couleur marron, avec son bord jaunâtre.

3. Tortue caret ; *testudo caretta.*

Treize plaques dorsales imbriquées ; carapace elliptique, un peu carénée sur le dos, et dentelée en scie sur son bord.

VAR. A. Tortue caret, orbiculaire.

4. Tortue cépédienne ; *testudo cepediana.*

Pieds en nageoire, munis chacun d'un seul ongle, et terminés par des lames assez grandes alongées ; quatorze plaques sur le plastron.

5. Tortue caouane ; *testudo caouana.*

Carapace ovale-cordiforme, dentelée en scie sur son bord ; quinze plaques dorsales, dont les cinq vertébrales bossues en arrière.

VAR. A. Tortue caouane à bahut.
B. Tortue caouane à grosse tête.
C. Tortue caouane à longues nageoires.

6. Tortue luth ; *testudo coriacea.*

Corps couvert d'un cuir sans plaques, et marqué de sept larges stries longitudinales en dessus ; pieds en nageoires.

SECONDE SECTION.

Tortues d'eau douce.

Pieds ayant des doigts très-distincts, terminés presque tous par des ongles crochus.
Doigts palmés, demi-palmés, ou séparés.
Vivent dans l'eau douce, et marchent sur terre.

7. Tortue molle *ou* féroce ; *testudo ferox.*

Le dessus du corps couvert d'un cuir brun foncé, garni en devant et en arrière de petits tubercules alongés, avec des barbillons sur les côtés de la tête et du cou ; le nez cylindrique.

VAR. A. Tortue féroce de Pennant.
B. Tortue féroce de Bartram.

8. Tortue de l'Euphrate; *testudo euphratica.*

Le dessus du corps couvert d'un cuir verd obscur, sans aucun tubercule, ni barbillons sur ses bords et sur les côtés de la tête : le nez cylindrique.

9. Tortue à bec; *testudo rostrata.*

Carapace orbiculaire, ovale, carénée sur le dos, et revêtue d'un cuir couvert de points saillans, rudes et disposés sur des stries obliques; les pieds à trois ongles; le nez cylindrique.

Nota. Elle ne vit pas dans le Nil, comme je l'ai prétendu, tom. II, pag. 80. La tortue à trois ongles ne s'y rapporte pas.

10. Tortue chagrinée; *testudo granulata.*

Pièces dorsales osseuses, festonnées sur les bords, enduites d'un vernis noir, et raboteuses; le reste de la carapace revêtu d'un cuir, garni de petits tubercules au dessus du cou, et très-débordé en arrière.

Nota. Cette espèce vit dans le Nil, et parvient jusqu'à un pied et demi de diamètre : Geoffroy en a rapporté d'Egypte plusieurs individus. Les pieds ont trois ongles, et ressemblent beaucoup à ceux des tortues molle et de l'Euphrate; la queue est grosse, courte et pointue; la carapace est orbiculaire et peu convexe. La tortue à trois ongles (*testudo triunguis*), nommée ainsi par Forskœl, n'est pas un synonyme de la tortue à bec (*testudo rostrata*), comme je l'ai cependant annoncé, tom. II, pag. 80; mais c'est la même que la tortue chagrinée qui vit en Egypte.

Alex. Brongniart possède une jeune tortue, que je rapporte provisoirement à la chagrinée; elle a son cuir noir en dessus, et ridé sur ses bords; sa couleur est marron en dessous; le bord antérieur de la carapace au dessous du cou est garni d'une rangée de plus de dix-huit petits tubercules pointus. Je présume que la pointe de ces tubercules s'use avec l'âge.

Dans la tortue chagrinée, au moins dans celle du Nil, on ne distingue pas les plaques osseuses du dos lorsqu'elle est vivante, selon le témoignage de Geoffroy, parce que le cuir mince qui les recouvre n'est pas alors desséché.

11. Tortue matamata; *testudo matamata.*

Pieds ayant leurs doigts joints ensemble; le cou frangé sur ses côtés; carapace ovale, un peu convexe, avec ses plaques dorsales carénées; le nez cylindrique, assez semblable à une petite trompe.

12. Tortue double-épine; *testudo bi-spinosa.*

Treize plaques dorsales alongées, un peu imbriquées en arrière, ridées et munies d'une carène aiguë; les deux dernières plaques marginales formant une fourche au dessus de la queue; le nez cylindrique.

13. Tortue serpentine; *testudo serpentina.*

Plaques dorsales un peu carénées postérieurement; carapace ayant cinq ou six dentelures très-marquées à son bord postérieur; pieds ayant des doigts armés d'ongles forts et pointus.

14. Tortue spenglérienne; *testudo Spengleri.*

Carapace jaune, un peu carénée, ayant dix dentelures à son bord postérieur; plaques imbriquées.

15. Tortue jaune; *testudo flava.*

Carapace d'un brun noirâtre ou baie, avec des points et des lignes jaunes, rayonnés sur chacune des plaques.

VAR. A. Tortue jaune, baie, avec des lignes rayonnées jaunâtres en dessus.

B. Tortue jaune, noire sombre, avec des lignes rayonnées jaunes en dessus.

C. Tortue jaune, ayant seulement vingt-trois plaques marginales.

D. Tortue jaune, ayant des points jaunes rayonnés sans aucune ligne de même couleur.

16. Tortue bourbeuse d'Europe; *testudo lutaria.*

Carapace d'un brun sombre sans tache; le doigt externe des pieds postérieurs sans ongles; queue alongée, amincie.

VAR. A. Tortue bourbeuse, d'un gris un peu jaunâtre.

17. Tortue caspienne; *testudo caspica.*

Carapace orbiculaire; cinq ongles aux pieds antérieurs, et quatre seulement aux postérieurs; pas de queue apparente; tête couverte d'écailles.

18. Tortue à tête noire; *testudo melanocephala.*

De couleur marron, avec la tête et les pieds noirs; queue courte.

19. Tortue raboteuse; *testudo scabra.*

Carapace raboteuse, de couleur jaunâtre, marbrée irrégulièrement de taches et de lignes brunes; vingt-cinq écailles marginales; pieds palmés, avec un doigt des postérieurs sans ongles.

20. Tortue roussâtre; *testudo subrufa.*

De couleur marron; plaques du disque aplaties, lisses sur leur milieu, un peu striées sur leur bord; treize plaques au plastron; tous les doigts à cinq ongles.

21. Tortue à verrues; *testudo verrucosa.*

Les plaques parsemées de verrues sur la carapace; ses plaques marginales crénelées; tous les pieds à quatre doigts.

22. Tortue à casque; *testudo galeata.*

Boîte osseuse déprimée ovale; trois plaques dorsales intermédiaires, à carène aiguë; vingt-quatre plaques marginales; tête cuirassée, avec des barbillons filiformes à la mâchoire inférieure.

23. Tortue écrite; *testudo scripta.*

Boîte osseuse déprimée orbiculaire; toutes les plaques de la carapace marquées de caractères d'écriture foncés; vingt-cinq plaques marginales marquées chacune d'une tache brune et ronde.

24. Tortue porphyrée; *testudo porphyrea.*

D'une couleur rouge ocracée, tachetée çà et là de verd obscur et de fauve; quatre tubercules écailleux auprès de l'anus; queue carénée en dessus.

25. Tortue réticulaire; *testudo reticulata.*

Carapace striée et réticulée de brun sombre, avec des lignes droites, étroites et jaunâtres au milieu des plaques; le bord non dentelé, ayant trois taches noires à chaque jointure du plastron.

26. Tortue à bord en scie; *testudo serrata.*

Fasciée transversalement en dessus de brun et de jaune, avec chacune des plaques marginales postérieures à dente-

lures ; cinq taches rondes et noires près de chaque jointure du plastron.

27. Tortue à lignes concentriques ; *testudo centrata.*

Deux ou quatre cercles irréguliers, concentriques et noirâtres sur chaque plaque de la carapace ; le plastron jaune, sans taches, échancré en arrière.

VAR. A. Tortue à lignes concentriques, ayant deux des plaques vertébrales sans carènes.

B. Tortue à lignes concentriques, ayant la plaque marginale collaire double.

C. Tortue à lignes concentriques, ayant sur chaque plaque du plastron deux traits noirâtres et une teinte orangée.

28. Tortue ponctuée ; *testudo punctata.*

Boîte osseuse ovale, médiocrement convexe ; carapace et tête lisses, noires ponctuées de jaune.

VAR. A. Tortue ponctuée, ayant plusieurs points sur chaque plaque dorsale.

B. Tortue ponctuée, baie, avec le plastron noirâtre, marqué de deux taches d'un rouge de sang.

29. Tortue peinte ; *testudo picta.*

Carapace oblongue, convexe, très-lisse, ayant ses plaques presque carrées, brunes, bordées de jaune ; le plastron aussi long que la carapace.

VAR. A. Tortue peinte, ayant dix-sept plaques dorsales et vingt-cinq marginales.

B. Tortue peinte, à plastron brun.

30. Tortue martinelle ; *testudo martinella.*

Boîte osseuse un peu aplatie, ovale ; le dos muni de deux carènes longitudinales, à cause des plaques vertébrales creusées en gouttière ; treize plaques au plastron.

31. Tortue retzienne ; *testudo Retzii.*

Carapace orbiculaire, ayant trois carènes longitudinales ; plaques vertébrales transverses ; plastron à deux charnières.

VAR. A. Tortue retzienne, ayant seulement vingt-deux plaques marginales.

32. Tortue à trois carènes; *testudo tricarinata.*

Carapace ovale, ayant sur le dos trois carènes longitudinales; plaques vertébrales oblongues, imbriquées postérieurement; plastron à deux charnières.

33. Tortue d'Amboine; *testudo amboinensis.*

Carapace convexe, lisse, brune, bordée, ainsi que le plastron, de taches jaunes; tête comprimée, brune; joues et bec rayés de jaune; pieds palmés.

34. Tortue rougeâtre; *testudo pensylvanica.*

Carapace lisse, d'une couleur rougeâtre uniforme, un peu aplatie sur son milieu; trois plaques vertébrales hexagones oblongues, imbriquées postérieurement, les deux autres, savoir, la première et la cinquième, alongées presque trigones; vingt-trois plaques marginales; queue onguiculée à son bout; plastron à deux charnières.

VAR. A. Tortue rougeâtre, rembrunie, ayant la cinquième plaque vertébrale divisée en trois.

B. Tortue rougeâtre, presque noire, ayant ses plaques marginales jaunâtres, et son plastron brunâtre.

C. Tortue rougeâtre, n'ayant que vingt plaques marginales.

35. Tortue odorante; *testudo odorata.*

Carapace lisse, d'une couleur brunâtre uniforme, un peu aplatie sur son milieu; vingt-trois plaques marginales; queue onguiculée à son bout; plastron à une seule charnière, en devant.

VAR. A. Tortue odorante, n'ayant que vingt-une plaques marginales.

B. Tortue odorante, à plastron entièrement brun.

36. Tortue à battans soudés; *testudo glutinata.*

Ne différant de la tortue odorante que par son plastron à charnière immobile et soudée.

37. Tortue noirâtre; *testudo subnigra.*

Carapace arrondie, convexe, striée sur le bord des plaques, lisse sur leur centre; plaques vertébrales carénées; treize plaques au plastron; celui-ci n'ayant qu'une seule charnière.

38. Tortue à gouttelettes ; *testudo virgulata.*

Carapace bombée, d'un brun sombre, tachetée de gouttelettes nombreuses ; plaques vertébrales un peu carénées ; plastron à une seule charnière.

VAR. A. Tortue à gouttelettes, ayant ses plaques sans stries apparentes, avec le dessous des plaques marginales d'un jaune uniforme, de même que le plastron.

B. Tortue à gouttelettes, ayant une carène dorsale très-marquée.

C. Tortue à gouttelettes, n'ayant que vingt-trois plaques marginales noirâtres.

D. Tortue à gouttelettes, n'ayant que vingt-quatre plaques marginales.

39. Tortue à boîte ; *testudo clausa.*

Brunâtre ; plaques dorsales striées de jaunâtre ; plaques vertébrales un peu carénées ; plastron comprimé dans son milieu, et à une seule charnière.

40. Tortue courte-queue ; *testudo carolina.*

Baie brune, avec des lignes et des taches jaunes en dessus ; plaques dorsales striées, les vertébrales un peu carénées, et les latérales un peu bombées ; plastron à une seule charnière.

41. Tortue écailleuse ; *testudo squamata.*

Corps ovale, écailleux en dessus, ainsi que le cou, la queue et les pieds ; lisse et mou en dessous.

SECTION TROISIÈME.

Tortues terrestres.

Pieds ayant des doigts non distincts, et réunis en un moignon écailleux d'où partent des ongles.

Marchent sur terre.

42. Tortue grecque ; *testudo græca.*

Carapace hémisphérique, ayant les plaques du disque un peu convexes, les vertébrales un peu bossues ; vingt-cinq plaques marginales ; toutes les plaques jaunes et noires.

43. Tortue bordée ; *testudo marginata.*

Carapace oblongue, bombée convexe ; plaques dorsales d'un brun noirâtre, avec leur milieu jaune ; vingt-trois à vingt-quatre plaques marginales obliquement noires et jaunes.

VAR. A. Tortue bordée, ayant le centre de ses aréoles pointillé, brunâtre.

B. Tortue bordée, ayant ses aréoles jaunes, bombées et polies.

C. Tortue bordée, ayant son bord antérieur festonné, et le postérieur dentelé.

D. Tortue bordée, ayant les deux plaques collaires de son plastron très-petites et saillantes en devant.

44. Tortue à marqueterie ; *testudo tabulata.*

Carapace oblongue, bombée; plaques du disque rectangulaires, sillonnées, noires, avec les aréoles jaunes, un peu bombées; vingt-trois plaques marginales noires, avec leur partie inférieure jaune.

45. Tortue ponctulaire; *testudo punctularia.*

Carapace un peu aplatie, large, légèrement carénée; le plastron presque aussi long; tête noire avec des lignes jaunes, le dessous jaune; des petits points noirs nombreux sur le cou qui est jaune.

46. Tortue gopher; *testudo polyphemus.*

Nez mince, aigu; plaques minces et d'un gris cendré; ongles des pieds antérieurs plats et un peu orbiculaires.

47. Tortue géométrique ; *testudo geometrica.*

Carapace ovale bombée, ayant toutes les plaques du disque élevées, et plates en dessus; des stries ou rayons jaunes partant du centre des plaques en forme d'étoiles sur un fond noirâtre.

VAR. A. Tortue géométrique, ayant vingt-trois plaques marginales seulement.

B. Tortue géométrique, ayant jusqu'à vingt-six plaques marginales.

C. Tortue géométrique, ayant jusqu'à sept plaques vertébrales.

48. Tortue élégante ; *testudo elegans.*

Carapace hémisphérique ; ses plaques sillonnées, convexes, marquées de quatre rayons jaunes ; les aréoles plates, ponctuées, plus larges que longues.

49. Tortue coui; *testudo coui.*

Carapace ronde très-convexe, ayant ses plaques sillonnées et aplaties; aréoles un peu bombées, rousses; les trois plaques vertébrales intermédiaires, rayonnées de jaune latéralement, et les plaques latérales rayonnées de jaune en en bas.

50. Tortue lutéole; *testudo luteola.*

Carapace arrondie, bombée, jaune, avec ses plaques un peu bombées.

51. Tortue indienne; *testudo indica.*

Carapace très-convexe, avec le bord antérieur relevé en en haut; couleur brune.

52. Tortue aréolée; *testudo areolata.*

Carapace ovale oblongue, médiocrement convexe, avec les plaques presque carrées, élevées, profondément sillonnées; les aréoles déprimées, rudes au toucher.

53. Tortue cafre; *testudo cafra.*

Carapace un peu aplatie, élargie, ayant ses plaques plates, excepté la dernière vertébrale qui est bombée; plaques jaunes, élégamment rayonnées de points noirs nombreux; vingt-sept plaques marginales; quinze plaques sur le disque.

54. Tortue jouvencelle; *testudo juvencella.*

Carapace carrée oblongue, peu bombée, avec les aréoles grenues et concaves; treize plaques au disque, jaunes et rayonnées de points noirs nombreux; vingt-six plaques marginales.

55. Tortue à fascies blanches; *testudo fasciata.*

Carapace d'un bai-brun, avec une bande transversale blanchâtre sur chaque plaque du disque; la première plaque vertébrale carénée; vingt-sept plaques marginales.

56. Tortue vermillon; *testudo pusilla.*

Plaques de la carapace variées de noir, de pourpre, de blanc, de verd et de jaune; plastron blanchâtre; un tubercule vermillon dessus la tête.

57. Tortue dentelée; *testudo denticulata.*

Carapace orbiculaire-cordiforme, à plaques hexagones, dentelée sur son bord; quatre ongles seulement aux pieds.

SECOND ORDRE.

LES REPTILES SAURIENS.

(*Lézards* des auteurs, excepté les *Salamandres*.)

Caractères propres aux Sauriens.

Le corps alongé, enveloppé dans une peau couverte de plaques ou d'écailles : une queue écailleuse.

La tête plus ou moins alongée, couverte d'écailles ou de plaques, et munie de gencives, avec des mâchoires ayant des dents enchâssées : le cou distinct.

La langue courte, épaisse, attachée à la mâchoire inférieure ; aux crocodiles.

La langue longue, extensible et fourchue ; à la dragone, aux tupinambis, lézards et takydromes.

La langue lombriciforme, extensible ; aux caméléons.

La langue épaisse, courte, un peu échancrée à son bout ; aux autres sauriens.

Les pieds au nombre de quatre ou de deux, couverts d'écailles, munis chacun de cinq doigts au plus, onguiculés à presque tous les sauriens.

GENRE PREMIER.

CROCODILE ; *crocodilus*.

Car. gén. Dos et ventre couverts de plusieurs rangs de grandes plaques.

Langue courte, épaisse, adhérant à la mâchoire inférieure : crâne plat, élargi.

Queue très-comprimée en nageoire, et munie en dessus d'une crête dentée en scie, d'abord double et ensuite simple.

Quatre pieds robustes : les postérieurs à cinq doigts plus ou moins palmés ; trois doigts seulement onguiculés.

Vivent dans l'eau et marchent sur terre.

SECTION PREMIÈRE.

Crocodiles proprement dits.

Museau oblong, plat; une dent de chaque côté de la mâchoire inférieure prolongée en dehors dans une échancrure de la mâchoire supérieure.

1re *Esp.* Crocodile du Nil; *crocodilus niloticus.*

Museau plat, oblong; la quatrième dent de la mâchoire inférieure redressée sur le bord de la mâchoire supérieure : six grandes plaques carénées sur le cou.

Nota. J'ai rapporté à cette espèce les crocodiles du Sénégal, noir et indien, en attendant qu'ils soient mieux connus.

SECTION SECONDE.

Crocodiles gavials.

Museau alongé, étroit, presque cylindrique; deux dents au moins de chaque côté de la mâchoire inférieure, prolongées en dehors de la mâchoire supérieure.

2. Crocodile à long bec; *crocodilus longirostris.*

Museau deux fois aussi long que la tête; vingt-sept dents de chaque côté des mâchoires; quatre plaques carénées disposées en carré sur le cou.

3. Crocodile à bec étroit; *crocodilus arctirostris.*

Museau étroit, aussi long que la tête; vingt-huit dents de chaque côté de la mâchoire supérieure, et vingt-cinq seulement de chaque côté de l'inférieure; deux plaques carénées sur le cou.

SECTION TROISIÈME.

Crocodiles caïmans.

Museau aplati, élargi, obtus, dont la mâchoire supérieure reçoit l'extrémité de la quatrième dent d'en bas dans un creux particulier qui la cache.

4. Crocodile caïman; *crocodilus caïman.*

Museau plat, un peu moins large que la tête; dix-neuf dents de chaque côté des mâchoires; quatorze plaques carénées disposées par cinq rangs sur le cou.

5. Crocodile yacaré; *crocodilus yacare.*

Museau obtus, un peu redressé; dix-neuf dents de chaque côté des mâchoires; deux longues dents sur le devant de la mâchoire inférieure traversant la supérieure.

6. Crocodile du Mississipi; *crocodilus mississipiensis.*

Museau aplati, large; quatre plaques carénées disposées en carré sur le cou.

7. Crocodile à large museau; *crocodilus latirostris.*

Museau aplati, large; dix-neuf dents de chaque côté des mâchoires; huit plaques carénées disposées par quatre paires sur le cou.

GENRE SECOND.

DRAGONE; *dracœna.*

Car. gén. Dos et ventre couverts de plusieurs rangs de plaques.

Langue longue, extensible et fourchue. Tête épaisse, à quatre côtés, et couverte en dessus de plaques lisses, peu nombreuses.

Queue comprimée en nageoire, munie sur sa moitié antérieure d'une crête dentée en scie, d'abord double et ensuite simple; sa moitié postérieure couverte de petites écailles réticulées entre elles.

Quatre pieds robustes, ayant chacun cinq doigts forts, séparés et onguiculés.

Marchent sur terre, et vont dans l'eau.

1re *Esp.* Dragone de la Guiane; *dracœna guianensis.*

Plaques nombreuses sur le cou; plaques carénées en longueur et distantes sur le dos et la partie antérieure de la queue; des écailles rhomboïdales sur la partie postérieure de la queue.

GENRE TROISIÈME.

TUPINAMBIS; *tupinambis.*

Car. gén. Dos et ventre couverts de petites écailles toutes disposées sur des lignes transversales.

Langue longue, extensible et fourchue. Tête couverte de petites plaques nombreuses, alongée et amincie, ainsi que le cou. Corps robuste, alongé.

Queue plus ou moins comprimée sur ses côtés, excepté à sa base, légèrement verticillée, sans carène aux uns, munie d'une très-petite carène double aux autres.

Quatre pieds robustes, ayant chacun cinq doigts forts, séparés et onguiculés.

Marchent sur terre et vont dans l'eau.

SECTION PREMIÈRE.

Tupinambis à queue simplement comprimée.

1re *Esp.* Tupinambis sauvegarde; *tupinambis monitor.*

Tête couverte de plaques assez grandes; dos noir, avec quatre lignes longitudinales et des bandes transverses blanchâtres, irrégulières; abdomen blanchâtre, à taches noires; queue à peine comprimée, sans carène.

2. Tupinambis élégant; *tupinambis elegans.*

Brunâtre, avec des lignes concentriques blanches dessus la tête et le cou; neuf bandes transversales de petites taches arrondies et blanches sur le dos; le dessous blanc, avec des lignes transversales brunes et interrompues; queue très-comprimée, sans carène.

3. Tupinambis cépédien; *tupinambis cepedianus.*

Brunâtre, avec vingt-trois ou vingt-quatre séries transversales de points blancs en devant et noirs en arrière; le dessous blanchâtre, avec des lignes brunes transversales et interrompues; queue comprimée, sans carène.

4. Tupinambis indien; *tupinambis indicus.*

Noir, parsemé de points blanchâtres, épars en dessus; queue comprimée, sans carène.

5. Tupinambis à taches vertes; *tupinambis maculatus.*

Noirâtre en dessus, avec des bandes transversales irrégulièrement marbrées, et sept rangées longitudinales de taches verdâtres; un pli sous le cou; queue une fois et demie aussi longue que le corps.

6. Tupinambis gris d'Egypte; *tupinambis griseus.*

Gris-jaunâtre sale sans taches, plus pâle en dessous; écailles presque hexagones, granulées sur leur bord; queue presque cylindrique,

cylindrique, non carénée en dessus, et aussi longue que le corps.

SECTION SECONDE.

Tupinambis à queue surmontée d'une double petite carène légèrement dentelée en scie.

7. Tupinambis étoilé; *tupinambis stellatus.*

D'un brun noir en dessus, avec des bandes transversales formées de petits cercles ocellés blanchâtres, et parsemées entre elles de points blanchâtres; queue longue, légèrement carénée en scie en dessus.

8. Tupinambis à queue crêtée du Nil; *tupin. niloticus.*

D'un brun noir en dessus, avec des bandes, des points et des petits cercles ocellés blanchâtres, disposés irrégulièrement; queue longue, légèrement carénée en scie en dessus.

9. Tupinambis du Bengale; *tupinambis bengalensis.*

Cendré en dessus, parsemé çà et là de points noirs et blanchâtres; des bandes noires sur les joues; gorge ponctuée de noir, blanchâtre en dessous; queue longue, légèrement carénée en scie en dessus.

10. Tupinambis orné; *tupinambis ornatus.*

Noir, à gorge blanche rayée de neuf bandes transversales noires, avec sept rangées transversales de taches rondes et blanches sur le dos, et douze à dix-huit anneaux blanchâtres autour de la queue légèrement carénée en scie en dessus.

VAR. A. Tupinambis orné, ayant dix-huit anneaux autour de de la queue.

11. Tupinambis à gorge blanche; *tupin. albigularis.*

Dessous et côtés de la tête et du cou blanchâtres ponctués de brun; deux lignes blanchâtres allant des yeux sur le cou; queue longue, légèrement carénée en scie en dessus.

12. Tupinambis bigarré; *tupinambis variegatus.*

Noirâtre en dessus, avec des bigarrures formées par des lignes et des doubles rangées transversales de petites taches rondes et jaunes; queue deux fois aussi longue que le reste, légèrement carénée en scie en dessus.

13. Tupinambis exanthématique ; *tupinambis exanthematicus.*

Brun en dessus ; des taches dorsales blanches, et irrégulièrement disposées ; bandes brunes sur le ventre, qui est blanchâtre ; deux traits noirs près de l'œil ; queue de moyenne longueur, légèrement carénée en scie en dessus.

14. Tupinambis lézardet ; *tupinambis lacertinus.*

Quelques écailles dorsales carénées en long ; huit rangées longitudinales de plaques lisses sous le ventre ; queue longue, comprimée, munie dès sa base d'une double petite carène en scie en dessus.

GENRE QUATRIÈME.

LÉZARD ; *lacerta.*

Car. gén. Corps alongé, couvert en dessus de très-petites écailles diversement disposées en travers : ventre couvert de six à dix rangs longitudinaux de plaques carrées, lisses et nombreuses. Pas de collier écailleux sous le cou aux ameivas ; un collier aux autres lézards.

Langue longue, extensible et fourchue. Tête oblongue, à quatre côtés, amincie en devant, couverte en dessus de plaques peu nombreuses (12 ou 14 au plus). Queue longue, cylindrique, verticillée.

Quatre pieds robustes, ayant chacun cinq doigts séparés et onguiculés. (Quatre doigts aux pieds antérieurs du lézard teyou verd, de Dazara.) Une rangée de grains poreux sous chaque cuisse.

Marchent sur terre dans des lieux secs.

SECTION PREMIÈRE.

Lézards améivas.

Pas de collier écailleux sous le cou ; queue entièrement verticillée.

1re *Esp.* Lézard améiva ; *lacerta ameiva.*

D'un bleu clair, avec quatre rangées longitudinales de taches rondes et d'un blanc bleuâtre sur chaque flanc ; un pli transversal sous le cou.

2. Lézard verd à traits noirs; *lacerta litterata.*

Verd varié de points et de lettres noires en dessus; des bandes transversales noires ocellées de blanc sur les flancs; un pli transversal sous le cou.

3. Lézard graphique; *lacerta graphica.*

Verd bleuâtre, varié de points et de lettres noires en dessus; pas de bandes ocellées de blanc sur les flancs; un pli longitudinal sur chaque côté du corps, et un pli transversal sous le cou.

4. Lézard argus; *lacerta argus.*

Bleu; des taches ocellées de noir, disposées par séries transversales sur le dos; un pli transversal sur chaque côté du corps, et un pli transversal sous le cou.

5. Lézard verd à points rouges; *lacerta gutturosa.*

Gosier et dessous du cou goîtreux; verd glauque, parsemé çà et là de points rouges principalement sur les flancs.

6. Lézard à tête rouge; *lacerta erythrocephala.*

Verd foncé, avec des bandes transversales ondulées brunes sur le dos; gorge blanche; poitrine noire; flancs barrés de brun; ventre marqué de noir en long, de bleu et de blanchâtre; queue courte.

SECTION SECONDE.

Lézards verds.

Couleur verte; un collier écailleux sous le cou; queue entièrement verticillée.

7. Lézard verd ocellé; *lacerta ocellata.*

Verd; noir en dessus, avec des zig-zags et des petits cercles ocellés nombreux, d'un verd clair; le dessous d'un jaunâtre clair sans taches; un collier.

8. Lézard verd piqueté; *lacerta viridis.*

Verd luisant, marqué en dessus de points noirs et bruns très-nombreux; le dessous d'un verd clair sans taches; un collier.

9 Lézard verd de la Jamaïque; *lacerta jamaïcensis*

Verd; dos brunâtre, réticulé de pâle, avec des points jaunes; chaque flanc ayant une double rangée longitudinale de taches bleues ovales; queue longue; un collier.

10. Lézard verd à deux raies; *lacerta bilineata.*

Verd; deux lignes longitudinales blanches bordées de brun en dehors sur le dos; des taches brunes et une rangée longitudinale de points blancs sur chaque flanc; queue longue; un collier.

11. Lézard des souches; *lacerta stirpium.*

Verd gai, tacheté de noir; dos et queue de couleur grise; une bande brune longitudinale sur le dos; une double rangée longitudinale de petites taches noires ocellées de blanc sur chaque flanc; ventre ponctué; un collier.

VAR. A. Lézard des souches, sans points noirs sous le ventre.

B. Lézard des souches, ayant les taches ocellées des flancs effacées.

C. Lézard des souches, ayant seize grains poreux sous chaque cuisse.

D. Lézard des souches, ayant le dessous de la queue couleur de chair.

E. Lézard des souches, ayant le dos entièrement d'un roux brunâtre et sans taches.

12. Lézard verdelet; *lacerta viridula.*

Verd gai en dessus, jaune en dessous; queue trois fois aussi longue que le corps, et noire à son bout; une tache noirâtre ocellée d'orangé sur l'occiput et le cou; un collier.

13. Lézard tiliguerta; *lacerta tiliguerta.*

Queue verticillée, deux fois aussi longue que le corps; quatre-vingts plaques sous le corps. (Mâle verd, à taches noires. Femelle brune?)

14. Lézard des buissons; *lacerta dumetorum.*

Verd gai; cou et ventre couleur d'acier poli; doigts noirs; collier écailleux dentelé en scie et tirant sur le violet.

SECTION TROISIÈME.

Lézards rubannés.

Couleur bleue, avec des lignes longitudinales blanches en dessus; un collier écailleux sous le cou; queue entièrement verticillée.

15. Lézard galonné; *lacerta lemniscata.*

Bleu clair; neuf lignes longitudinales blanches sur le dos et les flancs; queue bleue en dessus, deux fois aussi longue que le corps; cuisses tachetées de blanc; la ligne blanche du milieu du dos fourchue en devant; un collier.

VAR. A. Lézard galonné à onze raies.

16. Lézard à six raies; *lacerta sexlineata.*

Brun foncé en dessus, avec six lignes longitudinales blanches sur le dos, et une autre ligne blanche courte allant de l'œil sur chaque bras; pas de taches sur les cuisses; queue deux fois aussi longue que le corps; un collier.

17. Lézard bosquien; *lacerta bosquiana.*

Bleu clair en dessus, avec neuf lignes longitudinales blanches interponctuées sur le dos et les flancs; queue bleue en dessus, deux fois aussi longue que le corps; cuisses tachetées de blanc; la ligne blanche du milieu du dos courte et simple en devant; un collier.

18. Lézard à tête bleue; *lacerta cæruleocephala.*

Tête bleue; une bande longitudinale blanche sur le milieu du dos et deux autres parallèles jaunes sur chaque côté; des points blancs sur les cuisses; queue deux fois aussi longue que le corps; un collier.

19. Lézard téyou verd; *lacerta teyou.*

Dessus de la tête et une ligne dorsale verds; corps violet en dessus, avec six lignes longitudinales blanches; gorge et ventre d'un blanc argentin. (Pieds postérieurs à quatre doigts?)

20. Lézard du désert; *lacerta deserti.*

Dessus du corps noir, avec six lignes longitudinales blanches interrompues; ventre blanc sans taches.

21. Lézard véloce; *lacerta velox.*

Corps cendré en dessus, avec cinq stries longitudinales plus claires, et des points bruns; flancs tachetés de noir, et ponctués de bleuâtre.

SECTION QUATRIÈME.

Lézards tachetés.

Couleur bleue, parsemée de petites taches arrondies claires, sans aucune ligne longitudinale; un collier écailleux sous le cou; queue entièrement verticillée.

22. Lézard gentil; *lacerta lepida.*

Dessus du corps d'un bleu verdâtre, avec neuf ou dix bandes transversales noires ocellées de petites taches rondes et blanches; ventre blanchâtre; queue à peine plus longue que le corps; un collier.

23. Lézard tacheté; *lacerta maculata.*

Dessus du corps d'un bleu noirâtre, parsemé de petites taches arrondies d'un violet pâle; ventre blanchâtre; queue une fois et demie aussi longue que le corps; un collier.

SECTION CINQUIÈME.

Lézards gris.

Couleur grise, ou rembrunie, sans lignes longitudinales blanches, ni aucune teinte réellement verte; un collier écailleux sous le cou; queue entièrement verticillée.

24. Lézard gris; *lacerta agilis.*

Cendré en dessus, blanchâtre en dessous; une ligne longitudinale brune, ponctuée, sur le dos; et une bande longitudinale brune, presque réticulée, pâle sur son bord, placée sur chaque flanc; un collier.

Var. A. Lézard gris, à ventre teint de jaune.

B. Lézard gris, à taches rondes d'un bleu turquoise sur les côtés du ventre.

C. Lézard gris, ayant les côtés de la tête un peu teints de verd.

D. Lézard gris, à flancs peu foncés, et à ventre jaune.

E. Lézard gris, ayant huit rangées longitudinales de plaques sous le ventre.

25. Lézard brongniardien ; *lacerta Brongniardi.*

Cendré bleu clair, marbré sur le dos de taches noires irrégulières, deux rangées longitudinales de taches noires sur chaque flanc, dont une double; une rangée longitudinale de points sur chaque côté du ventre, qui est blanchâtre; un collier.

VAR. A. Lézard brongniardien ; ayant les rangées de grains poreux réunies ensemble au devant de l'anus.

26. Lézard soyeux ; *lacerta sericea.*

Brunâtre changeant en teintes vertes et bleuâtres en dessus, d'un blanc verdâtre en dessous; queue une fois et demie aussi longue que le corps; un collier.

VAR. A. Lézard soyeux, ayant quatre rangées longitudinales de petits points blancs écartés, sur la queue.

27. Lézard de Laurenti ; *lacerta Laurentii.*

Cendré brunâtre en dessus, et ocellé par-tout; taches ocellées du dos un peu effacées, celles des flancs disposées sur trois rangées longitudinales; un collier.

28. Lézard des sables ; *lacerta arenicola.*

Gris brunâtre en dessus, avec une bande de taches brunes sur le dos; deux rangées longitudinales de taches brunes ocellées de points blancs, et une rangée parallèle de points blancs sur chaque flanc; ventre pâle sans taches; un collier.

29. Lézard brun ; *lacerta fusca.*

Brun sombre, avec une rangée longitudinale de taches effacées sur chaque flanc; ventre pâle; un collier.

30. Lézard à museau pointu ; *lacerta arguta.*

Queue verticillée courte, épaisse à sa base, filiforme à son bout; un collier en forme de double pli remarquable sous le cou; couleur glauque, avec des bandes nombreuses et transversales noires; ventre blanc.

SECTION SIXIÈME.

Lézards dracénoïdes.

Deux plis écailleux sous le cou; moitié antérieure de la queue verticillée, et l'autre moitié réticulée.

31. Lézard à cinq raies; *lacerta quinquelineata.*

Deux plis sous le cou; couleur bleuâtre, avec cinq lignes longitudinales noires sur le dos, des taches ocellées blanchâtres sur chaque flanc; queue verticillée en devant, réticulée en arrière.

SECTION SEPTIÈME.

Lézards striés.

Un collier écailleux sous le cou; plaques du ventre carénées en longueur; queue verticillée, ayant ses écailles carénées.

32. Lézard strié; *lacerta striata.*

Gris; flancs bleuâtres, avec deux lignes brunes longitudinales; écailles du dos et du ventre carénées, formant des stries en longueur; un collier.

GENRE CINQUIÈME.

TAKYDROME; *takydromus.*

Car. gén. Corps long, mince, cylindrique et verticillé, ainsi que la queue, qui est très-longue : cou étranglé en dessous : pas de collier écailleux.

Langue longue, extensible et fourchue. Tête alongée, amincie, à quatre côtés, et couverte en dessus de plaques peu nombreuses (12 ou 14 au plus.)

Quatre pieds alongés, peu distans, à cinq doigts séparés, minces et onguiculés : une rangée de grains ou plutôt de très-petites vésicules poreuses sous chaque cuisse.

Marchent sur terre dans des lieux secs.

1re *Esp.* Takydrome à quatre raies; *tak. quadrilineatus.*

Brun en dessus, avec des lignes longitudinales blanches sur chaque flanc; blanchâtre en dessous.

2. Takydrome à six raies; *takydromus sexlineatus.*

Bleu clair nacré, avec trois lignes longitudinales sur chaque flanc.

GENRE SIXIÈME.

IGUANE; *iguana.*

Car. gén. Corps gros, alongé, cylindrique, couvert ainsi que le ventre de très-petites écailles, disposées en travers sur des lignes très-nombreuses : une crête écailleuse, pectinée sur le dos et la queue : un goître grand, pendant sous la gorge, très-comprimé et pectiné.

Langue épaisse, courte et peu fendue à son bout. Tête épaisse, à quatre côtés, et couverte en dessus de plaques peu nombreuses.

Queue longue, presque cylindrique, et légèrement verticillée. Quatre pieds alongés, robustes, à cinq doigts forts, séparés et onguiculés ; une rangée de grains poreux sous chaque cuisse.

Marchent sur terre et vont sur les arbres.

1re *Esp.* Iguane ordinaire ; *iguana delicatissima.*

Goître pendant, pectiné en devant; dos et queue munis d'une crête longitudinale pectinée ; front et museau couverts de plaques lisses.

2. Iguane cornu ; *iguana cornuta.*

Goître pendant, pectiné en devant; dos et queue munis d'une crête longitudinale pectinée; front ayant des plaques bombées comme des petites cornes.

3. Iguane ardoisé ; *iguana cærulea.*

Bleuâtre foncé sans taches ; une rangée longitudinale d'écailles pointues sur chaque côté du cou ; goître pendant, pectiné en devant ; dos et queue à crête pectinée ; plaques de la tête lisses.

GENRE SEPTIEME.

DRAGON; *draco.*

Car. gén. Corps aminci, couvert de très-petites écailles rhomboïdales, carénées, et réticulées entre elles : une large membrane en forme d'aile, extensible, et plissable au gré de l'animal, sur chaque flanc, à l'aide de sept côtes droites et disposées en rayons : un goître long et pointu sous le cou, et un autre petit sur chaque côté du cou.

Langue épaisse, courte et peu fendue à son bout. Tête grosse, arrondie, avec le museau court et aminci : sa surface couverte de petites écailles comme celles du corps.

Queue très-longue, cylindrique et menue.

Quatre pieds aplatis, alongés, à cinq doigts minces, séparés et onguiculés.

Marchent sur terre, vivent sur les arbres, et vont dans l'eau.

1re *Esp.* Dragon rayé; *draco lineatus.*

Agréablement mélangé de bleu et de gris en dessus; ailes brunes, avec plusieurs lignes blanches sur leur longueur.

2. Dragon verd; *draco viridis.*

Ailes tenant à la base des cuisses, et grises, avec quatre bandes transversales brunes; corps verd, un peu écailleux.

3. Dragon brun; *draco fuscus.*

Ailes grises, marbrées de brun; corps brun, plus pâle en dessous, à peine écailleux.

GENRE HUITIÈME.

BASILIC; *basiliscus.*

Car. gén. Corps gros, alongé, entièrement couvert de petites écailles rhomboïdales, carénées, et presque réticulées entre elles. Cou pouvant s'enfler en dessous en forme de goître.

Langue épaisse, courte et non fendue à son extrémité. Tête grosse, arrondie, à quatre côtés, calleuse en dessus, et couverte de petites écailles comme celles du corps.

Queue longue, comprimée sur ses côtés, surmontée par une membrane écailleuse et radiée.

Quatre pieds robustes et alongés, à cinq doigts séparés, forts et onguiculés.

Marchent sur terre et vont dans l'eau.

1re *Esp.* Basilic à capuchon; *basiliscus mitratus.*

Une membrane écailleuse et radiée sur le dos et la queue; un capuchon sur l'occiput.

2. Basilic porte-crête; *basiliscus amboinensis.*

Tête plate en dessus; une tête dorsale pectinée; queue longue, ayant sur sa base une membrane écailleuse et radiée.

GENRE NEUVIÈME.

AGAME; *agama*.

Car. gén. Corps oblong, plus ou moins épais, entièrement couvert de petites écailles rhomboïdales, presque toujours carénées et réticulées entre elles, même sur la queue qui est ordinairement cylindrique, excepté aux agames de la première section, qui l'ont comprimée. Gorge pouvant s'enfler en forme de goître.

Langue courte, épaisse, peu fendue à son bout. Tête grosse, calleuse, et ordinairement épineuse sur l'occiput, revêtue de petites écailles rhomboïdales et nombreuses.

Quatre pieds amincis, alongés, à cinq doigts amincis, séparés et onguiculés.

Marchent sur terre dans les lieux secs ou humides.

SECTION PREMIÈRE.

Agames à queue comprimée.

1re *Esp.* Agame sourcilleux; *agama superciliosa.*

Noirâtre tirant sur la poix; queue longue et comprimée; dos et queue munis d'une petite crête en dessus; occiput calleux, épineux; écailles rhomboïdales et carénées.

Var. A. Agame sourcilleux, brunâtre, avec des taches transversales plus foncées.

2. Agame occiput fourchu; *agama scutata.*

Queue un peu comprimée, de la longueur du corps, surmontée, ainsi que le dos, d'une petite crête dentée en scie; occiput calleux, et prolongé en deux saillies pointues.

3. Agame sombre; *agama atra.*

Occiput très-épineux; dessus du corps d'un brunâtre sombre et sali, avec une bande longitudinale jaune sur le dos; ventre et gorge bleuâtres; queue un peu comprimée.

4. Agame à bandes; *agama fasciata.*

Bleu, avec le ventre et quatre larges bandes transversales sur le dos plus pâles; des taches pâles dessous le cou; queue comprimée, trois fois aussi longue que le corps.

SECTION SECONDE.

Agames proprement dits.

Corps aminci, sans aucune sorte de verrues; queue cylindrique.

5. Agame des colons; *agama colonorum.*

Queue longue, cylindrique; derrière de la tête et dessus du cou épineux; une très-petite crète dorsale pectinée; écailles de l'occiput recourbées en devant; couleur d'un bleu pâle verdâtre.

6. Agame galéote; *agama calotes.*

Bleu d'azur clair; queue cylindrique, longue; derrière de la tête et devant du dos munis d'une petite crête longitudinale; écailles rhomboïdales et carénées.

7. Agame umbre; *agama umbra.*

Queue cylindrique, longue; occiput calleux, épineux; cinq stries longitudinales ou plis saillans dessus le corps; une tache noire sur la gorge.

VAR. A. Agame umbre, à bandes transversales foncées.

8. Agame ondulé; *agama undulata.*

Cendré en dessus, avec des bandes ou ondulations transversales irrégulières brunes; bleuâtre en dessous, avec une grande croix blanchâtre.

9. Agame hexagone; *agama angulata.*

Tête ridée en dessus et presque nue; écailles du dos rhomboïdales et carénées, celles du ventre lisses; deux grandes écailles rondes sous la gorge; queue longue, striée, hexagone.

10. Agame hérissé; *agama muricata.*

Corps strié en long, à cause de ses écailles carénées pointues; queue cylindrique, striée, barrée, et deux fois aussi longue que le corps; occiput calleux et épineux.

11. Agame arlequiné; *agama versicolor.*

Une ligne longitudinale blanche sur chaque côté du dos, avec des bandes transversales brunes et d'un bleu clair; queue deux fois aussi longue que le corps.

12. Agame à gorge safranée; *agama flavigularis.*

Gris; roussâtre en dessous, avec la gorge jaunâtre safranée; une ligne blanche longitudinale et courte sur chaque flanc; queue une fois et demie aussi longue que le corps.

13. Agame rose-queue; *agama rosa-cauda.*

Gris; pâle en dessous; queue rose, une fois et demie aussi longue que le corps.

14. Agame rude; *agama aspera.*

Tête lisse et rougeâtre en dessus; corps et queue hérissés d'écailles pointues, avec des marbrures transversales d'un brun rougeâtre, et blanchâtres.

15. Agame étoilé; *agama stellaris.*

Tête et queue munies en dessus d'une très-petite crête légèrement dentelée; plusieurs points étoilés blanchâtres sur le dos et les flancs.

SECTION TROISIÈME.

Agames orbiculaires, ou tapayes.

Corps un peu déprimé, couvert de petites écailles, et parsemé çà et là de petites verrues arrondies ou même pointues; queue cylindrique.

16. Agame orbiculaire; *agama orbicularis.*

Corps presque orbiculaire, rude au toucher; tête renflée comme celle d'un crapaud; corps mélangé de brun en dessus; plantes des pieds safranées.

17. Agame à pierreries; *agama gemmata.*

Six rangées longitudinales d'écailles pointues tétraèdres; des bandes brunâtres, transversales et anguleuses, sur le dos.

18. Agame plissé; *agama plica.*

Queue longue, cylindrique; occiput calleux; paupières excoriées en dessus; cou verruqueux sur ses côtés, et plissé en dessous.

19. Agame du Paraguay; *agama paraguensis.*

Langue ronde, épaisse; tête obtuse; une bande longitudinale brune sur le dos, avec une tache triangulaire brune sur chaque côté de la queue.

20. Agame hélioscope; *agama helioscopa.*

Queue imbriquée, épaisse à sa base, pointue à son bout; tête épaisse et calleuse, épineuse postérieurement; cou étranglé, ayant un pli transversal en dessous; queue écarlate en dessous.

21. Agame raboteux de l'Oural; *agama uralensis.*

Tête arrondie; cou plissé en dessous; dos cendré livide, ridé et un peu verruqueux; queue cylindrique, aussi longue que le corps, noire à son extrémité, et à six bandes.

22. Agame à gouttelettes; *agama guttata.*

Tête arrondie, corps lisse en dessus, et bleu, avec des gouttelettes rondes et blanches; ventre blanchâtre; queue cylindrique, plus longue que le corps, noire à son extrémité, avec quatre taches noires opposées, vers sa base.

23. Agame à oreilles; *agama aurita.*

Bouche munie à chaque coin en dehors, d'une crête demi-orbiculaire, molle, rude et dentée.

SECTION QUATRIÈME.

Agames lézardets.

Des plaques sur la tête, et une rangée de grains poreux sous chaque cuisse; queue cylindrique.

24. Agame marbré; *agama marmorata.*

Petit goître comprimé sous la gorge; plaques nombreuses dessus la tête; couleur baie brunâtre, avec des bandes transversales plus foncées, et des teintes vertes; queue très-longue.

SECTION CINQUIÈME.

Agames à queue prenante.

25. Agame à queue prenante; *agama prehensilis.*

Quatre bandes transversales noires sur chaque flanc; ventre brun, avec des taches noires et blanches; trois bandes noires sur les joues; queue prenante, à peine plus longue que le corps. (Pieds postérieurs à quatre doigts?)

GENRE DIXIÈME.

STELLION; *stellio.*

Car. gén. Corps oblong, épais, entièrement couvert de petites écailles disposées régulièrement en travers.

Langue épaisse, courte et peu fendue à son extrémité.

Tête élargie, un peu courte, et revêtue en dessus d'écailles ou de plaques nombreuses. Gorge pouvant s'enfler légèrement en forme de goître.

Queue un peu déprimée, verticillée et composée de grandes écailles carénées, pointues.

Quatre pieds robustes, à cinq doigts séparés et onguiculés.

Marchent sur terre dans les lieux secs, et se cachent dans des trous.

SECTION PREMIÈRE.

Cordyles.

Des plaques dessus la tête; corps et queue verticillés, épineux.

1re *Esp.* Stellion cordyle; *stellion cordylus.*

Tête couverte de plaques; des écailles carénées, pointues et verticillées sur le corps et la queue; une rangée de grains poreux sous chaque cuisse.

SECTION SECONDE.

Stellions vrais.

De petites écailles dessus la tête; quelques bandes transversales et écartées d'écailles plus grandes dessus le corps; la queue verticillée, épineuse.

2. Stellion proprement dit; *stellio vulgaris.*

Des petites écailles, avec des bandes transversales de grandes écailles sur le dos; queue verticillée, épineuse, un peu alongée.

3. Stellion à queue plate; *stellio platurus.*

Queue plate, lancéolée, plus large à son milieu, épineuse sur ses bords; occiput et dos tuberculeux, épineux; museau aminci; couleur d'un gris brunâtre.

SECTION TROISIÈME.

Stellions bâtards.

Des écailles très-petites et nombreuses dessus la tête et le corps ; queue verticillée, épineuse.

4. Stellion quetz-paleo; *stellio quetz-paleo.*

Corps écailleux, granulé, d'un gris pâle; queue de la longueur du corps, verticillée, ayant ses écailles alongées, carénées, aiguës; une rangée de quinze grains poreux sous les cuisses.

VAR. A. Un collier noir, interrompu, dessus les épaules.
B. Queue noirâtre.

5. Stellion spinipède; *stellio spinipes.*

Corps finement écailleux, avec les flancs un peu épineux; des écailles rondes et pointues, éparses dessus les pieds; une rangée de grains poreux sous les cuisses; queue verticillée, épineuse, un peu alongée; couleur d'un verd clair.

6. Stellion azuré; *stellio azureus.*

Tête et corps finement écailleux; queue alongée, épineuse, à trente-cinq ou trente-six verticilles; corps lisse; couleur d'un bleu d'azur clair uniforme.

7. Stellion courte-queue; *stellio brevicauda.*

Bleu clair, avec des bandes transversales d'un bleu foncé; une tache étoilée bleue sur le front; queue un peu déprimée, courte.

8. Stellion pelluma; *stellio pelluma.*

Varié en dessus de verd, de jaune, de bleu et de noir; d'un verd jaune en dessous; queue verticillée, de la longueur du corps.

9. Stellion nègre; *stellio niger.*

Noirâtre sombre, avec une large tache double et blanche sur chaque côté du cou.

GENRE

GENRE ONZIÈME.

ANOLIS; *anolis*.

Car. gén. Corps mince et alongé, sur-tout la queue; toute la peau couverte de très-petites écailles disposées sur des lignes transversales irrégulières, et comme réticulées sur la queue, qui est longue, cylindrique dans les uns, ou comprimée et légèrement crêtée écailleuse dans les autres.

Langue épaisse, courte et à peine fendue à son extrémité.

Tête alongée, amincie, à quatre faces, et couverte de petites écailles nombreuses; cou et gorge pouvant s'enfler en dessous en forme de goître.

Quatre pieds amincis, alongés, à cinq doigts minces, séparés, ayant leur dernière phalange élargie et munie en dessous d'écailles imbriquées formant des stries transversales comme aux geckos : les ongles crochus, placés au bout de la dernière phalange.

Marchent dans les lieux secs, exposés au soleil.

SECTION PREMIÈRE.

Anolis à queue comprimée, et carénée en scie.

1re *Esp.* Anolis bimaculé; *anolis bimaculatus.*

Verd bleuâtre, avec une tache noire sur chaque épaule; dos et queue comprimés, et carénés en scie.

VAR. A. Anolis bimaculé, principal, à dos sans carène.

2. Anolis charbonnier; *anolis carbonarius.*

Noir foncé, teint çà et là de reflets bleuâtres; gorge et cou jaunes en dessous; doigts élargis à leur bout; queue comprimée, et carénée en scie.

3. Anolis rayé; *anolis lineatus.*

Deux rangées longitudinales de traits oblongs et noirs sur chaque flanc; queue comprimée, et carénée en scie.

SECTION SECONDE.

Anolis à queue cylindrique, et sans carène.

4. Anolis roquet; *anolis bullaris.*

Verdâtre ou roussâtre, avec une tache noire sur la tempe; queue cylindrique, et sans carène.

5. Anolis à points blancs; *anolis punctatus.*

Bleu clair en dessus, avec des points blancs et des petits traits noirs disposés en une rangée longitudinale sur le dos; flancs ponctués de noir; côtés du dos ponctués de blanc; queue cylindrique, et sans carène.

6. Anolis goutteux; *anolis podagricus.*

Verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous, narines bordées; toutes les phalanges des doigts élargies dans leur milieu; queue cylindrique, et sans carène.

7. Anolis doré; *anolis auratus.*

Gris doré, avec une ligne longitudinale blanche bordée de brun, prolongée depuis l'œil sur chaque flanc; doigts amincis; queue cylindrique, et sans carène.

8. Anolis sputateur; *anolis sputator.*

Queue cylindrique, de moyenne grandeur, munie en dessous d'une rangée longitudinale de plaques; pieds à cinq doigts tronqués; corps cendré, avec des bandes transversales blanches bordées de couleur de foie de soufre.

VAR. A. Anolis sputateur, à dix bandes transversales noirâtres.

B. Anolis sputateur, à vingt-deux ou vingt-trois bandes transversales noires, et à queue rose.

GENRE DOUZIÈME.

GECKO; *gecko.*

Car. gén. Corps épais, un peu déprimé, assez alongé; la peau revêtue de très-petites écailles ou grains ronds, avec d'autres grains ronds plus grands, épars, ou avec d'autres écailles bombées et pointues.

Langue épaisse, courte et à peine fendue à son extrémité. Tête grosse, un peu déprimée, large près du cou, un peu étroite au museau, et couverte de petites écailles semblables à celles du dos : cou et gorge pouvant s'enfler en dessous.

Queue cylindrique et grosse à sa base, simple ou ayant de très-longs anneaux, aux uns.

Queue plate, bordée des deux côtés par une large membrane simple ou découpée, aux autres.

Quatre pieds robustes un peu courts, à cinq doigts plats, munis en dessous d'écailles imbriquées formant des stries transversales : les ongles crochus, et placés dessus la dernière phalange : doigts séparés aux uns, demi-palmés ou palmés aux autres.

Marchent sur terre : les geckos à queue plate vont dans l'eau.

SECTION PREMIÈRE.

Geckos proprement dits.

Queue cylindrique : corps lisse.

1re *Esp.* Gecko d'Egypte ; *gecko ægyptius.*

Gris cendré, sali, lisse ; queue cylindrique, sans piquans, ayant au moins six longs anneaux à sa base ; corps un peu ventru et légèrement déprimé.

2. Gecko lisse ; *gecko lævis.*

Cendré sali, lisse ; queue cylindrique, de moyenne longueur, sans piquans et sans anneaux ; pas de grains poreux sous les cuisses ; extrémité des doigts triangulaire à cause de l'ongle saillant.

3. Gecko à queue épineuse ; *gecko spinicauda.*

Cendré sali, lisse ; queue cylindrique, à peine plus courte que le corps, ayant sa base grosse et munie de longs anneaux épineux sur leurs côtés.

4. Gecko à gouttelettes blanches ; *gecko guttatus.*

Roux pâle en dessus, avec des rangées longitudinales de petites taches rondes et blanchâtres ; écailles de la queue carrées et nombreuses.

VAR. A. Gecko à gouttelettes bleues claires.
B. Gecko à gouttelettes jaunes.
C. Gecko à gouttelettes jaunâtres et à gorge brune.

5. Gecko de Surinam ; *gecko surinamensis.*

Alongé ; queue cylindrique aussi longue que le corps, à bandes brunes ; une bande jaunâtre bordée de brun, allant

depuis les yeux jusques sur les cuisses; dos marbré de petites gouttes brunes.

6. Gecko porphyré; *gecko porphyreus.*

Roux pâle; le dessus brunâtre, parsemé de petites taches rondes, nombreuses et plus pâles.

7. Gecko chagriné; *gecko squalidus.*

Queue cylindrique, courte; doigts tronqués, carénés en dessus, lamelleux en dessous; écailles trop petites, inégales et ponctuées.

8. Gecko à bande blanche; *gecko vittatus.*

Roussâtre, avec une bande longitudinale blanche étroite sur le dos et fourchue sur l'occiput; queue longue, cylindrique, annelée, à bandes transversales blanches.

VAR. A. Gecko à bande blanche, ayant sa queue tachetée de brun.

9. Gecko à queue turbinée; *gecko rapicauda.*

Brunâtre sale, tacheté sur le dos; un trait blanc bordé de brun derrière chaque œil; queue cylindrique, étranglée à sa naissance et subitement renflée en un gros bourrelet à sa base, avec le bout aminci.

SECTION SECONDE.

Geckottes.

Queue cylindrique: corps couvert d'écailles pointues.

10. Gecko fasciculaire; *gecko fascicularis.*

Douze rangées longitudinales d'écailles pointues réunies en petits faisceaux; queue courte, ayant deux longs anneaux à sa base.

11. Gecko à écailles trièdres; *gecko triedrus.*

Dix-huit rangées longitudinales d'écailles pointues et trièdres, dessus le corps; dessous de la queue revêtu de petites plaques transversales.

12. Gecko tuberculeux; *gecko tuberculosus.*

Brunâtre, parsemé en dessus d'écailles ou de tubercules pointus sans facettes, avec des taches brunes disposées deux à deux sur le dos.

SECTION TROISIÈME.

Geckos à queue plate.

13. Gecko à tête plate; *gecko fimbriatus.*

Tête, corps et pieds déprimés, et bordés latéralement d'une petite frange découpée, pendante; queue plate, bordée d'une membrane simple.

14. Gecko à queue crêtée; *gecko cristatus.*

Queue déprimée, munie sur ses deux côtés d'une membrane découpée sur ses bords; pieds palmés.

15. Gecko sarroubé; *gecko sarroube.*

Jaune, tacheté de verd; queue déprimée; pieds antérieurs à quatre doigts.

GENRE TREIZIÈME.

CAMÉLÉON; *chamæleo.*

Car. gén. Corps alongé, comprimé, ventru, couvert de petits grains écailleux disposés sur des lignes transversales irrégulières.

Langue lombriciforme, extensible, terminée par un tubercule spongieux et visqueux. Tête assez grosse, ayant l'occiput plus ou moins élevé en un capuchon anguleux, et recouverte de très-petites plaques ou écailles nombreuses. Gorge pouvant s'enfler un peu en dessous en forme de goître.

Queue prenante et granulée. Quatre pieds robustes, un peu aplatis, à cinq doigts forts, onguiculés et séparés en deux paquets.

Vivent à terre, grimpent et marchent sur les arbres.

1re *Esp.* Caméléon ordinaire; *chamæleo vulgaris.*

Gris-brunâtre, avec crête un peu épineuse sous la gorge et sur le dos; occiput pyramidal tétraèdre; les apophyses des vertèbres un peu saillantes sous la peau.

VAR. A. Caméléon ordinaire, noirâtre, à crête dorsale jaunâtre.

B. Caméléon ordinaire, à dos sans crête épineuse.

2. Caméléon du Sénégal ; *chamæleo senegalensis.*

Cendré jaunâtre, teint de noirâtre en dessus ; une crête dorsale petite, épineuse ; une crête dentée en scie sous le ventre ; occiput en forme de mitre presque trièdre.

VAR. A. Caméléon du Sénégal, à casque plat, à dos et ventre crétés épineux.

B. Caméléon du Sénégal, à casque plat, à dos lisse.

3. Caméléon nain ; *chamæleo pumilus.*

Bleu clair, avec deux lignes longitudinales jaunâtres sur chaque côté du corps ; tête frangée sous la gorge.

VAR. A. Caméléon nain, à dos légèrement crêté.

B. Caméléon nain, à casque plat, avec le dos et le ventre sans crête.

C. Caméléon nain, à casque plat, avec le dos crêté et le ventre sans crête.

4. Caméléon nez-fourchu ; *chamæleo bifidus.*

Nez saillant, ayant deux fourches comprimées et dirigées en devant.

GENRE QUATORZIÈME.

SCINQUE ; *scincus.*

Car. gén. Corps alongé, un peu épais, entièrement couvert d'écailles arrondies ou elliptiques et imbriquées.

Langue un peu épaisse, courte et légèrement échancrée ou fendue à son bout. Tête oblongue, recouverte de plaques peu nombreuses en dessus.

Queue longue ou courte, et revêtue d'écailles semblables à celles du corps.

Quatre pieds robustes, amincis, un peu courts, à cinq doigts séparés, minces, alongés et onguiculés.

Marchent sur terre.

SECTION PREMIÈRE.

Scinques ordinaires.

Queue courte, conique ; couleur grise, avec des bandes transversales plus foncées à la plupart.

1re *Esp.* Scinque ordinaire des boutiques; *scincus officinalis.*

Dos un peu anguleux, et gris avec des zones transversales noirâtres; museau court, aigu; queue courte, conique, et comprimée à son extrémité; doigts aplatis, ayant leur bord en scie.

VAR. A. Scinque ordinaire, à grandes écailles.

B. Scinque ordinaire, couleur de suie, à bandes transversales noires.

C. Scinque ordinaire, ayant les écailles du dessous de la queue carénées en long.

2. Scinque galley-wasp; *scincus gallivasp.*

Gros; brun en dessus, avec de grandes écailles; queue épaisse, conique et courte, non comprimée à son extrémité.

3. Scinque géant; *scincus gigas.*

Gros; blanc, avec dix-neuf bandes transversales noires; queue moyenne.

4. Scinque mabouya; *scincus mabouya.*

Brun cendré luisant, avec des petites taches nombreuses plus foncées sur chaque flanc, dont le fond est pâle de même que le ventre; queue conique, moyenne; tête amincie en devant.

5. Scinque tiligugu; *scincus tiligugu.*

Queue cylindrique, conique, moyenne; corps épais, brun en dessus avec des points noirs très-nombreux et rapprochés, blanchâtre en dessous.

SECTION SECONDE.

Scinques rayés de blanchâtre.

Couleur rembrunie, avec des lignes longitudinales blanchâtres ou jaunâtres.

6. Scinque bronzé; *scincus æneus.*

Grêle, bronzé, avec une bande large et longitudinale blanchâtre sur le dos; queue une fois et demie aussi longue que le corps.

7. Scinque à deux raies; *scincus bilineatus.*

Brunâtre, avec deux lignes longitudinales blanches sur le dos; parsemé de points bruns.

VAR. A. Scinque à deux raies jaunâtres, et bronzé noirâtre sans aucuns points.

8. Scinque à trois raies; *scincus trilineatus.*

Brun en dessus, avec trois lignes longitudinales blanches sur le dos; queue un peu plus longue que le corps, ayant les écailles de sa moitié antérieure arrondies et imbriquées, et celles de l'autre moitié hexagones.

9. Scinque à quatre raies; *scincus quadrilineatus.*

Queue longue, cylindrique; pieds antérieurs à quatre doigts, et les postérieurs à cinq doigts; deux lignes longitudinales blanches sur chaque flanc.

10. Scinque algire; *scincus algira.*

Ecailles dorsales carénées; queue longue, cylindrique; deux lignes longitudinales jaunes sur chaque côté du corps.

11. Scinque à cinq raies; *scincus quinquelineatus.*

Queue cylindrique, de moyenne longueur; noirâtre dessus le corps, avec cinq lignes longitudinales blanches ou jaunâtres sur le dos; blanchâtre en dessous.

VAR. A. Scinque à cinq raies, ayant la queue bleue.

12. Scinque ensanglanté; *scincus cruentatus.*

Queue presque verticillée, cendrée en dessus, écarlate en dessous, avec son extrémité blanchâtre; sept stries blanches dessus la tête, dont quatre prolongées jusqu'à la queue.

13. Scinque à queue noire; *scincus melanurus.*

Cendré luisant en dessus, avec sept lignes longitudinales jaunâtres; le dessous jaunâtre; queue cylindrique, deux fois aussi longue que le corps, et noire.

14. Scinque à huit raies; *scincus octolineatus.*

Noir en dessus, avec huit lignes longitudinales blanchâtres; le dessous blanchâtre; queue cylindrique, deux fois aussi longue que le corps, et ferrugineuse.

SECTION TROISIÈME.

Scinques rayés de noirâtre.

Couleur rembrunie, avec des lignes longitudinales plus foncées.

15. Scinque sloanien; *scincus Sloanii.*

Brun en dessus, avec quatre lignes longitudinales noires, les deux intermédiaires plus courtes; queue un peu plus longue que le corps, ayant les écailles de sa moitié antérieure arrondies et imbriquées, et celles de l'autre moitié hexagones.

Nota. Ce caractère singulier de la queue se retrouve aussi dans le scinque à trois raies, nº 8.

16. Scinque schneidérien; *scincus Schneiderii.*

Grand; brunâtre luisant, avec une ligne longitudinale pâle sur chaque flanc, blanchâtre en dessous; queue deux fois aussi longue que le corps.

17. Scinque rembruni; *scincus tristatus.*

Dos brun pâle, avec les flancs plus foncés et marqués d'une double bande longitudinale pâle; queue cylindrique, longue.

18. Scinque à large tête; *scincus laticeps.*

Tête élargie derrière les yeux; couleur brune, tachetée de noirâtre; queue cylindrique, aussi longue que le corps, ayant sa partie postérieure couverte de plaques transversales en dessus et en dessous.

19. Scinque caréné; *scincus carinatus.*

Ecailles carénées; queue cylindrique, deux fois aussi longue que le corps, ayant sa partie postérieure couverte de plaques transversales en dessus et en dessous.

SECTION QUATRIÈME.

Scinques ocellés.

Couleur claire, avec des rangées transversales d'écailles noirâtres marquées chacune d'un trait jaune dans leur milieu.

20. Scinque ocellé; *scincus ocellatus.*

Cendré en dessus, avec des rangées transversales nombreuses d'écailles noires, marquées chacune d'un trait jaune dans leur milieu; pas de lignes longitudinales sur les flancs; queue cylindrique, à peine plus courte que le corps.

21. Scinque à bandes latérales; *scincus lateralis.*

Cendré en dessus, avec des rangées transversales de taches noires, ocellées de points blancs oblongs; des lignes noires longitudinales, parsemées en dessous de points blancs, sur les flancs. Queue plus courte que le corps, et s'amincissant subitement.

GENRE QUINZIÈME.

SEPS; *seps.*

Car. gén. Corps, cou et queue très-longs, menus, cylindriques, et couverts d'écailles arrondies ou elliptiques et imbriquées.

Langue un peu épaisse, courte, et légèrement échancrée à son bout. Tête menue, oblongue, recouverte de plaques peu nombreuses en dessus.

Quatre ou deux pieds infiniment courts, simples, très-menus, écailleux, à un, deux, trois, quatre ou cinq doigts peu distincts, et onguiculés ou sans ongles.

Rampent sur terre.

SECTION PREMIÈRE.

Seps quadrupèdes.

1re *Esp.* Seps quadrupède pentadactyle; *seps pentadactylus.*

Quatre pieds à cinq doigts onguiculés; couleur baie ou cendrée en dessus, avec plusieurs stries longitudinales brunes; blanchâtre en dessous.

2. Seps quadrupède tridactyle; *seps tridactylus.*

Quatre pieds à trois doigts très-courts et sans ongles; couleur baie ou cendrée en dessus, avec quatre stries longitudinales brunes comme bronzées; pâle en dessous.

3. Seps quadrupède monodactyle ; *seps monodactylus.*

Quatre pieds, très-minces et courts, à un seul doigt, sans ongle ; queue trois fois aussi longue que le corps ; écailles imbriquées et légèrement carénées.

SECTION SECONDE.

Seps bipèdes.

4. Seps bipède schneidérien ; *seps Schneiderii.*

Blanchâtre en dessus, avec une ligne longitudinale brune ; pieds antérieurs nuls, les postérieurs bi ou tridactyles, écartés de l'anus, très-courts, sans ongles, et comme placés sur un pétiole commun.

5. Seps bipède sheltopusik ; *seps Sheltopusik.*

Tête et corps continus avec la queue qui est longue, cylindrique ; écailles imbriquées, pâles ; pieds antérieurs nuls, les postérieurs presque à deux doigts, sans ongles, et placés contre l'anus.

6. Seps bipède gronovien ; *seps Gronovii.*

Ecailles dorsales marquées d'un point brun ; queue glabre à son extrémité ; pieds antérieurs nuls, les postérieurs très-courts et monodactyles, sans ongles.

GENRE SEIZIÈME.

CHALCIDE ; *chalcides.*

Car. gén. Corps, cou et queue très-longs, menus, cylindriques, et couverts d'écailles carrées, et disposées sur des anneaux, c'est-à-dire, verticillés, avec un sillon creux sur les flancs.

Langue un peu épaisse, courte et légèrement échancrée à son bout. Tête menue, oblongue, recouverte de plaques peu nombreuses en dessus.

Quatre ou deux pieds infiniment courts, simples, très-menus, écailleux, à un, deux, trois, quatre ou cinq doigts peu distincts, et onguiculés ou sans ongles.

Rampent sur terre.

SECTION PREMIÈRE.

Chalcides quadrupèdes.

1re *Esp.* Chalcide quadrupède tétradactyle ; *chalcides tetradactylus.*

Quatre pieds tétradactyles ; dos et queue verticillés, avec les écailles ventrales hexagones, et un sillon longitudinal sur chaque côté du corps.

2. Chalcide quadrupède tridactyle ; *chalc. tridactylus.*

Quatre pieds tridactyles, très-courts et sans ongles ; queue un peu plus longue que le corps.

3. Chalcide quadrupède monodactyle ; *chalcides monodactylus.*

Quatre pieds minces, très-courts, monodactyles et sans ongles ; queue une fois et demie aussi longue que le corps, et cylindrique.

SECTION SECONDE.

Chalcides bipèdes.

4. Chalcide bipède cannelé ; *chalcides propus.*

Pieds antérieurs tétradactyles onguiculés, avec un autre doigt sans ongle ; pieds postérieurs nuls ; corps et queue verticillés, avec un sillon longitudinal sur chaque côté du corps.

TROISIEME ORDRE.

LES REPTILES OPHIDIENS.

(*Serpens* des auteurs.)

Caractères propres aux Ophidiens.

Le corps long, plus ou moins cylindrique, couvert d'écailles ou de plaques, entouré d'anneaux ou de plis, ou granulé; une queue longue ou courte.

La tête munie de mâchoires armées de dents aiguës, ou même de crochets tubulés dans les espèces venimeuses. La langue longue, extensible et fourchue, ou courte et épaisse.

Pas de pieds.

Rampent ou serpentent sur la terre, nagent quelquefois; plusieurs habitent dans les eaux douces ou dans la mer.

GENRE PREMIER.

BOA; *boa.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue, qui est cylindrique. Anus simple, muni sur chaque côté d'un ergot. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux.

SECTION PREMIÈRE.

Boas qui ont plus de 280 plaques sous le ventre.

1re *Esp.* Boa réticulé; *boa reticulata.*

Une ligne d'un brun noir sur la tête, prolongée en une large tache dessus le cou; une autre ligne partant de chaque œil et formant un réseau sur les côtés du corps. Queue....

Var. A. Boa réticulé, ayant trois rangées dorsales de taches rhomboïdales plombées, entre des lignes réticulées, noirâtres, marquées de blanc.

2. Boa broderie ; *boa hortulana.*

Tête élégamment peinte d'aréoles ; dos marqué de bandes brunes bordées de blanc, tantôt paires, tantôt impaires ; des rhomboïdes bruns sur les flancs. Queue, un quart.

3. Boa élégant ; *boa elegans.*

Brun, avec deux zig-zags jaunes anguleux sur le dos, formant des rhomboïdes et renfermant çà et là un ou deux cercles jaunes. Queue, un cinquième.

4. Boa ophrias ; *boa ophrias.*

Brun ; queue....

5. Boa enhydre ; *boa enhydris.*

Cendré, avec des teintes brunâtres éparses en dessus. Queue, un tiers.

6. Boa aboma ; *boa aboma.*

Bai verdâtre ; environ 60 taches dorsales jaunes arrondies et entourées de noir ; flancs marqués de taches noires, rondes, surmontées d'un trait blanc et d'un noir ; cinq raies brunes sur la tête. Queue, un septième.

SECTION SECONDE.

Boas qui ont 280 à 241 plaques sous le ventre.

7. Boa empereur ; *boa imperator.*

Brun noirâtre ; un rang de grands rhomboïdes réunis formés par des traits blancs sur le dos, et renfermant deux lignes blanches dans leur centre. Queue...

8. Boa de Ternate ; *boa ternatea.*

Verdâtre, avec cinq rangs longitudinaux de taches roussâtres, dont les trois intermédiaires ocellés d'un point blanc. Queue, un septième.

9. Boa rativore ; *boa murina.*

Glauque ; des taches dorsales noires tantôt paires, tantôt impaires, d'autres taches noires avec leur centre blanc sur les flancs. Queue, un septième.

10. Boa anacondo ; *boa anacondo.*

Roux verdâtre ; des taches dorsales brunes, par paires et nombreuses, et d'autres brunes ocellées de blanc sur les flancs ; quatre raies brunes sur la tête. Queue, un septième.

11. Boa scytale; *boa scytale.*

Couleur blanche ou grise ondulée de noir. Queue courte, aiguë, un onzième.

12. Boa devin; *boa constrictor.*

Jaunâtre; une très-large bande dorsale et brunâtre, renfermant environ 22 médaillons jaunâtres échancrés en avant et en arrière; trois raies noires sur la tête. Queue, un dixième.

13. Boa porte-anneaux; *boa annulifer.*

Roux, avec environ 50 cercles noirs séparés et marqués d'un point noir dans leur centre sur le dos; cinq raies noires sur la tête. Queue, un septième.

SECTION TROISIÈME.

Boas qui ont 240 à 201 plaques sous le ventre.

14. Boa hypnale; *boa hypnale.*

Verdâtre ou jaunâtre, avec des bandes blanches transversales bordées de brun sur le dos; jaunâtre en dessous. Queue, un huitième.

15. Boa orné; *boa ornata.*

Brun; un zig-zag longitudinal noir bordé de jaunâtre, avec une tache noire et ronde à chaque sinus. Queue, un quarante-huitième.

16. Boa bojobi; *boa canina.*

Verd, avec des taches transversales blanches en dessus. Queue, un cinquième.

SECTION QUATRIÈME.

Boas qui ont moins de 201 plaques sous le ventre.

17. Boa couronné; *boa coronata.*

Corps blanc; tête et cou noirs, avec une tache blanche en diadême. Queue, un tiers.

18. Boa à écailles carénées; *boa carinata.*

Gris blanc, avec des zones brunâtres entourant le corps et la queue, et renfermant des taches ovales blanchâtres près du ventre; écailles carénées. Queue....

GENRE SECOND.

PYTHON; *python.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci munie quelquefois de doubles plaques, et cylindrique. Anus bordé d'écailles et muni sur chaque côté d'un ergot. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Python améthyste; *python amethystinus.*

Cendré bleuâtre, varié de blanc, de noir et de brun.

2. Python bora; *python bora.*

Beaucoup de plaques dessus la tête; couleur variée de grandes taches brunes arrondies, plus claires sur leurs bords dessus le dos; flancs blanchâtres tachetés de brun; plaques du ventre plus courtes que les caudales. Queue, presque un huitième.

3. Python tigre; *python tigris.*

Beaucoup de plaques dessus la tête, couleur grise, avec une ligne derrière les yeux; une grande tache fendue en devant sur la nuque, une rangée d'environ 30 grandes taches irrégulières brunes bordées de noir sur le dos. Queue, presque un huitième.

VAR. A. Python tigre, de couleur marron tacheté.
B. Python tigre, blanchâtre, tacheté.

4. Python ordiné; *python ordinatus.*

Blanchâtre, élégamment orné de taches brunes; plaques du ventre plus courtes. Queue, un huitième.

5. Python d'Houttuyn; *python Houttuyni.*

Gris blanchâtre, parsemé sur le dos de taches irrégulières et foncées. Queue, presque un tiers.

GENRE TROISIÈME.

CORALLE; *corallus.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue, qui est cylindrique; des doubles plaques sous le cou. Anus simple, muni sur chaque côté d'un ergot. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.*

1re *Esp.* Coralle à tête obtuse; *corallus obtusirostris.*

D'un cendré bleuâtre, avec des lignes brunes doubles, pliées et tortillées sur le dos; museau obtus. Queue, presque un cinquième.

GENRE QUATRIÈME.

BONGARE; *bungarus.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci munie aussi vers son milieu de doubles plaques, et cylindrique. Anus simple et sans ergots. Une rangée longitudinale de grandes écailles sur le dos. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Bongare à anneaux; *bungarus annularis.*

De larges anneaux alternativement jaunes et bleuâtres. Queue, un treizième.

2. Bongare bleu; *bungarus cæruleus.*

D'un noir bleuâtre, avec des lignes transverses blanches un peu arquées; ventre blanchâtre. Queue, un septième.

GENRE CINQUIÈME.

HURRIAH; *hurria.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci terminée aussi de doubles plaques, et cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Hurriah faux-boiga; *hurria pseudoboiga.*

Mince, très-long; d'un gris pourpré en dessus, avec des points blancs en travers. Queue, deux neuvièmes.

2. Hurriah schneidérien; *hurria Schneideriana.*

Tête oblongue, couverte de petites plaques; couleur cendrée, avec des taches transverses noires sur le dos. Queue....

3. Hurriah à deux raies jaunes; *hurria bilineata.*

Le dessus noir, avec deux raies longitudinales jaunâtres; le dessous blanchâtre. Queue, deux neuvièmes.

GENRE SIXIÈME.

ACANTHOPHIS; *acanthophis.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et le devant de la queue; des doubles plaques sous l'extrémité de la queue, qui est cylindrique et terminée par un ergot. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux?

1re *Esp.* Acanthophis cérastin; *acanthophis cerastinus.*

Dessus des yeux bombé; couleur grise, avec des bandes transverses bleuâtres claires; le dessous roussâtre, avec deux rangées de points noirs. Queue, presque deux neuvièmes.

GENRE SEPTIÈME.

CROTALE; *crotalus.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue, qui est cylindrique et terminée par des grelots mobiles et sonores. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Crotale durissus; *crotalus durissus.*

Cendré jaunâtre, avec vingt-cinq à vingt-six bandes irrégulières et transverses noires sur le dos, et marquées d'une tache noire à leurs extrémités. Queue, un onzième.

2. Crotale boiquira; *crotalus horridus.*

Cendré; quatre raies noires en long sur le cou; vingt-deux ou vingt-quatre rhomboïdes noirs écartés jaunâtres en dehors et en dedans sur le dos. Queue noire, un neuvième.

3. Crotale à queue noire; *crotalus atricaudatus.*

Gris rougeâtre, avec une ligne longitudinale fauve sur le dos; environ vingt-quatre bandes dorsales, transversales, anguleuses, brunes, ayant chacune en devant deux taches plus claires. Queue noire, un huitième.

4. Crotale bruyant; *crotalus strepitans.*

Blanchâtre; dos jaune, avec des taches roussâtres; grelots très-nombreux. Queue, un sixième.

5. Crotale camard ; *crotalus simus.*

Nez obtus ; couleur cendrée bleuâtre, avec quatre lignes noires sur le cou ; des taches dorsales et des lignes noires fourchues sur les flancs. Queue, un cinquième.

6. Crotale à losanges ; *crotalus rhombifer.*

De grands rhomboïdes réunis en un rang sur le dos, formés par une double ligne claire. Queue, un sixième.

7. Crotale miliaire ; *crotalus miliaris.*

Rougeâtre, avec des taches ovales noires bordées de blanc sur le dos, et une double rangée de petites taches noires sur chaque flanc ; ventre blanc tacheté de noir. Queue, un huitième.

GENRE HUITIÈME.

SCYTALE ; *scytale.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Scytale krait ; *scytale krait.*

Brun effacé en dessus, blanc en dessous. Queue.....

2. Scytale zig-zag ; *scytale bizonatus.*

Brun, avec deux zig-zags jaunâtres ayant entre eux sur le milieu du dos de petites taches jaunes ; blanchâtre, à points noirs en dessous. Queue, un douzième.

3. Scytale noir ; *scytale niger.*

Tête élargie ; couleur noire ou roussâtre. Queue courte...

4. Scytale piscivore ; *scytale piscivorus.*

Brun en dessus, marqué en dessous de bandes jaunes et noirâtres. Queue terminée par un ergot, un sixième.

5. Scytale ammodyte ; *scytale ammodytes.*

Cendré blanchâtre, avec des lignes noires sur les côtés de la tête, et des taches anguleuses noirâtres sur le dos. Queue terminée par un ergot.....

GENRE NEUVIÈME.

LACHÉSIS; *lachesis.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue, qui est cylindrique et terminée par plusieurs rangées d'écailles pointues. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Lachésis muet; *lachesis mutus.*

D'un gris pâle, avec une rangée longitudinale de rhomboïdes noirs, réunis sur le dos; flancs non ponctués. Queue, un sixième.

2. Lachésis sombre; *lachesis ater.*

Brunâtre, avec une rangée longitudinale de 14 taches noires, arrondies, presque réunies sur le dos; flancs parsemés de points noirs. Queue, un sixième.

GENRE DIXIÈME.

CENCHRIS; *cenchris.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci munie de doubles plaques sous sa partie antérieure, et cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Cenchris mokeson; *cenchris mokeson.*

Brun roussâtre; cou étroit; quatorze ou seize larges bandes noires en travers et plus étroites sur le milieu du dos; le dessous blanchâtre à taches noires. Queue, un cinquième.

GENRE ONZIÈME.

VIPÈRE; *vipera.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

SECTION PREMIÈRE.

Vipères qui ont plus de 200 plaques sous le ventre.

1re *Esp.* Vipère galonnée; *vipera lemniscata.*

Blanchâtre, avec environ quarante-deux anneaux noirs, rapprochés trois à trois en quatorze séries; tête et bout de

la queue ayant chacun deux anneaux. Queue, presque un treizième.

2. Vipère à bande fourchue; *vipera furcata.*

Une ligne caudale et dorsale fourchue aux yeux et aux narines; une autre ligne blanche sur chaque flanc. Queue courte, épaisse....

3. Vipère triple-tache; *vipera trimaculata.*

D'un brun jaunâtre; tête et bout de la queue noirs; une tache dorsale noire ayant son milieu blanc; blanchâtre en dessous, avec les doubles plaques de la queue ponctuées de noir. Queue, un onzième.

4. Vipère fer-de-lance; *vipera lanceolata.*

Jaunâtre ou grise, tachetée et comme nuagée de noir en dessus, avec un trait noir bordé de blanc derrière l'œil; ventre blanchâtre; museau presque triangulaire, revêtu de plaques en devant des yeux. Queue, un septième.

5. Vipère tigrée; *vipera tigrina.*

D'un roux blanchâtre, avec des taches tigrées plus foncées bordées de noir sur le dos. Queue, environ un septième.

6. Vipère blanc-de-neige; *vipera nivea.*

D'un blanc de neige sans taches. Queue, un cinquième.

7. Vipère haje; *vipera haje.*

Couleur sombre, avec des bandes obliques et des écailles à moitié blanches; cou pouvant s'enfler. Queue, presque un quart.

8. Vipère à queue noire; *vipera melanura.*

Blanchâtre, avec de petites taches noires sur le corps. Queue noire, un quart.

9. Vipère lactée; *vipera lactea.*

Corps blanc, avec des doubles taches noirâtres en dessus; sommet de la tête noirâtre, avec une ligne longitudinale blanche jusques sur le cou. Queue presque un sixième.

10. Vipère orientale; *vipera orientalis.*

Dos brunâtre avec des taches d'un brun foncé, un peu grande, réunies en zig-zag jusqu'au bout de la queue. Queue....

SECTION SECONDE.

Vipères qui ont 200 *à* 181 *plaques sous le ventre.*

11. Vipère atroce ; *vipera atrox.*

D'un blanc gris, marquée en dessous de taches transverses d'un brun noirâtre, et disposées alternativement sur la longueur. Queue courte.

12. Vipère javanaise ; *vipera javanica.*

Blanchâtre, avec une tache roussâtre transverse en devant des yeux, et une bande longitudinale sur le devant du dos qui est marqué sur son milieu et sa partie postérieure de rhomboïdes bruns, ayant leur milieu blanchâtre. Queue un cinquième.

13. Vipère coralline ; *vipera corallina.*

Glauque, avec trois bandes brunes ; écailles séparées ; le dessous plus clair à points blanchâtres. Queue. . . . .

14. Vipère de Weigel ; *vipera Weigeli.*

D'un gris blanc, avec de larges bandes brunes et arrondies en dessus, le dessous plus effacé et varié de brun sombre. Queue. . . . .

15. Vipère psyché ; *vipera psyches.*

Des anneaux alternativement bruns et noirs, au nombre de cinquante-six environ, séparés par un cercle blanc très-étroit. Queue aiguë, un neuvième.

16. Vipère à lunettes, ou naja ; *vipera naja.*

D'un brun jaunâtre ; cou pouvant s'enfler, et marqué en dessus d'une grande tache noire en forme d'une paire de lunettes. Queue amincie, un cinquième ou un septième.

SECTION TROISIÈME.

Vipères qui ont 180 *à* 161 *plaques sous le ventre.*

17. Vipère brasilienne ; *vipera brasiliana.*

De grandes taches ovales, rousses, bordées de noir, sur une rangée dorsale, parsemées entre elles de petites taches brunes. Queue, un sixième.

18. Vipère commune ; *vipera berus.*

Cendrée en dessus, avec une bande dorsale ayant de grandes dentelures irrégulières, nombreuses ; une rangée de petites taches noires sur les flancs ; le dessous noirâtre. Queue terminée par un petit ergot, presque un septième.

VAR. A. Vipère commune, à dentelures dorsales arrondies, et les caudales en travers.

B. Vipère commune, ayant le fond de la couleur du dos roussâtre.

C. Vipère commune, ayant une tache blanche entourée d'un trait arqué brun sur l'occiput.

D. Vipère commune, ayant une tache divisée dessus la tête.

Æ. Vipère commune, dite l'*aspic*, brune ou roussâtre en dessus, avec la bande dorsale interrompue çà et là, et les taches des flancs plus marquées.

19. Vipère veinée ; *vipera venosa.*

D'un roux cendré, avec des veines transverses blanches ; tête alongée. Queue. . . .

20. Vipère bætæn ; *vipera bœtœn.*

Entièrement tachetée de blanc et de noir. Queue. . . .

21. Vipère holleik ; *vipera holleik.*

Entièrement rouge. Queue. . . .

22. Vipère ignoble ; *vipera ignobilis.*

D'un cendré jaunâtre, avec des taches brunes arrondies sur le dos, et une rangée de points formant une bande sur chaque côté. Queue. . . .

23. Vipère verte, du Bengale ; *vipera viridis.*

D'un verd glauque en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, avec une ligne jaune sur chaque côté de la queue, et un point verd à l'extrémité de quelques grandes plaques. Queue amincie, un cinquième.

24. Vipère hébraïque, ou sévère ; *vipera severa.*

D'un brun roussâtre, avec des lignes jaunes anguleuses et transverses sur le dos. Queue, un cinquième.

25. Vipère de Madère ; *vipera Maderensis.*

Réticulée de lignes jaunâtres, avec des aréoles plombées sur le dos, et trois lignes plombées derrière les yeux. Queue....

26. Vipère daboie ; *vipera daboya.*

Blanchâtre en dessus, avec de grandes taches rousses bordées de noirâtre, non réunies, et sur trois rangs longitudinaux. Queue....

27. Vipère élégante ; *vipera elegans.*

D'un brun jaunâtre, avec une rangée dorsale de vingt-deux taches oblongues, brunâtres, réunies ou séparées çà et là avec un bord noir ponctué de blanc ; une autre rangée de taches arrondies, semblables, écartées sur chaque flanc. Queue....

28. Vipère halys ; *vipera halys.*

Corps épais, d'un gris pâle en dessus, avec des taches transverses d'un brun olivâtre, et d'autres taches petites sur les flancs ; le dessous pâle. Queue, un neuvième.

29. Vipère anguiforme ; *vipera anguiformis.*

Un collier noir, triangulaire en dessus ; des anneaux noirs entourant tout le corps et plus larges en dessus. Queue obtuse, terminée par un petit ergot, courte....

SECTION QUATRIÈME.

Vipères qui ont 160 *à* 141 *plaques sous le ventre.*

30. Vipère dipsade ; *vipera dipsas.*

D'un verd bleuâtre, avec les écailles bordées de blanc. Queue ayant une suture bleuâtre en dessus, un troisième ?

31. Vipère lébétine ; *vipera lebetina.*

Grise en dessus, avec quatre rangées longitudinales de taches transverses et alternes ; les taches internes jaunâtres, et les latérales noirâtres. Queue, environ un cinquième.

32. Vipère ocellée ; *vipera ocellata.*

D'un gris roussâtre en dessus, avec trois rangées dorsales de taches arrondies bordées de noirâtre ; ventre marbré de brunâtre sur un fond jaunâtre. Queue, un dixième.

33. Vipère chersea; *vipera chersea.*

D'un gris rougeâtre; un trait noir derrière chaque œil; une bande dorsale brune bordée de taches arrondies. Queue courte. . . .

34. Vipère scythe; *vipera scytha.*

Tête un peu en forme de cœur; couleur d'un noirâtre terni en dessus, d'un blanc de lait luisant en dessous. Queue, un dixième.

35. Vipère de Rédi; *vipera Redi.*

Quatre rangées longitudinales de stries transverses, courtes et alternes; celles du milieu réunies en devant. Queue . . .

36. Vipère bitis; *vipera bitis.*

Variée en dessus de cendré, de jaune, de blanc et de rouge, avec des bandes transverses brunes; le dessous jaune, avec une rangée latérale de petites écailles blanches. Queue. . . .

37. Vipère javelot, ou acontias; *vipera acontias.*

D'un roux cuivreux en dessus, avec les carènes des écailles blanchâtres; le dessous jaune tacheté de rouge. Queue. . . .

38. Vipère noire; *vipera prester.*

Noirâtre sombre sans taches, lèvres ponctuées de blanc. Queue courte, deux vingt-unièmes.

Var. A. Vipère noire, marquée de taches plus foncées sur le dos.

B. Vipère noire, ayant le cou et la queue marqués de taches jaunes.

C. Vipère noire, ayant des lignes blanches à la mâchoire inférieure, ou sous l'extrémité de la queue.

39 Vipère clotho; *vipera clotho.*

Brune, avec une tache blanche sur les plaques de la gorge. Queue, un dixième.

40. Vipère cobra; *vipera cobra.*

Brune, comprimée; dos caréné; tête alongée, un peu cylindrique. Queue. . . .

41. Vipère à tête triangulaire; *vipera trigonocephala.*

Verdâtre, avec des taches formant une bande longitudinale irrégulière obscure; ventre brunâtre. Queue, un sixième.

42. Vipère céraste; *vipera cerastes.*

Une corne courte et cannelée sur chaque œil; couleur d'un gris jaunâtre, avec des bandes obscures; ventre jaunâtre. Queue, un cinquième.

43. Vipère cornue; *vipera cornuta.*

Une corne formée de plusieurs écailles redressées sur chaque œil; couleur grise, avec quatre rangées de taches dorsales noires. Queue, presque un huitième.

44. Vipère nasicorne; *vipera nasicornis.*

Une corne triangulaire devant chaque narine; couleur olivâtre, ferrugineuse, tachetée, avec des points noirs en dessus, plus pâle et pointillée en dessous. Queue courte. . . .

45. Vipère mélanis; *vipera melanis.*

Noirâtre opaque en dessus, luisant en dessous, bleuâtre sur les flancs et sous la gorge. Queue. . . .

46. Vipère ammodyte; *vipera ammodytes.*

Une corne ou verrue écailleuse relevée à l'extrémité du museau; le dessus du corps brunâtre, avec une bande longitudinale noire dentée. Queue. . . .

VAR. A. Vipère ammodyte, ayant sa bande dorsale interrompue çà et là, et formée de taches carrées.

B. Vipère ammodyte, ayant ses taches presque entièrement effacées.

C. Vipère ammodyte, noirâtre, avec ses taches noires.

D. Vipère ammodyte, ayant les plaques du ventre irrégulièrement rouges, blanches ou noires, avec la gorge bleue.

SECTION CINQUIÈME.

Vipères qui ont 140 *plaques ou moins sous le ventre.*

47. Vipère hæmachate; *vipera hæmachates.*

Le dessus rouge ou brunâtre, marqué de taches nombreuses blanches, presque transverses. Queue, un neuvième.

48. Vipère atropos; *vipera atropos.*

D'un gris blanc, avec quatre rangées de taches brunes, ocellées de blanc. Queue. . . .

49. Vipère d'Egypte; *vipera Ægyptiaca.*

Couleur pâle, avec des taches brunes. Queue. . . .

50. Vipère bigarrée; *vipera variegata.*

Variée en dessus de bai, de gris et de blanc; le dessous et les flancs jaunes. Queue. . . .

51. Vipère lébéris; *vipera leberis.*

Couleur pâle, avec des stries longitudinales noires en dessus. Queue, un treizième.

52. Vipère joufflue; *vipera buccata.*

Blanche, avec un triangle brun sur les narines, deux points sur la tête, et des taches très-larges, disposées deux à deux sur tout le dos, qu'elles recouvrent entièrement. Queue, au moins un treizième.

53. Vipère nexa; *vipera nexa.*

Rousse, avec une double bande en zig-zag, dont les angles se rejoignent. Queue courte. . . .

54. Vipère superbe; *vipera superba.*

Blanche, avec une croix rouge sur le front, trois rangées de taches ocellées rouges sur le dos, et une rangée de taches rouges et simples sur chaque flanc. Queue, un sixième.

GENRE DOUZIÈME.

COULEUVRE; *coluber.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux.

SECTION PREMIÈRE.

Couleuvres qui ont au moins 231 plaques sous le ventre.

1re *Esp.* Couleuvre double-tache; *coluber bimaculatus.*

Rousse en dessus, avec des taches dorsales blanches, bordées de noir; deux taches blanches sur la nuque: queue, environ un cinquième.

2. Couleuvre de Seba ; *coluber Sebæ.*

Couleur nébuleuse : queue. . . .

3. Couleuvre molure ; *coluber molurus.*

Tête large, couverte de plaques nombreuses ; couleur roussâtre pâle, avec des taches rousses bordées de brun, formant une rangée sur le dos et une sur chaque flanc : queue, un huitième.

4. Couleuvre domestique ; *coluber domesticus.*

D'un gris pâle, avec une bande noire fourchue entre les yeux, et des taches dorsales noires : queue. . . .

5. Couleuvre nymphe ; *coluber nympha.*

D'un jaune pâle en dessus, avec environ trente-six larges bandes brunes, ovales, et un peu séparées : queue, presque un cinquième.

6. Couleuvre comprimée ; *coluber compressus.*

Corps comprimé sur les côtés, blanchâtre, avec des taches dorsales brunes alternes ; tête blanche ; dessus du cou brun-noirâtre ; ventre plat : queue, presque un quart.

7. Couleuvre fer-à-cheval ; *coluber hyppocrepis.*

Livide, avec des taches brunes en dessus ; une bande brune entre les yeux, et une autre arquée en fer à cheval sur l'occiput : queue, un septième.

8. Couleuvre de Minerve ; *coluber Minervæ.*

Glauque en dessus, avec une bande dorsale et trois traits sur la tête de couleur brune : queue. . . .

9. Couleuvre caténulaire ; *coluber catenularis.*

Baie, couverte en dessus par une chaîne formée de triangles blancs bordés de noir, au nombre de soixante environ : queue, presque un cinquième.

10. Couleuvre situle ; *coluber situla.*

Grise, avec une bande longitudinale bordée d'une ligne noire sur chaque côté : queue. . . .

11. Couleuvre dhara; *coluber dhara.*

D'un cendré cuivreux en dessus, avec le bord des écailles blanchâtre; blanc en dessous : queue. . . .

SECTION SECONDE.

Couleuvres qui ont 230 *à* 221 *plaques sous le ventre.*

12. Couleuvre tyrie; *coluber tyria.*

Blanchâtre, avec trois rangées longitudinales de rhomboïdes bruns en dessus : queue, presque un sixième.

13. Couleuvre à gouttelettes; *coluber guttatus.*

Livide en dessus, avec des taches dorsales rouges et noires, des petites lignes noires sur les flancs, et des taches carrées noires alternes sur le ventre : queue, un sixième.

14. Couleuvre rude; *coluber scaber.*

Tachetée de brun et de noir, avec une tache noire sur le sommet de la tête fourchue en arrière; écailles carénées : queue. . . .

15. Couleuvre à quatre raies; *coluber quadrilineatus.*

Blanchâtre ou jaunâtre en dessus, avec quatre lignes longitudinales noires : queue, un cinquième.

16. Couleuvre molosse; *coluber molossus.*

Tête large, couverte de plaques nombreuses, marquée de deux traits bruns; corps d'un rouge de brique, avec environ quarante taches presque carrées, rougeâtres, bordées de brun; des taches brunes presque carrées sur le ventre blanc . queue, un septième.

17. Couleuvre jaunâtre; *coluber flavescens.*

Brune en dessus, jaunâtre en dessous : queue. . . .

18. Couleuvre janthine, ou à couleurs changeantes; *coluber janthinus.*

D'un violet brillant à reflets en dessus; le dessous plat et blanchâtre : queue très-mince, environ deux cinquièmes.

VAR. A. Couleuvre janthine, à bandes transverses plus foncées, à peine distinctes et nombreuses.

19. Couleuvre rousse; *coluber rufus.*

Roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous : queue, presque un sixième.

20. Couleuvre hélène; *coluber helena.*

D'un jaune olivâtre, avec une ligne noire derrière les yeux, et une ligne droite et brune sur chaque côté du dos, renfermant entre elles une autre ligne en zig-zag anguleux ayant un point blanc à chaque angle; ventre d'un gris de perle : queue, environ deux neuvièmes.

21. Couleuvre réticulaire; *coluber reticularis.*

Blanchâtre, avec le bord des écailles blanc, formant un réseau : queue, un cinquième.

SECTION TROISIÈME.

Couleuvres qui ont 220 *à* 211 *plaques sous le ventre.*

22. Couleuvre cenco; *coluber cenchoa.*

Brune, avec des taches pâles et des bandes d'un blanc de neige; tête arrondie, blanche, avec des taches noires : queue, environ un troisième.

23. Couleuvre rembrunie; *coluber atrofuscus.*

Brune en dessus, avec le bord postérieur des écailles noir; le dessous jaunâtre, avec toutes les plaques bordées de plombé : queue. . . .

24. Couleuvre blanchâtre; *coluber candidus.*

Blanchâtre, avec des bandes transverses brunes : queue, environ un sixième.

25. Couleuvre verte et jaune; *coluber viridi-flavus.*

D'un verd olivâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, avec un trait jaune sur le milieu de chaque écaille, et une teinte verdâtre à l'extrémité des plaques transversales : queue, un quart.

26. Couleuvre large-tête; *coluber laticapitatus.*

Blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, foncées, réunies ou séparées, et des petites taches écartées sur chaque côté du ventre; tête large : queue, environ un huitième.

27. Couleuvre fulvie ; *coluber fulvius.*

Environ vingt-deux anneaux noirs et d'autres alternes fauves, avec leurs parties antérieure et postérieure blanches : queue, un douzième.

28. Couleuvre très-verte ; *coluber viridissimus.*

D'un verd brillant, plus pâle en dessous : queue, presque deux septièmes.

29. Couleuvre minime ; *coluber pullatus.*

D'une couleur tannée, avec des bandes transverses noires, et un point blanc sur la partie postérieure des écailles ; joues d'un blanc de neige, avec des taches noires ; museau obtus, arrondi : queue, au moins un tiers.

30. Couleuvre pétalaire ; *coluber petalarius.*

Brune, avec des bandes blanches irrégulières transverses ; le dessous pâle ; écailles lisses : queue, deux onzièmes.

31. Couleuvre bleuâtre ; *coluber cærulescens.*

Tête pointue, plombée ; couleur bleuâtre ; corps lisse : queue longue. . . .

32. Couleuvre argus ; *coluber argus.*

Lisse et brune en dessus, avec le disque des écailles blanchâtre, et des bandes transverses d'yeux rouges dans leur centre et sur leur bord : queue. . . .

33. Couleuvre chaîne, ou gétule ; *coluber getulus.*

Noire en dessus, avec trente à trente-cinq lignes jaunâtres et transverses ; le dessous jaunâtre, irrégulièrement tacheté de noirâtre tirant sur le bleu : queue, un huitième.

34. Couleuvre panthérine ; *coluber pantherinus.*

D'un cendré pâle, avec une rangée dorsale de grandes taches roussâtres presque carrées, bordées de noir ; ventre tacheté ; une double rangée de points noirs sous la queue : queue, un cinquième.

35. Couleuvre triangle ; *coluber triangulum.*

Un triangle pâle bordé de brun dessus la tête ; une tache noire oblique sur chaque œil ; couleur blanchâtre, avec des taches rousses bordées de noir : queue, un dixième.

36. Couleuvre plutonie ; *coluber plutonius.*

Noire, avec des bandes transverses irrégulières d'un blanc jaunâtre; les plaques antérieures jaunes, bordées de brun; les postérieures noirâtres : queue, deux septièmes.

SECTION QUATRIÈME.

Couleuvres qui ont 210 *à* 201 *plaques sous le ventre.*

37. Couleuvre ibiboboca ; *coluber ibiboboca.*

Noire, avec des rangées de petites taches orangées et jaunes sur la tête, le dos et les flancs; le dessous blanc-jaunâtre, avec un point noir sur chaque extrémité des grandes plaques : queue, deux septièmes.

38. Couleuvre clélie ; *coluber clelia.*

Tête et corps d'un brun noirâtre en dessus, avec la nuque blanche, les flancs pâles, et le dessous blanchâtre : queue, un cinquième.

39. Couleuvre péthole ; *coluber pethola.*

Plombée en dessus, avec des bandes transverses d'un rouge de brique; blanche en dessous, variée de jaune et de taches brunes : queue. . . .

40. Couleuvre argentée ; *coluber argenteus.*

Mince, très-longue; d'un blanc argenté, avec une ligne longitudinale violette sur chaque côté du dos, et trois autres sous le ventre et la queue : queue, un tiers.

41. Couleuvre dione ; *coluber dione.*

Mince, très-longue; cendrée ou blanchâtre en dessus, avec trois lignes longitudinales plus blanches, mélangées de traits alternes ou réticulés bruns; le dessous blanchâtre, avec des traits bruns et des atomes rougeâtres : queue, un sixième.

42. Couleuvre ovivore; *coluber ovivorus.*

Noire, lisse, avec environ soixante taches rouges, carrées et alternes en dessous, prolongées un peu sur les côtés : queue, presque un huitième.

43. Couleuvre audacieuse; *coluber audax.*

Corps comprimé latéralement, d'un blanchâtre un peu jaune, avec des bandes transversales très-nombreuses, brunes et dentelées en scie; plaques de la tête brunes, bordées de blanchâtre : queue, environ un cinquième.

44. Couleuvre peinte ; *coluber pictus.*

Brune en dessus, avec des lignes nombreuses et transverses, pointillées de noir et de blanc : queue, presque un cinquième.

45. Couleuvre cendrée ; *coluber cinereus.*

D'un gris cendré en dessus, avec les écailles de la queue bordées de ferrugineux; le dessous blanc : queue, environ un tiers.

46. Couleuvre bleue à deux raies; *coluber fulgidus.*

Mince, très-longue; d'un beau bleu, plus pâle en dessous, avec une ligne longitudinale jaunâtre sur chaque côté : queue longue, mince, trois septièmes.

47. Couleuvre masquée; *coluber personatus.*

Cendrée bleuâtre sans taches en dessus, blanchâtre en dessous; lèvres blanches; tête brunâtre en dessus, avec une ligne et une double rangée de points blancs en travers sur le sommet; deux taches brunes bordées de blanc sur l'occiput : queue aiguë, deux septièmes.

SECTION CINQUIÈME.

Couleuvres qui ont 200 *à* 191 *plaques sous le ventre.*

48. Couleuvre muqueuse ; *coluber mucosus.*

Tête bleuâtre, avec des lignes noires sur chaque mâchoire, et d'autres lignes obliquement transverses, sombres, comme nuageuses : queue, presque deux septièmes.

49. Couleuvre grison ; *coluber canus.*

D'un gris blanc, avec de grandes taches blanchâtres ou un peu rousses, transverses et dentées en scie sur leurs bords; un point d'un blanc de neige sous chacune contre les flancs : queue, deux neuvièmes.

50. Couleuvre caspienne ; *coluber caspius.*

Ecailles jaunes au milieu, bordées de noir, et formant des bandes alternativement jaunes et brunes; d'un blanc jaunâtre en dessous : queue. . . .

51. Couleuvre obscure ; *coluber obscurus.*

Blanche, avec une rangée de doubles taches nombreuses et réunies sur le dos, et autant de taches simples sur les flancs : queue. . . .

52. Couleuvre padère ; *coluber padera.*

Blanche, avec une rangée de doubles taches nombreuses et réunies sur le dos, et autant de taches simples sur les flancs : queue. . . .

53. Couleuvre à tête noire ; *coluber melanocephalus.*

Brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, avec la tête et une bande dorsale près la tête d'un brun noir : queue, deux onzièmes.

NOTA. Je soupçonne que cette espèce est la même que la couleuvre clélie, nº 38.

54. Couleuvre annelée ; *coluber annulatus.*

Dos cendré ou d'un blanc brunâtre, avec une bande formée de taches rondes alternes, brunes et réunies; ventre blanc : queue, deux septièmes.

55. Couleuvre grosse-tête ; *coluber capitatus.*

Tête grosse; couleur obscure, avec des bandes transverses irrégulières et plus pâles : queue, deux neuvièmes.

56. Couleuvre rouge-gorge ; *coluber jugularis.*

Noire, avec la gorge d'un rouge de sang : queue. . . .

57. Couleuvre triscale ; *coluber triscalis.*

Glauque ou blanchâtre, avec trois lignes longitudinales brunes, réunies sur la nuque, l'intermédiaire plus courte, et les autres prolongées jusqu'au bout de la queue, qui a un cinquième ou un quart.

58. Couleuvre fouet-de-cocher; *coluber flagelliformis.*

Corps mince, très-long, d'un verd clair en dessus, blanchâtre en dessous : queue, un tiers et plus.

Var. A. Couleuvre fouet-de-cocher, verdâtre rembrunie en dessus.

59. Couleuvre hébé; *coluber hebe.*

D'un gris cendré, avec environ vingt bandes transverses d'un blanc jaune pointillées de noir sur leurs bords : queue, un sixième.

60. Couleuvre brunelle; *coluber brunneus.*

Brune, avec des taches blanches et le ventre blanc : queue....

SECTION SIXIÈME.

Couleuvres qui ont 190 *à* 181 *plaques sous le ventre.*

61. Couleuvre à bandes noires; *coluber atro-cinctus.*

D'un blanc jaunâtre ou d'un brun pâle, avec des anneaux noirs rapprochés deux à deux : queue, deux septièmes.

62. Couleuvre cuirassée; *coluber scutatus.*

Plaques abdominales très-longues; couleur noirâtre, avec des taches carrées jaunâtres, disposées alternativement en dessous : queue. . . .

63. Couleuvre russélie; *coluber russelius.*

D'un gris olivâtre, avec vingt-deux à trente-quatre bandes transverses plus larges sur le milieu du dos, et noires bordées de blanc-jaunâtre : queue, un septième.

Var. A. Couleuvre russélie, ayant trois bandes sur la tête.

B. Couleuvre russélie, n'ayant qu'un chevron sur la tête.

64. Couleuvre pélie; *coluber pelias.*

Brune près des yeux et sur le sommet de la tête; le reste noir, avec le dessous verd et une ligne jaune sur chaque flanc : queue.....

65. Couleuvre asiatique; *coluber asiaticus.*

Des lignes longitudinales sur le dos; les écailles bordées de blanchâtre : queue....

66. Couleuvre lien ; *coluber constrictor.*

D'un noir bleuâtre, un peu plus pâle en dessous; gorge blanche : queue, deux septièmes.

67. Couleuvre noire et blanche; *coluber melanoleucus.*

Tachetée de noir et de blanc : queue terminée par un ergot...

68. Couleuvre coresse ; *coluber cursor.*

D'un verd sombre en dessus, avec de petites taches blanches et oblongues, réunies sur une double rangée longitudinale; le dessous blanchâtre : queue, un quart.

69. Couleuvre nébuleuse ; *coluber nebulatus.*

D'un gris cendré nuagé de brun en dessus; le dessous d'un blanc jaunâtre avec la moitié des plaques et des doubles plaques alternativement brunâtre : queue, un sixième.

70. Couleuvre iphise ; *coluber iphisa.*

D'un blanc jaunâtre, avec une ligne longitudinale rougeâtre sur le milieu du dos, et une sur la rangée de taches noires dorsales presque réunies, transversales et plus étroites sur les flancs : queue, deux quinzièmes.

71. Couleuvre perlée ; *coluber margaritaceus.*

Couleur de perle, avec des taches noires en forme d'un X et disposées par rangées, et d'autres taches blanches; le dessous blanc, tacheté de brun sur les côtés : queue, un sixième.

72. Couleuvre aulique, ou laphiati; *coluber aulicus.*

Le dessus gris, avec plusieurs lignes blanches, transversales, fourchue sur les flancs, et séparées; le dessous d'un blanc jaunâtre : queue.....

73. Couleuvre agile ; *coluber agilis.*

Une ligne brune entre les yeux ; des bandes transversales, alternativement blanches et brunes en dessus; blanchâtre en dessous : queue, presque un cinquième.

74. Couleuvre schokari ; *coluber schokari.*

Le dessus d'un cendré brunâtre, avec une double bande longitudinale blanche sur chaque côté; la gorge jaunâtre, avec des points bruns : queue, presque un tiers.

75. Couleuvre à banderolles; *coluber tæniolatus.*

Le dessus châtain, avec de petites lignes longitudinales blanchâtres, et des bandes transversales, noires, nombreuses sur le dos; le dessous d'une couleur de perle pâle : queue, un neuvième.

76. Couleuvre triste; *coluber tristis.*

D'un brun sombre tirant sur le bleuâtre en dessus; blanchâtre dessous, avec les écailles latérales ponctuées de noir: queue, un tiers.

77. Couleuvre bordelaise; *coluber girondicus.*

Tête un peu bombée en arrière, et comprimée latéralement; couleur cendrée-grisâtre, avec des bandes transverses nombreuses, formées par le bord noir des écailles; les plaques en dessous à moitié noires et jaunâtres : queue, deux septièmes.

SECTION SEPTIÈME.

Couleuvres qui ont 180 *à* 171 *plaques sous le ventre.*

78. Couleuvre sibon; *coluber sibon.*

D'un brun ferrugineux parsemé de blanc en dessus; le dessous blanc tacheté de brun; tête blanche : queue....

79. Couleuvre ceilanique; *coluber zeylonicus.*

D'un roussâtre pâle marbré de blanchâtre en dessus, avec de grandes taches brunes : queue....

80. Couleuvre hydre; *coluber hydrus.*

Anguiforme; le dessus d'un cendré olivâtre, avec quatre rangées de taches arrondies noirâtres, disposées en quinconces sur le dos : queue noirâtre, terminée par deux petits ergots.....

81. Couleuvre aurore; *coluber aurora.*

D'un jaunâtre livide, avec une bande longitudinale jaune en dessus; les écailles roussâtres à leur base : queue....

82. Couleuvre thalie; *coluber thalia.*

Environ soixante-dix zones ou anneaux d'un brun noir; écailles rhomboïdales; plaques abdominales courtes : queue courte....

83. Couleuvre nasique, du Bengale; *coluber mycterizans.*

D'un verd clair en dessus, avec une ligne jaune prolongée de la joue sur le cou, une autre jaunâtre sur les côtés du ventre, et une sur le bas des doubles plaques; le nez prolongé en une pointe molle et flexible: queue, presque quatre neuvièmes.

84. Couleuvre à huit raies; *coluber octolineatus.*

Blanchâtre, avec huit raies longitudinales brunes dont les deux intermédiaires plus larges; une bande transversale brune sur les yeux, courbée en devant: queue....

85. Couleuvre lisse; *coluber austriacus.*

D'un gris cendré lisse et luisant en dessus, foiblement tacheté de noirâtre, avec une bande oculaire et une tache occipitale brunes; le dessous pâle sans taches: queue, un sixième.

86. Couleuvre rayée; *coluber lineatus.*

Dos gris, avec les écailles bordées de blanc: queue....

87. Couleuvre rayée; *coluber lineatus.*

Le dessus bleuâtre, avec quatre lignes longitudinales brunes étendues jusqu'au bout de la queue; le dessous blanchâtre: queue, un tiers.

88. Couleuvre unicolore; *coluber unicolor.*

Museau aigu; dos unicolor, avec une ligne prolongée sur chaque flanc jusqu'à l'anus: queue courte.....

89. Couleuvre d'Esculape; *coluber Æsculapii.*

Le dessus roussâtre, avec bande longitudinale brune sur chaque côté du dos, et noirâtre en dessous; les plaques blanchâtres, un peu tachetées: queue, un cinquième.

90. Couleuvre à collier; *coluber natrix.*

D'un gris cendré en dessus, avec des taches un peu transversales noires; nuque jaune bordée postérieurement de noir, le dessous tacheté de blanchâtre et de noir: queue, un cinquième.

VAR. A. Couleuvre à collier, ayant quelques points jaunes en dessus, cendrée en dessous.

B. Couleuvre à collier, ayant des taches marquées d'un point jaune sur le dos.

C. Couleuvre à collier, ayant une tache et plusieurs traits aurores.

D. Couleuvre à collier, bleue, à points noirâtres et à lignes transverses ondulées.

E. Couleuvre à collier, bleue, avec une petite bande blanche de chaque côté, etc.

F. Couleuvre à collier, ayant le cou tacheté de rouge.

G. Couleuvre à collier, d'un bleu noirâtre en dessus, avec une tache noire arquée, et une autre noire sur chaque côté de l'occiput.

H. Couleuvre à collier, du Tirol.

I. Couleuvre à collier, brune sans taches, noirâtre en dessous.

91. Couleuvre écarlate; *coluber coccineus.*

D'un rouge de sang en dessus, avec environ vingt-une à vingt-deux bandes transverses jaunes, bordées de noir en devant et en arrière; le dessous blanchâtre sans taches : queue, un septième.

92. Couleuvre maligne; *coluber malignus.*

Noirâtre en dessus, avec environ vingt taches blanchâtres transverses sur le dos, une ligne blanche sur chaque flanc; le dessous d'un blanc bleuâtre : queue, un septième.

93. Couleuvre blanche; *coluber albus.*

Brunâtre en dessus, blanche et sans taches en dessous : queue, environ un dixième.

94. Couleuvre dard; *coluber jaculus.*

D'un gris cendré en dessus, avec trois lignes longitudinales sombres bordées de noir sur le dos; le dessous blanchâtre : queue. . . .

95. Couleuvre azurée; *coluber cærulescens.*

Le dessus bleu d'azur, avec les côtés pâles et l'abdomen blanchâtre : queue, un neuvième.

96. Couleuvre galathée; *coluber galathea.*

Roussâtre en dessus, avec environ quinze grandes taches noires, ovales : queue. . . .

SECTION HUITIÈME.

Couleuvres qui ont 170 *à* 161 *plaques sous le ventre.*

97. Couleuvre suisse; *coluber helveticus.*

D'un gris cendré, avec de petites lignes sur chaque côté; une bande dorsale formée de lignes transverses, pâles; le dessus noir, tacheté de blanchâtre : queue. . . .

98. Couleuvre demi-collier; *coluber monilis.*

Le dessus brun, avec des lignes transverses blanches, bordées de noir : queue, environ un quart.

99. Couleuvre à trois raies; *coluber trilineatus.*

Roussâtre, avec trois lignes longitudinales sombres sur le dos jusqu'à l'extrémité de la queue : queue, deux treizièmes.

100. Couleuvre boiga; *coluber ahætulla.*

Mince, très-longue; couleur de perle à reflets, avec le dessus de la tête bleu et une ligne longitudinale bleue sur chaque côté du corps, un trait noir derrière chaque œil; les lèvres blanches : queue, environ un cinquième.

101. Couleuvre chapelet; *coluber moniliger.*

Bleue en dessus, avec trois lignes longitudinales blanches, dont l'intermédiaire marquée régulièrement de points noirs; le dessous blanc, avec une rangée de points noirs sur chaque extrémité des plaques : queue, un tiers.

102. Couleuvre à tête de vipère; *coluber horridus.*

Grise en dessus, avec de larges bandes transversales bordées de noir sur le dos; le dessous d'un blanc jaunâtre : queue, un huitième.

103. Couleuvre de Scopoli; *coluber Scopolianus.*

Flancs tachetés de blanc; plaques du ventre blanchâtres, marquées d'une tache brune sur leur milieu; mâchoire inférieure blanchâtre : queue. . . . (bipède?)

104. Couleuvre cerclée; *coluber doliatus.*

Blanchâtre, avec des anneaux noirs interrompus en sens alternes en dessous : queue, deux neuvièmes.

105. Couleuvre fil; *coluber filiformis.*

Mince, très-longue; livide, obscure en dessus, avec une ligne brune près des yeux, prolongée sur chaque côté du cou; le dessous blanchâtre : queue, presque un tiers.

106. Couleuvre blanchâtre; *coluber subalbidus.*

Couleur blanchâtre, avec environ quarante bandes brunes en travers; museau arrondi, obtus : queue. . . .

107. Couleuvre à zones; *coluber cinctus.*

Blanche, avec les écailles rousses en arrière, et des anneaux noirâtres entourant le corps et la queue : queue, un huitième.

108. Couleuvre bluet; *coluber cœruleus.*

Bleue en dessus, blanche en dessous, avec les écailles du dos à moitié blanches : queue pointue. . . .

109. Couleuvre de Panama; *coluber Panamensis.*

Bleuâtre, avec les écailles bordées : queue. . . .

110. Couleuvre brunâtre; *coluber subatratus.*

Couleur sombre, brunâtre, avec une bande longitudinale noire : queue. . . .

111. Couleuvre serpentine; *coluber serpentinus.*

D'un blanc jaunâtre, avec des bandes transverses rousses sur le dos : queue aiguë, un huitième.

112. Couleuvre miliaire; *coluber miliaris.*

Brune en dessus, avec une tache blanche sur les écailles; le dessous blanc : queue. . . .

113. Couleuvre à raies rouges; *coluber erythrogrammus.*

Noire, avec trois lignes longitudinales rouges en dessus; flancs jaunes, avec leurs écailles marquées de rouge; le dessous rouge, avec trois rangées longitudinales de points noirs : queue, deux onzièmes.

SECTION NEUVIÈME.

Couleuvres qui ont 160 à 151 plaques sous le ventre.

114. Couleuvre châtoyante : *coluber versicolor.*

D'un gris cendré en dessus, avec une bande dorsale formée de taches transverses brunes ; le dessous d'un brun rougeâtre, tacheté de blanc, avec le bord des plaques bleuâtre ; couleurs chatoyantes : queue. . . .

115. Couleuvre malpole, ou siffleur ; *coluber malpolon.*

Bleuâtre, avec des rangées longitudinales de taches noires nombreuses ; une tache blanche bordée de noir sur la tête : queue, un quart.

116. Couleuvre variée ; *coluber varius.*

Noirâtre, avec les flancs blancs variés de noir : queue. . . .

117. Couleuvre verte d'été ; *coluber æstivus.*

D'un verd gai en dessus ; le dessous d'un blanc verdâtre ; lèvres pâles : queue aiguë, deux cinquièmes.

118. Couleuvre saurite ; *coluber saurita.*

Brune en dessus, avec trois lignes longitudinales d'un blanc verdâtre sur le dos ; le dessous d'un blanc verdâtre : queue, un tiers.

119. Couleuvre pythonisse ; *coluber pythonissa.*

D'un noir bleuâtre en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous, avec une ligne longitudinale bleuâtre sous le ventre et la queue : queue aiguë. . . .

120. Couleuvre roussâtre, ou hotamboye ; *coluber rufescens.*

Jaune ou d'un blanc roux, avec deux bandes plus foncées ; tête rousse en dessus : queue. . . .

121. Couleuvre sombre à deux raies ; *coluber fuscus.*

D'un gris plombé en dessus, blanchâtre en dessous, avec une ligne longitudinale blanche sur chaque flanc : queue, presque un tiers.

122. Couleuvre carénée ; *coluber carinatus.*

Plombée en dessus, avec le bord des écailles pâle ; dos caréné ; le dessous blanc ; une ligne pâle au milieu de la queue : queue. . . .

123. Couleuvre saturnine ; *coluber saturninus.*

Livide, nuagée de cendré ; tête oblongue : queue amincie, un cinquième.

124. Couleuvre rhomboïdale ; *coluber rhombeatus.*

Bleuâtre, avec trois rangées longitudinales de rhomboïdes bleus dans leur milieu : queue. . . .

125. Couleuvre cobel ; *coluber cobella.*

Brune en dessus, avec des bandes transverses irrégulières et nombreuses blanchâtres ; les plaques jaunâtres, avec des taches carrées brunes, disposées alternativement : queue, un quart, un cinquième ou un sixième.

126. Couleuvre viperine ; *coluber viperinus.*

D'un gris verdâtre en dessus, avec un zig-zag longitudinal noir sur le dos, ayant une tache jaune dans chaque sinus ; des taches noires ponctuées de verd sur les flancs : queue, un cinquième.

127. Couleuvre pâle ; *coluber pallidus.*

Pâle, parsemée de taches grises et de points bruns, avec deux petites lignes noirâtres interrompues sur les flancs : queue aiguë. . . .

128. Couleuvre rubannée ; *coluber vittatus.*

Brunâtre, avec une large tache noire entourée de blanc sur chaque côté de l'occiput ; une bande blanchâtre longitudinale sur chaque flanc, et une dentée sous la queue : queue. . . .

129. Couleuvre ardoisée ; *coluber schistosus.*

Bleuâtre sans taches en dessus, fauve en dessous : queue aiguë. . . .

130. Couleuvre crotaline ; *coluber crotalinus.*

Cendrée, avec de grandes taches noirâtres effacées en dessus ; jaunâtre légèrement teinte de brun en dessus : queue, un septième.

131. Couleuvre typhie ; *coluber typhius.*

Bleuâtre sans taches en dessus, avec les écailles blanches à leur base ; le dessous blanc : queue aiguë, environ deux neuvièmes.

132. Couleuvre nævielle ; *coluber nævius.*

Blanche, avec des lignes et des taches noires : queue. . . .

133. Couleuvre cenchrus ; *coluber cenchrus.*

Le dessus marbré de brun et de blanchâtre, avec des bandes irrégulières et transverses blanchâtres : queue, un septième.

134. Couleuvre treillissée ; *coluber anostomosatus.*

D'un cendré jaunâtre en dessus, avec de petites taches rondes et noires, réunies entre elles par des lignes obliques et réticulées : queue aiguë, un tiers.

135. Couleuvre maure ; *coluber maurus.*

Brune en dessus, avec deux lignes longitudinales sur le dos, d'où partent des bandes transverses noires qui descendent sur le ventre de couleur sombre : queue. . . .

136. Couleuvre ombrée ; *coluber umbratus.*

Couleur sombre, avec des taches dorsales d'un jaunâtre terni ou effacé : queue aiguë, un tiers.

SECTION DIXIÈME.

Couleuvre qui ont 150 *à* 141 *plaques sous le ventre.*

137. Couleuvre sirtale ; *coluber sirtalis.*

Brune en dessus, avec trois lignes longitudinales d'un verd bleuâtre : queue. . . .

138. Couleuvre sipédon ; *coluber sipedon.*

Brune en dessus, blanche en dessous ; lèvres blanches : queue, deux septièmes.

139. Couleuvre triple-rang ; *coluber triseriatus.*

Blanchâtre, avec trois rangées longitudinales de taches brunes ; le dessous varié de brun : queue, presque un sixième.

140. Couleuvre hétérodon ; *coluber heterodon.*

Nez redressé, élargi, obtus, caréné transversalement en dessus : queue, deux onzièmes.

VAR. A. Couleuvre hétérodon, variée de taches irrégulières roussâtres en dessus.

B. Couleuvre hétérodon, noirâtre sans taches en dessus.

141. Couleuvre latonie ; *coluber latonia.*

Jaune blanchâtre, avec des anneaux noirs réguliers ; une bande noire devant les yeux, et un V noir sur le sommet de la tête : queue, environ un treizième.

142. Couleuvre provençale ; *coluber meridionalis.*

Grise en dessus, avec quatre rangées longitudinales de taches cendrées, les taches intermédiaires alternativement contiguës, les latérales séparées, blanches et noires en dessous ; le ventre blanchâtre, avec des taches noires carrées : queue aiguë, un cinquième.

143. Couleuvre décolorée ; *exoletus.*

D'un cendré bleuâtre, avec des plaques labiales blanches : queue longue, aiguë. . . .

144. Couleuvre chayque ; *coluber stolatus.*

Brunâtre en dessus, avec deux lignes longitudinales jaunâtres, ponctuées de blanc, et un réseau blanchâtre en travers sur le dos : queue aiguë, un quart.

145. Couleuvre à deux raies ; *coluber lineatus.*

Couleur de perle, avec deux lignes blanches en dessus et des bandes transverses noires ; ventre d'un gris blanchâtre : queue. . . .

146. Couleuvre cerbère ; *coluber cerberus.*

Tête noirâtre en dessus ; dos d'un gris obscur ; gorge, ventre et dessous de la queue jaunâtres : queue un peu aiguë, deux neuvièmes.

147. Couleuvre schneidérienne; *col. schneiderianus.*

Couleur d'ardoise en dessus; rougeâtre, mêlé de blanc en dessous : queue. . . .

148. Couleuvre régine; *coluber reginæ.*

D'un brun violet en dessus, avec le menton et le dessous de la queue blancs; les plaques du ventre ayant leur moitié alternativement noirâtre et blanche : queue aiguë. . . .

149. Couleuvre violette; *coluber violaceus.*

Violette en dessus, blanchâtre en dessous, avec des taches violettes disposées alternativement : queue aiguë, presque un septième.

150. Couleuvre symétrique; *coluber symetricus.*

Brune en dessus, avec une rangée de petites taches noirâtres sur chaque côté jusqu'au tiers de la longueur du corps; les plaques du ventre ayant leur moitié alternativement brune et blanche : queue, un huitième.

SECTION ONZIÈME.

Couleuvres ayant 140 *à* 131 *plaques sous le ventre.*

151. Couleuvre bramine; *coluber braminus.*

Le dessus jaunâtre, avec un réseau brun ayant un rhomboïde noirâtre au milieu de chaque maille : queue aiguë, un cinquième.

152. Couleuvre ponctuée; *coluber punctatus.*

Plombée en dessus, avec un collier blanc sur l'occiput; les lèvres blanches; le dessous d'un jaune rougeâtre, avec trois rangées longitudinales de points bruns : queue, deux neuvièmes.

153. Couleuvre calmar; *coluber calamarius.*

Livide, avec des bandes transverses et des points linéaires de couleur brune; le dessous marqueté de taches carrées brunes : queue courte. . . .

154. Couleuvre ibibe; *coluber ibibe.*

Tête bleue en dessus, avec des taches brunes et deux points blancs un peu réunis; dos d'un bleu brunâtre, avec une ligne longitudinale pâle; des points noirs sur chaque côté du ventre : queue aiguë, environ un cinquième.

155. Couleuvre wampum ou fasciée; *coluber fasciatus.*

Au moins trente lignes jaunâtres, en travers, fourchues sur les flancs; le dessus noir bleuâtre; plaques jaunâtres, bordées de bleuâtre à leurs deux extrémités; écailles carénées : queue, un cinquième.

156. Couleuvre drap-mortuaire; *coluber mortuarius.*

D'un plombé noirâtre en dessus, avec des taches ou flammes grises; le dessous blanc-jaunâtre : queue aiguë. . . .

157. Couleuvre porte-croix; *coluber crucifer.*

Grise, avec des taches obscures et rhomboïdales, disposées en forme d'une croix sur la tête et le cou; une ligne dorsale brune : queue, un quart.

158. Couleuvre dora; *coluber dora.*

D'un brun obscur en dessus, varié de taches un peu jaunâtres; le dessous blanc-jaunâtre : queue aiguë, deux septièmes.

159. Couleuvre bali ou plicatile; *coluber plicatilis.*

Brune en dessus, jaunâtre en dessous, avec deux rangées de points noirs très-écartés sur le dos, quatre rangées de points sur les plaques du ventre, et deux sur celles de la queue; écailles des flancs noirâtres, bordées de blanc : queue un peu aiguë, presque un cinquième.

160. Couleuvre mexicaine; *coluber mexicanus.*

Brunâtre en dessus, avec des anneaux gris écartés; le dessous blanchâtre pâle : queue aiguë, environ un cinquième.

161. Couleuvre lutrix; *coluber lutrix.*

Jaune, avec les flancs bleuâtres : queue. . . .

162. Couleuvre striatulée ; *coluber striatulus.*

D'un brun pâle sans taches, avec des stries saillantes en dessus ; le dessous gris-blanchâtre : queue aiguë, deux neuvièmes.

SECTION DOUZIÈME.

Couleuvres qui ont 130 *à* 121 *plaques sous le ventre.*

163. Couleuvre duberrie ; *coluber duberria.*

Cendrée, bleuâtre en dessus, avec une rangée de points noirâtres sur les écailles du milieu du dos ; les flancs bruns, et le milieu du ventre blanchâtre : queue un peu aiguë, courte. . . .

164. Couleuvre sillonnée ; *coluber porcatus.*

Le dessus brun, avec des taches plus foncées éparses, des bandes rougeâtres sur chaque flanc, et le ventre blanchâtre, marqué de taches rousses : queue aiguë, env. deux septièmes.

165. Couleuvre tétragone ; *coluber tetragonus.*

Lisse, luisante, d'un gris verdâtre ou cendré, avec une ligne dorsale de points noirs ; le dessous jaunâtre, avec une rangée de points noirs sur chaque côté : queue, un quart ?

166. Couleuvre anguleuse ; *coluber angulatus.*

D'un gris obscur en dessus, avec environ trente-six bandes transverses plus larges et réunies sur le milieu du dos, prolongées alternativement sous le milieu des plaques : queue aiguë, terminée par un ergot, au moins un tiers.

167. Couleuvre camuse ; *coluber simus.*

Nez camus ; une bande noire courbée entre les yeux, et une croix blanchâtre ponctuée dessus la tête ; corps noir, et comme fascié de blanc : queue. . . .

168. Couleuvre alidre ; *coluber alidras.*

Entièrement blanche : queue. . . .

SECTION

SECTION TREIZIÈME.

Couleuvres qui ont 120 plaques au plus sous le ventre.

169. Couleuvre cyanée, ou verte et bleue; *coluber cyaneus.*

D'un bleu barbeau sans taches en dessus; le dessous d'un verd pâle : queue, un quart.

170. Couleuvre tachetée; *coluber maculatus.*

Le dessus blanchâtre, avec des rhomboïdes roux bordés de noirâtre sur deux rangées longitudinales; le dessous blanchâtre légèrement tacheté : queue, environ un cinquième.

171. Couleuvre des dames; *coluber domicella.*

Blanche, avec des bandes noirâtres qui se prolongent et se réunissent en dessous : queue. . . .

172. Couleuvre à ventre étroit; *coluber arctiventris.*

D'un brun pâle en dessus, avec les flancs d'un ferrugineux sombre, et le dessous d'un blanc jaunâtre : queue un peu aiguë, au moins un quart.

GENRE TREIZIEME.

PLATURE; *platurus.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est très-déprimée. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Plature fascié; *platurus fasciatus.*

Cendré ou plombé, avec des anneaux bruns autour du corps : queue déprimée, terminée par une plaque, un neuvième.

2. Plature de Laurenti; *platurus Laurentii.*

Queue aiguë, lancéolée. . . .

GENRE QUATORZIÈME.

ENHYDRE; *enhydris.*

Car. gén. Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est très-comprimée. Anus simple et sans ergots. Langue longue, extensible et fourchue. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Enhydre dorsale; *enhydris dorsalis.*

Cou étranglé, ventre caréné; couleur blanchâtre, avec une bande dorsale noire, ayant ses bords sinueux et prolongés çà et là sur les flancs : queue très-comprimée, un douzième.

GENRE QUINZIÈME.

LANGAHA; *langaha.*

Car. gén. Des plaques entières sous la partie antérieure du corps, et des anneaux écailleux vers l'anus, qui est simple et sans ergots; des écailles sous la queue, qui est cylindrique. Langue . . . . . Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Langaha de Madagascar; *langaha madagascariensis.*

Nez long, pointu, écailleux; couleur rougeâtre tirant sur le violet, avec des points à la base des écailles : queue longue, aiguë. . . .

GENRE SEIZIÈME.

ERPÉTON; *erpeton.*

Car. gén. Une rangée longitudinale d'écailles plus larges sous le corps; des petites écailles sous la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue épaisse, adhérente. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.*

Roussâtre pâle; deux tentacules minces, écailleux devant le museau; deux carènes sur les grandes écailles au milieu du ventre : queue aiguë. . . .

GENRE DIX-SEPTIÈME.

ÉRYX; *eryx.*

Car. gén. Des écailles sur toute la peau; une rangée longitudinale d'écailles plus larges sous le corps et la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse et échancrée. Pas de crochets venimeux.

SECTION PREMIÈRE.

Eryx qui ont au moins 180 grandes écailles scutellaires sous le ventre.

1re *Esp.* Eryx céraste; *eryx cerastes.*

Deux dents de la mâchoire inférieure perçans la mâchoire supérieure comme des cornes auprès des yeux; couleur noire, variée et tachetée de blanc: queue obtuse, un dixième.

2. Eryx javelot; *eryx jaculus.*

Noirâtre en dessus, avec des taches transverses, irrégulières, nombreuses, étroites et blanchâtres; le dessous blanchâtre: queue moins épaisse que le corps, un douzième ou un quatorzième.

3. Eryx gronovien; *eryx gronovianus.*

Jaunâtre en dessus, avec le bord des écailles roussâtre; le dessous blanchâtre: queue amincie, aiguë, un douzième.

4. Eryx couleuvrin; *eryx colubrinus.*

Brun, varié de petits rhomboïdes blancs: queue courte, un peu aiguë . . . .

SECTION SECONDE.

Eryx qui ont moins de 180 grandes écailles scutellaires sous le ventre.

5. Eryx roux; *eryx rufus.*

Roux, avec des lignes latérales blanches, transverses, interrompues: queue obtuse, très-courte, terminée par un ergot.

6. Eryx turc; *eryx turcicus.*

Corps cylindrique, un peu épais, d'un gris jaunâtre, varié

de taches irrégulières nébuleuses et obscures plus ou moins pâles : queue obtuse, presque un onzième.

7. Eryx miliaire; *eryx miliaris.*

Tête grise, parsemée de noir; corps noirâtre, parsemé de points infiniment nombreux, gris sur le dos et blanchâtres sur les flancs : queue obtuse, variée de blanc, un septième.

8. Eryx pintade; *eryx meleagris.*

Corps glauque ou d'un verd de mer, avec des points noirs disposés sur des rangées longitudinales très-nombreuses; queue obtuse, environ un sixième.

VAR. A. Eryx pintade, à points bruns.

B. Eryx pintade, à deux cents points gris sur dix-huit rangées.

9. Eryx à points noirs; *eryx melanostictus.*

D'un brun roux, avec huit ou dix rangées longitudinales de points noirs : queue, presque un deuxième.

10. Eryx bramine; *eryx braminus.*

Tête à trois ou quatre plaques; couleur d'un blanc de crême, comme poudrée de points très-nombreux noirâtres : queue obtuse . . . .

11. Eryx de Clèves; *eryx clivicus.*

Mélangé de cendré et de brun; corps plus épais vers l'anus : queue courte, un peu amincie, ayant son extrémité épaisse, obtuse, ronde . . . .

GENRE DIX-HUITIÈME.

CLOTHONIE; *clothonia.*

Car. gén. Des écailles sur toute la peau; une rangée longitudinale d'écailles plus larges sous le corps et la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Clothonie anguiforme; *clothonia anguiformis.*

Des bandes noires transverses : queue, environ un septième.

GENRE DIX-NEUVIÈME.

ORVET; *anguis.*

Car. gén. Des écailles revêtant entièrement le corps et la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Pas de crochets venimeux.

SECTION PREMIÈRE.

Orvets qui ont plus de 160 *rangées transverses d'écailles sous le ventre.*

1re *Esp.* Orvet corallin, ou rouge; *anguis corallinus.*

Corps rouge en dessus (ou blanchâtre dans l'esprit de vin), avec des bandes noirâtres transverses, entourant la plupart le corps: queue obtuse, un trente-sixième.

2. Orvet scytale, ou rouleau; *anguis scytale.*

Blanc, avec environ soixante bandes transverses ou anneaux de couleur noire; le bord des écailles ferrugineux: queue obtuse, environ un trentième.

3. Orvet fascié; *anguis fasciatus.*

Blanc, avec des bandes brunes disposées obliquement: queue obtuse, munie d'une pointe au milieu de son extrémité . . . .

4. Orvet lombric; *anguis lombricalis.*

D'un blanc livide, unicolor; trois plaques sur le devant de la tête: queue obtuse, environ un soixantième.

5. Orvet oxyrynque; *anguis oxyrynchus.*

Museau roux, corné, étroit; couleur d'un brun obscur en dessus, plus pâle en dessous; queue terminée par une plaque cornée, ovale et rousse . . . .

6. Orvet à long museau; *anguis rostratus.*

Museau saillant; couleur d'un noir verdâtre; le dessous, les côtés, l'extrémité de la tête, une large bande à la queue et un point à son extrémité, d'un jaune safrané: queue obtuse, roide à son extrémité, environ un trentième.

7. Orvet maculé ; *anguis maculatus.*

Jaune ou brun en dessus, avec deux rangées de taches, séparées par trois lignes noires ; des bandes transverses brunes et blanches, disposées alternativement sous le ventre : queue très-courte, un cinquante-huitième ou un quarante-huitième.

8. Orvet réticulé ; *anguis reticulatus.*

Couleur d'un cendré noirâtre, avec le disque des écailles blanchâtre ; le dessous d'un blanc jaunâtre : queue obtuse, un sixième.

SECTION SECONDE.

Orvets qui ont moins de 160 rangées transverses d'écailles sous le ventre.

9. Orvet commun, ou fragile ; *anguis fragilis.*

Presque tétragone ; couleur d'acier poli en dessous et sur les côtés ; le dessus ayant une large bande longitudinale argentée séparée en deux par une petit filet noir partant d'un point noir situé entre les yeux : queue obtuse, aussi longue que le corps.

VAR. A. Orvet fragile, d'un blanc roussâtre luisant en dessus, avec un filet noir.

B. Orvet fragile, d'un blanc roussâtre, luisant en dessus, avec un double filet noir.

C. Orvet fragile, ayant toutes ses écailles bordées de roux, avec un double filet brun.

10. Orvet éryx ; *anguis eryx.*

D'un gris brunâtre en dessus, avec trois lignes longitudinales noires sur le dos et les flancs ; le dessous plombé : queue plus longue que le corps.

11. Orvet mamillaire ; *anguis mamillaris.*

Noir, avec environ soixante bandes latérales et transverses blanches, presque toutes jointes en dessus : queue plus épaisse, ayant son extrémité arrondie, mamelonnée, presque un dixième.

12. Orvet à sept stries ; *anguis septemstriatus.*

Dos couleur de paille, avec toutes les écailles marquées d'un point brun, formant sept lignes ou stries longitudinales ;

une autre ligne presque effacée sur chaque flanc : queue plus épaisse, ayant son extrémité arrondie, terminée par une pointe obtuse (sans doute mamelonnée) . . . .

13. Orvet cendré; *anguis cinereus.*

Couleur cendrée : queue plus épaisse, ayant son extrémité arrondie, terminée par une pointe obtuse (sans doute mamelonnée) . . . .

GENRE VINGTIÈME.

OPHISAURE; *ophisaurus.*

Car. gén. Des écailles revêtant entièrement le corps et la queue, qui est cylindrique; des oreilles externes; un sillon longitudinal sur chaque côté du ventre. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Ophisaure ventral; *ophisaurus ventralis.*

Brun en dessus, avec environ quatorze stries noires, et un double point d'un jaune verd sur chaque écaille; le dessous d'un blanc jaunâtre : queue aiguë, deux fois aussi longue que le corps.

GENRE VINGT-UNIÈME.

PÉLAMIDE; *pelamis.*

Car. gén. Des écailles revêtant le corps et la queue, qui est très-comprimée. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Pélamide fasciée; *pelamis fasciatus.*

D'un noir luisant, entouré de bandes jaunâtres, avec une écaille trigone au milieu de l'extrémité de la queue : queue étroite, courte . . . .

2. Pélamide bicolore; *pelamis bicolor.*

Noire en dessus, jaunâtre en dessous : queue tachetée de blanc, de jaunâtre et de noir, un neuvième.

3. Pélamide granulée; *pelamis granulatus.*

Corps rude, d'un brun de suie, entouré de bandes blanches plus larges sous le ventre : queue tranchante en dessous, un peu comprimée, un neuvième ou un dixième.

GENRE VINGT-DEUXIÈME.

HYDROPHIS; *hydrophis*.

Car. gén. Des écailles revêtant le corps et la queue, qui est très-déprimée. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Des crochets venimeux.

1re *Esp.* Hydrophis obscur; *hydrophis obscurus*.

Couleur d'un noir bleuâtre, plus pâle sur les côtés et la queue, avec environ soixante bandes ou anneaux jaunâtres plus larges en arrière et interrompus sur le dos : queue aplatie, un neuvième.

2. Hydrophis cloris; *hydrophis cloris*.

D'un bleu noirâtre, avec des anneaux d'un verd clair sur le cou, et des bandes transverses sous le ventre et la queue, au nombre de soixante environ : queue aplatie, environ un dixième.

3. Hydrophis à bandes noires; *hydrophis nigrocinctus*.

D'un verd d'olive, avec au moins soixante bandes transverses ou anneaux d'un noir bleuâtre, plus larges sur le dos : queue aplatie, environ un dixième.

4. Hydrophis à bandes bleues; *hydrophis cyanocinctus*.

D'un blanc jaunâtre, avec environ soixante bandes transverses ou anneaux d'un bleu noir : queue aplatie, un douzième.

5. Hydrophis ardoisé; *hydrophis schistosus*.

Tête noire; dos et queue bleuâtres; ventre et flancs d'une couleur de buffle pâle : queue aplatie, environ un dixième.

GENRE VINGT-TROISIÈME.

ACROCHORDE; *acrochordus*.

Car. gén. Des tubercules écailleux, écartés, revêtant entièrement le corps et la queue, qui est cylindrique. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Acrochorde de Java; *acrochordus javensis*.

Noir en dessus, blanchâtre en dessous, avec les flancs blanchâtres tachetés de brun : queue mince, un neuvième.

GENRE VINGT-QUATRIÈME.

AMPHISBÈNE; *amphisbæna.*

Car. gén. Le corps et la queue cylindriques, et entièrement entourés d'anneaux nombreux, à compartimens écailleux. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse, échancrée. Pas de crochets venimeux.

1re *Esp.* Amphisbène blanchet; *amphisbæna alba.*

D'un blanc jaunâtre, sans taches : queue, un onzième.

2. Amphisbène enfumé; *amphisbæna fuliginosa.*

Varié et tacheté de jaune pâle et de noirâtre : queue, au moins un seizième.

GENRE VINGT-CINQUIÈME.

CÉCILIE; *cæcilia.*

Car. gén. Une rangée longitudinale de plis sur chaque côté du corps et de la queue, qui sont cylindriques. Anus simple et sans ergots. Langue courte, épaisse. Pas de crochets venimeux.

SECTION PREMIÈRE.

Cécilies à corps mince, très-long.

1re *Esp.* Cécilie visqueuse; *cæcilia glutinosa.*

Corps mince, très-long, brunâtre, avec une ligne blanchâtre sur chaque flanc : queue obtuse, presque nulle.

2. Cécilie lombricoïde; *cæcilia lombricoïdæa.*

Corps mince, très-long, brunâtre, obscur et sans taches ni lignes : queue obtuse, presque nulle.

SECTION SECONDE.

Cécilies à corps un peu épais, alongé.

3. Cécilie à ventre blanc; *cæcilia albiventris.*

Corps épais, noirâtre, avec le ventre varié en long de grandes taches d'un blanc jaunâtre : queue obtuse, presque nulle.

4. Cécilie ibiare; *cæcilia ibiara.*

Corps épais, noirâtre, sans taches ni lignes : queue obtuse, presque nulle.

ORDRE QUATRIEME.

LES REPTILES BATRACIENS.

(*Grenouilles*, *Crapauds*, *Salamandres*, *Proté* et *Sirène* des auteurs.)

(*Caractères propres aux batraciens.*)

Le corps trapu ou alongé, enveloppé dans une peau nue, poreuse ou verruqueuse, plus ou moins humide. Une queue et des branchies qui s'effacent aux uns lorsqu'ils sont adultes, ou qui persistent aux autres.

La tête un peu déprimée, élargie, munie de gencives, avec des mâchoires ayant des dents enchâssées à la plupart : le cou à peine distinct.

La langue courte, épaisse, élargie, presque entièrement adhérente.

Les pieds au nombre de quatre ou de deux, nus, ayant des doigts tous dépourvus d'ongles, excepté à la sirène.

Vivent et nagent dans l'eau, marchent ou sautent sur terre; subissent plusieurs métamorphoses pour acquérir l'état parfait.

GENRE PREMIER.

RAINETTE; *hyla*.

Car. gén. Corps un peu comprimé, alongé, sans queue. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à quatre doigts, tous sans ongles, et terminés par des pelottes lenticulaires.

1re *Esp.* Rainette verte, ou commune; *hyla viridis*.

D'un verd clair en dessus, avec une ligne jaune un peu festonnée, bordée d'une teinte noirâtre, prolongée des narines

sur chaque flanc, et formant une sinuosité dessus chaque lombe; le dessous blanchâtre.

VAR. A. Rainette commune, brunâtre, un peu violette en dessus.

B. Rainette commune, d'un cendré blanchâtre en dessus.

C. Rainette commune, d'un bleu verdâtre clair en dessus.

D. Rainette commune, d'un verd clair, avec quelques gros points noirs en forme de taches irrégulières en dessus.

E. Rainette commune, sans lignes jaunes apparentes.

2. Rainette flanc-rayée; *hyla lateralis.*

D'un verd clair en dessus, avec une ligne jaune et droite sur chaque côté de la tête, du corps et des membres.

3. Rainette bi-rayée; *hyla lateralis.*

D'un verd obscur, avec deux lignes longitudinales parallèles, un peu arquées, et blanches sur le dos.

4. Rainette fémorale; *hyla femoralis.*

Verte, avec sept taches jaunes ou plus dessus, chaque cuisse, sur un verd plus foncé.

5. Rainette squirelle; *hyla squirella.*

D'un verd obscur, avec quatre rangées de taches brunes sur le dos, et le derrière des cuisses jaune.

6. Rainette bigarrée; *hyla variegata.*

Brune en dessus, variée de taches vertes foncées et dentelées; des bandes vertes, transverses sur les membres; doigts aplatis.

7. Rainette mélangée; *hyla intermixta.*

Gris bleuâtre en dessus, mélangé de taches et de points de couleur rousse; le dessous d'un roux blanchâtre.

8. Rainette bicolore; *hyla bicolor.*

D'un bleu barbeau en dessus; le dessous jaunâtre, avec des taches arrondies, entourées de violet.

9. Rainette bleue, de la nouvelle Hollande ; *hyla cyanea.*

D'un bleu barbeau en dessus ; le dessous cendré, nuagé de roussâtre ; pieds postérieurs palmés (tous à quatre doigts ?)

10. Rainette à bandeau ; *hyla frontalis.*

Corps et membres d'un brun rougeâtre en dessus, avec une grande tache d'un blanc de crême en forme de bandeau, et d'autres taches ovales de même couleur, disposées régulièrement ; le dessous gris blanchâtre.

VAR. A. Rainette à bandeau, marquée d'une seule tache blanche alongée dessus chaque jambe.

11. Rainette à tapirer ; *hyla tinctoria.*

Couleur brune ou ardoisée sombre, avec deux lignes longitudinales, et une autre transverse jaune dessus le dos ; des points plus foncés sur le ventre.

VAR. A. Rainette à tapirer, ayant trois raies longitudinales en dessus.

12. Rainette brune ; *hyla fusca.*

Brune en dessus, cendrée blanchâtre en dessous, et sans aucune tache.

13. Rainette rouge ; *hyla rubra.*

D'un rouge brunâtre en dessus, avec une double ligne pâle sur chaque flanc, et des taches arrondies blanches sur les cuisses ; pieds postérieurs demi-palmés.

14. Rainette à quatre raies ; *hyla quadrilineata.*

Bleue ou d'un jaune de soufre en dessus, avec une double ligne jaune ou blanchâtre sur chaque flanc ; tous les pieds à doigts séparés.

15. Rainette orangée ; *hyla aurantiaca.*

D'un jaunâtre orangé, avec des teintes rougeâtres rares sur le dos ; pieds postérieurs demi-palmés.

VAR. A. Rainette orangée, ayant tous les pieds à doigts séparés.

16. Rainette hypocondriale; *hyla hypocondrialis.*

D'un gris bleuâtre en dessus, avec les flancs et les côtés des membres jaunâtres, marqués de raies transverses brunes; tous les pieds à doigts palmés.

17. Rainette lactée; *hyla lactea.*

Couleur lactée, avec une ligne brunâtre allant des narines jusqu'aux yeux; pieds antérieurs demi-palmés, et les postérieurs palmés.

18. Rainette beuglante; *hyla boans.*

D'un cendré blanchâtre, avec de larges bandes transverses d'un brun rougeâtre en dessus; tête et bouche larges; pieds postérieurs demi-palmés.

19. Rainette oculaire; *hyla ocularis.*

D'un gris argentin, avec une bande brune prolongée de chaque œil sur chaque flanc; des bandes transverses brunes sur les membres.

20. Rainette à verrues; *hyla verrucosa.*

Brunâtre, sans taches; dos verruqueux.

21. Rainette marbrée; *hyla marmorata.*

D'un gris jaunâtre, marbré de rougeâtre en dessus; plus pâle, avec de gros points noirs en dessous; tous les doigts aplatis et palmés.

22. Rainette réticulaire; *hyla venulosa.*

D'un rougeâtre pâle, avec des bandes ou des taches irrégulières rouges, parsemées de points bruns; pieds postérieurs demi-palmés. (Le mâle muni d'une vessie vocale sur chaque côté de la mâchoire inférieure.)

VAR. A. Rainette réticulaire, flûteuse, d'un blanc jaunâtre marqué de points rouges en dessus.

23. Rainette patte-d'oie; *hyla palmata.*

D'un rougeâtre pâle, marbré de brun rougeâtre, avec des doubles bandes transverses dessus les membres; tous les pieds palmés.

24. Rainette ponctuée ; *hyla punctata.*

D'un gris blanchâtre ou brunâtre en dessus, avec des points d'un blanc de neige épars, et une ligne blanche sur chaque flanc ; ventre blanchâtre.

25. Rainette blochienne ; *hyla blochiana.*

Cendrée en dessus, blanchâtre en dessous, avec une bande obscure allant des narines au delà du tympan, et des bandes obscures en travers sur les cuisses.

26. Rainette à taches noires ; *hyla melanorabdota.*

Verte en dessus, avec des bandes transverses noires.

27. Rainette de Surinam ; *hyla surinamensis.*

Cendrée, avec des taches ovales rousses en dessus ; le dessous à points noirs ; tous les pieds ayant leurs doigts séparés.

GENRE SECOND.

GRENOUILLE ; *rana.*

Car. gén. Corps épais, un peu comprimé, alongé, sans queue. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à quatre doigts, et les postérieurs à cinq doigts, tous sans ongles, et pointus.

1. Grenouille verte, ou commune ; *rana esculenta.*

Verte, avec des taches noires et trois stries longitudinales jaunâtres sur le dos ; ventre blanchâtre ; pieds postérieurs palmés.

2. Grenouille rousse à tempes noires ; *rana temporaria.*

Rousse, ou brune, ou verdâtre en dessus, avec une large tache triangulaire noirâtre, allant de l'œil sur le tympan ; pieds postérieurs palmés.

3. Grenouille ponctuée ; *rana punctata.*

Cendrée, parsemée de points verds en dessus, avec des bandes transverses sur les pieds, dont tous les doigts sont séparés.

Var. A. Grenouille ponctuée, dont tous les doigts sont un peu aplatis.

4. Grenouille plissée ; *rana plicata.*

Brune ; deux plis sur chaque flanc ; quatre points bruns sous la poitrine et les bras ; tous les pieds ayant leurs doigts séparés.

5. Grenouille criarde ; *rana clamata.*

D'un cendré obscur, parsemé de points noirs ; lèvre supérieure verte ; pieds postérieurs palmés.

6. Grenouille galonnée ; *rana typhonia.*

Cendrée ou rougeâtre, avec de petites taches brunes, et cinq ou trois lignes longitudinales d'un blanc jaunâtre sur le dos ; ventre blanchâtre.

7. Grenouille rougette ; *rana rubella.*

Couleur de rouille en dessus, avec trois lignes noirâtres longitudinales sur le dos, et une tache triangulaire blanchâtre sur le front.

8. Grenouille tachetée ; *rana maculata.*

Grise, avec un carré verd clair sur la tête, une tache verte ronde sur chaque épaule ; le dessous blanchâtre, marbré de lignes noirâtres.

9. Grenouille mugissante ; *rana pipiens.*

Très-grande ; le dessus d'un verd sombre, le dessous d'un gris blanchâtre, entièrement parsemé de taches noirâtres ; tympan très-large.

10. Grenouille ocellée ; *rana ocellata.*

Très-grande ; le dessus d'un brun rougeâtre, avec des taches rondes, brunes, ocellées de jaunâtre sur les flancs et les cuisses.

VAR. A. Grenouille ocellée, ayant quatre doigts et un callus à chaque pied.

B. Grenouille ocellée, ayant cinq doigts demi-palmés aux pieds postérieurs.

11. Grenouille halécine ; *rana halecina.*

Corps verd en dessus, avec des taches brunes ocellées de jaune, trois lignes longitudinales jaunes sur le dos ; le dessous blanc.

12. Grenouille tigrée; *rana tigerina.*

Grande ; d'un gris brun en dessus, avec une ligne longitudinale jaune allant du nez à l'anus; des taches brunâtres, tigrées, et bordées de jaunâtre sur les membres, avec le derrière des cuisses jaune tigré.

13. Grenouille grognante ; *rana grunniens.*

Grande; brune ou rougeâtre, avec des taches ou des points oblongs et jaunes derrière les yeux.

14. Grenouille jackie ; *rana paradoxa.*

D'un cendré verdâtre ou rougeâtre en dessus, marbré ou tacheté de brun-rougeâtre ; le dessous blanchâtre, avec des lignes obliques roussâtres sous les cuisses.

15. Grenouille arunco ; *rana arunco.*

Corps verruqueux ; tous les pieds palmés.

16. Grenouille thaul ; *rana thaul.*

Jaune, verruqueuse ; tous les pieds demi-palmés.

GENRE TROISIÈME.

CRAPAUD ; *bufo.*

Car. gén. Corps épais, un peu élargi, trapu, plus ou moins garni de verrues, et sans queue. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à quatre doigts, et les postérieurs à cinq doigts, tous sans ongles, et pointus.

1re *Esp.* Crapaud cendré, à pustules rousses ; *bufo vulgaris.*

Cendré roussâtre, pâle, avec des pustules rousses en dessus; le dessous d'un blanc roussâtre.

2. Crapaud cendré ; *bufo cinereus.*

Cendré, garni de verrues, et sans aucune tache.

VAR. A. Crapaud cendré, ayant les lèvres et le bout des doigts un peu brunâtres.

B. Crapaud cendré, ayant ses parotides et ses verrues un peu cuivreuses.

2. Crapaud

3. Crapaud cendré, à ventre jaune; *bufo flaviventris.*

Le dessus cendré, pustuleux; le dessous d'un jaune de soufre.

4. Crapaud de Panama; *bufo Panamensis.*

Cendré, avec des pustules violâtres à leur sommet; le dessous jaunâtre; tous les pieds demi-palmés.

5. Crapaud sonnant, ou pluvial; *bufo bombinus.*

Le dessus d'un brun olivâtre, verruqueux; le dessous d'un jaune orangé, avec des taches irrégulières bleuâtres, et un pli en travers sous la gorge.

6. Crapaud de Roesel; *bufo Roeselii.*

Le dessus verdâtre, avec des taches élevées d'un brun sombre; le dessous cendré verdâtre; les pieds antérieurs demi-palmés, et les postérieurs palmés.

7. Crapaud calamite; *bufo calamita.*

Le dessus olivâtre, avec des taches foncées, des pustules rougeâtres, et une ligne longitudinale jaunâtre sur tout le milieu du dos jusqu'à l'anus.

8. Crapaud verd; *bufo viridis.*

Le dessus couvert de taches verdâtres rapprochées, ayant entre elles des lignes irrégulières d'un blanc livide, parsemé de pustules rougeâtres; pieds postérieurs demi-palmés.

9. Crapaud bossu; *bufo gibbosus.*

Corps ovale, lisse, convexe; le dessus brunâtre varié, avec une large bande longitudinale dentée sur le milieu du dos; tous les doigts des pieds séparés, six aux pieds postérieurs.

10. Crapaud brun; *bufo fuscus.*

De larges taches brunes rapprochées, ayant entre elles des lignes irrégulières d'un cendré livide, avec une autre ligne longitudinale pâle sur le milieu du dos; pieds postérieurs palmés.

11. Crapaud coureur; *bufo cursor.*

Un peu lisse en dessus et varié de larges taches roussâtres et noires, rapprochées, avec les flancs verruqueux; le dessous

jaunâtre, avec trois taches noires sur la poitrine; tous les doigts des pieds séparés.

12. Crapaud goîtreux; *bufo strumosus.*

Gris tacheté de brun, avec le sommet des verrues roussâtre et aigu; le gosier goîtreux.

13. Crapaud ventru; *bufo ventricosus.*

Bouche étroite, bras et cuisses inclus dans la peau du corps lâche et ventrue.

14. Crapaud lisse; *bufo lævis.*

D'un jaune blanchâtre, avec le corps un peu aplati, lisse, et une rangée longitudinale de petites pointes au dessus de chaque flanc.

15. Crapaud pipa; *bufo dorsiger.*

D'un brun noirâtre, avec la tête aplatie, triangulaire; les yeux petits, situés en dessus et munis d'une petite pointe; les doigts des pieds antérieurs séparés, et terminés par trois ou quatre pointes; les postérieurs demi-palmés. (Des cellules sur le dos de la femelle.)

16. Crapaud accoucheur; *bufo obstetricans.*

D'un verd sale, avec des petites taches irrégulières brunes; le dessous blanchâtre.

17. Crapaud perlé; *bufo margaritifer.*

Un lobe auriculaire coriace, redressé dessus chaque côté de la tête; verrues du corps nombreuses, et ressemblant un peu à des perles; pieds postérieurs demi-palmés.

VAR. A. Crapaud perlé, à cinq doigts aux pieds antérieurs.

18. Crapaud de Surinam; *bufo Surinamensis.*

Corps lisse, brunâtre, oblong; le dessous pointillé de gris, avec une ligne blanche sur chaque cuisse; tous les doigts des pieds séparés.

19. Crapaud à taches blanches; *bufo albonotatus.*

Corps brun, légèrement verruqueux, avec une ligne blanche allant de chaque narine jusqu'aux cuisses, et des taches blanches dessus les membres.

20. Crapaud ovale ; *bufo ovalis.*

Tête courte, à nez prolongé ; corps ovale, un peu globuleux, brunâtre ou bleuâtre en dessus ; le dessous jaunâtre ; les yeux petits ; tous les pieds palmés.

21. Crapaud rayé ; *bufo lineatus.*

Verruqueux, d'un brun roux, avec une ligne blanche allant des narines sur les paupières et jusqu'aux pieds postérieurs ; une autre ligne sur les bras ; des bandes blanches en travers des membres ; tous les doigts des pieds séparés.

22. Crapaud criard ; *bufo musicus.*

Brun, tacheté de noirâtre en dessus ; tête canaliculée en dessus ; les membres marqués de bandes noirâtres.

23. Crapaud rude ; *bufo scaber.*

Jaunâtre, avec les lèvres noires ; des verrues un peu épineuses, principalement sur les jambes ; tête canaliculée en dessus ; pieds postérieurs à peine demi-palmés.

24. Crapaud du Bengale ; *bufo bengalensis.*

Très-verruqueux, d'un cendré jaunâtre ; tête un peu canaliculée en dessus ; pieds munis sous les doigts de verrues noires un peu pointues, les postérieurs demi-palmés.

25. Crapaud épineux ; *bufo spinosus.*

Le dessus d'un brun noirâtre, avec de larges taches plus pâles ; le dessous d'un gris blanchâtre ; les verrues surmontées d'une pointe noire.

26. Crapaud hérissé ; *bufo horridus.*

Le dessus d'un verdâtre sombre, verruqueux, avec plusieurs petites pointes noirâtres sur chaque verrue ; le dessous marbré de verdâtre et de pâle ; tous les doigts des pieds séparés.

27. Crapaud spinipède ; *bufo spinipes.*

Le dessus brun ; le dessous bleuâtre ; les flancs un peu ocracés, avec les pieds antérieurs couverts de pointes, et les doigts séparés.

28. Crapaud épaule-armée ; *bufo humeralis.*

Très-grand ; d'un gris cendré, irrégulièrement tacheté de brunâtre ; de grosses parotides bombées ; pieds postérieurs demi-palmés.

29. Crapaud demi-luné ; *bufo semi-lunatus.*

Noirâtre, avec une tache blanche derrière le tympan ; tête canaliculée en dessus ; pieds postérieurs demi-palmés.

30. Crapaud agua ; *bufo agua.*

Très-grand ; agréablement marbré de jaune, de brun et de gris ; couvert de pustules élargies, séparées par des rides ; de grosses parotides ; pieds postérieurs à peine demi-palmés.

31. Crapaud à pustules bleues ; *bufo cyanophlyetis.*

Le dessus d'un brun bleuâtre, avec des pustules bleues sur chaque côté, allant des yeux vers la poitrine jusqu'à l'anus.

32. Crapaud cornu ; *bufo cornutus.*

Tête grosse ; le dessus de chaque paupière surmonté d'une corne pointue, conique.

GENRE QUATRIÈME.

SALAMANDRE ; *salamandra.*

Car. gén. Corps alongé et terminé par une queue cylindrique ou comprimée en nageoire. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à trois ou quatre doigts, et les postérieurs à cinq doigts, tous sans ongles, et obtus.

1re *Esp.* Salamandre terrestre ; *salamandra terrestris.*

Noirâtre, variée de taches irrégulières jaunes ; queue cylindrique et légèrement obtuse.

2. Salamandre noire ; *salamandra atra.*

Noirâtre, sans taches ; queue cylindrique et légèrement obtuse.

3. Salamandre rouge ; *salamandra rubra.*

Couleur rouge, pointillée de noir, avec une bande noire brûlée sous le ventre ; pieds postérieurs demi-palmés.

4. Salamandre venimeuse; *salamandra venenosa.*

Entièrement noire, avec deux rangées longitudinales sur le dos de taches rondes et jaunes.

5. Salamandre des monts Alléganis; *salamandra alleganiensis.*

Grande; brune en dessus, un peu plus pâle en dessous; queue un peu plus courte que le corps, comprimée, légèrement crêtée en dessus.

6. Salamandre crêtée; *salamandra cristata.*

Noirâtre en dessus; d'une couleur orangée, avec de gros points noirs en dessous; les flancs à grains blancs et à points noirs; queue comprimée. (Une crête frangée sur le dos et la queue des mâles.)

7. Salamandre à ventre orangé; *salam. rubriventris.*

Noire, avec des taches brunâtres en dessus; d'un rouge orangé sans taches en dessous, avec des points noirs très-petits sous le cou; queue comprimée.

8. Salamandre marbrée; *salamandra marmorata.*

Le dessus d'un verd d'olive, marbré de brun; le dessous brunâtre, ponctué de grains blancs; queue comprimée.

9. Salamandre abdominale; *salamandra abdominalis.*

D'un verd d'olive en dessus; le dessous d'un jaunâtre clair, pointillé de noir, avec une ligne longitudinale brunâtre sur chaque côté du dos; queue comprimée.

10. Salamandre palmipède; *salamandra palmipes.*

Tête et bras jaunâtres, pointillés de noir; le dessus brun-olivâtre; le dessous jaunâtre; pieds postérieurs palmés; queue comprimée.

11. Salamandre élégante; *salamandra elegans.*

Tête et pieds jaunâtres, pointillés de noir; le dessus olivâtre; le dessous jaunâtre; doigts des pieds postérieurs séparés, et bordés d'une membrane; queue comprimée. (Une crête aux mâles.)

12. Salamandre ponctuée; *salamandra punctata.*

Cendrée-olivâtre, en dessus; jaunâtre claire en dessous, et parsemée de points noirs un peu gros; tous les doigts des pieds simples et séparés; queue comprimée. (Une crête aux mâles.)

13. Salamandre ceinturée; *salamandra cincta.*

Le dessus brun-olivâtre; le dessous jaunâtre, pointillé de noir, avec une bande longitudinale blanche, bordée inférieurement de points noirs, sur chaque flanc.

14. Salamandre tridactyle; *salamandra tridactyla.*

Pieds antérieurs à trois doigts; les postérieurs à quatre doigts.

GENRE CINQUIÈME.

PROTÉ; *proteus.*

Car. gén. Corps alongé et terminé par une queue comprimée en nageoire. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à trois doigts, et les postérieurs à deux doigts, sans ongles. Des branchies persistantes.

1re *Esp.* Protée anguillard; *proteus anguinus.*

Pieds antérieurs à trois doigts; les postérieurs à deux doigts.

GENRE SIXIÈME.

SIRÈNE; *siren.*

Car. gén. Corps alongé et terminé par une queue comprimée en nageoire. Langue courte, épaisse. Pieds antérieurs à doigts munis d'ongles; pas de pieds postérieurs. Des branchies persistantes.

1re *Esp.* Sirène lacertine; *siren lacertina.*

Pieds antérieurs à quatre doigts.

ERRATA. L'anolis sputateur, décrit tome IV, page 99, est un gecko qui doit être placé après le gecko à queue turbinée, nº 9.

Nota. Je dois avertir ici que, pour la composition de cet ouvrage, j'ai observé, dans les diverses collections qu'il m'a été permis d'examiner, plus de onze cents reptiles faisant cinq cent dix-sept espèces, et que je les ai toutes décrites d'après nature. Je ne doute pas que ce nombre ne devienne dans la suite plus considérable, et n'exige un Supplément, sur-tout si les naturalistes français et étrangers veulent bien me communiquer leurs recherches et leurs collections.

M. Lacépède a bien voulu me permettre récemment de décrire quelques serpens du museum d'histoire naturelle de Paris : je lui fais ici mes remercîmens pour cette marque de complaisance. C'est aux savans naturalistes qu'il appartient d'encourager les personnes qui consacrent leur existence à contribuer aux progrès de la science par des recherches aussi rebutantes que pénibles.

Paris, ce 11 juillet, 1803.

F. M. DAUDIN.

Fin du Tableau méthodique et du dernier Volume des Reptiles.

EU 24 33.940


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON, D.C.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00054 8859